

ATLAS DES MOBILITÉS TOURISTIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

FRANÇOISE POTIER, CHRISTOPHE TERRIER
CARTOGRAPHIE : PASCALE ZEGEL, MARGUERITE SYLVANDER

ÉDITIONS AUTREMENT
COLLECTION ATLAS / MONDE

AUTEUR

Françoise Potier, directrice de recherche à l'INRETS, est spécialiste des questions de loisir-tourisme, mobilité, tourisme urbain, grands événements, aménagement et développement durable. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles sur le sujet. Elle a été vice-présidente du Conseil national du tourisme.

Christophe Terrier, chef du Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques à la Direction du tourisme, a occupé différents postes à l'INSEE et à la DATAR. Auteur de nombreux articles sur le territoire, il est le créateur de MIRABELLE (Méthode informatisée de recherche et d'analyse des bassins par l'étude des liaisons logement-emploi) et l'initiateur de la carte des territoires vécus (www.christophe-terrier.com).

CARTOGRAPHIE ORIGINALE

Pascale Zegel, Marguerite Sylvander

CARTOGRAPHIE D'ÉDITION

Anne Bailly (AEBK)

MAQUETTE

Conception et réalisation : Graph'M

ÉDITIONS AUTREMENT

Direction : Henry Dougier

Coordination éditoriale : Laure Flavigny

assistée de Cécile Renaudin

Lecture-correction : David Mac Dougall

Fabrication : Bernadette Mercier

Communication et presse : Doris Audoux

Direction commerciale : Anne-Marie Bellard

© Éditions Autrement 2007

77, rue du Faubourg-Saint-Antoine – 75011 Paris

Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

ISBN : 978.2.7467.0879.2

ISSN : 1272-0151

Dépôt légal : mars 2007

Imprimé et broché en France par Corlet Imprimeur SA (France)

Achevé d'imprimer en 2007

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Sommaire

■	<i>Bibliographie</i>	4
■	<i>Préface</i>	5
■	<i>Avant-propos</i>	6
■	<i>Introduction</i>	8
■	<i>Analyse régionale des flux touristiques</i>	15
■	<i>Les courts et longs séjours</i>	18
■	<i>Les modèles migratoires</i>	19
■	Alsace	22
■	Aquitaine	26
■	Auvergne	30
■	Bourgogne	34
■	Bretagne	38
■	Centre	42
■	Champagne-Ardenne	46
■	Corse	50
■	Franche-Comté	52
■	Île-de-France	56
■	Languedoc-Roussillon	60
■	Limousin	64
■	Lorraine	68
■	Midi-Pyrénées	72
■	Nord-Pas-de-Calais	76
■	Basse-Normandie	80
■	Haute-Normandie	84
■	Pays de la Loire	88
■	Picardie	92
■	Poitou-Charentes	96
■	Provence-Alpes-Côte d'Azur	100
■	Rhône-Alpes	104
■	<i>Note méthodologique</i>	108
■	<i>Statistiques par région de destination</i>	110
■	<i>Statistiques par région émettrice</i>	111
■	<i>Définitions</i>	112

Quand les données statistiques sur une région donnent des valeurs inférieures à 0,01, elles ne sont pas représentées sur les cartes.

BIBLIOGRAPHIE

BENOÎT Jean-Marc, BENOÎT Philippe, PUCCI Daniel, « La France à vingt minutes (et plus), la révolution de la proximité », 43 entretiens, 271 pages, éditions Belin, juin 2002.

CAZES Georges, *Le Tourisme en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 127 pages, 1995.

CAZES Georges, POTIER Françoise, *Le Tourisme urbain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1996.

CHRISTINE Marc, « La géographie des vacances », *Données sociales*, Paris, INSEE, 1990.

CRIBIER Françoise, *La Grande Migration d'été des citadins en France : essai d'une géographie de la récréation*, Paris, Éditions du CNRS, 403 pages, 1969.

DAVEZIES Laurent, « Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ? », *in Futuribles*, n° 295, mars 2004.

DIRECTION DU TOURISME-INSEE, *Le Tourisme en France*, collection INSEE-Références, 2005.

DIRECTION DU TOURISME, 2006-a, *Chiffres clés du tourisme*, édition 2006.

DIRECTION DU TOURISME, 2006-b, *Mémento du tourisme*, édition 2006, diffusion La Documentation française.

KNAFOU Rémy (sous la direction de), *Atlas de France tourisme et loisirs*, coll. « Atlas de France GIP Reclus », Éditions La Documentation française, 1997.

MEDA Dominique, *Le Temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris, 2002.

POTIER Françoise, ZEGEL Pascale, *Exclusions et inégalités d'accès aux loisirs et au tourisme*, PUCA, 2003.

POTIER Françoise, *Les voyages de courte durée des Français*, INRETS-ministère du Tourisme, n° 161, décembre 1992, 79 pages.

SICSIC Josette, « Tendances 2002 : un monde en quête de réenchantement », *Touriscopie*, n°38, janvier 2002, 71 pages.

TERRIER Christophe, « L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire » *in Cahiers Espaces*, numéro spécial « Observation et tourisme », 2006.

TERRIER Christophe (sous la direction de), *Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présentielle des départements*, édition Direction du tourisme, 2006.

URBAIN Jean-Didier, *Sur la plage*, Plon, 2000.

URBAIN Jean-Didier, *Les Vacances*, Le Cavalier Bleu, mai 2002, 126 pages.

VIARD Jean, POTIER Françoise, URBAIN Jean-Didier, *La France des temps libres et des vacances*, Paris, L'Aube-DATAR édition, coll. « Bibliothèque des territoires », Paris, 2002.

VIARD Jean, *L'Éloge de la mobilité*, L'Aube, 2006.

Sites généraux :

Ministère délégué au Tourisme
<http://www.tourisme.gouv.fr>
 et www.veilleinfotourisme.fr

Organisation mondiale du tourisme (OMT)
www.world-tourism.org

Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)
www.diact.gouv.fr

Préface

Réelle ou virtuelle, la mobilité est aujourd'hui au cœur des questions de société. Les déplacements touristiques ont un impact significatif sur les économies locales, et notamment ceux des touristes français à l'intérieur du territoire national.

Quelles sont les régions françaises qui bénéficient de la plus grande attraction pour les touristes français, pour leur courts ou longs séjours ? Le déséquilibre territorial reconnu en matière touristique provient-il de leurs migrations ?

La réalisation d'un atlas a pour but de faciliter la visualisation des situations, d'en décrire les mécanismes, d'en simplifier la présentation et de permettre des comparaisons entre les différentes destinations.

C'est l'objet de cet ouvrage, qui, de manière exemplaire, montre la diversité des relations que le tourisme tisse entre les territoires pour mieux cerner l'état de nos connaissances et mettre en valeur ce que ces mouvements signifient en termes stratégiques.

Que les experts, économistes, géographes et statisticiens, auteurs de ces recherches en soient remerciés.

Le rayonnement de Paris, la structuration du territoire touristique par les voies rapides, aériennes, routières et ferroviaires, la relativement faible amplitude des parcours sont autant d'illustrations de l'univers complexe que constitue le tourisme et ses territoires.

Le potentiel que représente l'activité touristique pour les territoires, à la fois en volume de consommation, en emplois et en image mérite cet investissement original et pédagogique, témoignage d'un engagement interministériel nécessaire.

Pierre Mirabaud

Délégué interministériel à l'Aménagement
et à la compétitivité des territoires

Les cartes représentent généralement les lieux de résidence habituelle ou les lieux de travail des populations. Les individus sont considérés comme habitants permanents et producteurs d'un lieu et rarement comme résidents temporaires et consommateurs de ce lieu. On ignore ainsi les relations spatiales que tissent les individus entre les différents territoires qu'ils fréquentent en des temps différents. La carte des « Territoires vécus, organisation territoriale de l'emploi et des services » éditée par la Datar et l'Insee illustre cette logique. L'exercice est facilité par la relative proximité des lieux ainsi reliés, ce qui induit une cohérence territoriale de ces « territoires vécus » pour le travail ou pour l'accès aux services. L'exercice est plus délicat dans le cas du touriste qui instaure une relation éphémère, unique ou régulière avec un ou des territoires différents de celui du lieu habituel de résidence, et ceci selon une géographie complexe qu'on se propose de découvrir dans cet ouvrage.

”
Est touriste toute personne qui effectue un voyage [...] à la seule condition que ce voyage comporte au moins une nuit passée hors du domicile.”

Longtemps réservé à une élite disposant de temps et d'argent, le tourisme est devenu un phénomène de société (surtout des pays industrialisés) entraînant chaque année des migrations de plus en plus importantes. Il est devenu en deux décennies la plus grande activité humaine mondiale. Certains la caractérisent comme « industrie », d'autres contestent cette appellation en raison de ses multiples dimensions qui en font plutôt un carrefour d'activités diversifiées.

Le tourisme est une des forces économiques de la France. Il constitue un important enjeu économique pour de nombreux secteurs notamment ceux du transport, du bâtiment, de l'hôtellerie, du commerce et de l'animation en général. En France, on chiffre cet enjeu à près de 7 % du PIB. La balance commerciale touristique avec l'étranger est fortement contributrice en apport de devises, au premier rang avec l'automobile et supérieure à celles de l'agriculture ou du commerce de luxe. Le tourisme génère près de 2 millions de personnes en France. Enfin, dans

certaines régions, le tourisme est un facteur puissant d'implantation de nouveaux secteurs de production. Son marché s'est considérablement accru, ses cibles se sont diversifiées et les produits proposés cherchent par l'innovation à répondre aux attentes des différents publics. Hormis le tourisme à motif culturel et religieux qui remonte aux temps les plus anciens, le tourisme dans sa forme actuelle, c'est-à-dire impliquant, d'une part, une motivation de détente, de plaisir et d'enrichissement culturel et mettant en œuvre, d'autre part, des structures d'offres et de transports organisées, a un peu plus de cent cinquante ans.

Au **xx^e** siècle, les classes aisées des pays du nord de l'Europe, et plus spécialement les Anglais, ont créé les premières organisations touristiques : voyages Cook, guides Baedeker, séjours d'hiver sur la Riviera, premières stations de sports de neige, « grands tours » culturels initiatiques en Italie et en Grèce. Ils ont balisé un champ touristique « élitiste » dont les traces demeurent encore aujourd'hui très présentes dans le subconscient des candidats au voyage.

Au cours du **xx^e** siècle, deux phénomènes majeurs vont modifier profondément le tourisme. Le premier est un changement idéologique. Après la Première Guerre mondiale, toutes les sociétés européennes vont, à leur manière, prôner le tourisme social. Le tourisme se massifie et n'est plus réservé à une élite. S'ensuit un phénomène géographique qui va perdurer : l'abandon par les plus riches de sites et d'habitudes touristiques trop démocratisés et encombrés. Les élites vont ainsi, sans arrêt, lancer de nouvelles pratiques en des lieux toujours plus protégés, souvent plus lointains. Un cycle du tourisme s'est instauré. En France, ce fut la découverte par les touristes – anglais – de la Côte d'Azur, puis celle de l'arrière-pays niçois, puis plus récemment celle du Lubéron.

Le second phénomène majeur est la généralisation des congés payés, l'évolution de l'urbanisation et le développement de la motorisation de masse. Ils ont donné au tourisme à partir des années 1950 dans la plupart des pays européens son visage le plus connu : celui de la foule sur la plage, sur la neige, en quelques hauts lieux sacralisés de la culture classique.

La socio-culture des Français et plus généralement celle des Européens a été un facteur central d'éducation au tourisme : les parents « défricheurs » touristiques des années 1960 ont éduqué des générations d'enfants à l'exercice du tourisme, à la curiosité touristique, à la variété des pratiques et à l'accès au marché. Habités au tourisme, nous ne voyageons pas comme nos parents et nos enfants ne voyageront pas comme nous.

D'après la définition officielle retenue par les instances internationales, est touriste toute personne

qui effectue un voyage, quel qu'en soit le motif, à la seule condition que ce voyage comporte au moins une nuit passée hors du domicile.

On se restreindra ici au seul tourisme de loisirs, sans prendre en compte les déplacements professionnels ou d'affaires qui ne relèvent pas de la même logique territoriale.

On a tendance à attribuer à la réduction du temps de travail une conséquence équivalente sur la progression du temps libre, alors que le temps libéré par le travail peut aussi être transformé en travail domestique comme le temps du repas, du ménage, des courses, de l'aide aux enfants, des démarches administratives, des soins, etc.

Le temps libre, au-delà du temps libéré du travail, est aussi le temps dégagé des contraintes liées aux études, à la santé, aux démarches administratives et aux activités ménagères et du temps physiologique lié au sommeil.

Les loisirs désignent les occupations pendant les temps libres. Ils sont inégalement territorialisés. Certains se pratiquent à domicile comme le bricolage, le jardinage, la lecture et la télévision, tandis que d'autres nécessitent un déplacement : voir des amis, rendre visite à la famille, aller au restaurant, faire du golf, assister à un match de rugby, se rendre au cinéma ou au théâtre, visiter un musée, un monument ou une ville, aller faire du ski, aller dans sa résidence secondaire. S'agissant de tourisme, seul est comptabilisée la part des loisirs qui comprend au moins une nuit hors du domicile.

Mise au point d'une cartographie originale

La cartographie, dans cet ouvrage, vise à appréhender l'organisation du territoire considéré du point de vue des espaces de vie et des territoires vécus liés aux mobilités de tourisme des Français en France métropolitaine. Elle contribue également à développer une géographie innovante qui porte sur un sujet de société majeur qu'est devenu le tourisme et à répondre à certaines questions telles que : existe-t-il des modèles de migrations liées au tourisme selon différentes échelles de temps – week-ends, courts séjours, vacances – qui seraient spécifiques à des régions, des départements, voire des agglomérations de résidence ? Quelles évolutions peut-on observer depuis vingt ans ? Quels facteurs influent sur les mobilités en termes d'origine et de destination des flux ?

Le week-end, les ponts, les petites et grandes vacances sont les temps réputés privilégiés des migrations liées au tourisme, surtout pour les citadins. Fondés sur le seul modèle du comportement des Parisiens, et si l'on en croit les médias, les touristes français iraient n'importe où et à n'importe quel moment. Ils seraient tous « zappeurs » du tourisme dans l'espace et dans le temps. Mais les Français s'éloignent-ils réellement de leur domicile pour

ces activités, et si oui, pour aller où ? Explorant la diversité française, la cartographie des territoires fréquentés des Français pendant les temps libres met en lumière des modèles de comportements de mobilité différents selon les régions de résidence. L'étude cartographique fondée sur plusieurs années montre également, et contrairement à une idée couramment véhiculée, que ces géographies touristiques sont remarquablement constantes dans le temps.

Selon la région où il réside, le Français ne pratique pas le même tourisme, au-delà des raisons d'âge, de revenus ou de classe sociale. Les mentalités, les habitudes, les cultures différentes d'une région à l'autre font de la France un pays étonnant, à la fois totalement uni et incroyablement hétérogène. Selon les régions où ils habitent, les Français se comportent de manières très diversifiées.

« La plupart des différences proviennent de la sociologie, mais certaines ne s'expliquent que par la géographie », souligne Jean-Marc Benoît, auteur de *La France à vingt minutes*. Les taux de départ en vacances, par exemple, diffèrent considérablement d'une région à l'autre. L'éducation, la télévision, l'urbanisation, la publicité, tout semble concourir à homogénéiser les comportements et les modes de vie. Or les chiffres le montrent : malgré un certain rapprochement depuis trente ans, les disparités demeurent considérables. Pourquoi ces différences persistent-elles ?

La première raison, c'est que les Français restent très ancrés dans leur terre d'origine. Alors que le

”

Mais les Français s'éloignent-ils réellement [...] pour ces activités, et si oui, pour aller où ?”

pays n'est plus agricole et que rien ne les oblige à rester sur place, les deux tiers d'entre eux habitent encore dans leur région de naissance, selon l'Insee. Un pourcentage qui atteint 78 % en Bretagne et 87 % dans le Nord-Pas-de-Calais. La seconde est que, lorsqu'ils s'installent dans une autre région, ils se coulent dans le moule de leur terre d'accueil. En une ou deux générations, un nouvel arrivant, après une phase de transition, ne se comporte plus comme un habitant de sa région d'origine mais adopte les habitudes de sa région d'adoption. En fait, c'est parce que les mœurs évoluent très vite au niveau individuel qu'elles restent stables au niveau régional.

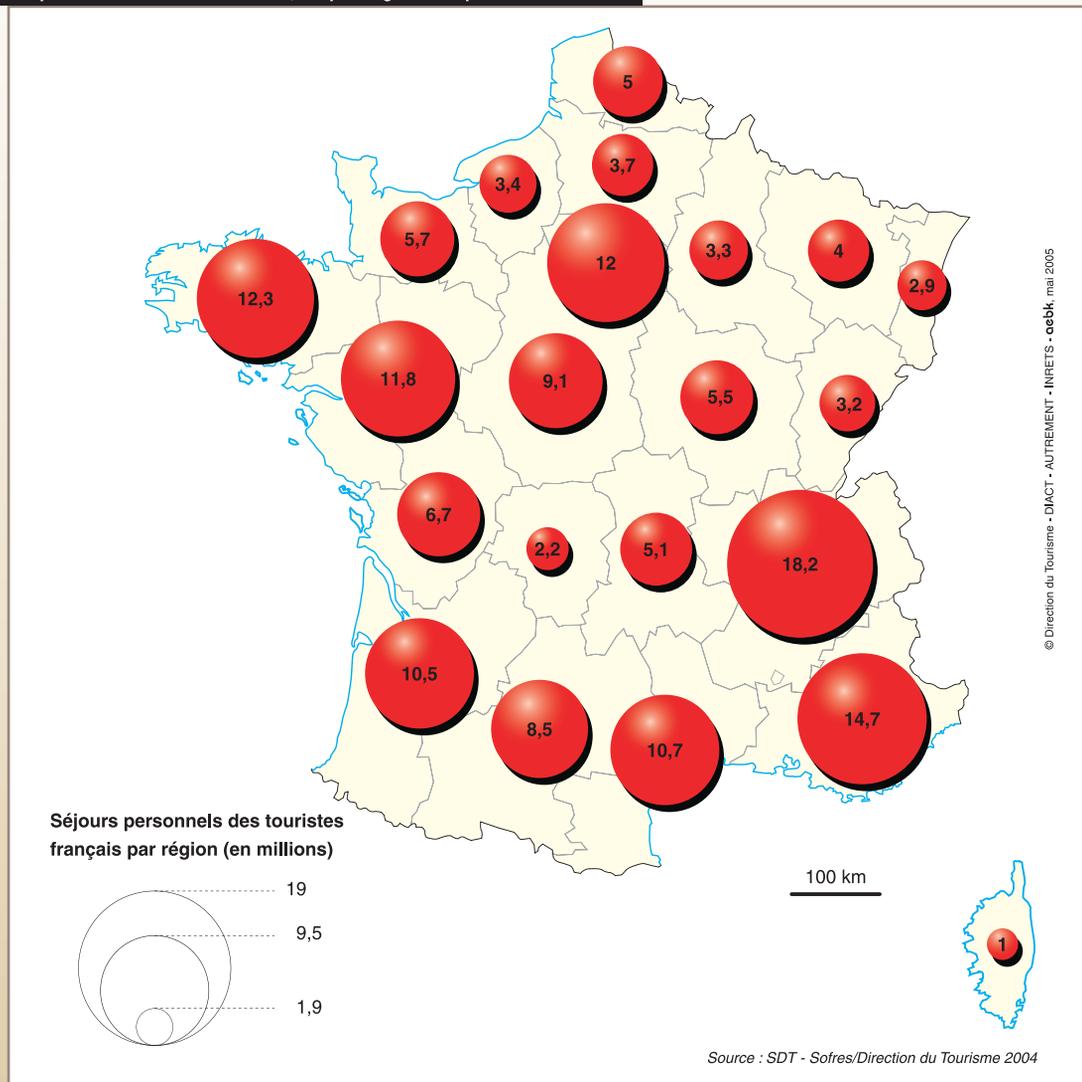
INTRODUCTION

Chaque week-end et départ en vacances, Bison futé anticipe les flux routiers et annonce, à travers les médias, des encombrements toujours plus impressionnants aux sorties des grandes villes. Ses synthèses conclusives sont tout aussi remarquables : 800 kilomètres de bouchons cumulés sur les routes françaises un jour de grand départ. Les aéroports et les gares sont tout autant assaillis démontrant, mieux sans doute que les statistiques, l'importance croissante du phénomène touristique. Les Français, comme la plupart des Européens, voyagent maintenant de plus en plus souvent, sur des périodes moins longues. Le mois des vacances traditionnelles passées au même endroit a été remplacé par des séjours plus courts répartis sur différents

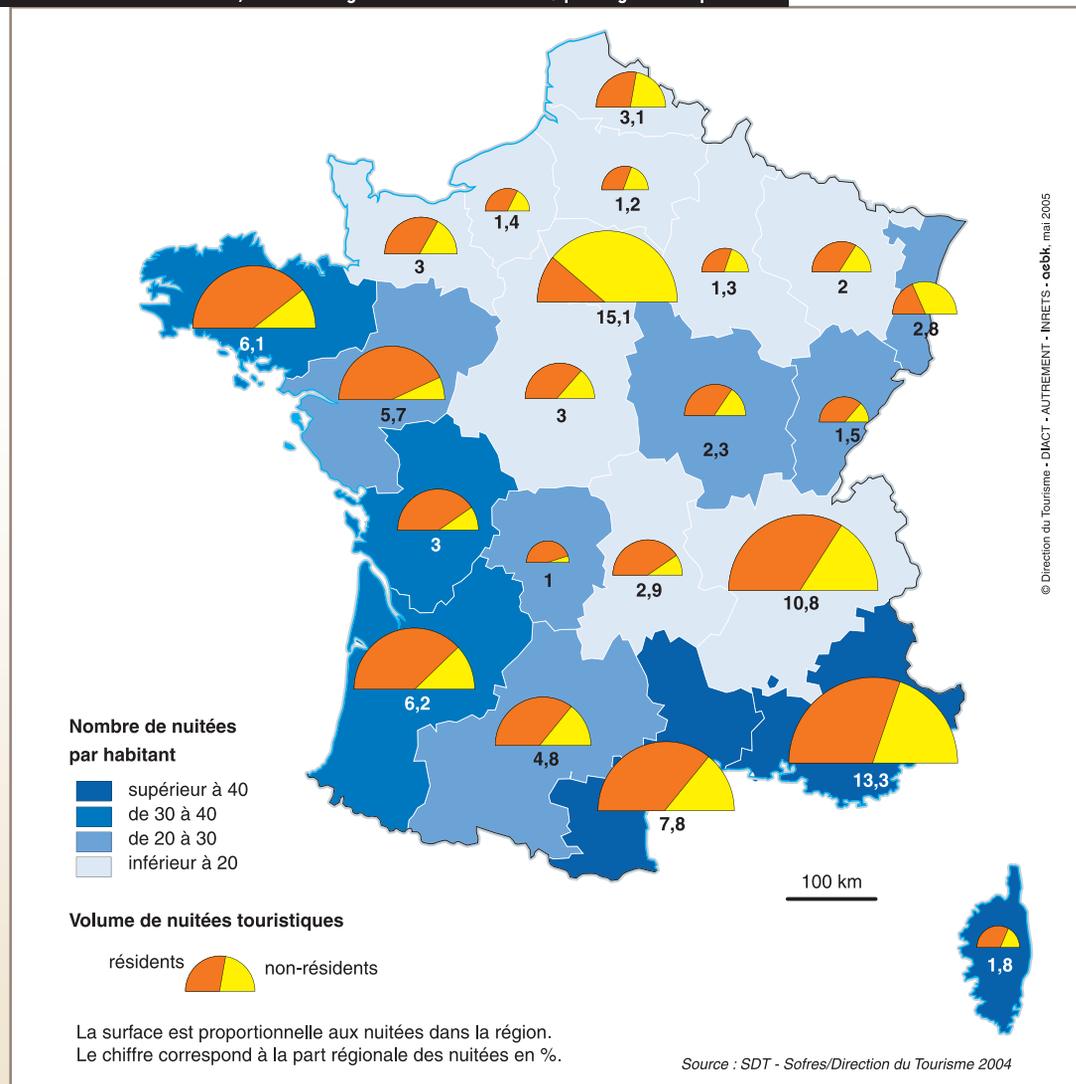
territoires, tout au long de l'année. Les grandes vacances se sont enrichies de la pratique des vacances d'hiver – avec ou sans « sports d'hiver » – qui s'est développée d'abord à la montagne, puis s'est étendue aux destinations « soleil ». Les week-ends, qui peuvent être allongés d'un ou plusieurs jours, ont permis le développement d'un tourisme court de proximité et à moyenne distance et même à longue distance lorsque les progrès technologiques dans les transports le permettent ou qu'une offre à bas coût se présente.

Le tourisme s'inscrit dans le mouvement général d'accroissement de la mobilité. Il en est même le moteur principal. En 1985, un Français effectuait 34 kilomètres par jour, il en effectue 50 maintenant. En vingt ans, la mobilité totale

Fréquentation des touristes français par région réceptrice en 2004



Nuitées des touristes français et étrangers en 2004 en France, par région réceptrice



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - INRETS - oebk, mai 2005

des Français a augmenté de 50 %. La seule mobilité longue distance correspondant à des déplacements touristiques à plus de 100 kilomètres du domicile a augmenté de 60 % et sa part dans la mobilité totale est passée du tiers à la moitié. La mobilité loisir-tourisme des Français représente maintenant 65 % de l'ensemble des kilomètres parcourus en France. Sous l'influence des loisirs et du tourisme, la mobilité devient aussi plus variée et plus aléatoire. Elle rend encore plus complexe la géographie des territoires vécus.

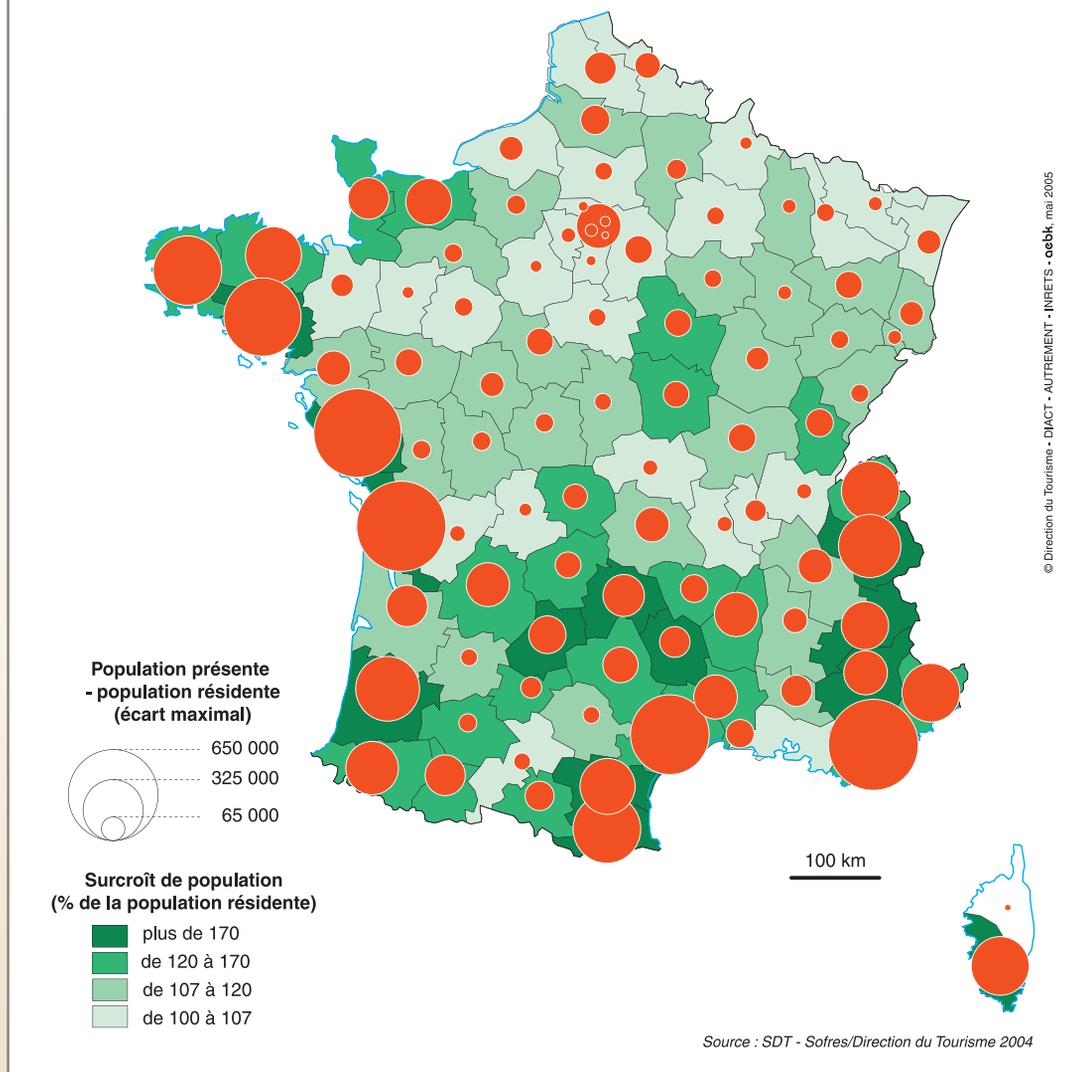
Un regard panoramique sur les statistiques nationales et internationales fait apparaître la France comme le carrefour des bousculades touristiques. En 2004, les Français ont effectué 200 millions de séjours touristiques dont 180 millions en France et plus de 100 millions de voyages aller-retour à la journée à plus de

100 kilomètres de leur domicile qui entrent dans la catégorie des excursions. La France est aussi le premier pays récepteur de touristes. Simultanément, on enregistre en France 75 millions d'arrivées de touristes étrangers, sans compter la centaine de millions d'excursionnistes étrangers. La différence entre touriste et excursionniste est la durée de séjour, le premier séjournant plus de vingt-quatre heures, le deuxième moins de vingt-quatre heures.

Le tourisme et le territoire : une économie présente

La présence de touristes sur un territoire ne bénéficie pas seulement aux activités dites touristiques, hôtels, restaurants ou parcs de loisirs : par exemple, les musées et les grands magasins représentent des pôles d'attraction pour les touristes alors que ces offres ne sont pas

Surcroît maximum de population (population présente, y.c. étrangers – population résidente) un jour dans l'année. (Ce jour n'est pas le même selon les départements)



classées dans les nomenclatures parmi les activités caractéristiques du tourisme. Et pourtant la part de la consommation des touristes pour leur activité et leur chiffre d'affaires est importante. D'autres commerces ou services plus courants comme les boulangers, les médecins, etc., qui ne sont pas des attracteurs touristiques, voient aussi leur activité largement stimulée par la présence de touristes.

En économie géographique, on dit que le tourisme est « amical pour les territoires ». Sous un angle économique, le touriste consomme des produits et des services sur un territoire qui n'est pas sa résidence habituelle. Sa présence en un lieu génère une « économie présenteielle » qui est de toute première importance pour certaines régions. Le tourisme peut donc agir, s'il

est bien régulé, comme un efficace redistributeur de richesses entre les territoires.

Les flux touristiques des Français

On estime à 180 millions le nombre de voyages touristiques à motivation personnelle effectués¹ en 2004 par les Français âgés de quinze ans et plus, pour une durée moyenne de 5,4 jours, seize fois plus qu'il y a cinquante ans, quatre fois plus qu'en 1975, date qui marque pourtant

¹ Les voyages d'affaires ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble des voyages touristiques des Français (4 %). Si ces voyages sont par définition inclus dans les voyages touristiques, ils ne seront toutefois pas traités dans cet ouvrage car ils relèvent d'une autre logique de mobilité.

la fin du grand cycle de croissance de l'après-guerre. Cette progression — une croissance annuelle moyenne de 4 % sur les trente dernières années — s'est fortement ralentie dans les années 1990.

89 % de ces voyages se réalisent en France. Parmi ceux-ci, 21 % sont des flux intrarégionaux, un tiers si l'on ne prend pas en compte les flux émis par les résidents de l'Île-de-France. La majorité des séjours, 56 %, entre dans la catégorie des courts séjours, des séjours de moins de quatre nuits.

Le taux de départ global annuel en voyage des Français est relativement stable depuis une dizaine d'années, autour de 75 %. En 2004, 46 millions de Français avaient quitté au moins une fois leur domicile pour un déplacement touristique².

Les déplacements touristiques à l'étranger, même s'ils ont tendance à se développer, restent une pratique minoritaire chez les Français : leur taux de départ à l'étranger, aux alentours de 20 %, est un des plus bas d'Europe, après les pays méditerranéens — Espagne, Italie, Portugal et Grèce — et les pays de l'Est. Parmi les 19 millions de séjours touristiques effectués en 2004 par des Français à l'étranger pour motif personnel, les deux tiers se déroulent en Europe dans les pays limitrophes.

Dans 77 % des cas, les Français utilisent la voiture pour effectuer un déplacement touristique, puis le train dans 15 % des cas. L'avion n'est utilisé que dans 6 % des cas, principalement pour des liaisons intercontinentales, et l'auto-car pour 2 %.

La sociabilité est le premier motif de déplacement. La majorité des Français qui voyage en France séjourne chez des parents (35 % des nuitées), des amis (9 %) ou dans leur résidence secondaire (15 %). L'hébergement marchand est largement minoritaire puisque seulement 40 % des nuitées touristiques se déroulent dans les hôtels, les campings ou les locations. De fait, chaque résident est un prescripteur important, voire le premier prescripteur du tourisme. Et chaque nouveau résident est un nouveau prescripteur... avec des conséquences de surfréquentation dans les territoires à forte évolution démographique. La croissance de la superficie des logements des Français et des Européens a été un des facteurs favorisant l'accueil de la famille et des amis.

² Le taux de départ en vacances des Français a très fortement augmenté et régulièrement entre 1965 et 1995. Cette évolution avait pour origine une augmentation rapide du taux de départ des catégories sociales qui partaient le moins. Elle était aussi due, en partie, à un changement dans la structure de la population, où la part des catégories sociales qui partaient relativement plus était en progression.

De très fortes inégalités

Pour des raisons économiques et d'accessibilité, tout le monde ne participe pas à la culture généralisée de la mobilité des loisirs et des inégalités profondes se creusent entre les différentes catégories, qu'elles soient sociales ou d'appartenance à un territoire : un quart des Français n'est pas parti pour un séjour de tourisme au cours d'une année. En revanche, certains sont de grands ou très grands voyageurs : seulement 15 % de Français réalisent plus de 50 % des voyages.

La mobilité touristique des Français est fortement déterminée par le revenu, le degré d'urbanisation de la résidence et l'âge des individus. Le taux de départ et le nombre de voyages annuels réalisés au cours d'une année par un Français augmentent avec le revenu et la taille de l'agglomération de résidence. Un Français au revenu élevé partira cinq à six fois en voyage dans l'année alors qu'un Français au faible revenu ne partira que trois à quatre fois. Un rural effectuera trois voyages touristiques par an quand un habitant d'une grande agglomération en effectuera quatre et un Parisien cinq.

Les diverses mobilités sont en partie liées : les urbains sont souvent ceux qui ont quitté leur terre d'origine pour accéder à un emploi et une carrière. Ils disposent d'un revenu moyen supérieur qui leur permet de voyager. Dans ces circonstances, une partie de leurs voyages consiste à retourner « au pays », et une partie est utilisée pour découvrir d'autres lieux.

Les flux internationaux vers la France

Les flux de touristes étrangers en France n'ont cessé de croître depuis les années 1980, passant de 25 millions en 1975 à 77 millions en 2003, soit un facteur multiplicatif de trois. La croissance fut plus forte dans les années 1980, avec jusqu'en 1992 une progression moyenne de 7,8 % l'an, pour n'être ensuite que de 4 % . 70 % des touristes étrangers en France sont européens. Les Anglais et les Allemands forment le premier groupe d'arrivées, suivis par les Néerlandais, les Belges et les Italiens. Les Américains et les Japonais ne représentent qu'une faible proportion mais avec un fort pouvoir d'achat.

Tous ces touristes ne séjournent pas longtemps : beaucoup d'Européens ne passent en France qu'une nuit ou deux sur le chemin de l'Espagne ou de l'Italie. D'autres touristes lointains — en particulier de l'Asie — visitent souvent l'Europe en un seul voyage dans lequel la France, et principalement Paris, ne représente qu'une étape.

Quatre phases d'évolution des mobilités touristiques

L'essor des flux touristiques repose sur d'importants changements structurels des pratiques

de mobilités touristiques. On peut schématiser ceux-ci depuis quarante ans en quatre étapes majeures : d'abord l'augmentation continue du taux départ en vacances – de 40 % en 1960 à 57 % en 1984 –, puis le fractionnement des vacances depuis la moitié des années 1980, avec la diminution de la durée moyenne des séjours – de 19,5 jours au début des années 1970 à 13,5 jours aujourd'hui – accompagnée d'une progression des courts séjours, de la diversification des destinations et du développement des excursions. Elles ont conduit notamment à une croissance importante des flux touristiques vers la ville, principale destination du tourisme de courte durée.

Les conséquences de ces changements dans les pratiques de tourisme sont multiples : diminution des nuitées dans les hébergements, forte croissance des trafics routiers, aériens et ferroviaires et augmentation des concentrations dans les zones touristiques.

Les quatre phases d'évolution se situent approximativement avant 1984, de 1984 à 1990, de 1990 à 2000 et après 2000.

Le taux de départ en vacances des Français a été marqué par une croissance continue jusqu'au début des années 1980 : 15 % en 1950, 40 % en 1960, 50 % des Français en 1974, 57 % en 1984. À partir de 1984, la progression de ce taux s'est fortement ralentie et l'introduction de la cinquième semaine de congés n'a pas eu d'effet sur ce taux. Ce taux stagne actuellement à 65 %.

Entre 1984 et 1990, les courts séjours se développent. Les Français voyagent plus souvent et moins longtemps. Les longs week-ends, les ponts, les petites vacances sont autant d'occasions mises à profit par les automobilistes et principalement les résidents des grandes métropoles pour aller chercher détente et loisirs. Ces courts séjours, qui ont été longtemps considérés comme un aspect secondaire des classiques « grandes vacances », ont connu le développement le plus rapide, ils ont progressé au détriment des vacances plus longues.

Temps libéré et tourisme

On a coutume de dire que les conséquences de la RTT sont plus faciles à mettre en évidence dans les bilans des magasins de bricolage et de jardinage que dans les bilans touristiques. En revanche, le temps libéré après la vie active pour les jeunes retraités - compte tenu de l'augmentation moyenne des revenus de cette classe d'âge - se traduit très nettement dans les statistiques du tourisme. Le taux de départ en voyage des personnes de plus de 50 ans a fortement augmenté les quinze dernières années. Par exemple, la tranche d'âge des 55 à 59 ans est passée d'un taux de départ annuel de 51 % en 1989 à un taux de 66 % en 2004.

Le modèle du mois entier de congés passé dans un seul endroit, celui des « grandes vacances », est devenu caduc ; il est alors remplacé par le modèle « plus souvent, moins longtemps, plus loin ».

Dans les années 1990, le nombre de séjours courts continue de progresser tandis que la durée moyenne des longs séjours diminue. Ce changement des comportements dans les pratiques de tourisme a favorisé considérablement le tourisme urbain par les visites répétées de grandes expositions artistiques, les visites ponctuelles de villes, la participation à de grands événements culturels, sportifs et historiques. Le modèle émergent peut se formuler ainsi : « plus souvent, plus diversifié, plus culturel ».

Enfin, récemment, l'effet des trente-cinq heures est sensible sur les pratiques de mobilité de tourisme sous une double problématique : le temps et l'économie. Le temps dégagé du travail est partagé entre temps du tourisme et temps de tâches domestiques. Une économie est réalisée sur l'hébergement. C'est l'explosion des déplacements d'une journée pour une destination relativement éloignée, dénommés « excursions ». Ces excursions augmentent, se substituant à des voyages de très courte durée. La tendance générale au « zapping » se retrouve aussi dans le comportement touristique.

Les facteurs d'évolution de la mobilité touristique

Quatre évolutions sociétales importantes ont marqué l'évolution des pratiques de tourisme.

La première est relative à l'urbanisation. Le taux de départ augmente avec la taille de l'agglomération de résidence. À partir de 1932, en France, le nombre de résidents des villes est devenu supérieur à celui des résidents des campagnes. Par comparaison, en Grande-Bretagne, ce changement s'est produit en 1861. Les Anglais, pour se distraire dans et hors des villes, ont alors inventé de nombreuses formes de loisirs collectifs et associatifs comme le cyclotourisme et les organisations de tourisme. Ainsi leur acculturation au tourisme est ancienne et leur taux de départ est supérieur à celui des Français.

La seconde est relative à la motorisation. Le train, qui répondait surtout au besoin de transporter des marchandises, a été historiquement le premier moyen de transport utilisé pour les voyages touristiques depuis le XIX^e siècle. Il est devenu banal de rappeler que le chemin de fer a été à l'origine du tourisme moderne et que Cook en Angleterre lança le premier train de plaisir en 1841 avec 500 participants. Il a cédé sa place de leader à l'automobile dans les années 1960. Depuis, le formidable essor de la voiture n'a cessé d'offrir des possibilités d'évasion facile :

64 voitures pour 1 000 habitants en 1955, 450 voitures pour 1 000 habitants en 2003. Cette multiplication par sept est tellement intégrée dans les pratiques quotidiennes que l'on oublie cette donnée essentielle : la grande majorité des ménages dispose maintenant du « véhicule » permettant de réaliser leur rêve de départ... voire même créant les conditions du rêve.

Le troisième point est l'élévation du niveau de revenus et l'augmentation de l'emploi féminin, évolution majeure de la société française moderne : actuellement, 80 % des femmes en

âge de travailler sont sur le marché du travail. Le nombre de couples bi-actifs est devenu supérieur au nombre de couples mono-actifs en 1973. La bi-activité modifie les arbitrages au sein des ménages entre le capital temps et le capital revenu : davantage d'argent disponible mais moins de temps pour le dépenser, et la conciliation des absences de longue durée pour deux actifs est difficile à composer, d'autant plus qu'il faut souvent compter avec les périodes de vacances scolaires.

La quatrième évolution importante est celle relative à la flexibilité plus grande du temps

Chiffres clés en 2003 portant sur la population française âgée de 15 ans et plus

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel	73,4 %
dont :	
longs voyages (> 3 nuits)	65,5 %
courts voyages	43,0 %

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel :	
- en France métropolitaine (1)	69,5 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM (2)	21,6 %

(1) Proportion de Français âgés de 15 ans et plus s'étant absentés au moins une fois en 2003 en France métropolitaine. Ces Français ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

(2) Proportion de Français âgés de 15 ans et plus qui se sont rendus à l'étranger ou dans les DOM-TOM. Ces Français ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages en France métropolitaine.

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel selon la taille de l'agglomération de résidence des Français :

- moins de 2 000 habitants	66,3 % soit 3,4 voyages par résident parti, 2,3 voyages par résident
- de 2 000 à 20 000 habitants	69,6 % soit 3,5 voyages par résident parti, 2,4 voyages par résident
- de 20 000 à 100 000 habitants	74,0 % soit 3,6 voyages par résident parti, 2,7 voyages par résident
- de 100 000 habitants et plus	
hors agglomération parisienne	74,9 % soit 4,3 voyages par résident parti, 3,2 voyages par résident
Agglomération parisienne	86,9 % soit 5,3 voyages par résident parti, 4,6 voyages par résident

Nombre de voyages personnels 168,1 millions

dont :	
- en France métropolitaine	150,8 millions soit 89,7 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	17,2 millions soit 10,3 %

dont courts voyages personnels	88,9 millions
dont :	
- en France métropolitaine	84,3 millions soit 94,8 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	4,6 millions soit 5,2 %

dont longs voyages personnels	79,2 millions
dont :	
- en France métropolitaine	66,6 millions soit 84,1 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	12,6 millions soit 15,9 %

Nombre moyen de voyages touristiques à motif personnel par Français parti 4,1

Dont	
- en longs voyages	2,4
- en courts voyages	3,3
- en France métropolitaine	3,9
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	1,4

de travail et des plages plus larges et plus fréquentes de temps libérés pendant la semaine, pendant l'année et pendant la vie ; elles ont été fondamentales dans l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme. De 1950 à 1980, aux côtés ou à l'intérieur des mondes du travail, des grandes politiques de démocratisation de l'accès à la culture et au sport et de départ en vacances ont été menées. Ces politiques ont abouti, dans les années 1980, à ce que 70 % des Français soient des habitués de la pratique touristique. En 1950, le temps de travail moyen dans une vie était de l'ordre de 120 000 heures. Il est réduit à 70 000 heures en 1988 et représente 63 000 heures aujourd'hui, dans une vie qui s'est allongée de 93 000 heures depuis 1950. Ainsi, l'augmentation de l'espérance de vie obtenue depuis la Seconde Guerre mondiale est supérieure à l'ensemble du temps que l'on consacre au travail. Ces chiffres globaux doivent être gardés en mémoire : sous Napoléon, la vie d'un homme en France était à 70 % consacrée au travail, en 1900, ce chiffre se réduit à 50 % et nous en sommes à moins de 10 %, 19 % en y intégrant les études³.

Évidentes depuis plusieurs années, les modifications des rythmes professionnels ont été amplifiées par le passage aux trente-cinq heures ; de plus, la réduction du temps de travail se conjugue avec l'allongement de la durée de la vie. Ainsi, en cinquante ans, une diminution du temps de travail de onze ans sur une vie entière, de quatre semaines sur une année et de onze heures chaque semaine pour les actifs bénéficiaires de la loi sur les trente-cinq heures. Les temps libres ont donc fortement augmenté, accélérant les tendances touristiques déjà amorcées mais ne marquant pas un point de rupture dans ces comportements.

Eu égard à la masse de temps disponible de nos sociétés, il devient aisé de comprendre pourquoi il y a tant d'individus qui sont en

voyage sur l'ensemble du territoire français. Il faut aussi évoquer des facteurs sociétaux et des avancées technologiques importantes pour expliquer la croissance de la mobilité de tourisme. La majorité des consommateurs ne considère plus le voyage d'agrément comme un luxe. Les loisirs et le tourisme sont devenus signe de réussite. De nombreuses enquêtes montrent que dans l'hypothèse de restrictions financières, elles porteront en dernier recours sur les voyages, bien après l'acquisition de certains biens de consommation comme, par exemple, une machine à laver, une télévision ou même une voiture.

L'allongement de la vie, des retraités plus solvables, plus jeunes, plus urbains et consommateurs de loisirs et de tourisme pendant leur vie active ont fait progresser le taux de départ touristique chez les personnes âgées de soixante à soixante-quinze ans, taux qui était particulièrement bas. À l'autre extrémité du spectre d'âge, les adultes seuls et les couples sans enfants et aux revenus confortables, de plus en plus nombreux, surtout dans les grandes agglomérations, constituent également des cibles largement sollicitées par les acteurs du tourisme.

Le développement des réseaux autoroutiers, aériens et ferroviaires à grande vitesse, la suppression des barrières naturelles par les grands travaux de franchissement, la suppression des barrières douanières ont permis de réduire le temps de transport... et souvent son coût. La flexibilité croissante de systèmes de réservation apporte un éventail de choix de plus en plus large et en autorise une utilisation de plus en plus aisée et répandue. Elle permet des décisions « coup de cœur » impromptues.

Enfin, les Français, comme tous les consommateurs, ne sont pas insensibles aux modes, aux offres de transport, notamment celle des *low cost* et à des séjours à des prix qui paraissent très attractifs.

³ Cf. D. Meda, F. Potier, J. Viard.

ANALYSE RÉGIONALE DES FLUX TOURISTIQUES

Un séjour sur cinq réalisé par les Français se déroule dans la région de résidence, un sur quatre si l'on exclut les séjours émis par les Franciliens. Un sur quatre se déroule dans les régions limitrophes à la région de résidence. Ainsi, la moitié des séjours correspond à des séjours de proximité. 56 % des courts séjours des provinciaux se déroulent dans un territoire de proximité ; c'est un peu moins de la moitié pour les longs séjours (46 %).

13 % des nuitées touristiques se déroulent dans la région de résidence et 21 % dans les régions limitrophes à la région de résidence. L'éloignement des destinations entraîne, bien entendu, une durée moyenne de séjours plus longue.

Les régions réceptrices de séjours touristiques des Français sont plus nombreuses et les flux réceptifs plus dispersés. 60 % des flux récepteurs sont répartis sur neuf régions, sans qu'une région réceptrice n'atteigne le score de la région émettrice Île-de-France. Deux régions de destination sont plus privilégiées par les Français : Rhône-Alpes (10 % des séjours, 18 millions de séjours) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %, 15 millions de séjours) ; un deuxième groupe est formé des régions Île-de-France, Pays de la Loire et Bretagne (7 % des séjours touristiques, soit 12 millions de séjours chacune) ; un troisième groupe est composé du Languedoc-Roussillon et de l'Aquitaine (6 % et 10 millions de séjours chacune), enfin un quatrième groupe avec Midi-Pyrénées et Centre (5 % et 8 millions de séjours chacune).

Répartition des séjours et des nuitées		Source SDT, calcul des auteurs			
		Ensemble des séjours	Courts séjours	Longs séjours	Nuitées
Ensemble des régions	Dans la région de résidence	20 %	28 %	11 %	13 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	21 %	33 %	21 %
	TOTAL	47 %	49 %	44 %	34 %
Île-de-France	Dans la région de résidence	5 %	9 %	2 %	2 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	18 %	35 %	19 %
	TOTAL	32 %	27 %	37 %	22 %
Hors Île-de-France	Dans la région de résidence	25 %	35 %	14 %	17 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	22 %	32 %	22 %
	TOTAL	52 %	56 %	46 %	40 %

Des séjours plus concentrés à l'émission qu'à la réception

60 % des séjours touristiques des Français sont émis par six régions : l'Île-de-France émet plus du quart des flux (46,5 millions de séjours), suivie de Rhône-Alpes (19 millions de séjours), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 millions de séjours), des Pays de la Loire (10 millions de séjours), de l'Aquitaine (9,5 millions de séjours) et de Bretagne (8,5 millions de séjours). Parmi les régions les plus peuplées, le Nord-Pas-de-Calais fait exception : ses flux émis (7 millions de séjours) sont peu élevés par rapport à son nombre d'habitants, surtout pour les courts séjours. Les régions françaises participent de manière très inégale à l'émission des flux touristiques vers l'étranger : trois régions émettent à elles seules près de la moitié des séjours touristiques vers l'étranger. Il s'agit des régions les plus urbanisées et les mieux dotées en dessertes aériennes : Île-de-France émet 29 % des séjours à l'étranger, Rhône-Alpes 9 % et Provence-Alpes-Côte d'Azur 7,5 %.

La France reçoit plus de séjours touristiques qu'elle n'en émet

Toutes ces analyses prennent uniquement en compte les séjours touristiques des Français. Mais traiter des pratiques territoriales des touristes en France sans évoquer des visiteurs étrangers constituerait une lacune importante. Si aucune carte de cet ouvrage ne les représente isolément, on en donnera cependant une idée au travers de quelques chiffres. La France métropolitaine reçoit 75 millions de touristes étrangers pour un total de 561 millions de nuitées. Ces flux touristiques en provenance de l'étranger ont un poids économique important pour les régions françaises puisque environ 35 % de l'ensemble des nuitées touristiques effectuées chaque année dans l'Hexagone sont réalisés par les étrangers. Deux régions accueillent plus de touristes étrangers que de touristes français : Île-de-France et Alsace. Les touristes étrangers sont essentiellement originaires des pays européens : Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Italie... Ils concentrent leurs séjours sur quelques gran-

des destinations régionales légèrement différentes de celles des touristes français puisque l'Île-de-France arrive comme première destination, représentant à elle seule un quart des nuitées touristiques étrangères. Quatre autres régions captent ensemble un tiers des nuitées effectuées par les étrangers en France métropolitaine : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Aquitaine.

séjours touristiques est lente alors que la croissance des flux touristiques peut être rapide. Globalement, les Français se déplacent plus souvent mais vers les mêmes destinations. Et, en second lieu, les plus mobiles d'entre eux découvrent des destinations « nouvelles » qui préfigurent ce que pourrait être la future cartographie des territoires du tourisme en France métropolitaine.

Nombre de nuitées selon la région de destination

Sources : SDT 2004 et Enquêtes aux frontières, Direction du Tourisme

Région de destination	Touristes français		Touristes étrangers		Total nuitées
	Nuitées	Part	Nuitées	Part	
Île-de-France	40,0	26 %	115,9	74 %	155,9
Alsace	12,3	35 %	23,0	65 %	35,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	98,7	55 %	81,1	45 %	179,8
Rhône-Alpes	95,6	63 %	55,9	37 %	151,5
Languedoc-Roussillon	73,5	65 %	38,9	35 %	112,4
Bretagne	71,5	76 %	22,9	24 %	94,4
Aquitaine	64,3	71 %	26,9	29 %	91,2

Les Français fidèles et conservateurs

La moitié des destinations touristiques est fréquentée d'une année sur l'autre par une même personne. Bien entendu, certains lieux sont très polarisateurs comme la résidence secondaire, la famille proche et le cercle des amis, alors que d'autres devraient correspondre à une certaine liberté de choix comme l'hôtel ou le camping. Mais la réalité est plus complexe et les fidèles d'un établissement hôtelier ou d'un camping sont nombreux. Le plaisir de retrouver les mêmes lieux, les mêmes personnes, ses habitudes, conjugué à l'appréhension du nouveau peuvent expliquer ces comportements.

Une stabilité de la géographie des séjours touristiques

Une première cartographie réalisée à partir des déplacements touristiques des résidents des quatre plus grandes aires urbaines (Paris, Marseille, Lyon, Lille) et de trois régions (Bretagne, Aquitaine et Alsace) réalisée au cours de trois années espacées – 1995, 1998, 2001 – a montré une étonnante constance des principaux flux touristiques au fil du temps. Les régions privilégiées restent les mêmes avec de légères variations au niveau du détail des localisations et des tropismes secondaires :

- d'une part, les Français sont extraordinairement fidèles à certaines destinations ;
- d'autre part, l'évolution de la géographie des

Vers une typologie régionale du tourisme des Français en France

Les flux de voyageurs interrégionaux et intra-régionaux permettent de distinguer parmi les régions celles qui sont globalement émettrices

Trois indicateurs

Le premier, que nous pourrions appeler un *indice de gain de flux*, représente le rapport entre le nombre de voyages reçus de l'extérieur par la région et le nombre de voyages émis vers l'extérieur. Plus ce nombre est grand, plus la région est bénéficiaire de flux touristiques. Mais à nombre de voyages égal par habitant, une région est d'autant plus bénéficiaire qu'elle possède une faible population. Cette double relation explique des résultats qui, pour certains, pourraient paraître un peu étonnants au premier abord, notamment l'Île-de-France et Rhône-Alpes qui sont déficitaires. L'indicateur ainsi exprimé indique la propension d'une région à se « peupler » ou se « dépeupler » par l'effet des séjours.

Le second indice choisi est un *indice de sédentarité*. Il est représenté par le rapport de voyages passés dans une région par ses résidents au nombre total de voyages émis par la région, il mesure le caractère plus ou moins sédentaire d'une région. Plus il est élevé, plus les habitants sont casaniers et resteront dans leur propre région.

Le troisième indice choisi est le nombre de séjours émis par habitant d'une région, un *indice de mobilité touristique*.

de voyages hors de leur aire ou au contraire davantage réceptrices. La mesure de différents flux permet de construire plusieurs indicateurs qui caractérisent les régions.

À l'aide de ces indicateurs, une typologie régionale peut être établie en fonction du caractère bénéficiaire, déficitaire, attractif, expansif ou sédentaire de chaque zone géographique.

La France est divisée en deux par une ligne qui va du Havre à Genève. Au sud de cette ligne, les régions sont bénéficiaires – elles reçoivent plus de visiteurs qu'elles n'en émettent vers l'extérieur – ou tout au moins équilibrent leurs flux entrants et sortants (c'est le cas notamment de la région Centre), avec une sédentarité très au-dessus de la moyenne et une mobilité touristique globalement supérieure à la moyenne.

Au nord de cette ligne, à l'inverse des précédentes, les régions sont déficitaires, leur sédentarité est faible et leur nombre de séjours reçus par habitant globalement inférieurs à la moyenne.

Une exception notoire : l'Île-de-France. Avec un coefficient de sédentarité extrêmement faible et une population importante, l'Île-de-France émet de nombreux séjours touristiques. Alors qu'elle est une région très touristique, ses flux entrants ne compensent pas ses flux sortants et ce, même si l'on considère les flux de visiteurs étrangers dont le poids est très fort.

► *La région Île-de-France : attractive, expansive mais déficitaire*

Cette région « atypique » représente, en termes d'habitants, près d'un cinquième des Français. L'Île-de-France se caractérise par des taux exceptionnellement élevés ou bas. Le fait que cette région soit une région attractive (évident) mais déficitaire (moins évident) résulte de l'influence contradictoire de deux facteurs : un fort pouvoir attractif mais aussi une très forte

concentration urbaine qui se traduit par un pouvoir expansif très élevé vers les autres régions et vers l'étranger.

► *Régions expansives et déficitaires (peu attractives pour les touristes français) : les régions du nord et de l'est*

Il s'agit de l'Alsace, de la Lorraine, de Champagne-Ardenne, de la Picardie, de la Haute-Normandie et du Nord-Pas-de-Calais. Ces régions ont en commun un faible taux de départ touristique de leurs habitants joint à une propension à sortir de la région lorsqu'ils effectuent un voyage, et à leur déficit en flux touristiques. Ce déficit global est plus important pour les flux de longs séjours puisque ces régions, à l'exception de l'Alsace, reçoivent plus de flux de courts séjours qu'elles n'en émettent. Ce sont des régions de tourisme de courte durée, où les étrangers représentent une part importante : la part moyenne des étrangers dans les nuitées régionales est de 45 %. Elle atteint 65% en Alsace.

► *Régions expansives qui équilibrent leurs flux touristiques : entre le nord et le sud*

Il s'agit des régions géographiquement intermédiaires situées entre celles du nord et de l'est et celles du sud et de l'ouest : Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne et Limousin. Ces régions plutôt rurales et/ou de petite montagne bénéficient du vivier des deux grandes régions émettrices de flux : Île-de-France et Rhône-Alpes. Elles sont relativement expansives (moins de 20 % de leurs séjours se passent dans la région elle-même), leur nombre de séjours par habitant reste dans la moyenne et leur solde de flux est légèrement positif. La Basse-Normandie fait exception : elle reçoit deux fois et demi plus de touristes qu'elle n'en émet. Elle est la région traditionnelle des destinations de week-end ou de vacances des Parisiens. Ces régions sont globalement moins visitées par les étrangers, à peine 30 % des nuitées, mais les flux des étrangers permettent à ces régions de devenir bénéficiaires. C'est notamment le cas de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Elles équilibrent aussi leur solde de flux touristiques grâce aux courts séjours, comme c'est le cas du Centre et de la Bourgogne. Ces deux régions, proche de Paris pour l'une et proche de Paris et de Lyon pour l'autre, peuvent être atteintes en moins de deux heures à partir de Paris et/ou de Lyon par autoroute ou par TGV. Elles bénéficient des flux des deux principales régions émettrices et sont devenues le « berceau » des « nouvelles » résidences secondaires des Parisiens et des Lyonnais.

► *Régions bénéficiaires, sédentaires et attractives : de l'ouest et du sud*

Ce sont les régions de l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine), du sud (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon,

Le cas particulier de l'Île-de-France

L'Île-de-France, avec le poids de sa population et son taux d'urbanisation, joue un rôle particulier dans la distribution régionale des séjours. Avec 19 % de la population française, elle émet 26 % des flux touristiques. De plus, les Franciliens restent très peu dans leur région : 5 % seulement des flux sont intrarégionaux et ses principales destinations régionales sont relativement dispersées sur le territoire métropolitain. Les autres régions françaises métropolitaines se distinguent par deux caractéristiques très différentes de celles de l'Île-de-France : un tiers des flux émis par les régions est intrarégional ; Paris et sa région représentent un « pôle d'attraction » important pour toutes les autres régions : Île-de-France reçoit environ 10 % des flux interrégionaux émis par les régions, allant de 6 % pour Rhône-Alpes ou pour l'Alsace à 13 % pour la Bretagne. Il s'agit essentiellement de courts séjours.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et Rhône-Alpes. Elles possèdent des caractéristiques communes : leur coefficient d'attractivité est élevé – elles accueillent au moins une fois et demie plus de séjours que leurs habitants n'en effectuent vers l'extérieur – et leurs habitants pratiquent fortement le tourisme local (35 % des séjours sont intrarégionaux). La part des étrangers dans les flux touristiques y est plus faible que dans les groupes précédents avec une exception, Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui compte 45 % d'étrangers dans l'ensemble de ses nuitées.

Toutes ces régions bénéficient d'attraits touristiques propres (les côtes bretonnes, celles de l'Atlantique et de la Méditerranée), de la montagne (Pyrénées et Alpes) et d'un climat agréable, ce qui explique en grande partie la « sédentarité » de leurs habitants.

Parmi ces régions, on peut distinguer trois sous-groupes : les régions de montagne, les régions littorales de l'ouest et les régions littorales du sud. Les régions de montagne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, se caractérisent par une durée moyenne des séjours récepteurs de l'ordre de six jours, une petite semaine.

Les régions ayant une façade littorale se caractérisent par leur très forte attractivité tant pour leurs propres résidents que pour les touristes des autres régions, et pour certaines d'entre elles pour les étrangers. Elles se distinguent, entre elles, par la durée des séjours et la part des étrangers qu'elles reçoivent : d'une part, les régions littorales les plus au sud (Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse), qui se caractérisent par une durée de séjours réceptifs très longue (supérieure à sept jours) et un taux d'étrangers élevé (plus du tiers dans la part des séjours qu'elles reçoivent), d'autre part, les trois régions littorales les plus à l'ouest et au nord-ouest – Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes –, avec des durées de séjours récepteurs plus faibles (six jours et demi) et des taux d'étrangers dans la part des séjours eux aussi plus faibles, environ 20 %.

LES COURTS ET LONGS SÉJOURS

Les longs séjours correspondent à une pratique plus ancienne que celle des courts séjours et l'acculturation aux voyages touristiques s'est faite à travers eux. Un Français qui se lance dans l'aventure du tourisme commence généralement par un séjour d'une durée supérieure à quatre nuits : 30 % de Français partent uniquement en longs séjours, 8 % uniquement en courts séjours et 35 % des Français partent à la fois en courts et en longs séjours. N'oublions pas qu'environ 25 % de Français ne partent ni en vacances ni en courts séjours.

Les différences de pratiques entre les courts

séjours et les longs séjours des Français sont parfois importantes. Les « longs séjours » sont motivés essentiellement par l'agrément (53 % des longs voyages), alors que les courts séjours se caractérisent par des motivations sociales, rencontrer la famille ou des amis (56 % des courts séjours).

L'éloignement de la famille, des amis, de la résidence secondaire n'est pas un véritable frein pour effectuer des courts séjours. Partir pour une courte durée est un style de vie et partir pour retrouver sa famille est une pratique courante de certains Français sans que la distance y soit un obstacle. Il s'agit de répondre à un fort besoin de convivialité – rencontrer des amis, des gens nouveaux, passer du temps en famille – dans un cadre de liberté pour l'organisation.

Comme les courts séjours se placent majoritairement sous le signe de la convivialité, les modes d'hébergement non-marchands dominent largement (69 % des courts séjours). Mais c'est encore la majorité des longs séjours (55 %) qui est assurée par l'hébergement non-marchands. Pour les courts séjours, les Français utilisent massivement leur voiture personnelle : son usage atteint 80 % contre 72 % pour les longs séjours. L'avion et le train se partagent le reste des voyages, avec le train qui est plus fréquemment utilisé pour les courts séjours.

Les touristes français en court séjour sont en moyenne plus jeunes que ceux en long séjour : jusqu'à la cinquantaine, les Français privilégient le court séjour : passé cet âge, ils partent plus volontiers en longs séjours. Cependant, les retraités partent aussi plus souvent en excursion en autocar.

Influence certaine des disponibilités économiques, les cadres supérieurs et les professions libérales montrent un grand intérêt pour les courts séjours. Au contraire, influence du temps disponible, les inactifs réalisent une fois et demi plus de longs séjours que de courts séjours.

Enfin, la fréquence de départs en séjours longs ou courts est fonction de la taille du ménage : les personnes seules jeunes et les couples sans enfant réalisent le plus de séjours.

Une géographie régionale des courts séjours

Une mobilité ancrée régionalement

La géographie des vacances a déjà été étudiée, notamment par l'Insee⁴. La géographie des courts séjours, moins connue, qui correspond aux pratiques de tourisme les plus récentes, permet de comprendre comment le rééquilibrage économique lié au tourisme des différentes régions françaises est possible.

La mobilité de courts séjours est (encore)

⁴ Cf. M. Christine.

ancrée régionalement : 36 % de l'ensemble des flux de courts séjours ont comme région de destination la région de résidence – et même 43 % si l'on excepte l'Île-de-France –, un tiers a pour destination une région limitrophe. Ceci explique aussi le fait que les régions émettrices puissent également être les régions réceptrices des flux de courts séjours.

Globalement, les résidents des régions du nord de la France sont plus enclins à sortir de leur région pour effectuer un court séjour que ceux du sud du pays. La tendance à la proximité est d'autant plus forte qu'une région possède des kilomètres de côtes maritimes (Bretagne, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ses habitants sont alors moins enclins à en sortir lors des courts séjours. La région Rhône-Alpes, vaste et attractive, avec notamment les Alpes, voit 52 % des courts séjours de ses habitants effectués dans les limites de la région.

Concentration des émissions de flux et dispersion relative des zones réceptrices.

Contrairement aux flux de longs séjours qui présentent de forts tropismes à la réception, ceux des courts séjours sont concentrés – dans le temps et l'espace –, provoquant les fameux encombrements de départs et de rentrées de week-ends aux alentours des grandes agglomérations.

Deux régions émettent à elles seules près de 40 % des flux de courts séjours : 25 % pour la seule région Île-de-France, 12 % pour Rhône-Alpes. Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire viennent en troisième position avec chacun 7 % des flux émis. Il s'agit là des régions françaises les plus peuplées et les plus urbanisées, à l'exception notable du Nord-Pas-de-Calais dont le taux de départ en court séjour est remarquablement faible.

En revanche, les lieux de destination des courts séjours des Français sont moins concentrés dans l'espace que ne le sont ceux des vacances : la moitié des courts séjours est concentrée dans 38 départements, alors que la moitié des longs séjours passés en France est répartie sur seulement 14 départements. L'Île-de-France exerce une très forte attractivité avec 11 % des courts séjours reçus, suivie des régions Rhône-Alpes (10 % des courts séjours), Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (chacun 7 % des courts séjours reçus).

Une géographie régionale des longs séjours

Les flux des vacanciers en long séjour présentent de forts tropismes à l'émission et à la réception. Quatre régions émettent plus de la moitié des flux (Île-de-France 27 %, Rhône-Alpes 10 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur 8 %, Nord-Pas-de-Calais 6 %) et cinq régions reçoivent plus de la moitié de ces flux : Pro-

vence-Alpes-Côte d'Azur (13 %), Rhône-Alpes (13 %), Languedoc-Roussillon (9 %), Aquitaine (8 %) et Bretagne (8 %). De plus, ces migrations sont concentrées dans le temps avec deux points : en février et surtout en juillet-août.

LES MODÈLES MIGRATOIRES

L'espace géographique est une construction complexe où des paramètres sociaux, historiques, culturels, naturels et économiques se combinent. La culture spécifique d'une région, son environnement et la proximité ou non des différentes infrastructures de transport sont autant de facteurs qui expliquent les différentes typologies de répartitions géographiques des lieux de temps libre.

Les migrations de courts séjours et de longs séjours sont différentes. Les modèles migratoires de ces deux temporalités touristiques sont développés ci-après.⁵

La culture régionale, l'environnement et la position par rapport aux différentes infrastructures de transport se combinent pour former des « types » de répartitions géographiques des lieux de tourisme.

Deux faits notables doivent être soulignés :

– l'étonnante homogénéité des comportements régionaux : à l'intérieur de chaque région, les populations locale suivent des modèles migratoires touristiques globalement semblables, qu'elles résident dans la grande agglomération ou dans le rural ;

– le rôle attractif de Paris et de sa région : Paris est un pôle attractif secondaire pour chacune des régions de France métropolitaine, quel que soit son éloignement de la capitale, même si son intensité tend à diminuer avec cet éloignement.

Les modèles migratoires des courts séjours

Cinq modèles migratoires de courts séjours se révèlent.

➔ *Modèle de vaste territoire contigu suivi par les Franciliens*

Ils arrosent tout le quart nord-ouest de la France, à l'exception de la Bretagne, délimité à l'est par une ligne allant de Charleville-Mézières à Mâcon, et au sud par une ligne de La Rochelle à Mâcon. La fréquentation des espaces diminue avec l'éloignement à la capitale, zone qui émet le plus de flux touristiques.

➔ *Modèle de territoire mononucléaire*

⁵ Les territoires privilégiés de destination des résidents d'une région seront détaillés dans la fiche qui lui est consacrée.

régional avec l'Île-de-France comme pôle secondaire : les résidents de l'Ouest et de l'Est

Il correspond aux territoires fréquentés pendant les courts séjours des habitants des régions de l'ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) d'une part, d'autre part de l'est de la France (Alsace et Lorraine). Ce modèle est composé d'un noyau principal concentré sur la région elle-même (environ 55 % des séjours) et du pôle secondaire francilien qui accueille environ 10 % des séjours des habitants de chacune de ces régions. Les premiers s'étendent sur les côtes, les seconds sur les Vosges.

► *Modèle d'un territoire mononucléaire incluant l'Île-de-France : les résidents du Bassin parisien, du Nord-Pas-de-Calais et de la Bourgogne*

Ce modèle s'applique aux cinq régions du Bassin parisien (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Centre) et au Nord-Pas-de-Calais. Le territoire mononucléaire formé par les destinations de courts séjours de ces Français est plus ou moins étendu dans et autour de la région et, par sa proximité, il inclut l'Île-de-France. Ce noyau est :

- très étendu pour les régions Centre, Champagne-Ardenne et Bourgogne ;
- dilaté le long des autoroutes pour les régions normandes et la Picardie ;
- très réduit pour le Nord-Pas-de-Calais.

Le territoire vécu pendant les courts séjours des Bourguignons marque une coupure qui s'explique par la non-contiguïté de cette région à l'Île-de-France d'une part, et, par la double attractivité de Paris et de Lyon sur cette région, d'autre part.

► *Un noyau central compact associé à deux pôles secondaires : les résidents des littoraux du sud*

Le noyau central est formé par la région d'émission des flux de courts séjours. Les deux pôles secondaires de destination de courts séjours pour ces habitants sont formés d'une part, par la grande agglomération la plus proche (en temps d'accès) de la région d'émission, et, d'autre part, par l'agglomération de Paris (6 %). Ce modèle est suivi par les résidents de l'Aquitaine, du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, Toulouse et ses environs sont un pôle secondaire pour les Aquitains et les Languedociens-Roussillonnais, Lyon et ses environs pour les Provençaux.

► *Modèle de territoire polynucléaire : les résidents des régions de petite ou grande montagne*

Composé d'un noyau central formé par la région d'émission, et de plusieurs pôles secondaires dont l'Île-de-France, ce modèle

des destinations de courts séjours est suivi par les régions de montagne, qu'elle soit moyenne (Auvergne, Franche-Comté) ou haute (Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes). Le Limousin suit aussi ce modèle.

Les Rhônalpins affectionnent pour leurs courts séjours leur propre région et l'est de l'Auvergne, la côte méditerranéenne et Paris. Les résidents de l'Auvergne affectionnent pour leurs courts séjours la Corrèze, le sud de l'Auvergne, les monts du Lyonnais, les côtes du Roussillon et Paris. Les résidents de Midi-Pyrénées choisissent leur région mais aussi le littoral atlantique et la Côte Vermeille ainsi que Paris.

Les modèles migratoires de longs séjours

Les territoires vécus pendant les longs séjours deviennent, au cours du temps, plus diversifiés, discontinus et étalés. Les aires de vacances sont formées, pour la majorité des régions d'émission, de plusieurs sous-espaces éventuellement communs à plusieurs régions, notamment dans les grandes régions réceptrices de tourisme comme le sud de la France, les Alpes et la région parisienne.

Trois principaux modèles migratoires régionaux de longs séjours se révèlent avec, pour deux d'entre eux, deux sous-modèles.

► *Modèle de dispersion maximal hors région de résidence suivi par les Franciliens*

Ici encore, l'Île-de-France représente un cas particulier. Ses destinations de vacances sont disséminées sur le territoire français en dessous de la ligne allant du Havre à Genève, de façon relativement homogène, à l'exception des zones rurales du Massif central et avec quelques polarités un peu plus fortes en direction des espaces les plus récepteurs de tourisme, comme les côtes bretonnes méridionales et de l'Atlantique Nord, et le sud-est de la France, vers la mer et la montagne.

Les modèles migratoires de longs séjours suivis par les habitants des vingt et une régions de province forment deux groupes distincts : un modèle de territoire continu et un modèle de territoire diffus composé de pôles dispersés dans l'Hexagone.

► *Modèle de territoire continu*

– Modèle du territoire continu et étendu, avec l'Île-de-France comme pôle secondaire, suivi par les résidents de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'espace de destination pour les longs séjours des Rhônalpins et des Provençaux s'étale sur une aire principale très étendue recouvrant le quart sud-est de la France et sur un pôle secondaire, l'Île-de-France. Toutefois, les Provençaux restent très concentrés dans leur région, leur territoire privilégié pour les longs séjours, alors que la côte méditerranéenne l'est pour les Rhônalpins.

– **Modèle de territoire mononucléaire étiré**, avec l'Île-de-France comme pôle secondaire, concernant les résidents du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Les destinations de longs séjours de ces résidents sont rarement dans le rural « isolé ». L'Île-de-France est un pôle secondaire important (11 % environ des destinations). Ce modèle comprend sept régions formant deux sous-groupes :

– **Le Sud-Ouest** : Aquitaine et Poitou-Charentes, dont les destinations de longs séjours de leurs résidents s'étirent le long des côtes atlantiques et des Pyrénées ; Languedoc-Roussillon, dont les destinations de longs séjours s'étirent le long de la Méditerranée ; Midi-Pyrénées, dont les destinations de longs séjours s'étirent le long de la Méditerranée, de l'Atlantique et des Pyrénées. Le territoire principal des destinations de longs séjours des habitants de ces régions est très étiré à partir de la région émettrice. Il s'étale le long des côtes et de la montagne ;

– **Le Nord-Est** : la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, dont les destinations de longs séjours de leurs résidents s'étirent sur tout l'est de la France, du nord au sud, sans que la région de résidence soit un territoire principal de vacances.

➔ **Modèle de territoire polynucléaire dispersé**

Ce modèle est caractérisé par un éclatement des territoires de vacances en plusieurs aires secondaires, dont l'Île-de-France. Nous distinguons deux groupes de territoire polynucléaire dispersé.

– **Un territoire central** avec l'Île-de-France comme pôle secondaire important (10 %) et plusieurs pôles tertiaires, suivi par les résidents de l'Ouest.

Les destinations de vacances des habitants des régions concernées par ce modèle migratoire ne sont pas les grandes destinations classiques, excepté les côtes bretonnes. Il s'agit des habitants des régions de l'Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie et Haute-Normandie. Leurs destinations de longs séjours se situent d'une part vers l'Atlantique Nord, d'autre part vers les Pyrénées et les Alpes, enfin le long de la Méditerranée.

– **Des pôles attractifs** de moyenne et petite importance dispersés dans l'Hexagone concernant les résidents du Nord et du Centre.

Il s'agit, d'une part, des régions du Nord avec la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie et, d'autre part, des régions du centre de l'Hexagone avec le Centre, la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin.

Les destinations de longs séjours des résidents des premières régions sont réparties sur des territoires peu étendus aux frontières naturelles ou administratives de la France métropolitaine. Les destinations de longs séjours des secondes régions sont situées sur des territoires plus étendus, y compris au centre du pays.

Évolution des modèles migratoires régionaux des longs séjours

En trente ans, la hiérarchie des régions réceptrices privilégiées des flux touristiques selon les régions d'émission montre une remarquable stabilité. En même temps que cette stabilité, une dispersion des séjours autour des territoires anciens de destination s'est opérée.

On assiste à une redistribution quantitative des flux touristiques entre les territoires privilégiés qui s'opère selon deux directions : un étalement des destinations des vacances autour du pôle principal et un développement des pôles secondaires anciens, avec l'émergence de nouveaux pôles.

Une dynamique d'évolution des territoires fréquentés pour le tourisme est en cours : plus la durée de la temporalité considérée est longue, plus les modèles de migrations régionaux deviennent complexes. Les vacances, en devenant segmentées dans le temps, ont rendu les répartitions des destinations moins exclusives et plus morcelées dans l'espace, formant des archipels. Dans le temps des vacances, le territoire de proximité a perdu de son attrait, mais le garde (encore) lors des courts séjours.

Si l'affluence et la fréquentation confèrent une valeur touristique à une destination, une densification croissante, une pression foncière sur ces destinations pourraient s'avérer contre-productifs pour ces espaces touristiques, notamment ceux du littoral et de montagne.

Alsace

Région de France qui possède la plus grande part de frontières avec l'étranger et qui entretient des relations historiques très fortes avec ses voisins, c'est la région qui émet la plus grande part de ses nuitées touristiques à l'étranger ; l'Alsace est aussi la seule région, avec l'Île-de-France, à recevoir plus de touristes étrangers que de touristes français.

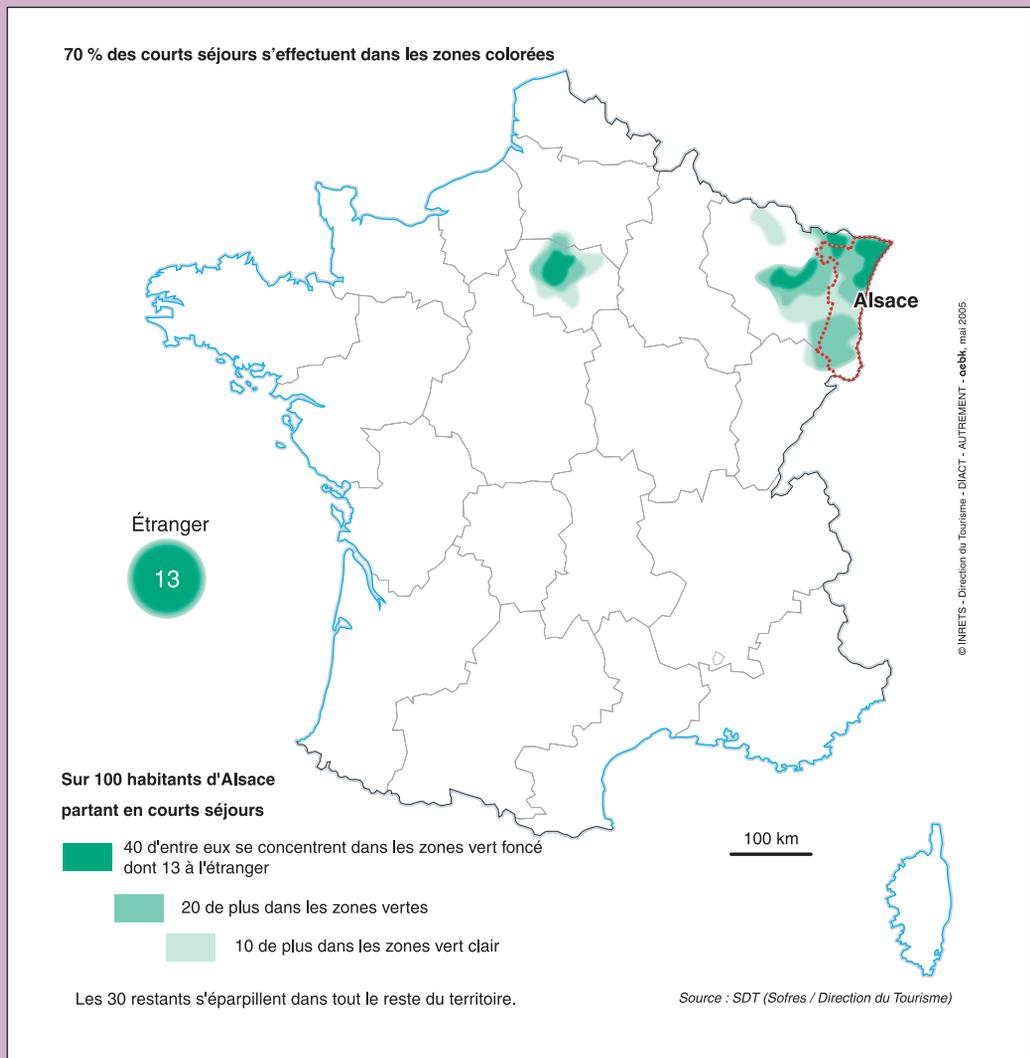
L'Alsace est la plus petite région française en superficie : 8 280 km², soit à peine 1,5 % du territoire national. Sa population s'éleve à 1,8 million d'habitants (3 % de la population française), à 75 % urbaine. Le taux d'urbanisation y est supérieur de 4 % à la moyenne des régions de province.

Émission des flux touristiques des Alsaciens

Les Alsaciens effectuent chaque année 22,3 millions de nuitées touristiques réparties sur 4,4 millions de séjours, ce qui représente 2,3 % des nuitées et 2,5 % des séjours des Français. La pratique touri-

que des Alsaciens est peu intense : 2,4 séjours annuels par habitant pour 12,4 nuitées (contre 2,7 séjours et 13,8 nuitées en moyenne par habitant de province). Ceci résulte d'un taux de départ relativement bas et d'une faible mobilité des partants. Ainsi, 71 % des Alsaciens partent

Destinations privilégiées des Alsaciens lors des courts séjours



au moins une fois dans l'année en voyage touristique (taux de départ inférieur de 1 % à la moyenne de province). Ceux qui partent effectuent annuellement 3,4 voyages (contre 3,7 par partant de province). La durée de leurs séjours, en revanche, correspond à la moyenne des provinciaux : 5,1 nuitées. La part des séjours personnels intrarégionaux est assez faible : 15,4 % contre 19,4 % pour l'ensemble de la province. En revanche, une grande part de leurs séjours touristiques (23 %) est réalisée à l'étranger, notamment en Allemagne et en Suisse. Cette pro-

portion est encore plus élevée en ce qui concerne les nuitées (28 %). Les Alsaciens sont les Français qui passent la plus grande part de leurs nuitées touristiques à l'étranger.

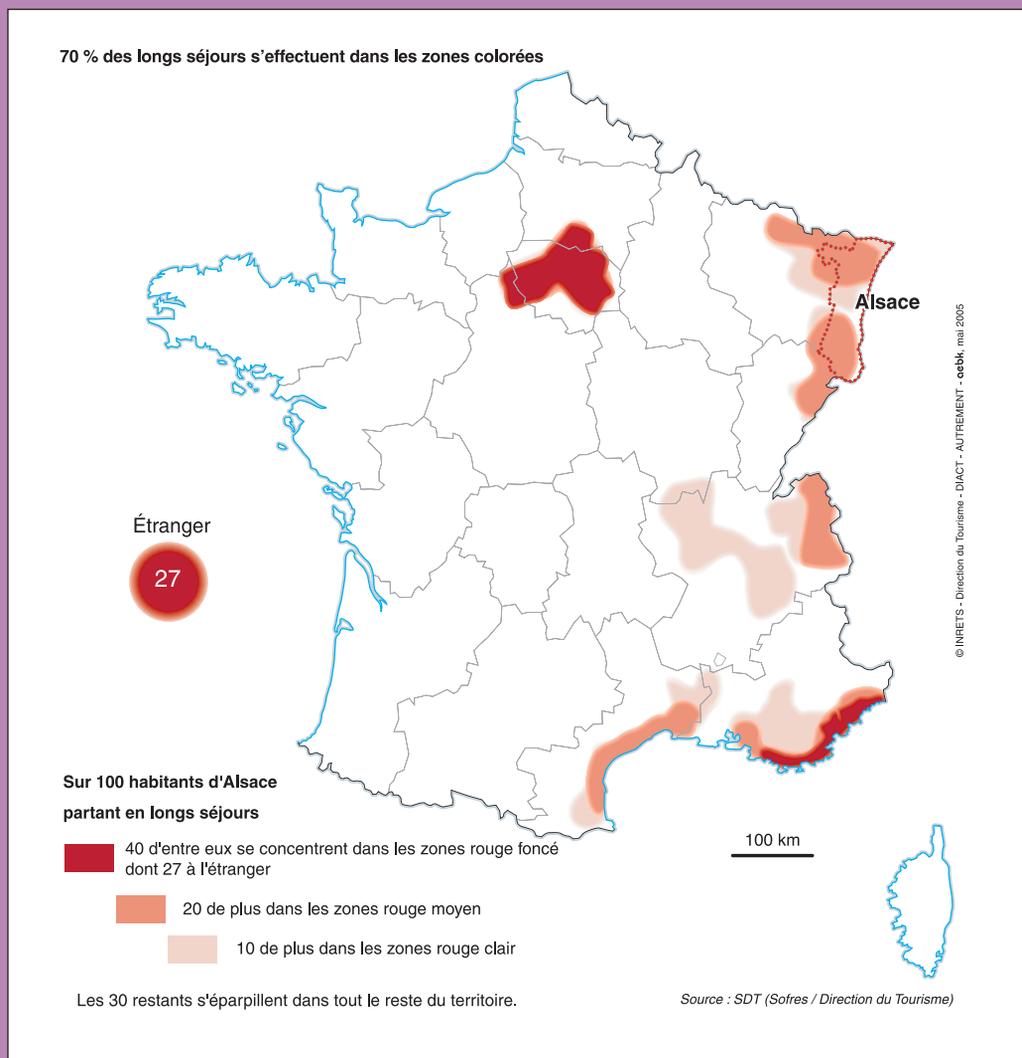
Origine des flux touristiques

L'Alsace accueille annuellement 2,9 millions de séjours des Français pour un volume de 12,3 millions de nuitées. Elle capte ainsi 1,8 % des séjours des Français et 1,5 % de leurs nuitées. Elle fait partie des régions françaises les moins visitées par ses concitoyens, notamment en nombre de courts séjours. Cette faible réceptivité doit être relativisée

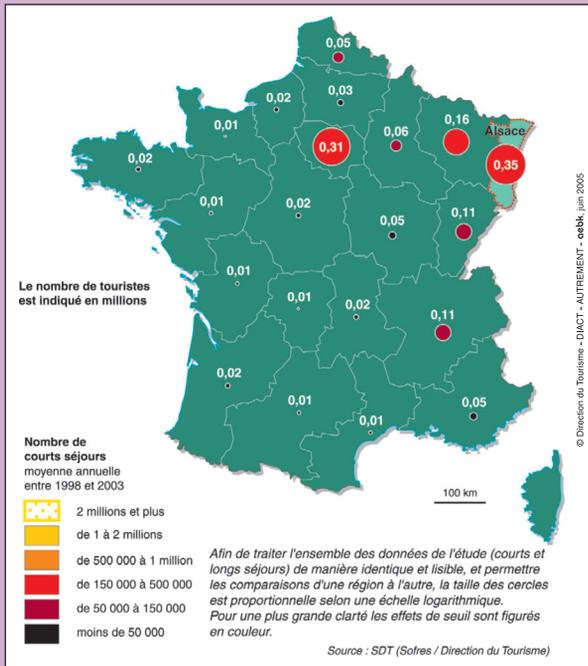
compte tenu de la superficie réduite de la région. En effet, son nombre de séjours touristiques ramené au kilomètre carré de 350 est supérieur à la moyenne de province qui est de 275 séjours par kilomètre carré. Les séjours des Français en Alsace, d'une moyenne de 4,3 nuits, sont relativement courts. Son attractivité touristique est davantage marquée vis-à-vis des étrangers, principalement de ses voisins frontaliers.

Elle fait partie des régions françaises les plus fréquentées par les touristes étrangers dont elle capte 4,5 % des nuitées en France. D'autre part, c'est

Destinations privilégiées des Alsaciens lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Alsace



la seule région, avec l'Île-de-France, qui reçoit une proportion plus grande de nuitées étrangères que de nuitées françaises (65 % des nuitées reçues).

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Alsaciens

Les Alsaciens effectuent 2,4 millions de courts séjours par an. Leur taux de départ en court séjour se situe parmi les plus faibles taux français (39,7 %) avec la Lorraine et les régions du nord de la France. Les 39,7 % d'Alsaciens qui partent effectuent 3,3 courts séjours par an, ce qui ramène leur pratique des courts séjours à 1,3 court séjour par habitant et par an.

Les Alsaciens sont les Français qui effectuent la plus grande part de leurs courts séjours à l'étranger (13 %), essentiellement en Allemagne et en Suisse. En France, leurs destinations privilégiées de courts séjours se situent majoritairement en Lorraine (20,5 %), en Alsace (20,2 %), en Rhône-Alpes (8,3 %) et en Île-de-France (7,4 %). Leur part intrarégionale de courts séjours est plus faible que la moyenne nationale, la même proportion de courts séjours étant captée par la Lorraine voisine.

Origine des courts séjours des Français

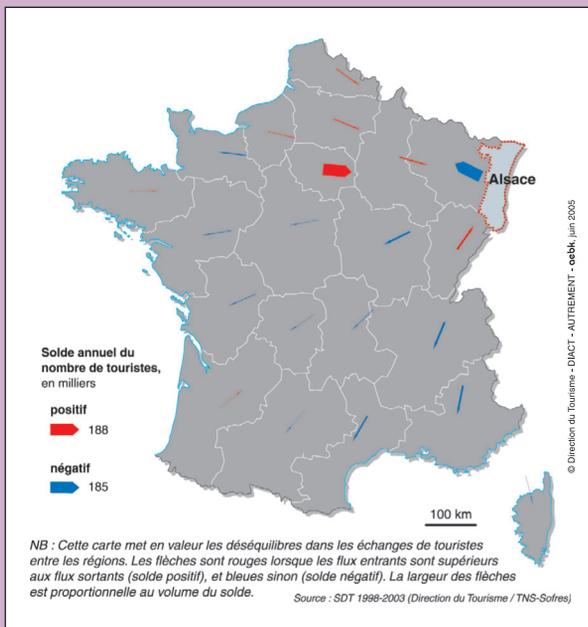
L'Alsace accueille chaque année 1,8 million de courts séjours personnels des Français, ce qui en fait, en valeur absolue, l'une des régions les moins réceptrices de courts séjours de ses concitoyens. Cependant, ramené au nombre de courts séjours par kilomètre carré (215 courts séjours par kilomètre carré pour une moyenne sur la province de 156), elle se situe parmi les premières régions réceptrices de séjours de courte durée.

Les séjours reçus proviennent essentiellement d'Alsace (24,3 %), d'Île-de-France (22,1 %), de Lorraine (11,6 %), de Rhône-Alpes (7,8 %) et de Franche-Comté (7,7 %). C'est la proximité qui prime, conjuguée à la quantité de population pour l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

Solde des échanges de courts séjours de courts séjours

Le solde des échanges de courts séjours de l'Alsace est positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec

Solde des échanges touristiques entre la région Alsace et les autres régions pour les courts séjours



la Franche-Comté et la Champagne-Ardenne. En revanche, elle connaît un solde négatif de flux de courts séjours avec la Lorraine, et plus faiblement négatif avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Bourgogne et le Languedoc-Roussillon.

Les longs séjours
Émission des longs séjours des Alsaciens

Ils effectuent 2 millions de longs séjours par an. Leur taux de départ en long séjour est de 62 %, avec une moyenne de 1,8 long séjour par partant et par an et 1,1 long séjour annuel par habitant. Ces indices correspondent globalement à la moyenne de province. De même que pour les courts séjours, les Alsaciens sont les Français qui effectuent la plus grande part de leurs longs séjours à l'étranger (29 %). Pour leurs vacances en France, les Alsaciens se répartissent majoritairement dans l'est du pays. Leurs principales destinations de long séjour se situent dans les Alpes, sur l'ensemble du littoral méditerranéen et dans le Nord-Est.

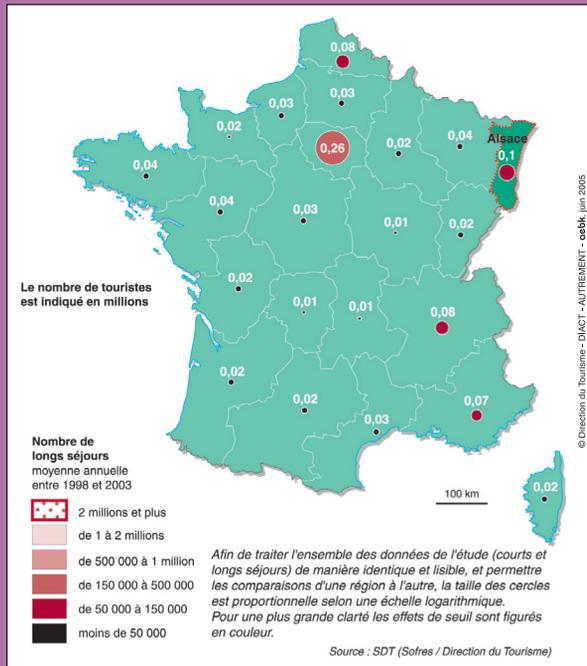
Origine des longs séjours des Français

L'Alsace accueille annuellement 1,1 million de longs séjours personnels des Français, ce qui la place parmi les régions les moins réceptrices de ce type de séjours en termes absolus. En revanche, en termes de nombre de longs séjours par kilomètre carré l'Alsace se place au-dessus de la moyenne de la province avec 134 longs séjours par kilomètre carré contre 120. Les longs séjours des Français qu'elle accueille proviennent majoritairement d'Île-de-France (26 %), puis d'Alsace même (10 %), ainsi que du Nord-Pas-de-Calais (7,5 %), de Rhône-Alpes (7,5 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,4 %).

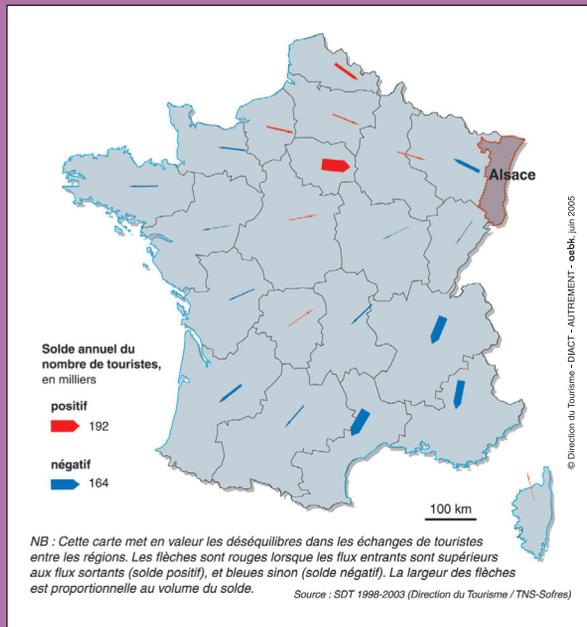
Solde des échanges de longs séjours

L'Alsace connaît un solde très positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, et plus faiblement positif avec le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et plus faiblement négatif avec l'Aquitaine, toutes des régions méridionales.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Alsace



Solde des échanges touristiques entre la région Alsace et les autres régions pour les longs séjours



Aquitaine

L'Aquitaine est la région française la plus « casanière » pour les longs séjours : un quart d'entre eux sont intrarégionaux. De manière générale, les résidents d'Aquitaine se déplacent plus souvent mais sur des distances et des durées plus courtes. À la fois méridionale et littorale, elle se classe parmi les régions les plus fréquentées de France en termes de nuitées touristiques.

La région Aquitaine compte 3,05 millions d'habitants, soit 5,1 % de la population de la France. Elle s'étend sur 41 309 km², ce qui représente 7,6 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 69,7 % est très légèrement plus faible que la moyenne de

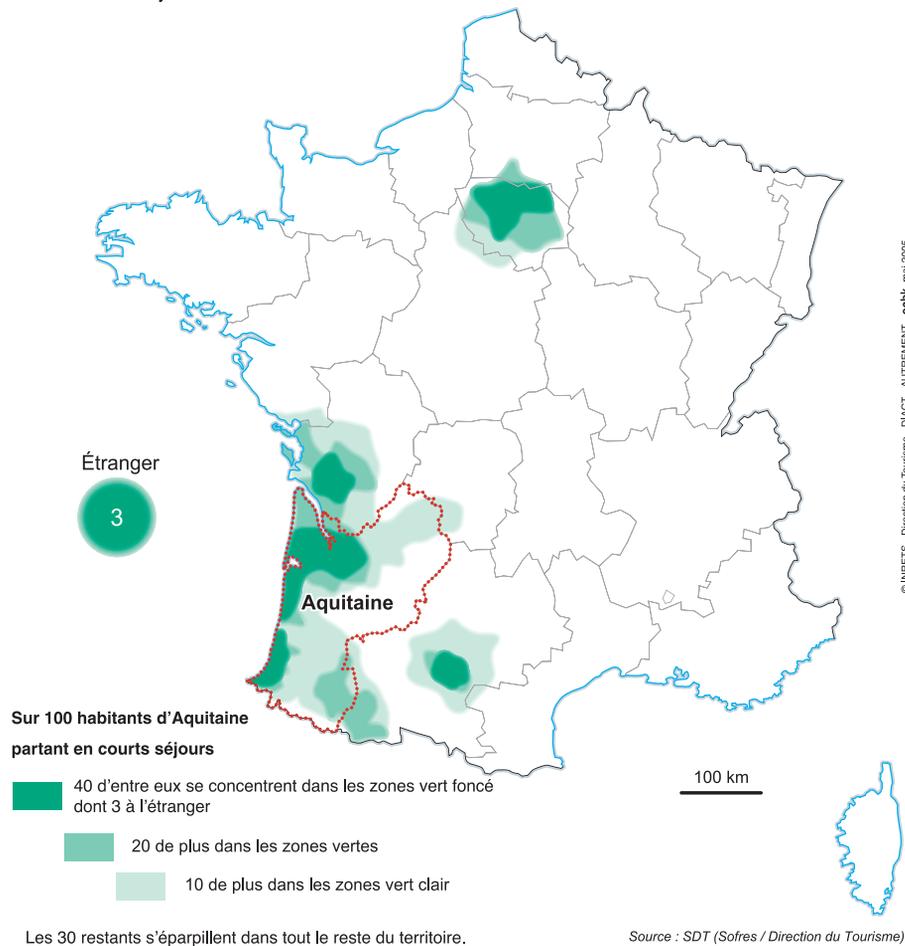
province (70,8 %). Les déplacements touristiques des Aquitains sont généralement d'une distance inférieure à la moyenne, notamment en ce qui concerne les courts séjours : 60 % de leurs séjours se déroulent soit dans la région d'origine soit dans une région de proximité,

Émission des flux touristiques des Aquitains

Les habitants d'Aquitaine effectuent 9,5 millions de séjours touristiques par an pour 44 millions de nuitées, soit 5,3 % du total des séjours des Français et 4,6 % des nuitées. Les Aquitains partent en grand nombre

Destinations privilégiées des Aquitains lors des courts séjours

70 % des courts séjours s'effectuent dans les zones colorées



en séjours touristiques sur de courtes distances et pour de courtes durées. Avec 3,1 séjours touristiques par habitant (4,1 séjours par partant), l'Aquitaine fait partie des régions dont les résidents partent le plus fréquemment en voyage. Cependant, l'Aquitaine se démarque par l'importance de ses flux intrarégionaux, 32 % des séjours de ses résidents sont réalisés dans leur propre région, taux le plus élevé du pays après celui de la Bretagne. La durée de leurs séjours (4,6 jours) compte quant à elle parmi les plus basses de France.

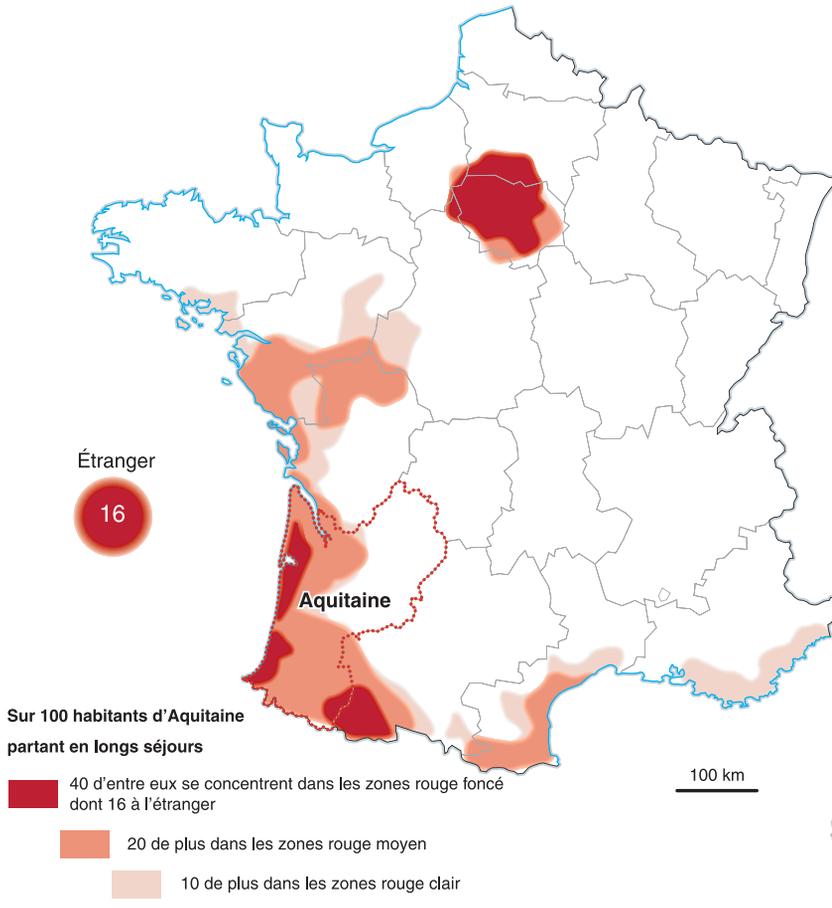
Origine des flux touristiques

L'Aquitaine enregistre chaque année 64,3 millions de nuitées touristiques des Français : c'est l'une des régions françaises les plus fréquentées en termes de nuitées. Bien placée en termes de séjours reçus (10,5 millions de séjours par an), elle est cependant devancée par les Pays de la Loire et l'Île-de-France, qui accueillent des séjours plus nombreux mais moins longs. Les séjours des Français en Aquitaine durent en moyenne 6,1 nuitées, parmi les séjours les plus longs après les trois régions méditerranéennes.

Les touristes étrangers effectuent annuellement 26,9 millions de nuitées en Aquitaine, l'une des régions françaises les plus visitées par ces touristes en termes de nuitées, après l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et le Languedoc-Roussillon. Les nuitées des touristes étrangers en Aquitaine représentent 29 % de l'ensemble des nuitées touristiques de la région. Très attractive pour les touristes en général, l'Aquitaine l'est plus particulièrement pour ses propres habitants qui génèrent 29 % des séjours touristiques enregistrés dans la région. Les soldes

Destinations privilégiées des Aquitains lors des longs séjours

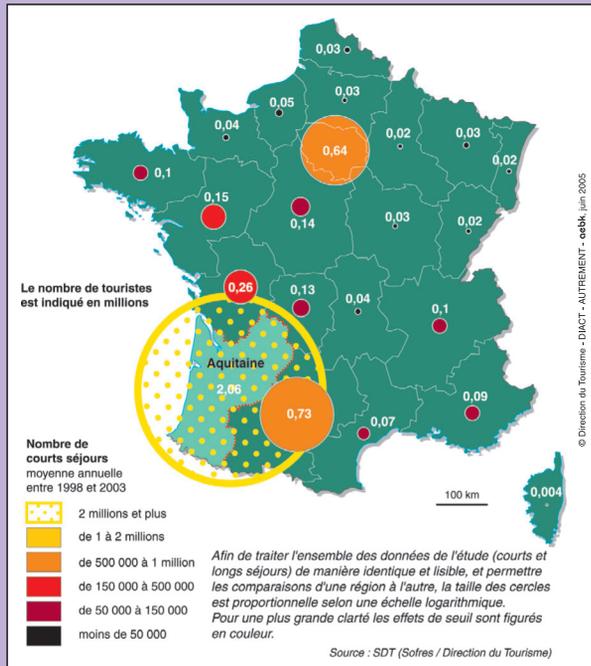
70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



© INRETS - Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - ocbk, mai 2005

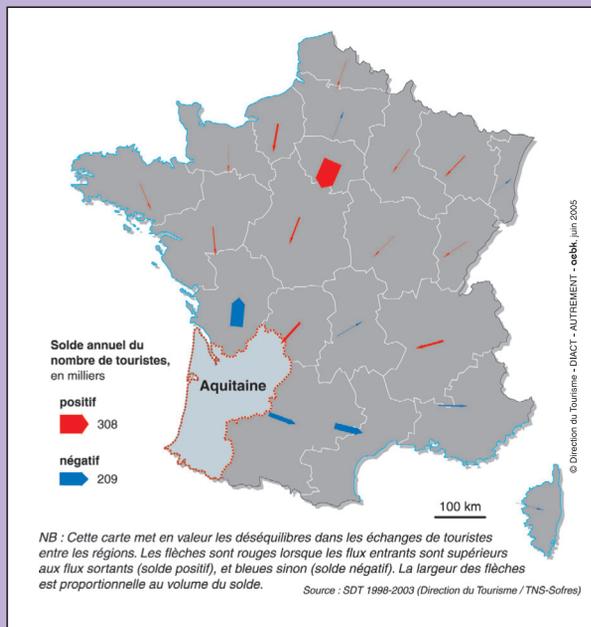
Source : SDT (Sofres / Direction du Tourisme)

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Aquitaine



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Aquitaine et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

touristiques sont en effet très supérieures en été à leur moyenne annuelle, l'Aquitaine apparaissant comme une destination touristique principalement estivale.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Aquitains

Avec un taux de départ en courts séjours de 50 % et 3,6 courts séjours par partant, l'Aquitaine se positionne parmi les régions dont le nombre de courts séjours par habitant (1,8) est le plus élevé.

Les résidents d'Aquitaine effectuent 42 % de leurs courts séjours dans leur propre région de résidence, c'est la deuxième région la plus casanière pour les courts séjours après la Bretagne. Les autres destinations de courts séjours privilégiées des Aquitains sont majoritairement ses régions limitrophes du Sud et du littoral (Midi-Pyrénées, 16,4 %, et Poitou-Charentes, 9,6 %) ainsi que l'Île-de-France (6,9 %).

Origine des courts séjours des Français

L'Aquitaine accueille chaque année 5,1 millions de courts séjours en provenance de toute la France. Cependant, la plus grande partie des courts séjours effectués en Aquitaine l'est par les habitants de la région même (43 %), ainsi que des régions Midi-Pyrénées (15 %) et Île-de-France (13 %).

Solde des échanges de courts séjours

L'Aquitaine bénéficie d'un solde très positif de flux de courts séjours avec l'Île-de-France, et plus faiblement positif avec la Haute-Normandie, le Limousin, Rhône-Alpes et le Centre. En revanche, elle connaît un solde très négatif de flux de courts séjours avec Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ses régions limitrophes : les Aquitains vont en plus grand nombre passer quelques jours ou un week-end dans les régions limitrophes que les résidents de ces régions ne viennent en Aquitaine.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Aquitains

Les habitants de la région Aquitaine effectuent chaque année 4 millions de

longs séjours personnels. Le taux de départ en long séjour (65,5 %) ainsi que le nombre de longs séjours par partant (2) et par habitant de l'Aquitaine (1,3) est légèrement au-dessus de la moyenne des régions françaises (respectivement 61,9 %, 1,9 long séjour par partant et 1,3 long séjour par habitant).

L'Aquitaine est la région la plus casanière pour les longs séjours avec un quart de ceux de ses résidents effectués en Aquitaine. Les destinations privilégiées des Aquitains pour les longs séjours sont Midi-Pyrénées (9,6 %), le Languedoc-Roussillon (6,5 %), Poitou-Charentes (6 %) et l'Île-de-France (5,8 %).

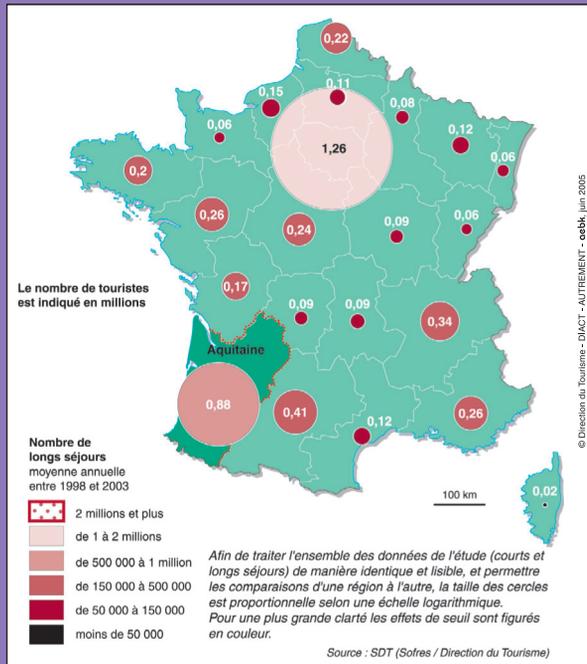
Origine des longs séjours de Français

L'Aquitaine reçoit annuellement 5,4 millions de longs séjours, soit 8 % du volume total des longs séjours des Français. Les longs séjours accueillis en Aquitaine proviennent de toute la France, principalement d'Île-de-France (23,8 %), d'Aquitaine (16,7 %), de Midi-Pyrénées (7,7 %) et de Rhône-Alpes (6,4 %). C'est l'une des quatre régions à accueillir plus de longs séjours que de courts séjours.

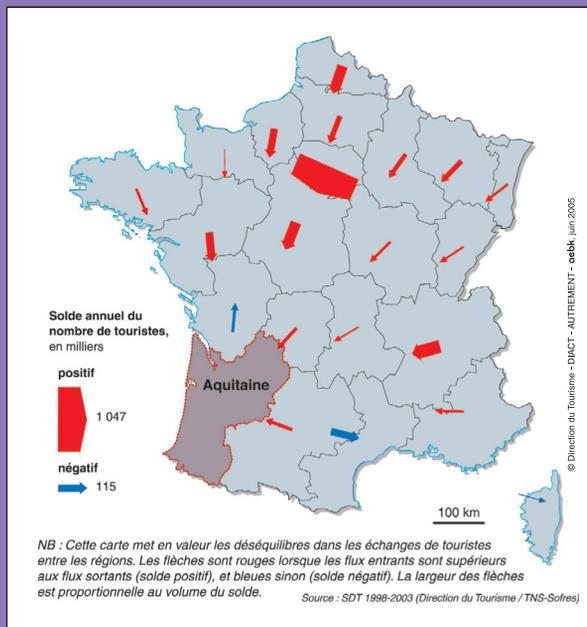
Solde des échanges de longs séjours

L'Aquitaine, région très touristique de longs séjours, connaît un solde positif de flux de longs séjours avec la plupart des régions, notamment très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec Rhône-Alpes, le Centre, les Pays de la Loire et la Haute-Normandie. Son solde est négatif surtout avec le Languedoc-Roussillon.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Aquitaine



Solde des échanges touristiques entre la région Aquitaine et les autres régions pour les longs séjours



Auvergne

La région Auvergne se caractérise par de modestes échanges touristiques avec l'étranger. Son profil touristique n'est pas très différent de celui des autres régions françaises, ni à l'émission ni à la réception. Ses polarités touristiques à l'émission sont principalement orientées vers le sud et vers l'est de la France.

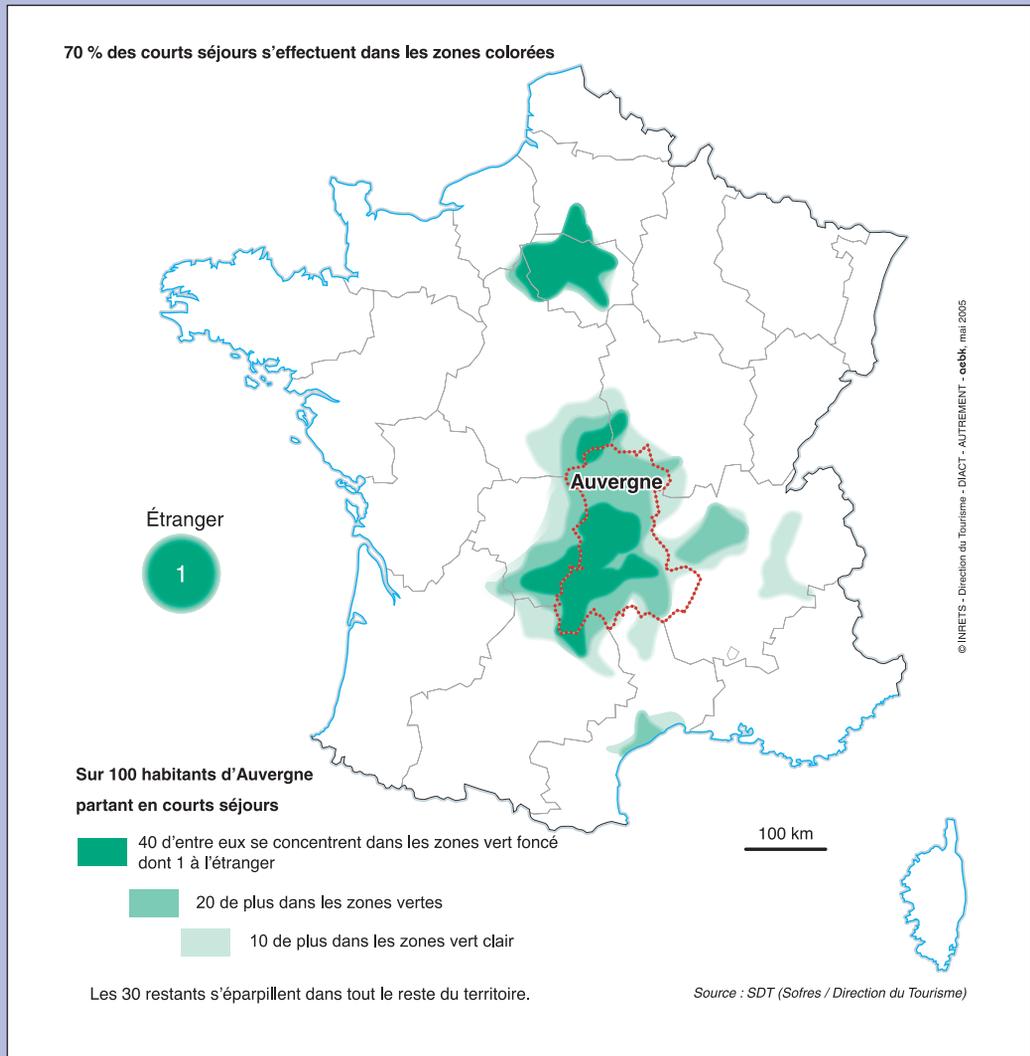
L'Auvergne compte 1,33 million d'habitants, soit 2,2 % de la population de la France (2,7 % de celle des régions), et s'étend sur 26 000 km², soit 4,8 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 59,6 % est très faible (moyenne des régions 70,8 %).

Les Auvergnats se déplacent globalement moins loin que la moyenne des Français pour le tourisme, surtout lors des courts séjours : seulement 40 % de leurs séjours se déroulent au-delà des régions voisines et 30 % de leurs courts séjours.

Émission des flux touristiques des Auvergnats

Les Auvergnats effectuent 3,7 millions de séjours personnels par an pour 18,6 millions de nuitées, soit 2,1 % du total des séjours des Français et 1,9 % des nuitées. Chaque année, 73 % des Auvergnats effectuent au moins

Destinations privilégiées des Auvergnats lors des courts séjours



un séjour touristique, taux plus faible que la moyenne de province (74,7 %). Les partants auvergnats effectuent 4,6 séjours par an d'une durée moyenne de 5 nuitées (légèrement plus élevée que la moyenne de la province : 5,1), davantage de séjours que la moyenne des partants français (4,1). Les Auvergnats sont plutôt casaniers, effectuant un séjour personnel sur quatre à l'intérieur de leur propre région (la moyenne de province s'élevant à 19,4 %). De même, la part des séjours des Auvergnats à l'étranger est de seulement 7 % (la moyenne de province atteignant 9,4 %).

Origine des flux touristiques

L'Auvergne accueille annuellement 5,1 millions de séjours des Français pour un volume de 24,6 millions de nuitées, ce qui représente 3,2 % du total des séjours des Français et 3,1 % des nuitées. Seulement 7,1 millions de nuitées par an des touristes étrangers sont enregistrées en Auvergne. Ce nombre correspond à 1,4 % du total des nuitées des étrangers en France. Leur part est faible, 22,5 %, dans l'ensemble des nuitées passées en Auvergne alors qu'elle est de 34 % en moyenne de la province.

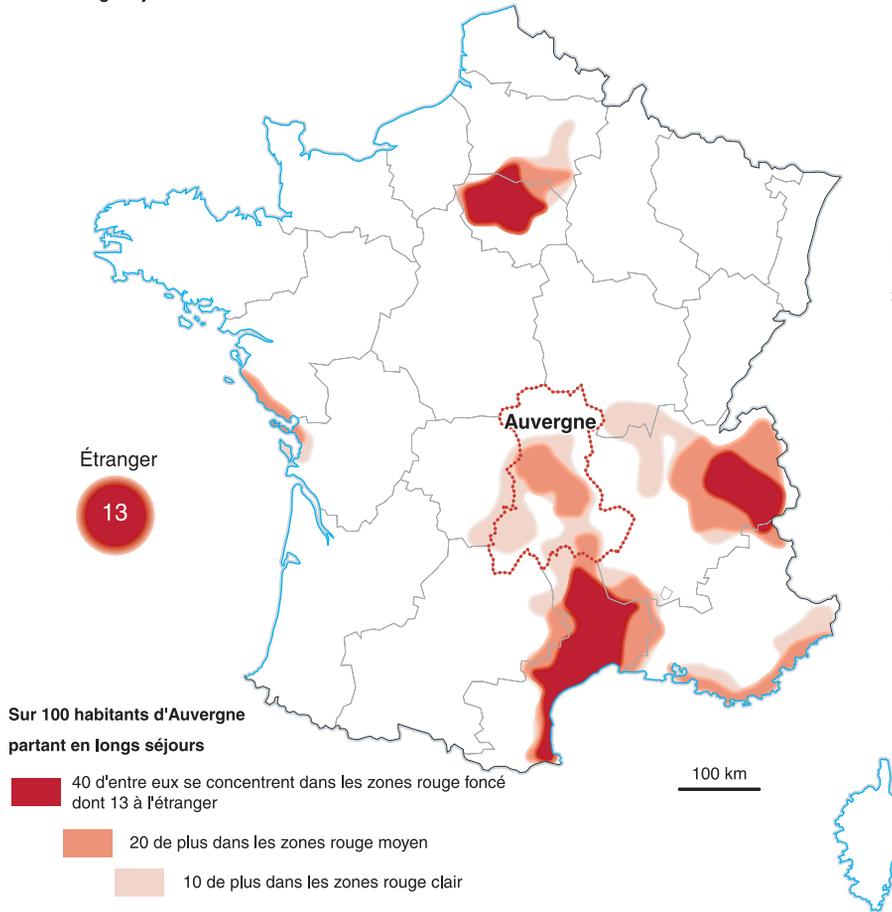
Les courts séjours

Émission des courts séjours des Auvergnats

Les Auvergnats effectuent 2,2 millions de courts séjours chaque année – soit 2,3 % du total des courts séjours des Français –, dont seulement 2,5 % hors métropole. Ce taux de courts séjours hors métropole se situe parmi les plus bas de France, à égalité avec le Limousin et après le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire et la Bretagne. Le taux de départ en courts séjours des Auvergnats est de 47,8 %. On compte 3,5 courts séjours par partants et

Destinations privilégiées des Auvergnats lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



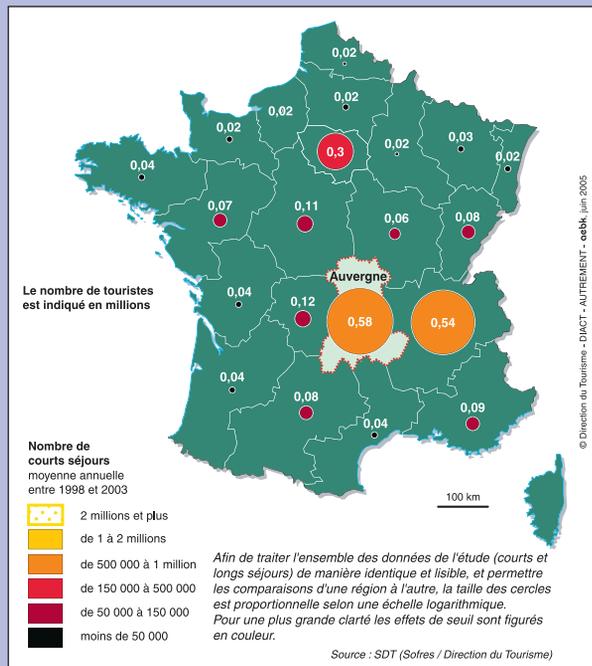
Sur 100 habitants d'Auvergne partant en longs séjours

- 40 d'entre eux se concentrent dans les zones rouge foncé dont 13 à l'étranger
- 20 de plus dans les zones rouge moyen
- 10 de plus dans les zones rouge clair

Les 30 restants s'éparpillent dans tout le reste du territoire.

Source : SDT (Sofres / Direction du Tourisme)

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Auvergne



1,7 court séjour par habitant et par an. Les Auvergnats sont légèrement plus mobiles, en termes de nombres de courts séjours, que la moyenne des Français en matière de courts séjours.

La distance aux frontières et la faible desserte de cette région en infrastructure de transport rapide expliquent très nettement cette pratique de mobilité, tout particulièrement pour les courts séjours qui nécessitent une économie de temps de transport. 31 % des courts séjours des Auvergnats se déroulent en Auvergne. Hormis leur région de résidence, les principales destinations de courts séjours des Auvergnats se situent en Rhône-Alpes (12,1 %), en Île-de-France (9,6 %) et en Languedoc-Roussillon (8,6 %). Le Centre (6,1 %), Midi-Pyrénées (5,3 %) et le Limousin (4,1 %) représentent les destinations secondaires de courts séjours des Auvergnats.

Origine des courts séjours des Français

L'Auvergne accueille chaque année 3 millions de courts séjours personnels des Français, soit 3,3 % du total des courts séjours. Environ un quart des courts séjours en Auvergne est le fait des Auvergnats (24,5 %), un autre petit quart des habitants de Rhône-Alpes (23 %) et 13,5 % de ceux de l'Île-de-France (les deux régions les plus peuplées et émettrices de courts séjours). Plus secondairement, les courts séjours enregistrés en Auvergne proviennent aussi du Limousin (5,2 %) et du Centre (4,8 %).

Solde des échanges de courts séjours

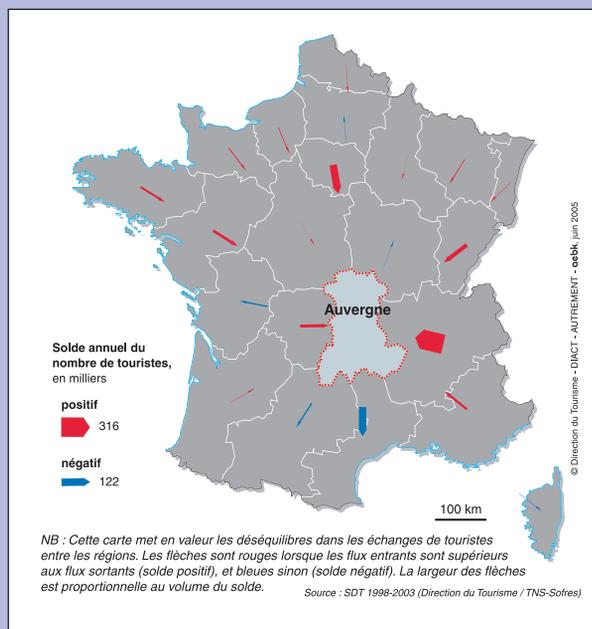
Le solde des flux de courts séjours de l'Auvergne avec Rhône-Alpes et avec l'Île-de-France est très positif. Il est faiblement positif avec la Franche-Comté, le Limousin, les Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne. En revanche, l'Auvergne connaît un solde négatif de flux de courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, plus faiblement négatif avec Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Auvergnats

Annuellement, les Auvergnats effectuent 1,5 million de longs séjours, soit

Solde des échanges touristiques entre la région Auvergne et les autres régions pour les courts séjours



1,9 % du total des longs séjours des Français. Le taux de départ en long séjour des Auvergnats est de 61,1 % et les partants effectuent 1,9 long séjour par an. La mobilité de longs séjours des Auvergnats correspond à la moyenne de celle des provinciaux. Leurs polarités de vacances sont nettement marquées en direction du sud et de l'est, avec une plus forte importance pour le Languedoc-Roussillon (15,5 %), limitrophe au sud, ainsi que, mais dans une moindre mesure, Rhône-Alpes (9,9 %), l'Auvergne (9,6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,1 %). Les pôles secondaires de destination de longs séjours pour les Auvergnats sont l'Île-de-France (5,1 %) et l'Aquitaine (6 %).

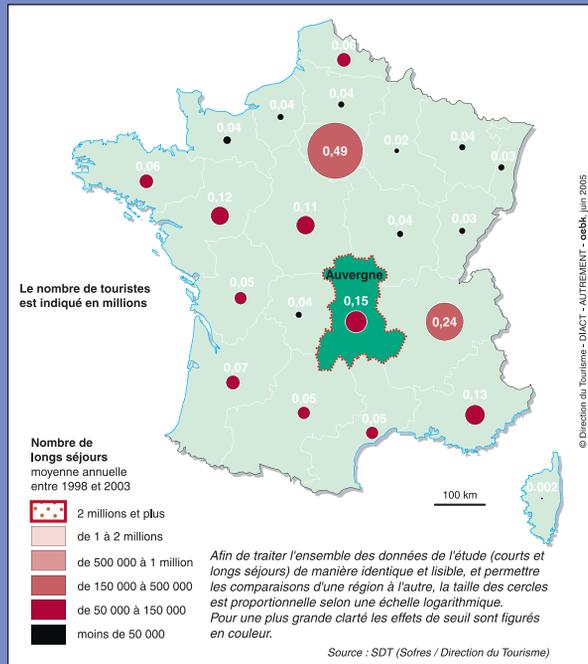
Origine des longs séjours des Français

Chaque année, l'Auvergne accueille 2 millions de longs séjours personnels des Français, représentant 3 % du total de leurs longs séjours. Un quart de ces séjours (25,7 %) provient d'Île-de-France, 12,7 % de Rhône-Alpes. Les autres principales régions émettrices de longs séjours en direction de l'Auvergne sont : l'Auvergne elle-même (7,8 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,8 %), les Pays de la Loire (6,1 %) et le Centre (4,5 %).

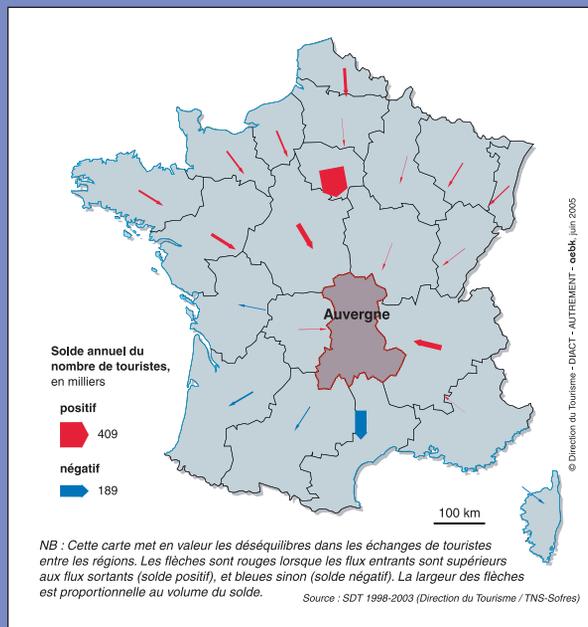
Solde des échanges de longs séjours

L'Auvergne connaît un solde très positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec Rhône-Alpes, le Centre, les Pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Basse-Normandie, la Haute-Normandie et l'Alsace. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon et la Bretagne.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Auvergne



Solde des échanges touristiques entre la région Auvergne et les autres régions pour les longs séjours



Bourgogne

Relativement riche et parmi les régions les plus faiblement urbanisées, la Bourgogne connaît un taux de départ touristique élevé mais avec une faible fréquence. Quand les Bourguignons partent, ils sont plus enclins à visiter une autre région que la leur.

La Bourgogne est une région bénéficiaire en flux touristiques, caractérisée par des séjours de courte durée, attractive pour les Franciliens et les touristes étrangers. Son potentiel d'accueil étant élevé, son taux d'occupation de touristes au kilomètre carré est l'un des plus faibles de France.

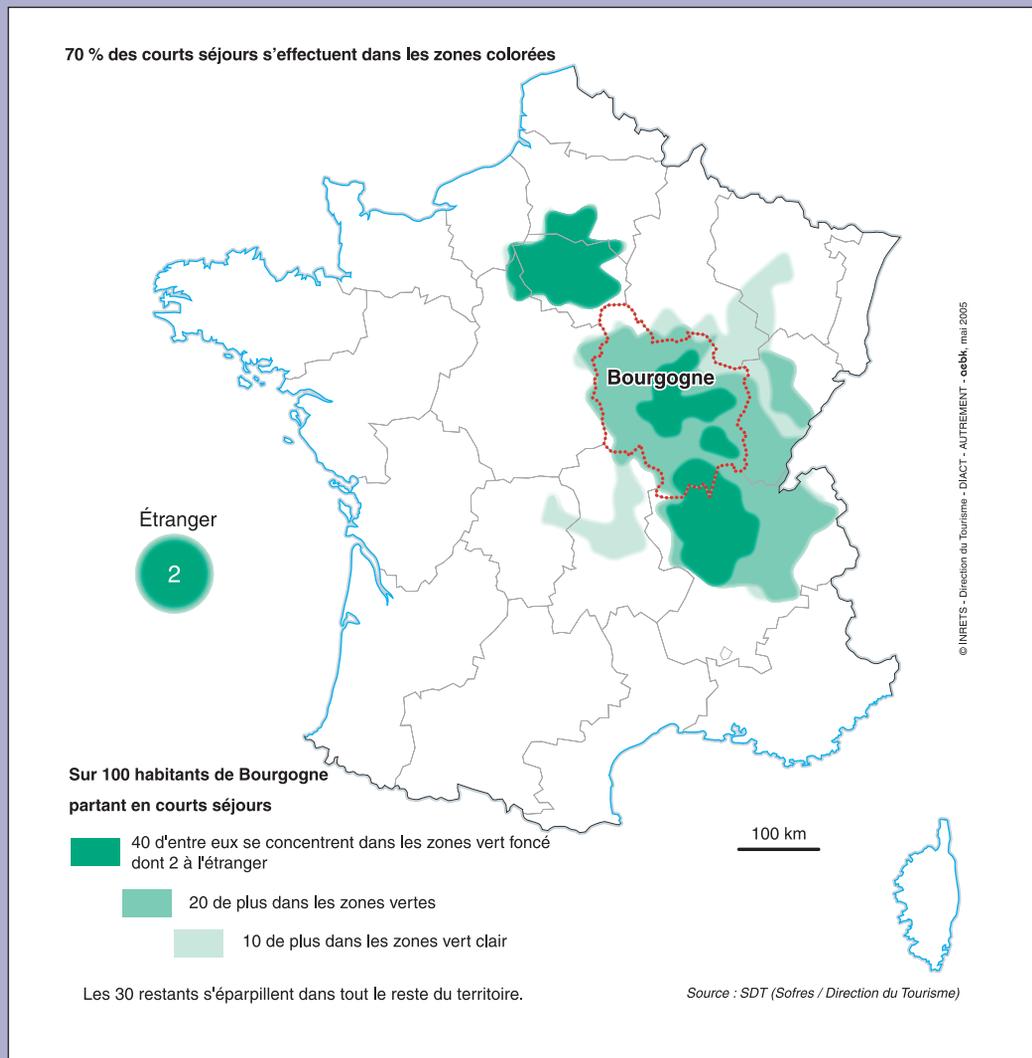
Avec 1,6 million d'habitants, la région Bourgogne représente 2,7 % de la population de la France métropolitaine. Elle s'étend sur 31 600 km², ce qui représente 5,8 % de la super-

ficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation qui atteint 57,3 % est parmi les plus faibles de la France métropolitaine (moyenne de province : 70,8 %).

Émission des flux touristiques des Bourguignons

La Bourgogne émet 2,4 % de l'ensemble des séjours touristiques des Français et 2,2 % des nuitées, soit

Destinations privilégiées des Bourguignons lors des courts séjours



4,3 millions de séjours touristiques par an pour un total de 21 millions de nuitées. Malgré son faible taux d'urbanisation, le taux de départ en séjours personnels de la Bourgogne, de 76 %, est plus élevé que celui de la moyenne nationale (74,3 %). La mobilité touristique des Bourguignons est globalement équivalente à la moyenne de province. Le nombre de séjours personnels par partant est de 4 (4,1 sur la province), le nombre de séjours personnels par Bourguignon est de 2,6 (2,7 sur la province) et le nombre de nuitées par Bourguignon de 13 (13,8 pour la province) pour une durée

moyenne de séjours de 4,9 nuits (5,1 nuitées pour la province).

C'est une région dont les habitants sortent facilement puisque seulement 15 % des séjours sont intrarégionaux, tout en restant en grand nombre en France ; seulement 9,4 % des séjours se déroulent à l'étranger et 15 % des nuitées.

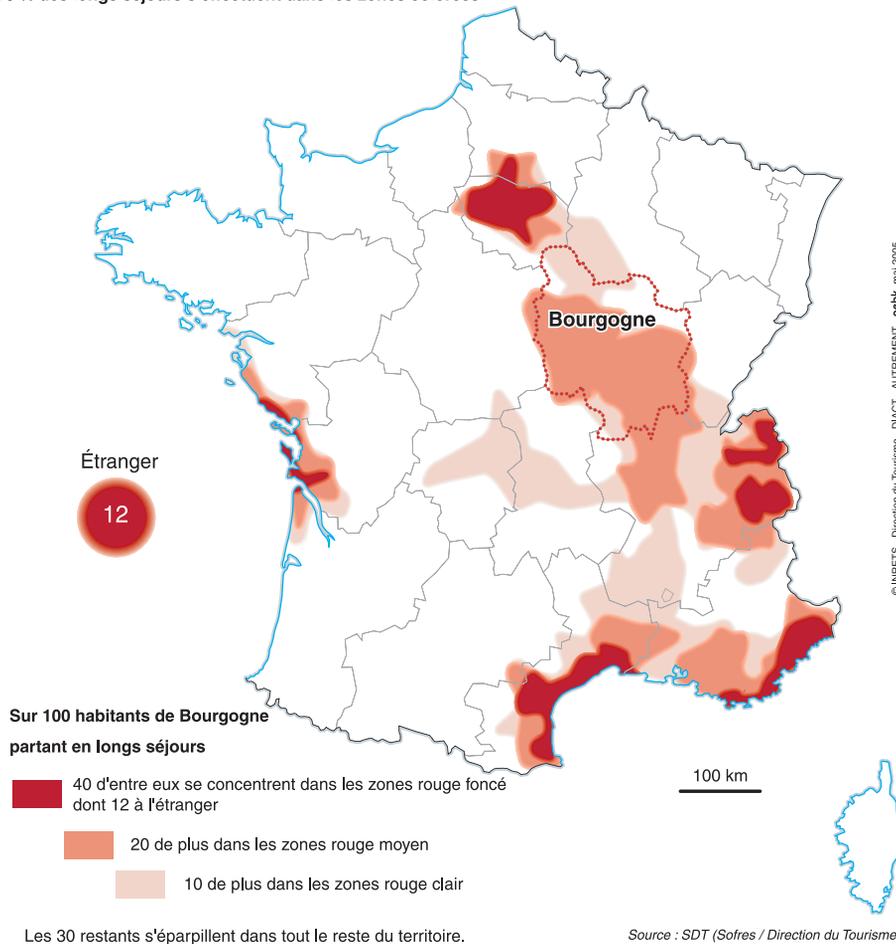
Les infrastructures de transport rapides, autoroutières et ferroviaires qui traversent cette région permettent à une grande partie des Bourguignons de rejoindre ces deux grandes villes que sont Paris et Lyon en des temps réduits.

Origine des flux touristiques

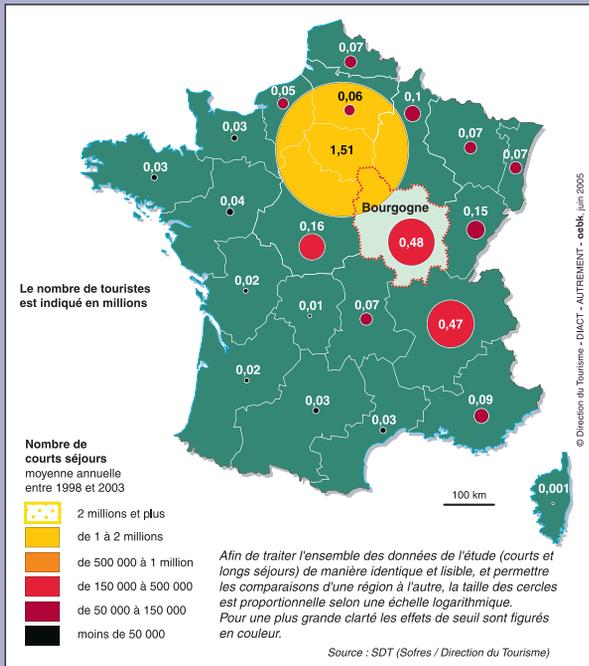
La Bourgogne reçoit annuellement 5,5 millions de séjours touristiques réalisés par les Français, représentant 3,5 % du volume total des séjours des Français pour un total de 21 millions de nuitées, sont 2 % de l'ensemble des nuitées. C'est une région de séjours courts. La durée moyenne des séjours des Français effectués en Bourgogne est de 3,7 nuitées (5,1 sur la province). La part des Bourguignons dans les séjours touristiques en Bourgogne est très faible (11,5 %) quand elle est de 19,4 % sur l'ensemble des régions.

Destinations privilégiées des Bourguignons lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Bourgogne



Dans le même temps, les touristes étrangers y passent 10 millions de nuitées, soit 2 % de l'ensemble des nuitées des touristes étrangers en France métropolitaine et 33 % de l'ensemble des nuitées en Bourgogne, largement au-dessus de la moyenne des régions de province qui est de 34 %.

C'est une région attractive qui reçoit plus de 3,4 séjours des Français par habitant. C'est aussi une région bénéficiaire puisqu'elle reçoit plus de flux touristiques qu'elle n'en émet.

Le taux de densité des touristes de 175 séjours par kilomètre carré est l'un des plus bas de la France métropolitaine pour une moyenne nationale de 291 séjours par kilomètre carré.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Bourguignons

Le taux de départ en court séjour des Bourguignons de 53 % est très élevé, juste après ceux de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes, bien au-dessus de celui de la province (45,2 %). Bien qu'ils partent en grand nombre en court séjour, les Bourguignons ne partent pas souvent : la Bourgogne émet 2,3 millions de courts séjours, soit seulement 1,4 court séjour par habitant (moyenne de la province 1,5) et 2,7 courts séjours par partant (moyenne de la province 3,3), un des ratios les plus faibles de la France métropolitaine. 21 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région et 3,4 % à l'étranger.

Les destinations des Bourguignons sont en premier lieu leur propre région (21 % de l'ensemble des courts séjours émis par les résidents de Bourgogne), puis suivent Rhône-Alpes (15 %), l'Île-de-France (12 %) et la Franche-Comté (8 %).

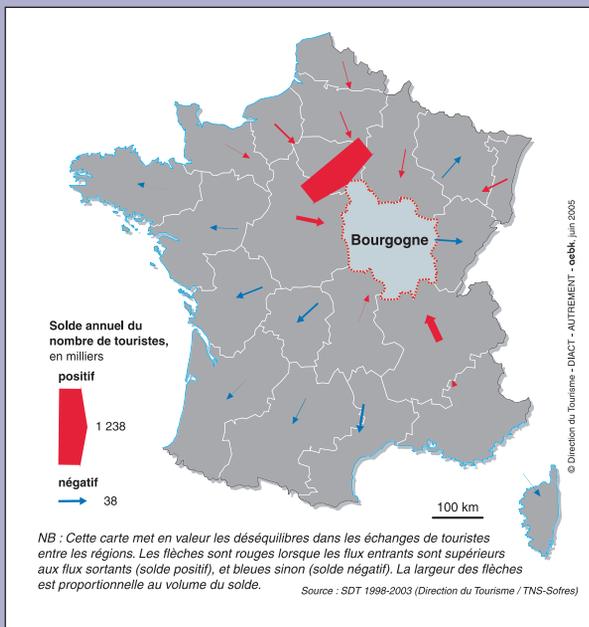
Origine des courts séjours des Français

La Bourgogne reçoit 3,9 millions de courts séjours émis par les Français, 4,2 % du volume total de leurs courts séjours. Ces courts séjours proviennent de l'Île-de-France (42 %), de Rhône-Alpes (13 %) et de la Bourgogne elle-même (13 %).

Solde des échanges de courts séjours

La Bourgogne connaît un solde de courts séjours très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif

Solde des échanges touristiques entre la région Bourgogne et les autres régions pour les courts séjours



avec Rhône-Alpes et le Centre. En revanche, elle connaît un solde de flux légèrement négatif pour les courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, le Limousin, la Franche-Comté et Poitou-Charentes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Bourguignons

Son taux de départ en longs séjours est de 65,5 %, nettement plus élevé que la moyenne de province (61,9 %). La Bourgogne émet 3,4 millions de longs séjours représentant 2,4 % de l'ensemble des longs séjours émis par les Français. Au total, 1,2 long séjour par habitant est effectué par les Bourguignons et 1,8 long séjour par habitant, correspondant à la moyenne de la province.

8 % des longs séjours des Bourguignons se déroulent en Bourgogne et 13,5 % à l'étranger. Les destinations privilégiées des Bourguignons sont relativement dispersées : Rhône-Alpes (13 % des longs séjours émis annuellement par les Bourguignons), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %), Languedoc-Roussillon (9 %), Bourgogne (8 %) et Bretagne (5 %).

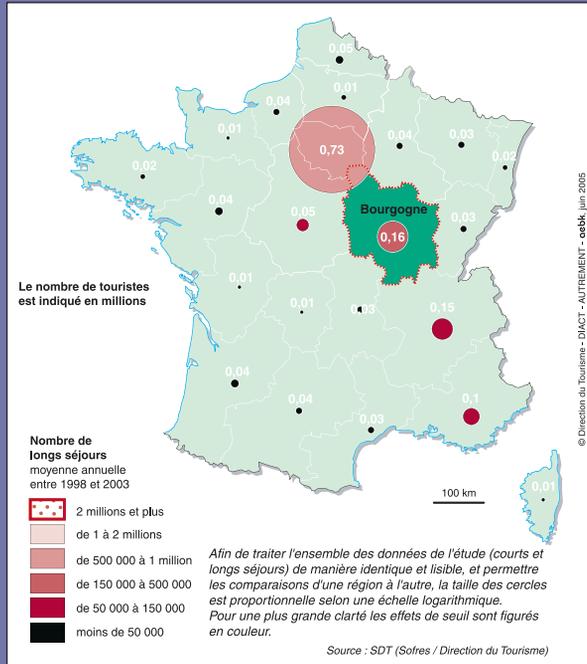
Origine des longs séjours des Français

La Bourgogne reçoit 2 millions de longs séjours émis par les Français, représentant 2,4 % de l'ensemble. Ces longs séjours proviennent d'Île-de-France (44 %), de Bourgogne (10 %) et de Rhône-Alpes (9 %).

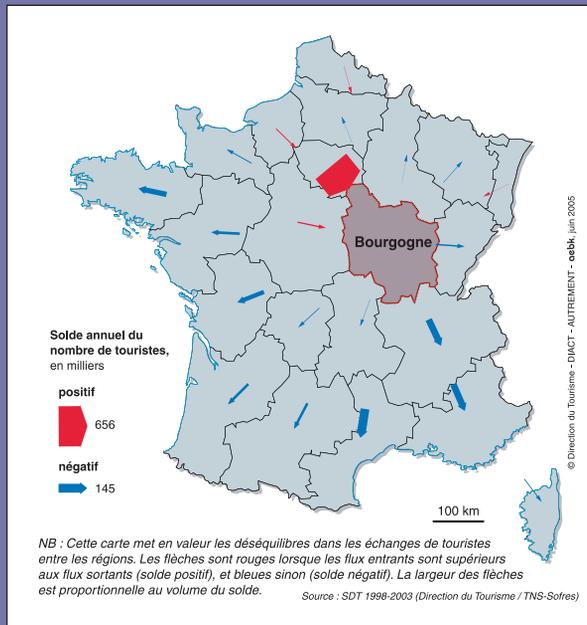
Solde des échanges de longs séjours

La Bourgogne connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et beaucoup plus faiblement positif avec la région Centre. En revanche, son solde est négatif à part équivalente avec les régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus faiblement négatif avec les régions Bretagne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Bourgogne



Solde des échanges touristiques entre la région Bourgogne et les autres régions pour les longs séjours



Bretagne

La Bretagne est, parmi les régions françaises métropolitaines, celle dont les habitants effectuent la plus grande part de leurs séjours touristiques à l'intérieur de leur propre région. Elle est la troisième région de destination de tous types de séjours confondus des Français. C'est la deuxième région de destination des Franciliens pour les longs séjours et la région où les séjours des Français sont les plus longs en termes de nuitées.

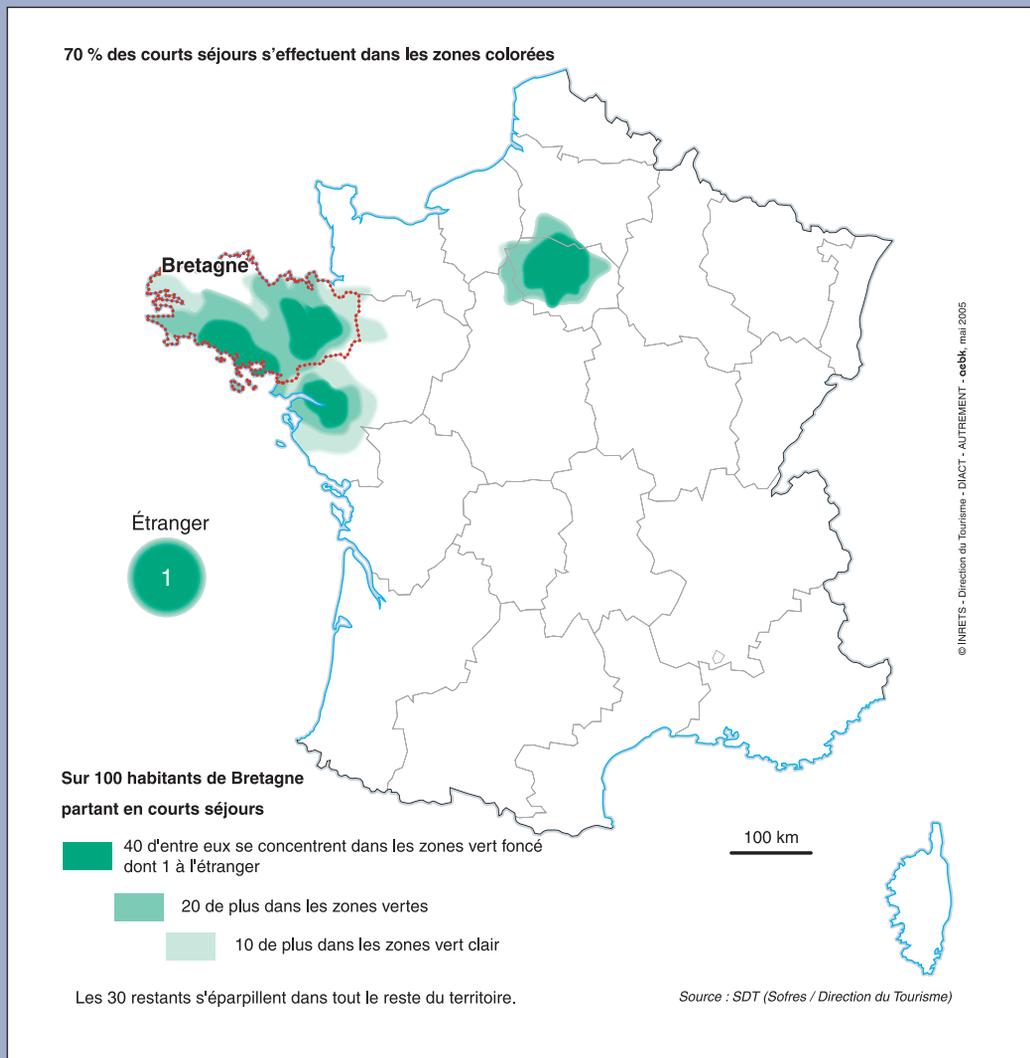
La Bretagne s'étend sur 27 200 km², soit 5 % de la superficie de la France métropolitaine. Elle compte 3 millions d'habitants, soit 3 % de la population de la France. Son taux d'urbanisation de 64,5 % est inférieur à la moyenne de province qui est de 70,8 %.

Émission des flux touristiques des Bretons

La Bretagne émet 4,8 % des séjours touristiques des Français et 4,2 % de ses nuitées. Au total, les Bretons effectuent chaque année 3,9 millions de voyages personnels et 8,6 mil-

lions de nuitées. Le taux de départ en séjours touristiques des Bretons de 69,3 % est relativement faible (moyenne de province 71,9 %) ainsi que le nombre de séjours par partant (3,9 alors que la moyenne de province est de 4,1). En revanche,

Destinations privilégiées des Bretons lors des courts séjours



Le nombre de séjours par Breton (2,9 séjours) est un peu plus élevé que celui de la moyenne de province (2,7 séjours).

Avec 38,3 % de séjours intrarégionaux (deux fois plus que la moyenne de province), les Bretons sont les Français les plus attachés à leur région, les plus casaniers pour leurs séjours touristiques. La Bretagne est, avec l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon, la région dont les habitants effectuent les séjours de plus courtes durées : 4,6 nuitées en moyenne (pour la province 5,1 nuitées en moyenne).

Origine des flux touristiques

Chaque année, la Bretagne accueille 12,3 millions de séjours touristiques des Français pour 71,6 millions de nuitées, représentant respectivement 7,7 % du total des séjours des Français et 8,9 % de celui des nuitées. C'est la troisième région de séjours touristiques pour les Français après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes ; elle se positionne au quatrième rang pour les nuitées françaises, devancée alors par le Languedoc-Roussillon. Les séjours des Français en Bretagne sont en moyenne plus longs que ceux sur

l'ensemble des régions (5,8 nuitées contre 5,1).

Les touristes étrangers effectuent 22,9 millions de nuitées par an en Bretagne, soit 4,4 % du volume total des nuitées des touristes étrangers en France. Ils représentent 24 % des nuitées passées en Bretagne (moyenne de province 34 %).

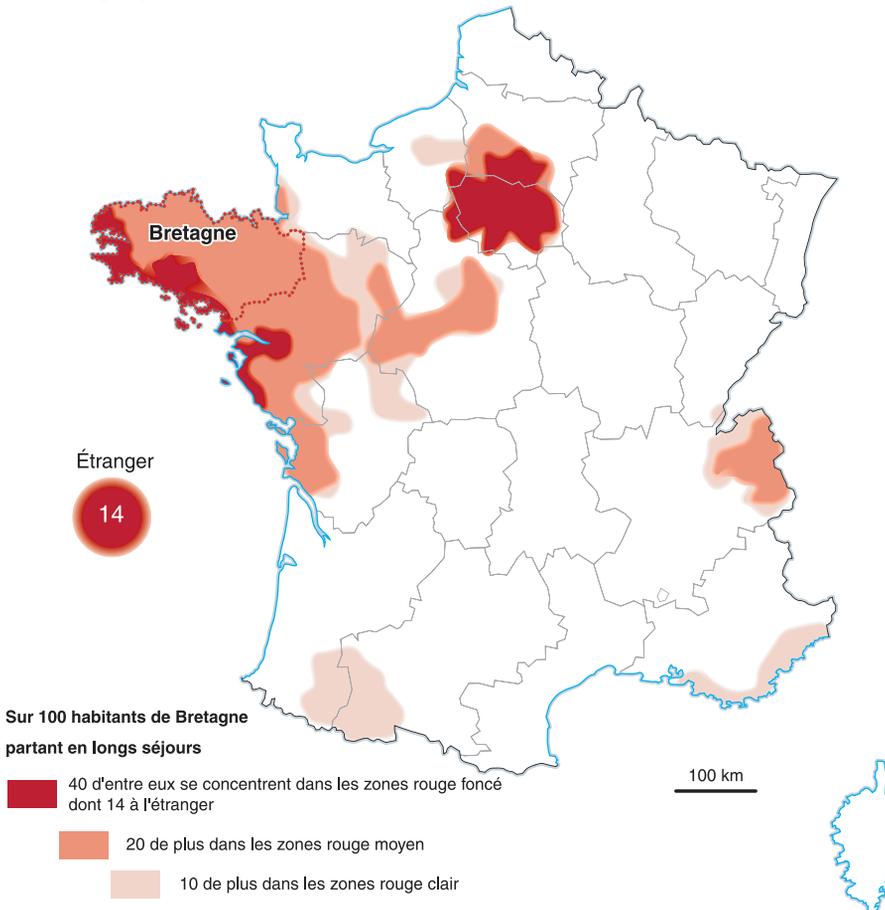
Les courts séjours

Émission des courts séjours des Bretons

Le taux de départ en courts séjours des Bretons de 44,5 % correspond à la moyenne enregistrée sur la pro-

Destinations privilégiées des Bretons lors des longs séjours

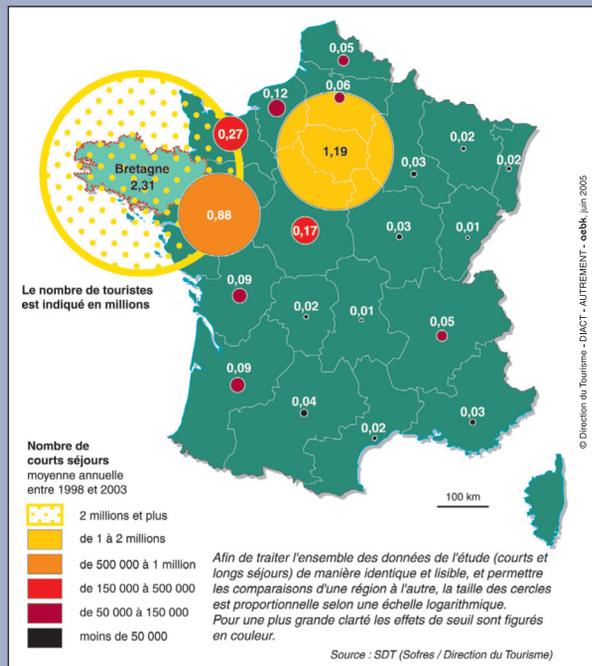
70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



© INRETS - Direction du Tourisme - DDACT - AUTREMENT - ocbk, mai 2005

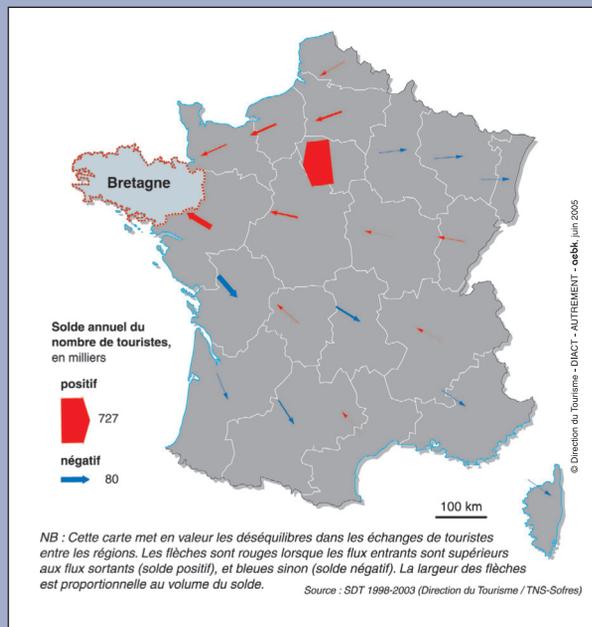
Source : SDT (Sofres / Direction du Tourisme)

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Bretagne



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Bretagne et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

vince. En revanche, les Bretons qui partent en courts séjours partent particulièrement plus fréquemment avec 4 courts séjours par an en moyenne (moyenne de province 3,3).

Chaque année, les Bretons effectuent 5,3 millions de courts séjours, soit 5,5 % du total des courts séjours des Français, dont près de la moitié à l'intérieur même de leur région de résidence (48 %). Bénéficiant d'atouts naturels importants avec ses côtes maritimes, c'est la région la plus tournée vers elle-même pour les courts séjours après la Corse. Les autres régions de destinations privilégiées des Bretons pour leurs courts séjours sont les Pays de la Loire (16 %) et l'Île-de-France (10 %). La part des courts séjours des Bretons à l'étranger est faible (2 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année la Bretagne accueille 6,7 millions de courts séjours personnels des Français, soit 7,3 % du volume total de leurs courts séjours, dont 42 % des Bretons eux-mêmes et 21 % des Franciliens. Les autres principales régions émettrices de courts séjours vers la Bretagne sont les régions proches : Pays de la Loire (16 %), Basse-Normandie (5 %) et Centre (3 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges de flux de courts séjours est largement excédentaire pour la Bretagne. Il est très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec les Pays de la Loire, le Centre, la Haute-Normandie, la Picardie et la Basse-Normandie. En revanche, la Bretagne connaît un solde de flux négatif pour les courts séjours avec Poitou-Charentes et l'Auvergne.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Bretons

Seuls 57,9 % des Bretons effectuent au moins un long séjour dans l'année, c'est 8 % de moins que la moyenne française. Les Bretons effectuent 3,3 millions de longs séjours par an, soit 4 % du volume total des longs séjours des Français. 22 % s'effectuent en Bretagne même. C'est la deuxième région la plus tournée vers elle-même pour les longs séjours

après l'Aquitaine (24 % de longs séjours intrarégionaux en Aquitaine). Les polarités régionales touristiques des Bretons pour les longs séjours se caractérisent par une forte concentration sur la région elle-même (22 %) et sur les Pays de la Loire (8,3 %), avec des pôles régionaux secondaires dispersés, en Île-de-France (6,8 %), Rhône-Alpes (4,7 %), ainsi que sur les quatre régions méridionales, Aquitaine (5,8 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (4,7 %), Midi-Pyrénées (4,6 %) et Languedoc-Roussillon (4 %).

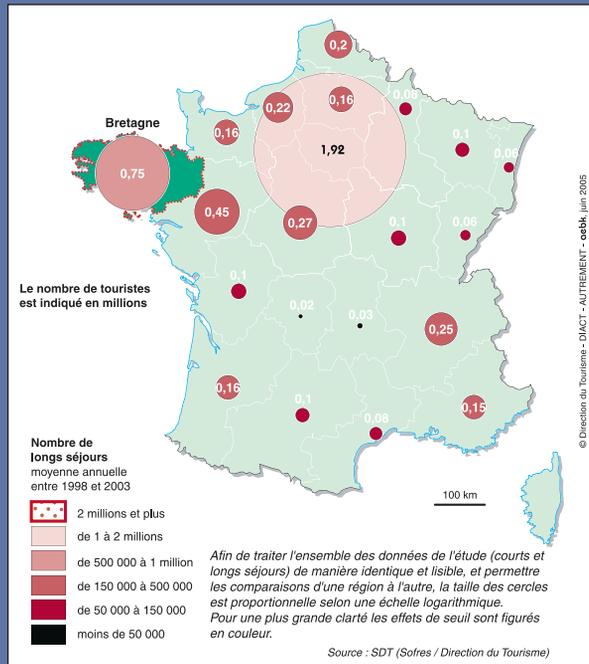
Origine des longs séjours des Français

La Bretagne accueille annuellement 5,6 millions de longs séjours personnels des Français, soit 8,3 % du volume total de leurs longs séjours. Un tiers des séjours a pour origine l'Île-de-France. Pour les autres origines, les longs séjours enregistrés en Bretagne proviennent essentiellement de Bretagne même (14 %), des Pays de la Loire (8 %), du Centre (5 %) et de Rhône-Alpes (4,5 %).

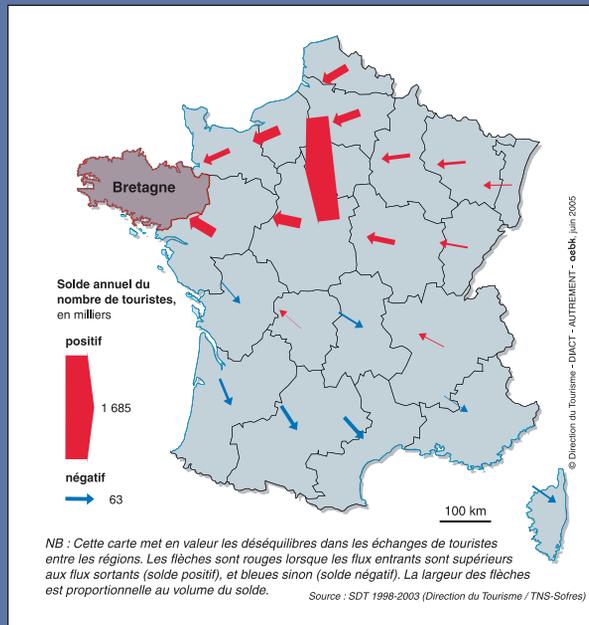
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours est largement excédentaire en faveur de la Bretagne. Celle-ci connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec le Centre, les Pays de la Loire, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Bourgogne, la Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, la Lorraine et la Franche-Comté. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine, l'Auvergne et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Bretagne



Solde des échanges touristiques entre la région Bretagne et les autres régions pour les longs séjours



Centre

Proche de la région parisienne, le Centre bénéficie de l'important vivier des touristes franciliens. C'est une région touristique de séjours de courte durée, voire très courte durée, particulièrement fréquentée par les Français et les étrangers pour son patrimoine culturel. Ses habitants partent en grand nombre en séjours touristiques hors de leur région.

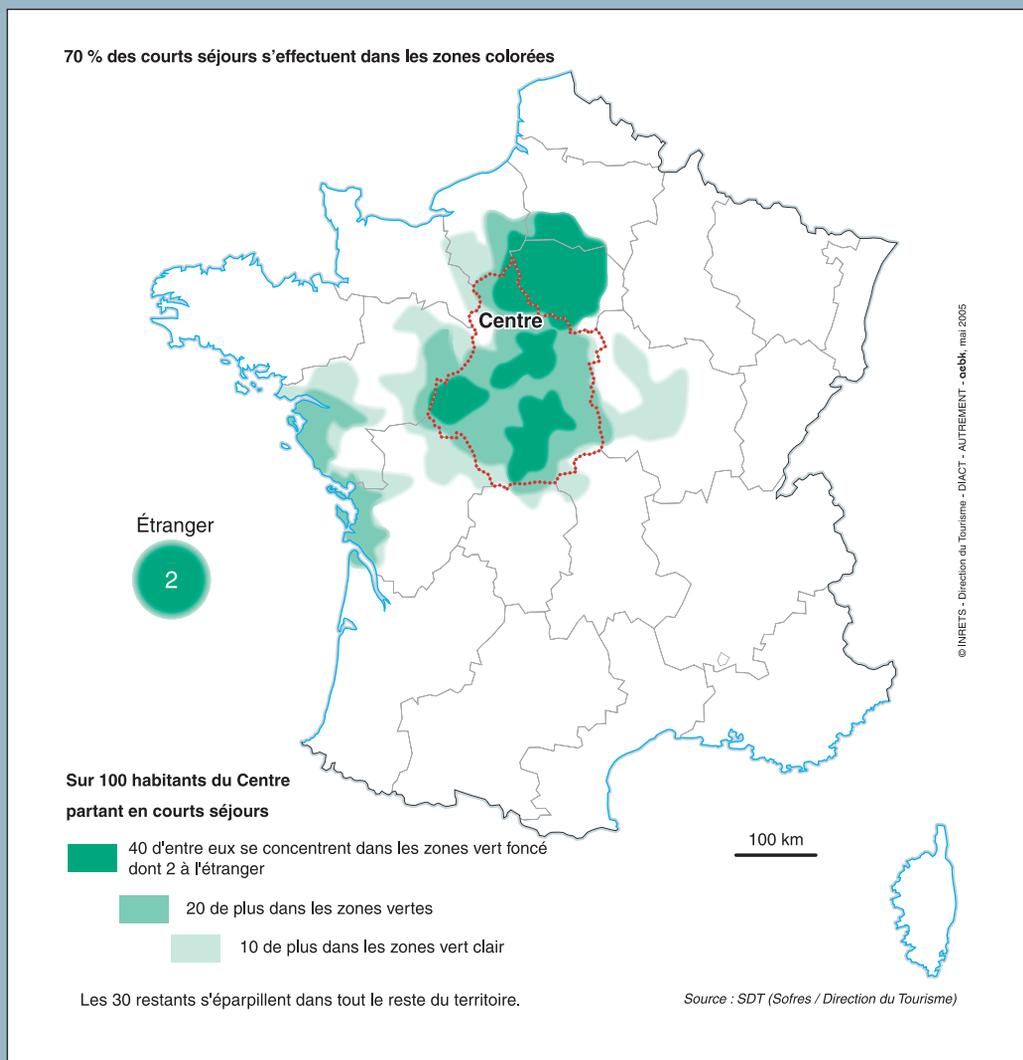
La région Centre compte 2,48 millions d'habitants, soit 4,1 % de la population de la France métropolitaine. Elle se place en quatrième position par sa superficie, s'étendant sur 39 200 km², soit 7,2 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation est faible : 65,9 %.

Émission des flux touristiques de la région Centre

Le Centre émet 7,4 millions de séjours touristiques par an pour un total de 39,3 millions de nuitées, représentant 4,1 % du volume total des séjours touristiques émis par les Français et 4,1 % des nuitées.

Ne possédant pas les grands atouts naturels du tourisme que sont la mer et la montagne et avec un faible taux d'urbanisation, mais située à proximité de Paris et d'une région littorale (Pays de la Loire), le taux de départ en séjours personnels de la région Centre, de 78,5 %, est le troisième

Destinations privilégiées des résidents du Centre lors des courts séjours



taux le plus élevé (moyenne nationale 74,3 % et moyenne provinciale 71,5 %). Les indicateurs caractéristiques de la région sont aussi plus élevés que la moyenne de la province :

- nombre de séjours par partant de 4,1 pour une moyenne des régions de 3,9 ;
- nombre de séjours par habitant de la région de 3 pour une moyenne de 2,7 ;
- nombre de nuitées par habitant de 15,9 pour une moyenne de 13,8 ;
- durée moyenne de séjours de 5,3 nuits pour une moyenne en région de 5,1.

La part des séjours touristiques intra-régionaux des résidents du Centre est parmi les plus faibles, 12 % (moyenne sur la province 19,4 %). Cependant, ses résidents restent en France métropolitaine puisque seulement 8 % de leurs séjours sont effectués à l'étranger (moyenne sur la province 10,4 %).

Origine des flux touristiques

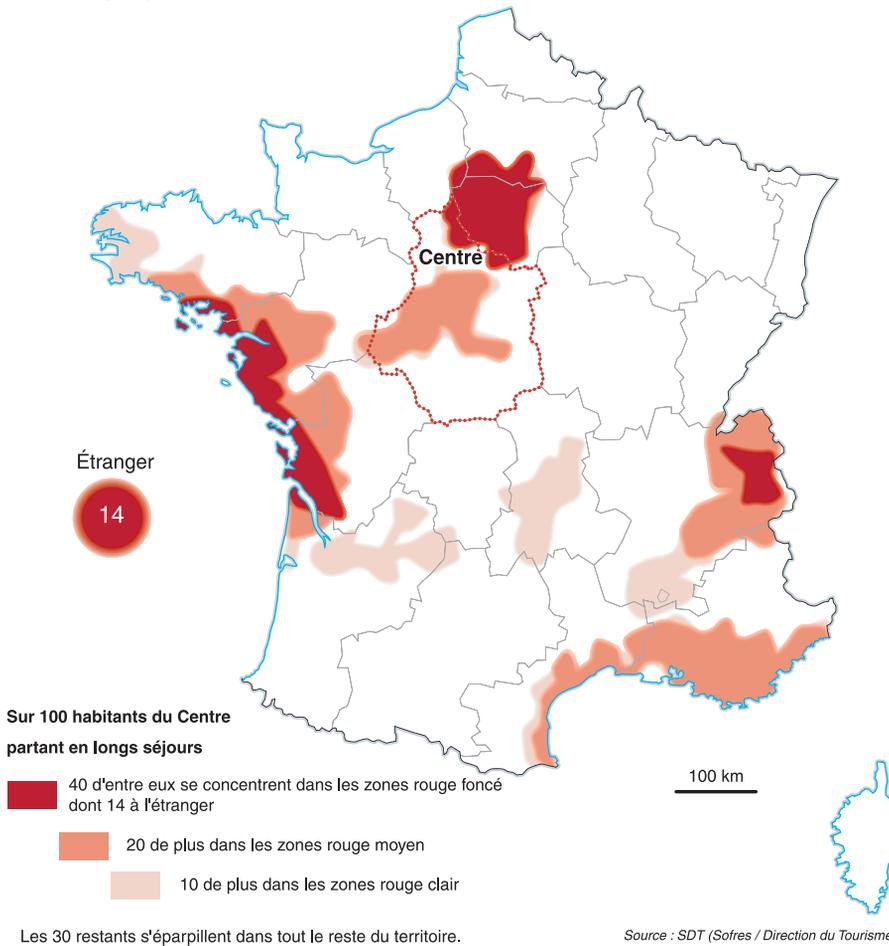
La région Centre reçoit 8,1 millions de séjours touristiques par an réalisés par les Français, représentant 5,1 % du volume total des séjours des Français, pour un volume de 27,2 millions de nuitées, soit 3,4 % du total des nuitées des Français. Au

total, on compte 3,3 séjours touristiques des Français par habitant de cette région (moyenne de province 3). La part des habitants de la région dans les séjours touristiques en Centre y est très faible - 10,9 % - quand elle est en moyenne de 19,4 % en région. C'est une région de séjours de courte durée pour les Français d'une moyenne de 3,4 nuitées qui se situe parmi les plus faibles (moyenne de province 5,1).

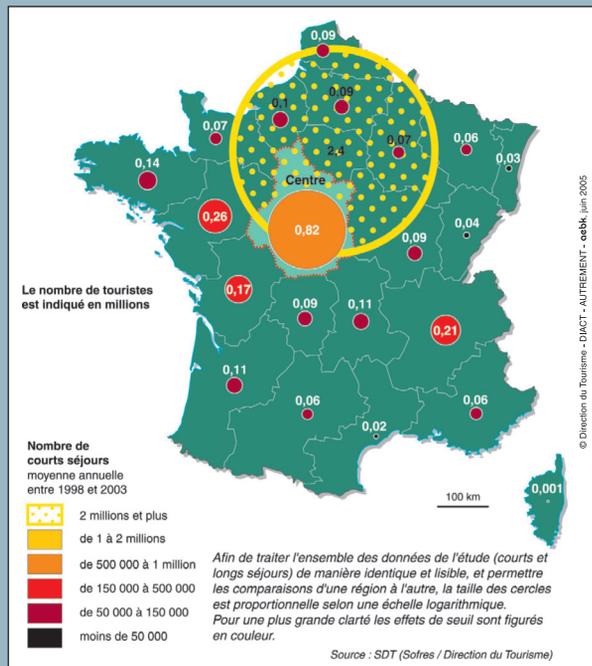
Parallèlement, le Centre reçoit 10,9 millions de nuitées en provenance des touristes étrangers, 1,7 % du volume total de leurs nuitées réalisées en

Destinations privilégiées des résidents du Centre lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées

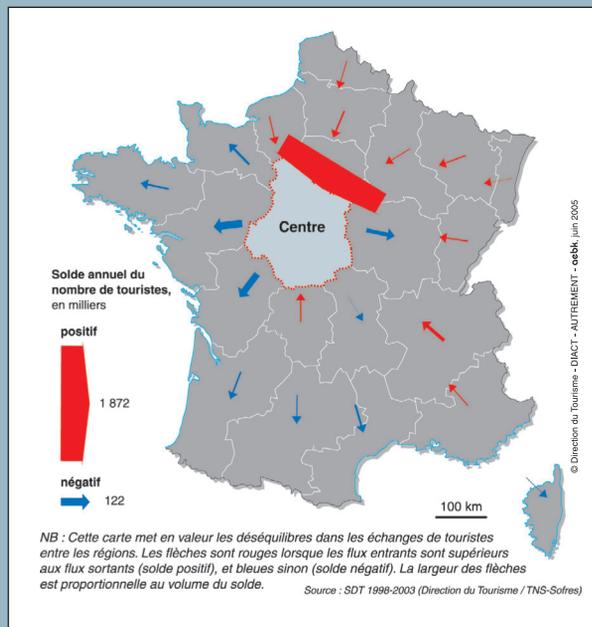


Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en région Centre



© Direction du Tourisme - DICT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Centre et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DICT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

France métropolitaine et 29 % du volume des nuitées en Centre.

Son patrimoine important avec les châteaux de la Loire et les villes comme Orléans et Blois en font une région attractive. C'est une région bénéficiaire qui reçoit plus de flux touristiques qu'elle n'en émet.

Les courts séjours

Émission des courts séjours de la région Centre

Les habitants du Centre partent en grand nombre en court séjour mais peu fréquemment. Leur taux de départ en court séjour, de 52,9 %, est parmi les plus élevés, juste après ceux d'Île-de-France et de Rhône-Alpes, bien au-dessus de celui de la province (45,2 %). Le Centre émet 3,9 millions de courts séjours (4 % du volume total des courts séjours des Français). On compte 1,6 court séjour par habitant, légèrement au-dessus de la moyenne de la province (1,5). En revanche, le nombre de courts séjours par partant est parmi les plus faibles de France métropolitaine (3 courts séjours par partant). 23 % des courts séjours se déroulent dans la région et 3 % à l'étranger. Les destinations privilégiées des habitants du Centre sont la région même (23 %), l'Île-de-France (15 %), les Pays de la Loire (11 %) et Poitou-Charentes (8 %).

Origine des courts séjours des Français

Le Centre reçoit 6 millions de courts séjours des Français (6,6 % du total des courts séjours émis par eux). 47,3 % des courts séjours ont comme origine l'Île-de-France, 16 % la région Centre elle-même et 5 % les Pays de la Loire.

Solde des échanges de courts séjours

La région Centre a un solde particulièrement positif de flux de courts séjours avec l'Île-de-France, très légèrement positif avec Rhône-Alpes, la Picardie, la Franche-Comté et la Lorraine, plus généralement avec les régions situées au nord et à l'est de la France.

Le Centre connaît un solde négatif de flux de courts séjours avec un certain nombre de régions, notamment avec les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, la Bourgogne, la Basse-Normandie, la Bretagne et l'Aquitaine, pour la plupart des régions du littoral occidental.

Les longs séjours
Émission des longs séjours de la région Centre

Son taux de départ en longs séjours de 70,6 % est le plus élevé de province après Rhône-Alpes (moyenne de province 61,9 %). La région Centre émet 3,5 millions de longs séjours (4,3 % du volume total des longs séjours des Français), soit 1,4 long séjour par habitant et 2 longs séjours par partant, chiffres supérieurs aux moyennes enregistrées sur la province qui sont respectivement de 1,2 et 1,9. Pour du tourisme de longue durée, les résidents du Centre quittent leur région puisque seulement 4,8 % des longs séjours se déroulent dans leur propre région de résidence (moyenne de la province 10,7 %) et 13,7 % des longs séjours se déroulent à l'étranger (moyenne de province 10,4 %). Leurs destinations privilégiées sont les Pays de la Loire (12 %), Rhône-Alpes (9,5 %), la Bretagne (8 %), Poitou-Charentes (8 %), l'Aquitaine (7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %).

Origine des longs séjours des Français

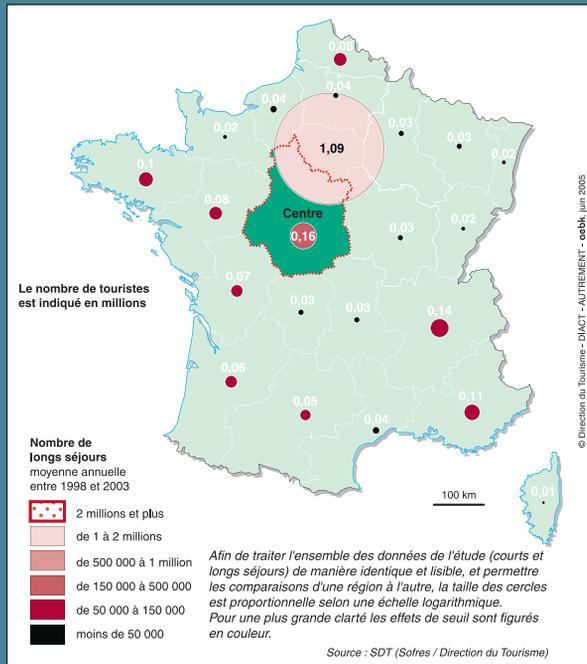
Le Centre reçoit 2 millions de longs séjours émis par les Français, 3 % du volume total. Ces séjours ont comme origine en grande majorité l'Île-de-France (47,5 %), suivie par la région Centre elle-même (7 %) et par Rhône-Alpes (6 %).

Solde des échanges de longs séjours

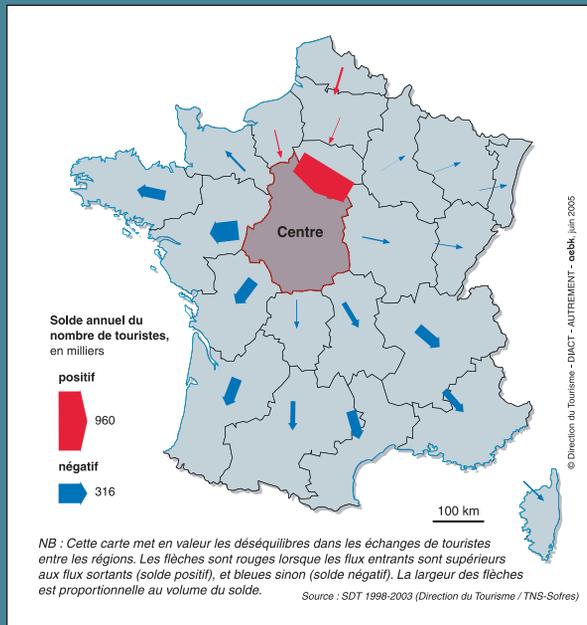
Le Centre connaît un solde très positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, très légèrement positif avec le Nord-Pas-de-Calais.

Son solde est un peu négatif avec un ensemble de régions : Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Corse et Bourgogne.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en région Centre



Solde des échanges touristiques entre la région Centre et les autres régions pour les longs séjours



Champagne-Ardenne

Champagne-Ardenne se caractérise par un déficit en flux touristiques français, en partie compensé par les flux de touristes étrangers. Son attractivité est faible et les séjours y sont de très courte durée. Ses habitants effectuent peu de séjours intrarégionaux : seulement 15 % des séjours des habitants se déroulent dans la région.

La région Champagne-Ardenne fait partie des régions les moins densément peuplées de la France métropolitaine. Elle s'étend sur 25 600 km², soit 4,7 % de la superficie de la France métropolitaine, et compte 1,33 million d'habitants, soit 2,2 % de la population de la France. Son taux

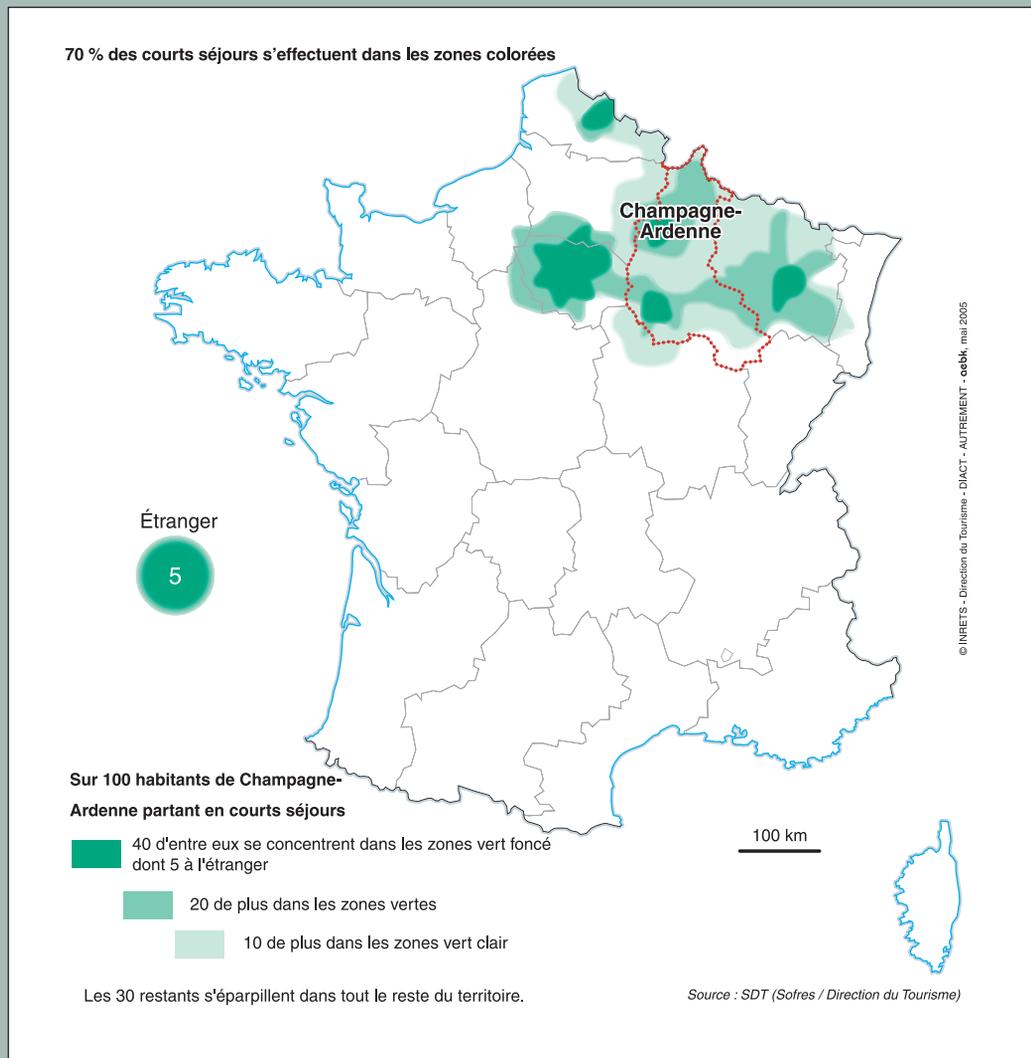
d'urbanisation de 62,8 % est faible (moyenne des régions 70,8 %).

Émission des flux touristiques des Champardennais

Avec une faible population et un très faible taux de départ de 66 %, Champagne-Ardenne émet très peu de flux touristiques. 3 millions de

séjours touristiques sont réalisés par les Champardennais au cours d'une année, pour un total de 16,1 millions de nuitées représentant respectivement 1,7 % de l'ensemble des séjours touristiques des Français et 1,7 % des nuitées. Ainsi, le nombre de séjours personnels par partant de

Destinations privilégiées des Champardennais lors des courts séjours



3,4 (moyenne de province 3,9), le nombre de séjours touristiques par habitant de Champagne-Ardenne de 2,3 séjours (moyenne de province 2,7) et leur nombre de nuitées de 12,1 nuitées (moyenne de province 13,8) sont faibles. En revanche, les habitants de la région partent sur des périodes d'une durée moyenne de 5,3 nuits, supérieure à la moyenne en région (5,1 nuitées).

Lorsqu'ils voyagent, les habitants de Champagne-Ardenne restent peu dans leur région : seulement 15 % des flux sont intrarégionaux (moyenne de province 19,8 %). Bien que proche

de la Belgique, Champagne-Ardenne n'émet que 10,2 % de ses flux à l'étranger, l'équivalent de la moyenne sur la province (10,4 %). Mais les séjours y sont plus longs : 18,9 % des nuitées s'effectuent à l'étranger contre 15,9 % en moyenne.

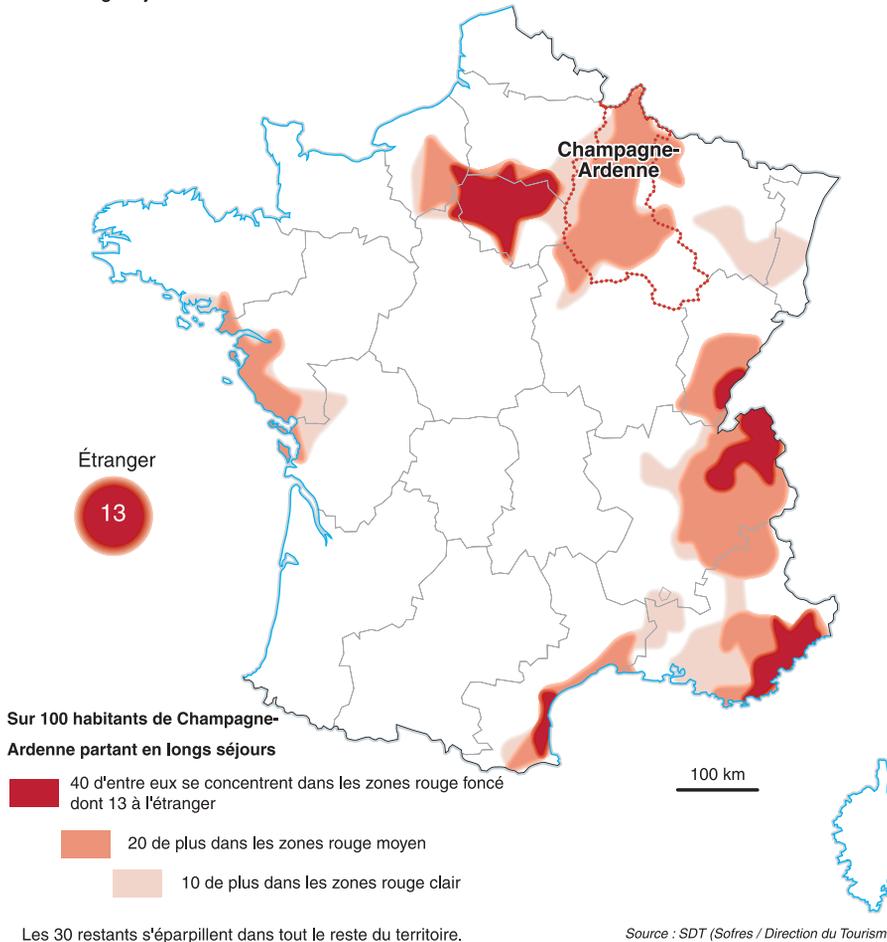
Origine des flux touristiques

Région globalement peu attractive pour les Français, Champagne-Ardenne ne reçoit annuellement que 2,1 % de l'ensemble de leurs séjours et 1,3 % de l'ensemble de leurs nuitées, soit 3,3 millions de séjours pour 10,4 millions de nuitées. Et l'on compte 2,5 séjours des Français par habitant

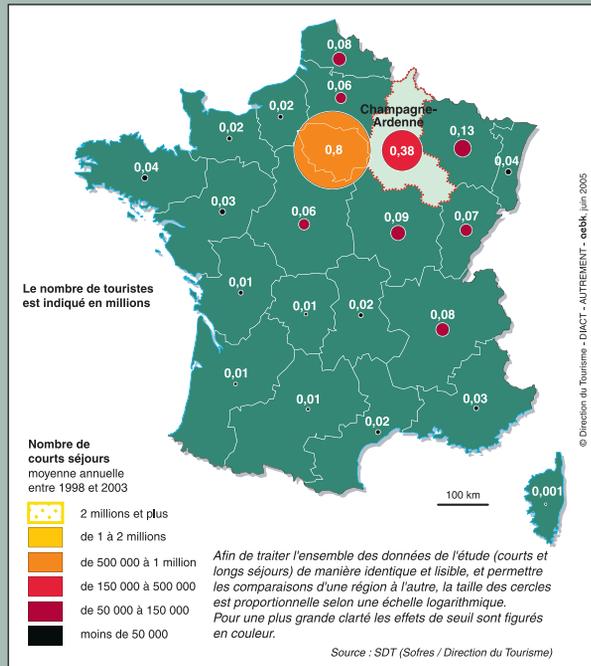
de la région. Champagne-Ardenne est la région qui accueille les séjours des Français les plus courts, avec une durée moyenne de 3,1 nuitées. La part des habitants de la région dans les séjours touristiques en Champagne-Ardenne y est très faible (13,7 %) alors qu'elle est de 19,4 % sur la province. Dans l'année, les touristes étrangers y passent 6,6 millions de nuitées, 1,3 % du volume total des nuitées des touristes étrangers en France métropolitaine et 39 % de l'ensemble des nuitées en Champagne-Ardenne, taux très supérieur à la moyenne des régions de province (34 %).

Destinations privilégiées des Champardennais lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Champagne-Ardenne



Les courts séjours

Émission des courts séjours des Champardennais

Le taux de départ en court séjour des Champardennais, de 39,9 %, est bien au-dessous de celui de la province (45,2 %). Peu d'habitants de Champagne-Ardenne effectuent des courts séjours et ils ne partent pas fréquemment. Ainsi, la Champagne-Ardenne émet 1,6 million de courts séjours (1,7 % de l'ensemble des courts séjours des Français), ce qui représente seulement 1,2 court séjour par habitant (moyenne de la province 1,5) et 3,1 courts séjours par partant (moyenne de la province 3,3). 22 % seulement de leurs courts séjours se déroulent dans la région elle-même (contre 29 % en moyenne) et 4,8 % à l'étranger.

Les destinations des habitants de Champagne-Ardenne sont en premier lieu leur propre région (22 %), suivie de la Lorraine (13 %), de l'Île-de-France (12 %), puis du Nord-Pas-de-Calais (7 %), de la Bourgogne (6 %) et de Rhône-Alpes (6 %).

Origine des courts séjours des Français

Champagne-Ardenne reçoit 2,5 millions de courts séjours émis par les Français, 2,8 % du volume total de leurs courts séjours. Les régions les plus représentées pour les courts séjours en Champagne-Ardenne sont l'Île-de-France à hauteur de 40 %, puis Champagne-Ardenne même (19 %) et loin derrière, la Lorraine (6 %), des régions voisines.

Solde des échanges de courts séjours

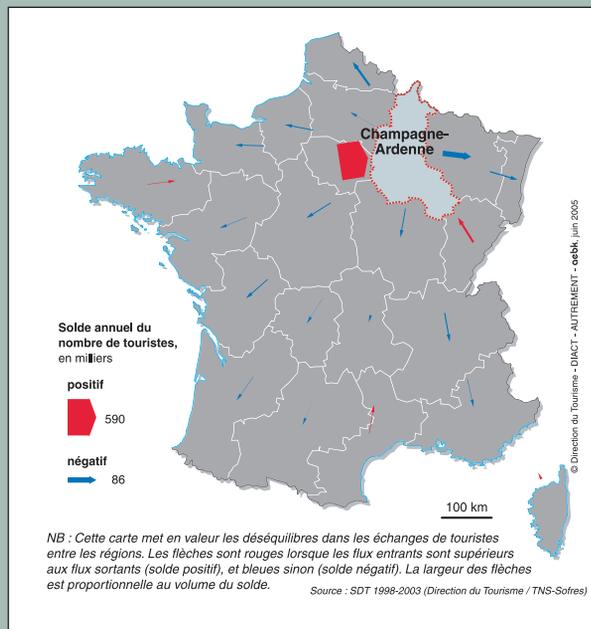
Champagne-Ardenne a un solde très positif de flux de courts séjours avec l'Île-de-France. Par ailleurs, la région connaît des soldes faiblement positifs ou faiblement négatifs avec l'ensemble des autres régions hors l'Île-de-France.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Champardennais

Le taux de départ en long séjour des habitants de Champagne-Ardenne de 56 % est parmi les plus faibles de France métropolitaine (moyenne de province 61,9 %). Cette région émet 1,4 million de longs séjours, soit 1,7 % de l'ensemble des longs séjours émis par les Français. Au total, 1 long séjour par habitant est

Solde des échanges touristiques entre la région Champagne-Ardenne et les autres régions pour les courts séjours



émis en Champagne-Ardenne et 1,9 long séjour par partant, correspondant à la moyenne enregistrée en France hors Île-de-France.

Pour leurs vacances, les Champardennais restent rarement dans leur région : seulement 5,8 % de leurs longs séjours se déroulent en Champagne-Ardenne et 14,6 % à l'étranger, pour des moyennes respectives de 14,3 % et 15,9 % sur la province. Les destinations privilégiées des Champardennais sont relativement dispersées. Par ordre de priorité, on trouve Rhône-Alpes (13 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %), le Languedoc-Roussillon (8 %), Champagne-Ardenne (6 %), la Bretagne (6 %) et l'Aquitaine (5,5 %).

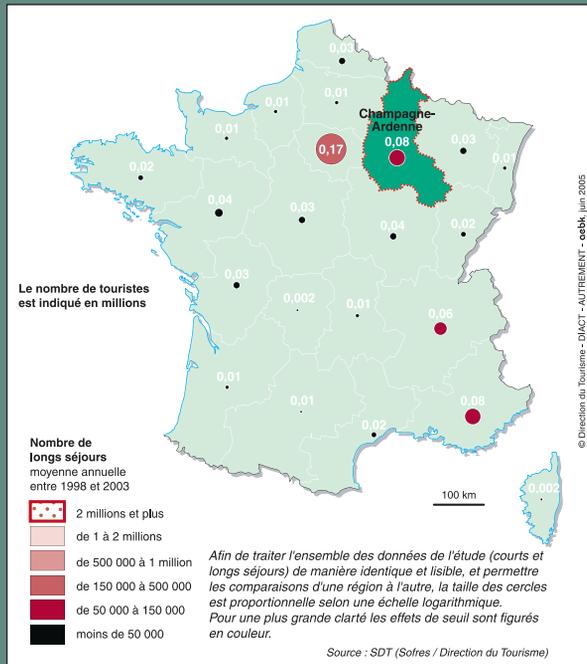
Origine des longs séjours des Français

La région Champagne-Ardenne reçoit 0,8 million de longs séjours émis par les Français, 1,2 % de l'ensemble. Les Franciliens représentent les premiers clients en Champagne-Ardenne pour les longs séjours (23 %), suivi par Champagne-Ardenne (11 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %), Rhône-Alpes (8 %) et Pays de la Loire (6 %).

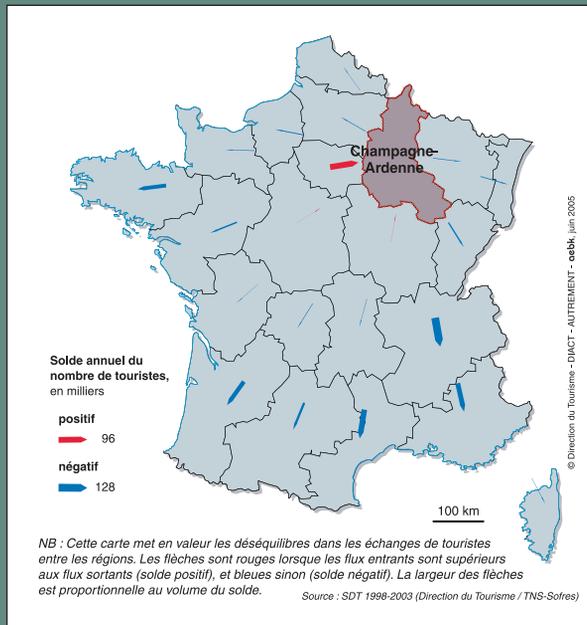
Solde des échanges de longs séjours

Champagne-Ardenne connaît un solde légèrement positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France. Son solde est plus fortement négatif avec Rhône-Alpes, plus faiblement avec le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, la Bretagne, Midi-Pyrénées, les Pays de la Loire et la Franche-Comté.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Champagne-Ardenne



Solde des échanges touristiques entre la région Champagne-Ardenne et les autres régions pour les longs séjours



Corse

La Corse est une des régions pour laquelle l'importance du tourisme est la plus grande. Son insularité gouverne la géographie de ses relations touristiques avec les autres régions de France métropolitaine. C'est donc sans surprise que les deux régions avec lesquelles la Corse entretient des flux touristiques privilégiés sont celles avec lesquelles sont établies des liaisons de transport directes et régulières par avion ou par bateau : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Île-de-France. Cette insularité explique également que la durée des séjours touristiques soit plus longue en Corse que dans les autres régions.

La Corse compte 272 milliers d'habitants, soit 0,5 % de la population de la France, et s'étend sur 8 700 km² soit 1,6 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 62,3 % est plus faible que la moyenne de province qui est de 70,8 %.

Émission des flux touristiques des Corses

La Corse émet 280 milliers de séjours touristiques et 2,4 millions de nuitées, soit 0,2 % du total des séjours des Français et la même proportion pour les nuitées. La Corse est la région française dont les habitants sont les moins mobiles pour les séjours touristiques avec en moyenne seulement un séjour personnel par an et par habitant. À peine plus de la moi-

tié des habitants effectuent au moins un voyage personnel dans l'année (52,4 %), c'est le taux de départ le plus bas des régions de France. Les partants sont aussi ceux qui partent le moins fréquemment parmi les régions françaises avec seulement 2,6 séjours par an en moyenne. En revanche leurs séjours sont les plus longs, certainement en compensation de la contrainte de déplacement qu'implique l'insularité de la région (8,5 nuitées par séjour pour une moyenne nationale de 5,4).

Origine des flux touristiques

Le solde global des échanges touristiques avec les autres régions de France métropolitaine est positif pour la Corse. En effet, la Corse reçoit 7,4 millions de nuitées réalisées par

des touristes étrangers, soit 1,4 % du total des nuitées des étrangers en France et 32,4 % des nuitées reçues en Corse.

Les Français effectuent chaque année 960 milliers de séjours et 10,7 millions de nuitées en Corse, soit 0,6 % des séjours des Français et 1,3 % des nuitées. C'est dans cette région que les séjours des Français sont les plus longs, de 11,1 nuitées en moyenne (moyenne nationale 5,1). Le nombre de séjours de touristes français reçus au kilomètre carré, de 110 séjours/au kilomètre carré, est le plus faible de l'ensemble des régions françaises mais le nombre de nuitées touristiques reçues par habitant est parmi les plus élevés.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Corses

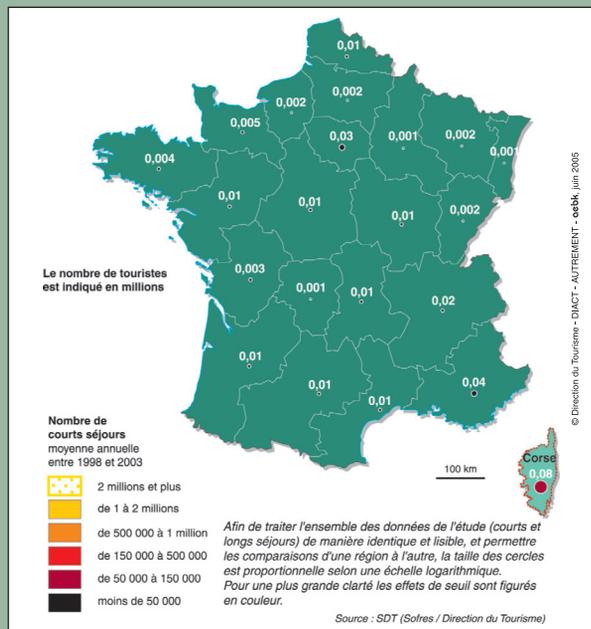
La Corse émet 139 milliers de courts séjours par an, soit 0,1 % du total des courts séjours des Français. La Corse présente de fortes inégalités vis-à-vis des courts séjours, avec un taux de départ extrêmement bas (13,3 % contre une moyenne nationale de 47,3 %) et des partants plutôt plus mobiles que l'ensemble des Français (3,9 courts séjours par partant contre une moyenne nationale de 3,4).

Plus de la moitié des courts séjours des Corses (55 %) est effectuée dans la région, c'est le taux de courts séjours intrarégionaux le plus élevé des régions françaises. La contrainte de l'insularité explique une plus faible propension à sortir de la région pour des voyages de courte durée.

Origine des courts séjours des Français

La Corse accueille chaque année 153 milliers de courts séjours des Français, dont un tiers effectué par des résidents corses même à l'intérieur de l'île. Les principales autres

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Corse



régions d'origine des courts séjours touristiques en Corse sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (16,1 %), Île-de-France (12,5 %) et Rhône-Alpes (6,5 %).

Solde des échanges de courts séjours

Les flux de courts séjours entre la Corse et chacune des autres régions sont faibles mais équilibrés dans les deux sens. Avec l'Île-de-France, les flux sont légèrement supérieurs dans le sens Paris vers la Corse.

Les longs séjours
Émission des longs séjours des résidents en Corse

Le taux de départ des résidents de Corse en longs séjours est de 49,2 %, le plus bas de France, ce qui signifie qu'en moyenne seulement un résident corse sur deux effectue au moins un long séjour dans l'année. Ceux qui voyagent le font avec une fréquence plus faible que la moyenne avec seulement un long séjour par an (moyenne nationale 2 séjours par partant).

Les résidents de Corse effectuent 139 milliers de longs séjours par an, soit 0,2 % du total des longs séjours des Français, dont 15,5 % se déroulent à l'étranger. La première destination touristique des résidents corses est la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (19,8 %). Les autres principales destinations de longs séjours pour les résidents corses sont la Corse elle-même (13,4 %), l'Alsace (11,4 %), l'Aquitaine (9,8 %), Rhône-Alpes (8,9 %) et l'Île-de-France (6 %).

Origine des longs séjours des Français

La Corse enregistre chaque année 806 milliers de longs séjours des Français, soit 1,2 % du total de leurs longs séjours. Le premier bassin d'origine des longs séjours est l'Île-de-France : en effet 27 % des longs séjours des Français en Corse sont effectués par des Franciliens, cette part semblant être plus forte en été. Les deux autres principales régions d'origine des touristes de long séjour en Corse sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (16,6 %) et Rhône-Alpes (8,4 %). Ces régions sont celles qui sont les mieux reliées à la Corse par des lignes maritimes ou aériennes. On peut supposer – mais nous ne disposons pas ici des éléments

chiffrés pour le mesurer – qu'une partie de ces flux touristiques sont le fait de personnes originaires de Corse et retournant au pays pour les vacances.

Solde des échanges de longs séjours

La Corse connaît un solde de flux de longs séjours positif avec toutes les régions. Ce solde de flux de longs séjours est très positif avec l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Il est plus faiblement positif avec Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Centre, Lorraine,

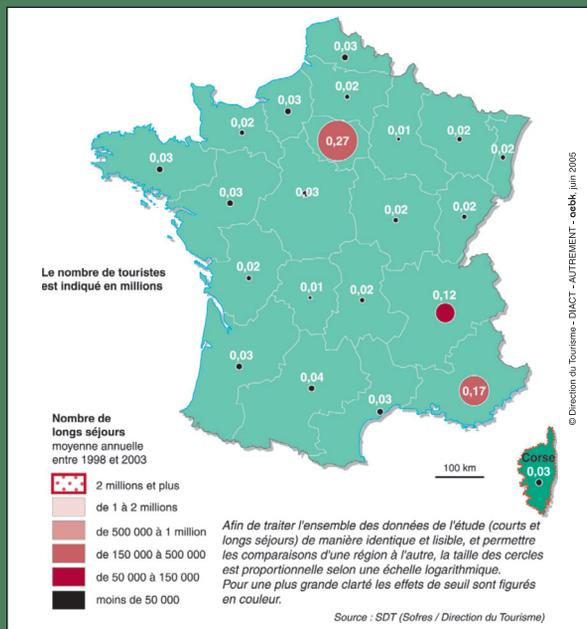
sa famille, chez ses amis ou dans sa résidence secondaire.

La fréquentation maximale en Corse est mesurée en été sur le mois d'août de juillet et surtout sur le mois d'août qui voit converger à la fois les « Parisiens » et les Italiens, première clientèle étrangère en Corse, dont les vacances sont, encore plus que celles des Français, concentrées sur le mois d'août. À la mi-août, le nombre de touristes présents sur l'île est une fois et demie supérieure au nombre de résidents permanents en Corse.

Géographie et saisonnalité

L'insularité de la Corse freine fortement les relations de proximité avec les autres régions, ce qui donne une caractéristique très particulière à la saisonnalité de ses flux touristiques : d'octobre-novembre à fin mars, la Corse ne reçoit plus du tout de flux touristiques. Cette singularité n'a aucun équivalent dans les autres régions de France métropolitaine, même les moins touristiques où il se trouve toujours quelqu'un pour aller en voiture passer un week-end dans

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Corse



Franche-Comté

Les résidents de Franche-Comté partent souvent pour des séjours touristiques de courte durée. Le solde des flux de longs séjours de la Franche-Comté est globalement bénéficiaire avec les régions du nord de la France, et déficitaire avec celles du grand sud-est et du littoral atlantique.

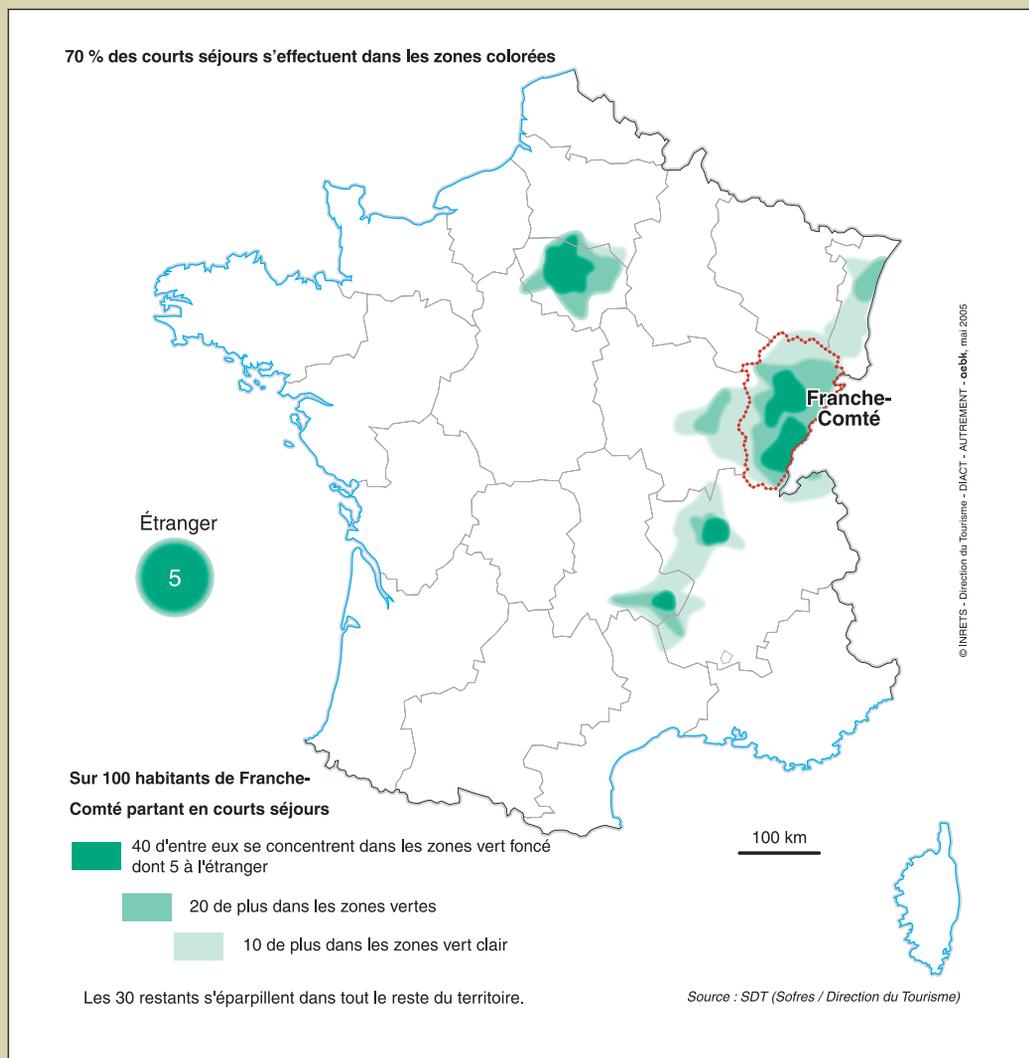
La Franche-Comté compte 1,13 million d'habitants, soit 1,9 % de la population française. Elle s'étend sur une superficie de 16 200 km², soit 3 % du territoire métropolitain. Sa population urbaine s'élève à peine à 59 %, soit 12 % de moins que le taux global des régions de province.

Émission des flux touristiques des Francs-Comtois

Les résidents de Franche-Comté réalisent annuellement 1,8 % des séjours touristiques des Français et 1,6 % des nuitées ce qui représente un total de 3,1 millions de séjours et 14,9 millions de nuitées. Le taux de départ de

la Franche-Comté (69 %) est inférieur de 3 % à la moyenne de province. En revanche, les partants sont relativement mobiles (4 séjours annuels par partant contre 3,7 par partant de province) mais pour des séjours plutôt courts (4,7 nuitées contre 5,1 pour les provinciaux). On compte par

Destinations privilégiées des Francs-Comtois lors des courts séjours



habitant de Franche-Comté un peu plus de séjours que la moyenne de province (2,9 séjours annuels par habitant contre 2,7 en province) et un peu moins de nuitées (13,1 nuitées annuelles par habitant contre 13,8 en province). Les résidents de Franche-Comté effectuent 22 % de leurs séjours dans leur propre région et 10 % à l'étranger.

Origine des flux touristiques

La Franche-Comté capte annuellement 2 % des séjours touristiques des Français et 1,7 % de leurs nuitées (soit un volume de 3,2 millions de séjours et 13,7 millions de nuitées).

Elle fait partie des régions françaises qui reçoivent les moins grandes quantités de flux touristiques, aussi bien nationaux qu'étrangers, ce qu'il convient de relativiser compte tenu de sa faible population. On compte 2,8 séjours français reçus pour un habitant de Franche-Comté, ce qui est à peine inférieur à la moyenne de province. Les séjours des Français en Franche-Comté sont relativement courts, de 4,3 nuitées en moyenne (contre 5,1 en province). Sur l'ensemble des nuitées enregistrées dans la région, celles des étrangers représentent 28 % (34 % en moyenne de la

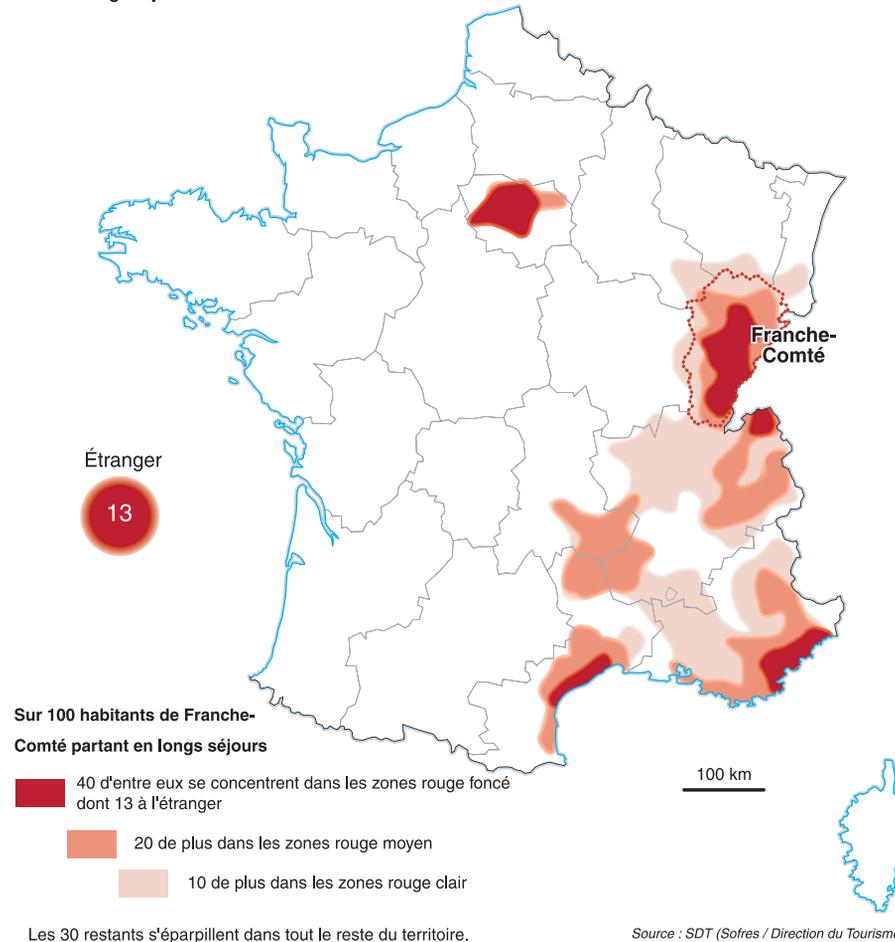
province), les séjours des résidents de la région représentent quant à eux 22 % du total.

Les courts séjours
Émission des courts séjours des Francs-Comtois

Les résidents de Franche-Comté ont une mobilité, en termes de nombres de courts séjours, plus élevée que la moyenne des provinciaux (1,7 court séjour par habitant contre 1,5 en province). Le taux de départ en courts séjours de Franche-Comté est de 42 %, soit 3 % de moins que la moyenne de province. En revan-

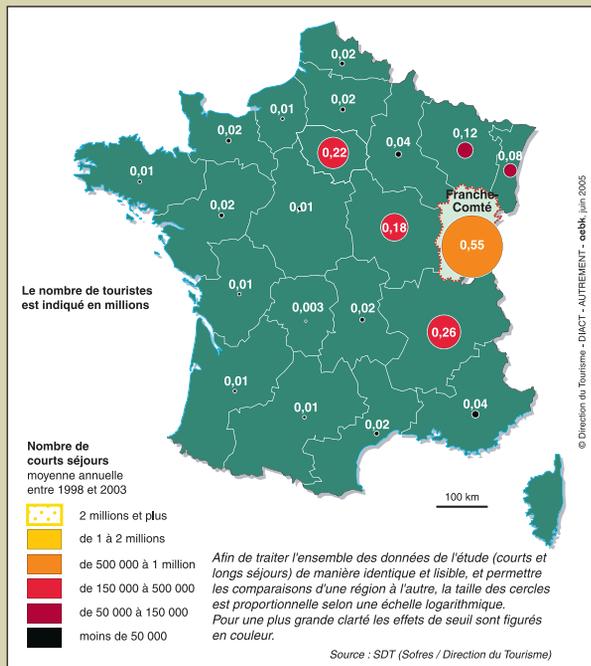
Destinations privilégiées des Francs-Comtois lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



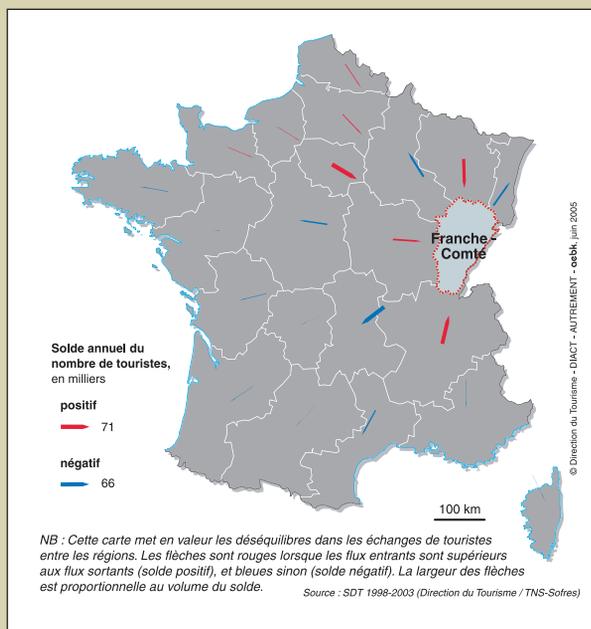
© INRETS - Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - ocbk, mai 2005

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Franche-Comté



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Franche-Comté et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

che les partants sont très mobiles (4 courts séjours annuels par partant, ce sont les plus mobiles du pays avec les Bretons).

Chaque année les résidents de Franche-Comté effectuent 1,9 million de courts séjours, dont un tiers dans leur région de résidence. Outre celle-ci, les principales destinations de courts séjours des Franchs-Comtois se situent dans les régions Rhône-Alpes (11 %), Bourgogne (9 %), Île-de-France (8,5 %), et dans une moindre mesure Alsace (6,5 %), Auvergne (5 %) et Champagne-Ardenne (4,3 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, la Franche-Comté enregistre 1,9 million de courts séjours des Français, dont un tiers des résidents de la région même. Hormis elle-même, les principales régions d'origine des touristes de courts séjours en Franche-Comté sont Rhône-Alpes (15 %), l'Île-de-France (13 %), la Bourgogne (11 %), ainsi que la Lorraine (7 %) et l'Alsace (5 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges de courts séjours de la Franche-Comté est à peine déficitaire. Dans le détail, il est positif avec l'Île-de-France, Rhône-Alpes, la Lorraine et la Bourgogne. En revanche, la région connaît un solde de flux négatif pour les courts séjours avec l'Auvergne, Champagne-Ardenne, l'Alsace et le Centre.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Franchs-Comtois

La mobilité de longs séjours des Franchs-Comtois est légèrement inférieure à la moyenne de province (1,1 long séjour annuel par habitant contre 1,2 en province). Le taux de départ en long séjour de la Franche-Comté se classe parmi les plus bas du pays (57 % contre 62 % en province) et la mobilité des partants correspond à la moyenne de province (1,9 long séjour annuel par partant). Ils effectuent chaque année 1,2 million de longs séjours, dont 11 % dans leur propre région de résidence et 14,5 % à l'étranger. Les polarités touristiques de longs séjours de la région sont majoritairement orientées vers le sud de la France. Ainsi, un tiers des longs

séjours des Francs-Comtois a pour destination le grand Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,6 %), Rhône-Alpes (11,3 %), Languedoc-Roussillon (9,4 %). Plus secondairement, l'Île-de-France et la Bretagne enregistrent respectivement aux alentours de 5 % des longs séjours à l'émission de Franche-Comté.

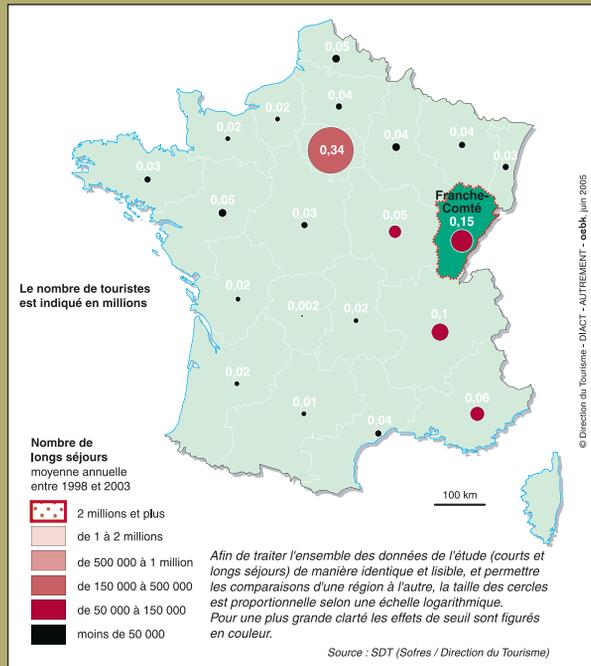
Origine des longs séjours des Français

Chaque année, la Franche-Comté accueille 1,3 million de longs séjours des Français, dont 29 % des Franciliens. 12 % de ces longs séjours proviennent des habitants de la région même et 8 % de Rhône-Alpes. Les autres principales régions d'origine sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,5 %), la Bourgogne (4,7 %) et les Pays de la Loire (4 %).

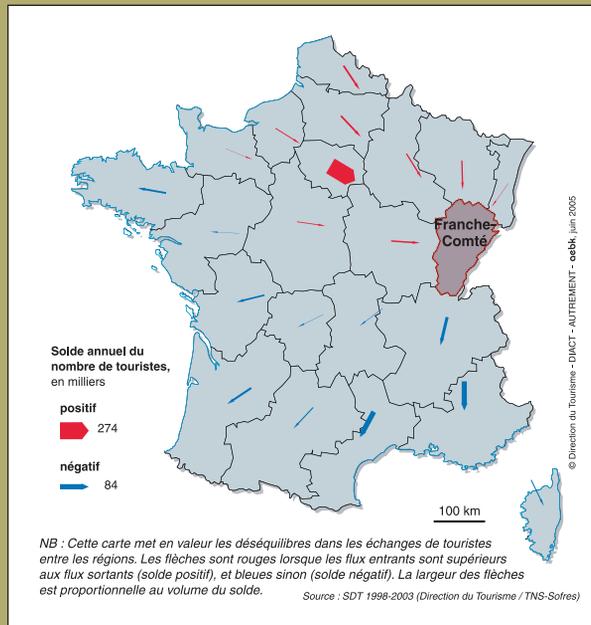
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours de la Franche-Comté est légèrement excédentaire. Elle connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement avec le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Bourgogne, la Lorraine, Champagne-Ardenne (des régions du nord). Son solde est négatif avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, l'Aquitaine, la Bretagne, Poitou-Charentes, les régions du grand Sud-Est et du littoral atlantique.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Franche-Comté



Solde des échanges touristiques entre la région Franche-Comté et les autres régions pour les longs séjours



Île-de-France

L'Île-de-France se caractérise par des taux touristiques exceptionnellement élevés, en émission et en réception. Cela résulte de l'influence contradictoire de deux facteurs : un pouvoir attractif puissant mais aussi une très importante concentration urbaine qui se traduit par une forte émission de flux touristiques vers les autres régions.

La région Île-de-France compte 11,3 millions d'habitants, soit 18,7 % de la population de la France, et s'étend sur 12 000 km², soit 2,2 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 96,1 % est le plus élevé de France.

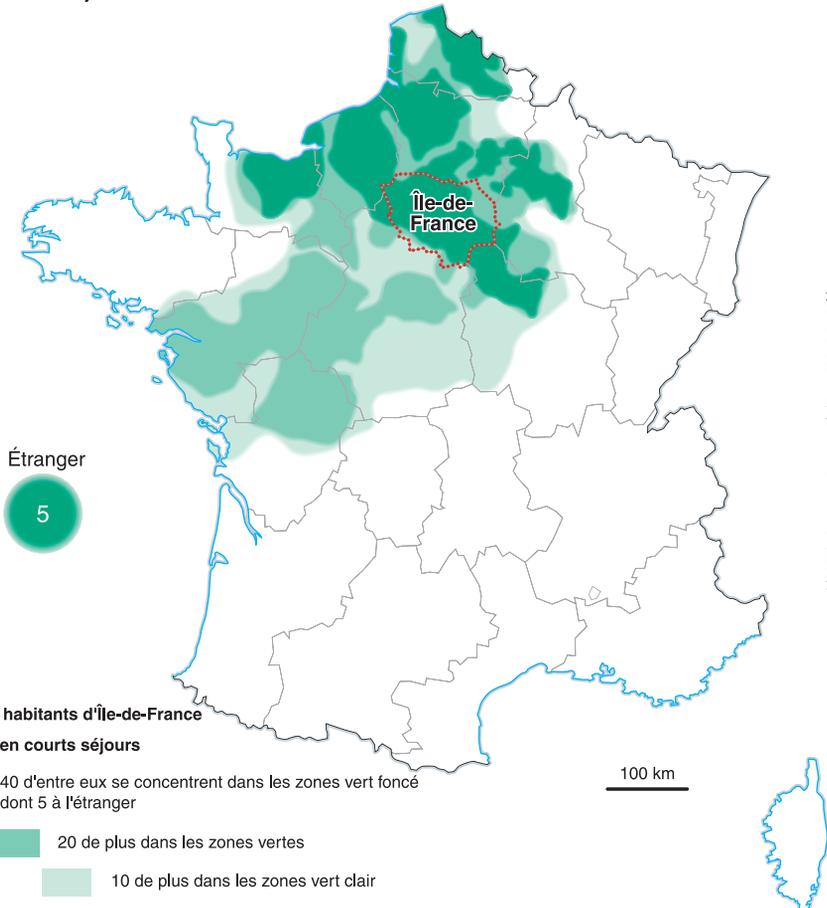
Émission des flux touristiques des Franciliens

Avec un taux d'urbanisation exceptionnel, un PIB élevé et une population nombreuse, l'Île-de-France est la première région émettrice de flux de séjours touristiques. Elle émet 46,5 millions de séjours touristiques

par an (26,2 % du volume total des séjours touristiques des Français) pour un total de 279 millions de nuitées (29,3 % des nuitées). Les Franciliens partent en plus grand nombre (taux de départ en séjours de 86,3 %), plus souvent (5,6 séjours par partant, 4,1 par Francilien) et sur

Destinations privilégiées des Franciliens lors des courts séjours

70 % des courts séjours s'effectuent dans les zones colorées



© INRETS - Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, mai 2005

des périodes longues (24,8 nuitées par Francilien), taux les plus élevés en France. La durée moyenne de leurs séjours est de 6 nuitées. C'est une des plus élevées de France, avec celles de Corse et du Nord-Pas-de-Calais.

Les Franciliens voyagent massivement hors de leur région : seulement 5,9 % de leurs séjours sont intrarégionaux, pourcentage le plus faible de France. 12 % de leurs séjours se déroulent à l'étranger et 16,1 % de leurs nuitées (les moyennes nationales sont respectivement de 10,8 % et 16 %). Les Franciliens génèrent le

plus important volume de flux touristiques émis par les Français vers l'étranger.

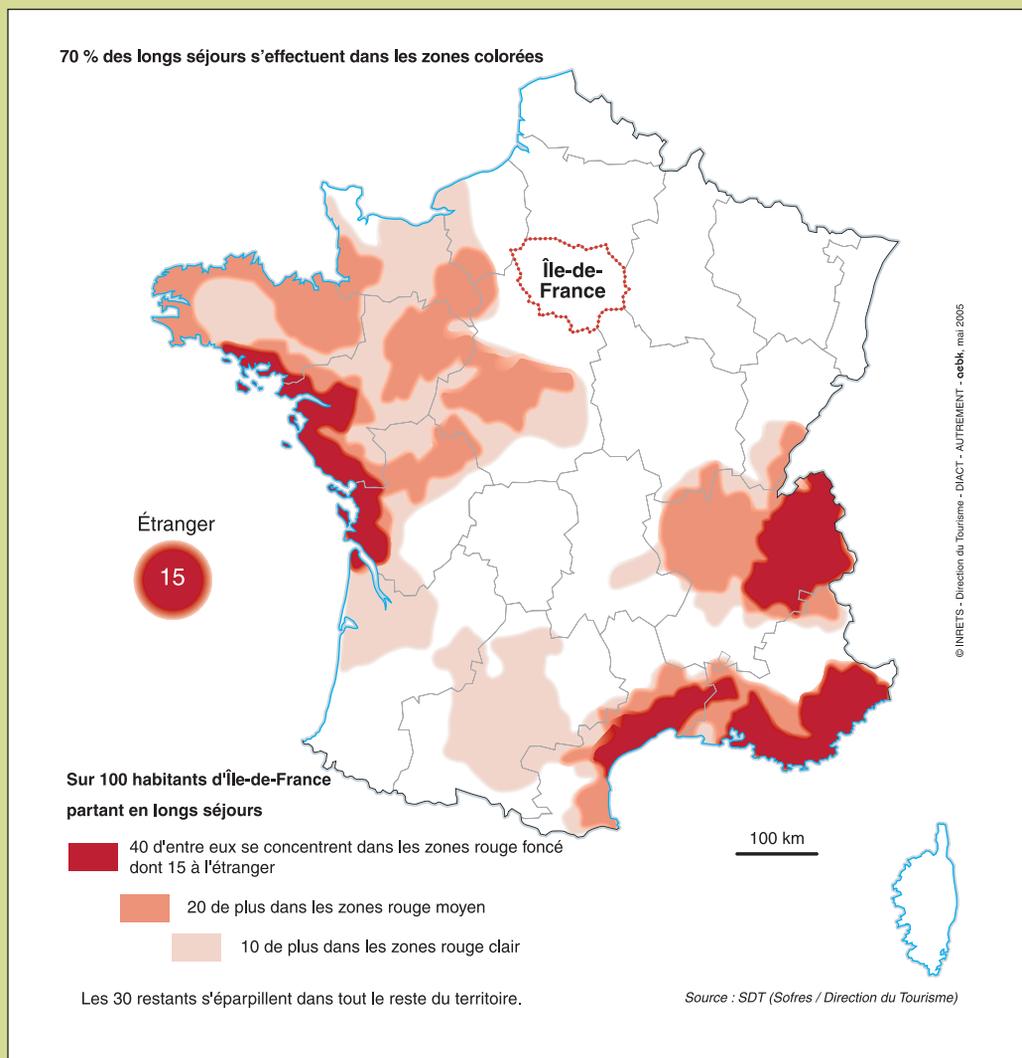
Origine des flux touristiques

L'Île-de-France n'est pas la première région attractive à l'égard des touristes français, elle occupe la quatrième place en termes de séjours et la huitième en termes de nuitées. Elle reçoit annuellement 12 millions de séjours touristiques des Français (7,6 % de l'ensemble de leurs séjours), pour un total de 40 millions de nuitées (5 % de l'ensemble de leurs nuitées). C'est une région de courts séjours avec une durée moyenne des séjours des

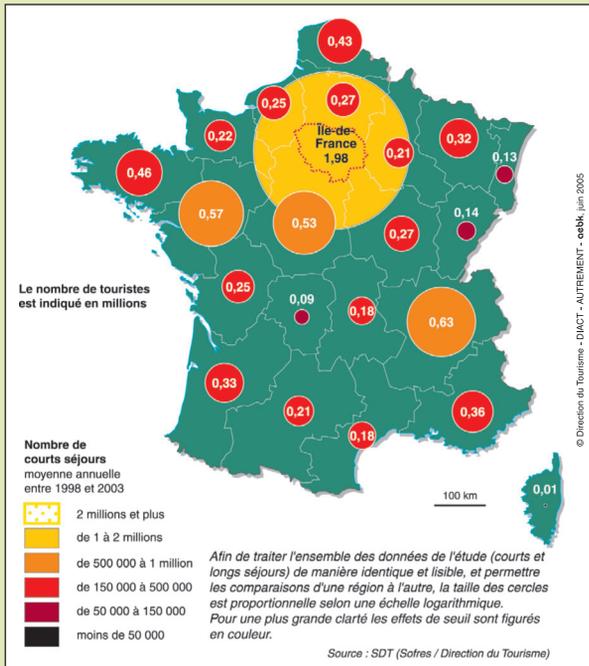
Français de 3,3 nuitées. Par l'importance des flux émis, les séjours des Franciliens représentent tout de même 22,1 % des séjours réalisés dans la région (moyenne nationale 19,6 %). Par l'importance de sa population, l'Île-de-France ne reçoit que 1,1 séjour de Français par habitant. En revanche, le taux de densité des touristes, de 1 003 touristes par kilomètre carré, est le plus élevé de la France métropolitaine, la moyenne nationale s'établissant à 291 touristes par kilomètre carré.

Dans le même temps, les touristes étrangers passent 116 millions de

Destinations privilégiées des Franciliens lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Île-de-France



nuitées dans la région, soit 22,5 % de l'ensemble des touristes étrangers en France métropolitaine, ce qui représente 74 % de l'ensemble des nuitées en Île-de-France. L'Île-de-France et l'Alsace sont les deux seules régions françaises dont la part des étrangers est majoritaire dans l'ensemble des touristes qu'elles reçoivent. Cet afflux de touristes étrangers replace l'Île-de-France en troisième position des régions pour les nuitées et en première position pour les recettes touristiques.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Franciliens

Le taux de départ des Franciliens, de 56,3 %, est le plus élevé de France métropolitaine (moyenne nationale 47,3 %). L'Île-de-France émet 96,6 millions de courts séjours (24,4 % de l'ensemble des courts séjours des Français métropolitains), soit 2,1 par habitant (moyenne nationale 1,5 séjour). Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas le Francilien qui part le plus souvent en courts séjours (3,7 courts séjours par partant métropolitain) mais le Breton (4 courts séjours par Breton partant).

9,4 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région, taux le plus bas de France, et 6,1 % à l'étranger, un des taux les plus élevés. Les autres régions privilégiées des Franciliens pour les courts séjours sont très dispersées : Centre (11,3 %), Pays de la Loire (7,6 %), Basse-Normandie (7,5 %), Bourgogne (7,1 %), Bretagne (5,6 %), Haute-Normandie (5,6 %), Rhône-Alpes (5,1 %), Picardie (5 %), Nord-Pas-de-Calais (4,8 %).

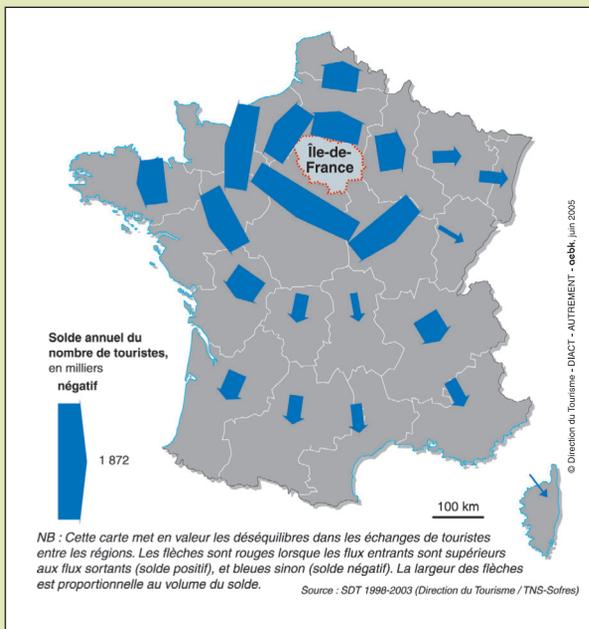
Origine des courts séjours des Français

L'Île-de-France reçoit 8,6 millions de courts séjours émis par les Français, soit 9,4 % de l'ensemble de leurs courts séjours. Ses courts séjours proviennent de l'Île-de-France (24,7 %), de Rhône-Alpes (7,9 %), des Pays de la Loire (7,7 %), du Centre (6,6 %), de Bretagne (5,7 %) et du Nord-Pas-de-Calais (5,4 %).

Solde des échanges de courts séjours

L'Île-de-France a un solde négatif et souvent très négatif de flux de courts séjours avec l'ensemble des régions,

Solde des échanges touristiques entre la région Île-de-France et les autres régions pour les courts séjours



plus particulièrement avec le Centre, la Basse-Normandie, la Bourgogne, les Pays de la Loire, la Haute-Normandie, la Picardie, la Bretagne, Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Franciliens

Le taux de départ en longs séjours des Franciliens, de 83,2 %, est aussi le plus élevé de France. Ils effectuent 22,9 millions de longs séjours, soit 28,2 % de l'ensemble des longs séjours des Français. L'Île-de-France émet 2 longs séjours par habitant et 2,4 longs séjours par partant, indices les plus élevés de France métropolitaine.

15,7 % des longs séjours des Franciliens se déroulent à l'étranger (moyenne française 15,8 %). 1,7 % seulement s'effectue dans la région elle-même, ce qui est le taux le plus faible de France. Les autres destinations privilégiées des Franciliens pour les longs séjours sont très dispersées : Rhône-Alpes (10,3 %), Bretagne (8,7 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,5 %), Pays de la Loire (7,4 %), Aquitaine (5,7 %), Languedoc-Roussillon (5,5 %), Centre (4,9 %) et Basse-Normandie (4,7 %).

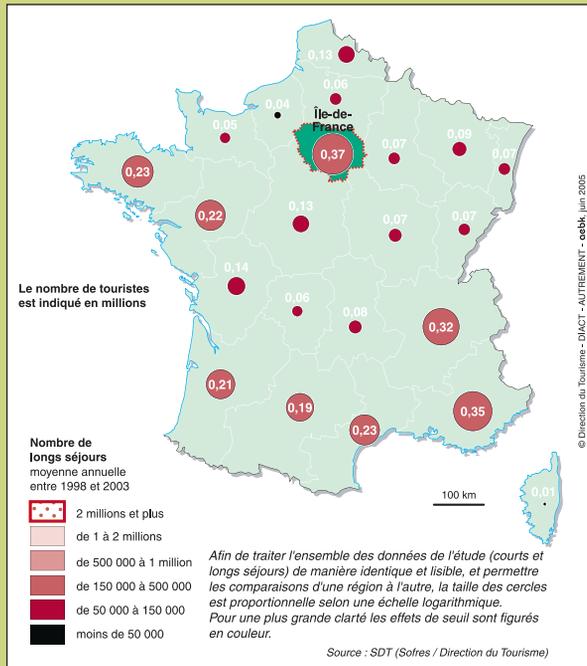
Origine des longs séjours des Français

L'Île-de-France reçoit 3,5 millions de longs séjours émis par les Français, 5,1 % de l'ensemble. Ces flux proviennent en particulier d'Île-de-France (11,5 %), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,1 %), de Rhône-Alpes (9,8 %), de Bretagne (7,3 %), du Languedoc-Roussillon (7,1 %), des Pays de la Loire (7 %), d'Aquitaine (6,6 %) et de Midi-Pyrénées (6,1 %).

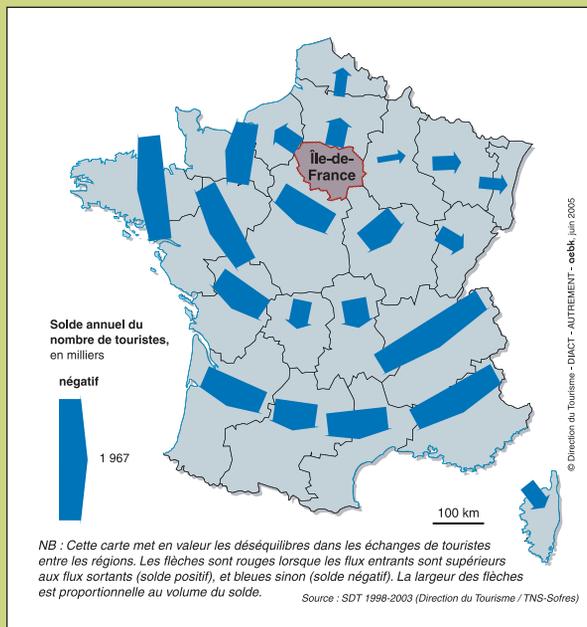
Solde des échanges de longs séjours

L'Île-de-France a un solde négatif de flux de longs séjours avec toutes les régions. Plus particulièrement ce solde est très négatif avec Rhône-Alpes, la Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Pays de la Loire, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, la Basse-Normandie, le Centre, Poitou-Charentes, et négatif avec Midi-Pyrénées, la Bourgogne et l'Auvergne et toutes les autres régions.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Île-de-France



Solde des échanges touristiques entre la région Île-de-France et les autres régions pour les longs séjours



Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est l'une des régions qui accueillent le plus de nuitées touristiques et où les touristes français passent leurs séjours les plus longs. Favorisés par une localisation touristique attractive, les habitants du Languedoc-Roussillon partent moins loin, moins longtemps mais plus souvent que la moyenne des touristes métropolitains, hors Île-de-France.

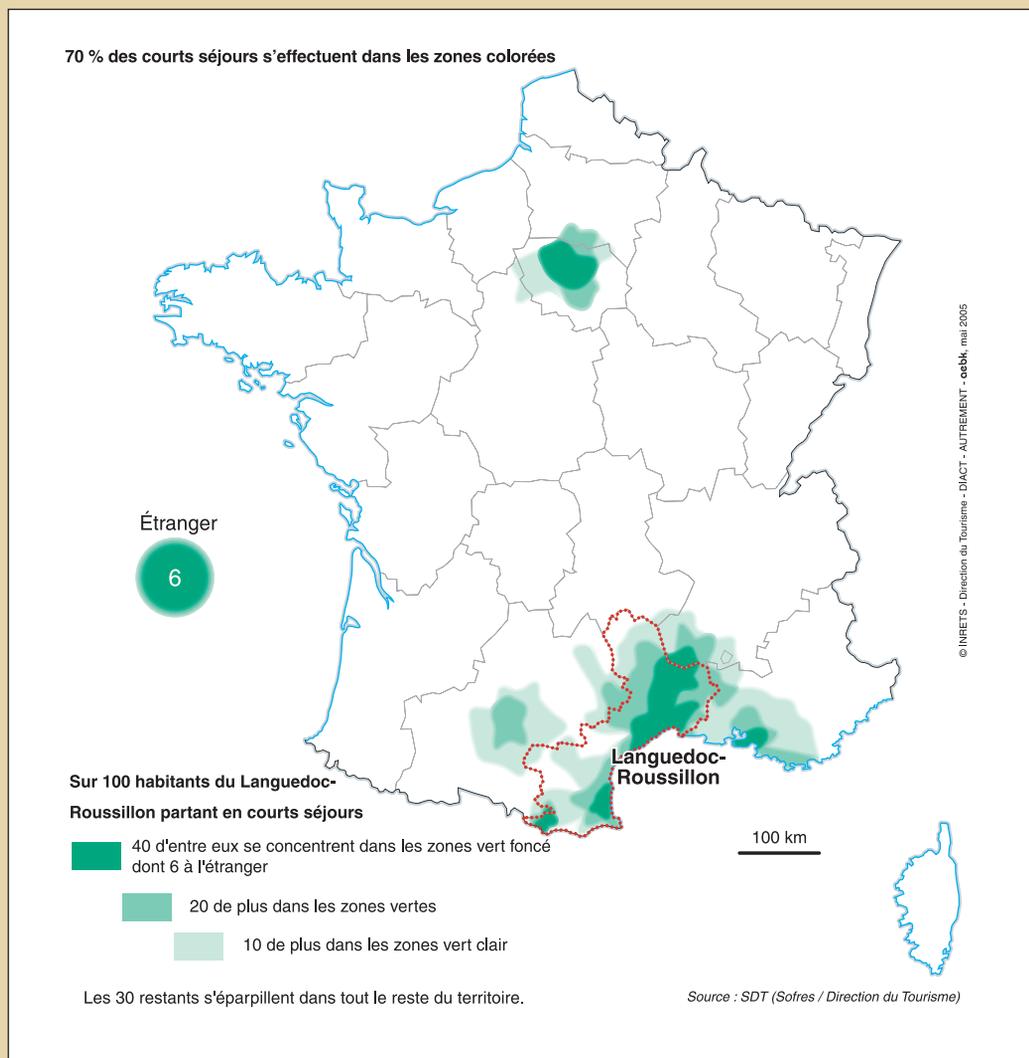
La région Languedoc-Roussillon réunit 2,5 millions d'habitants, ce qui représente 4 % de la population française, et s'étend sur une surface de sur 27 376 km², 2,5 % du territoire. Le taux d'urbanisation y est de 75 %, supérieur à la moyenne de province qui est de 70,8 %.

Émission des flux touristiques des Languedociens-Roussillonnais

Le Languedoc-Roussillon émet 7 millions de séjours touristiques annuels et 4 % des séjours des Français pour un total de 32,7 millions de nuitées (3,4 % des nuitées des Français). Leur taux de départ en voyage per-

sonnel correspond à la moyenne de province (72 %). Les partants sont plutôt plus mobiles qu'ailleurs avec 4,3 séjours par an (3,7 en province). En revanche, ce sont les Français qui effectuent les séjours les plus courts à égalité avec les Aquitains et les Bretons : 4,6 nuitées par séjour

Destinations privilégiées des Languedociens-Roussillonnais lors des courts séjours



en moyenne. La mobilité globale par Languedocien-Roussillonnais en termes de nombre de séjours, plus importante que la moyenne de province, ne suffit pas à compenser la courte durée des séjours. Ainsi, le nombre de flux touristiques émis par habitant y est plus élevé qu'en province (2,9 séjours annuels contre 2,7) mais le nombre annuel de nuitées par habitant est plus faible (13,3 contre 13,8 en province). Les Languedociens-Roussillonnais réalisent un quart de leurs séjours à l'intérieur de leur région de résidence, ce qui correspond à la moyenne de

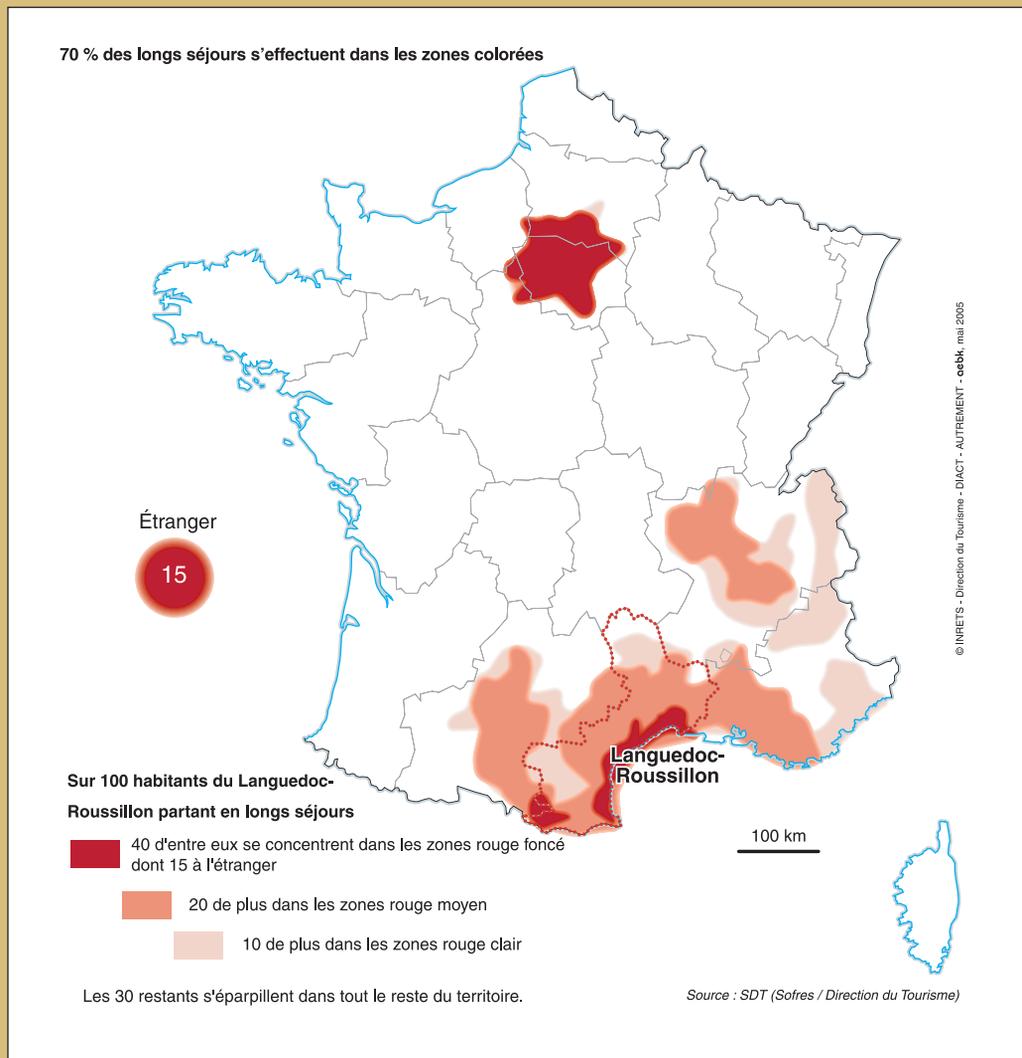
province. Toutefois leur pratique de mobilité se déroule plus souvent que la moyenne dans un espace de proximité (la région même et ses voisines limitrophes). 13 % de leurs séjours sont réalisés à l'étranger (2 % de plus que pour la province).

Origine des flux touristiques

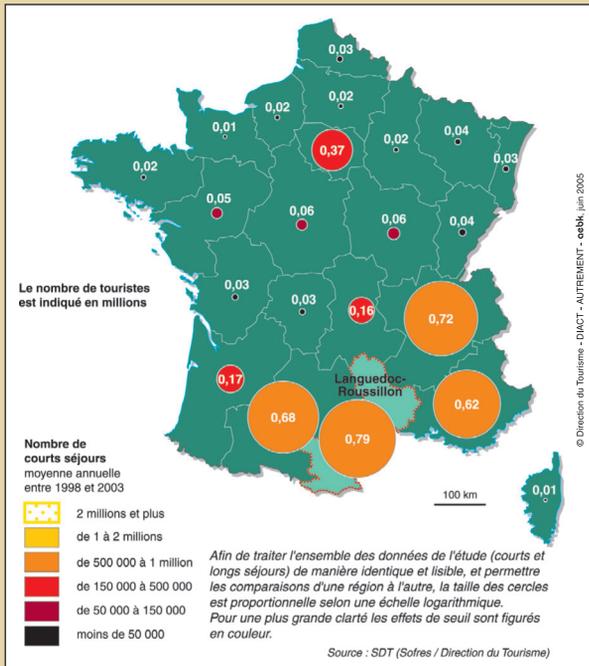
Le Languedoc-Roussillon est une des régions les plus fréquentées par les Français en termes de nuitées après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Chaque année, elle capte 7 % des séjours de la clientèle française (10,7 millions de séjours) et 9 % de ses nuitées (38,9 millions de nuitées),

Le nombre de séjours accueillis par habitant de la région est le plus élevé de France (4,4 séjours touristiques des Français reçus par an par habitant). C'est également la région où les touristes français passent les séjours les plus longs (6,8 nuits en moyenne). Avec 38,9 millions de nuitées, le Languedoc-Roussillon est la quatrième région française pour le nombre de nuitées effectuées par les touristes étrangers (ces nuitées des touristes étrangers représentent 35 % du total des nuitées enregistrées dans la région). Les séjours des habitants de la région représentent 16 % de l'ensemble.

Destinations privilégiées des Languedociens-Roussillonnais lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Languedoc-Roussillon



Les courts séjours

Émission des courts séjours des Languedociens-Roussillonnais

Les Languedociens-Roussillonnais effectuent 4,1 millions de courts séjours par an, soit 4,2 % du volume total des courts séjours des Français. Leur taux de départ en courts séjours est supérieur à celui des résidents de province (47,9 % contre 45,2 %), et les partants y sont également plus mobiles que ceux de province (3,5 courts séjours annuels par partant contre 3,3). On compte 1,7 court séjour annuel par habitant (1,5 par habitant de province). Les Languedociens-Roussillonnais sont, après les Alsaciens, ceux qui émettent la plus grande part de leurs courts séjours vers l'étranger (7,5 %). Un tiers de leurs courts séjours sont intrarégionaux. Outre leur région de résidence, les principales régions de destination de leurs courts séjours sont : Midi-Pyrénées (14 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (13 %), Rhône-Alpes (11 %) et l'Île-de-France (8 %).

Origine des courts séjours des Français

Le Languedoc-Roussillon enregistre chaque année 4,9 millions de courts séjours personnels des Français (5,4 % du total national). Ils proviennent de la région elle-même à hauteur de 20 %, puis des régions Rhône-Alpes (18 %), Midi-Pyrénées (17 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (16 %) et Île-de-France (9 %).

Solde des échanges de courts séjours de courts séjours

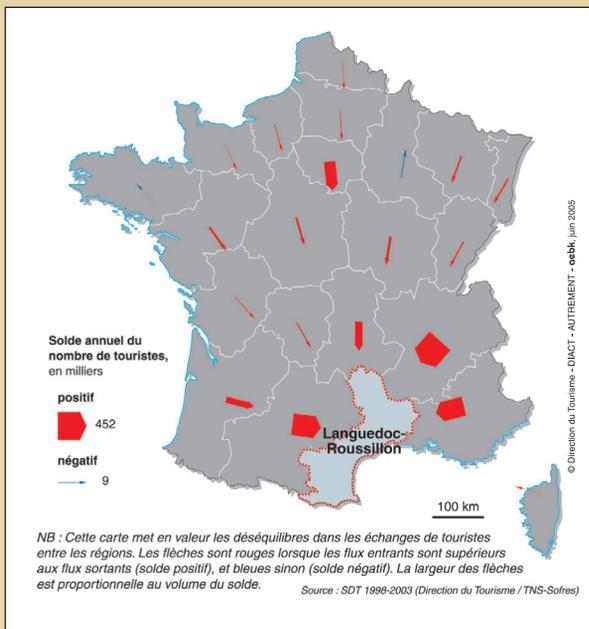
Le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un solde positif de flux de courts séjours avec les autres régions françaises. Le solde est très positif avec Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus faiblement positif avec l'Île-de-France, l'Auvergne, l'Aquitaine, la Bourgogne, les Pays de la Loire, le Centre, la Lorraine et l'Alsace.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Languedociens-Roussillonnais

Le taux de départ en longs séjours des habitants de Languedoc-Roussillon équivaut à celui de la moyenne enregistrée en province, où 61 % des habitants effectuent au moins un long séjour dans l'année (1 % de moins que la moyenne de province).

Solde des échanges touristiques entre la région Languedoc-Roussillon et les autres régions pour les courts séjours



On estime à 1,2 le nombre de longs séjours annuels par habitant de la région. Les Languedociens-Roussillonnais effectuent 2,9 millions de longs séjours par an, soit 3,6 % du total des longs séjours des Français. 20 % d'entre eux se déroulent à l'intérieur de leur propre région, taux près de deux fois plus élevé que celui de la moyenne des régions françaises métropolitaines. Les polarités touristiques du Languedoc-Roussillon pour les longs séjours sont essentiellement orientées vers le sud-est de la France, et légèrement à l'ouest, sur Midi-Pyrénées. Les principales destinations de vacances des Languedociens-Roussillonnais se situent, après leur propre région, en Rhône-Alpes (11 %) et en Île-de-France (9 %) ; viennent ensuite Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,7 %) et Midi-Pyrénées (7,2 %). Le Languedoc-Roussillon est la région qui émet la plus grande part de ses longs séjours vers l'Île-de-France ; région la plus distante de la capitale, la longueur des trajets est compensée par des séjours de plus longue durée.

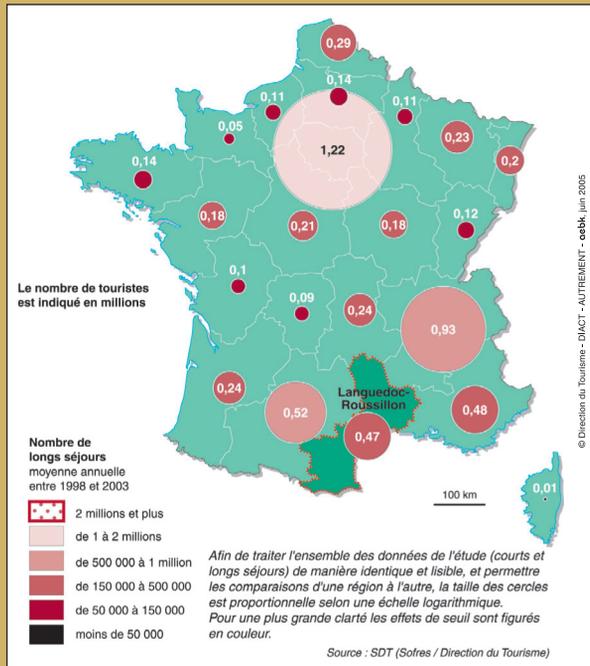
Origine des longs séjours des Français

Avec 5,8 millions de longs séjours annuels reçus chaque année, soit 8,7 % du total des longs séjours des Français, le Languedoc-Roussillon en est la troisième région réceptrice de longs séjours et la deuxième en termes de nombre de longs séjours accueillis par habitant (2,4), après la Corse. Les deux principaux bassins émetteurs de touristes à destination du Languedoc-Roussillon sont l'Île-de-France (19,5 %) et Rhône-Alpes (15 %) ; viennent ensuite Midi-Pyrénées (8,3 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,6 %) et le Languedoc-Roussillon (7,5 %).

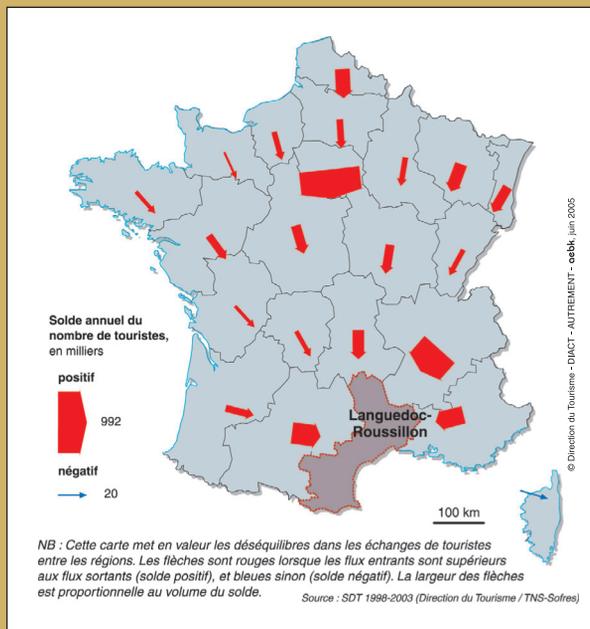
Solde des échanges de longs séjours

Le Languedoc-Roussillon est la région la plus excédentaire en longs séjours. Son solde de flux est positif, voire très positif, avec toutes les régions excepté avec la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Languedoc-Roussillon



Solde des échanges touristiques entre la région Languedoc-Roussillon et les autres régions pour les longs séjours



Limousin

Le Limousin est la région française qui enregistre le plus faible nombre de nuitées touristiques chaque année. Ses échanges touristiques avec l'étranger sont réduits. Par ailleurs, la pratique touristique de ses habitants est inégalement répartie : en effet, les partants de cette région sont moins nombreux mais plus mobiles que la moyenne des touristes métropolitains, à l'exception de la région Île-de-France.

La région Limousin s'étend sur une surface de 17 000 km², soit 3 % du territoire national. Elle compte 712 000 habitants, ce qui représente 1 % de la population du pays ; c'est la région la moins peuplée après la Corse. Sa population est urbaine à

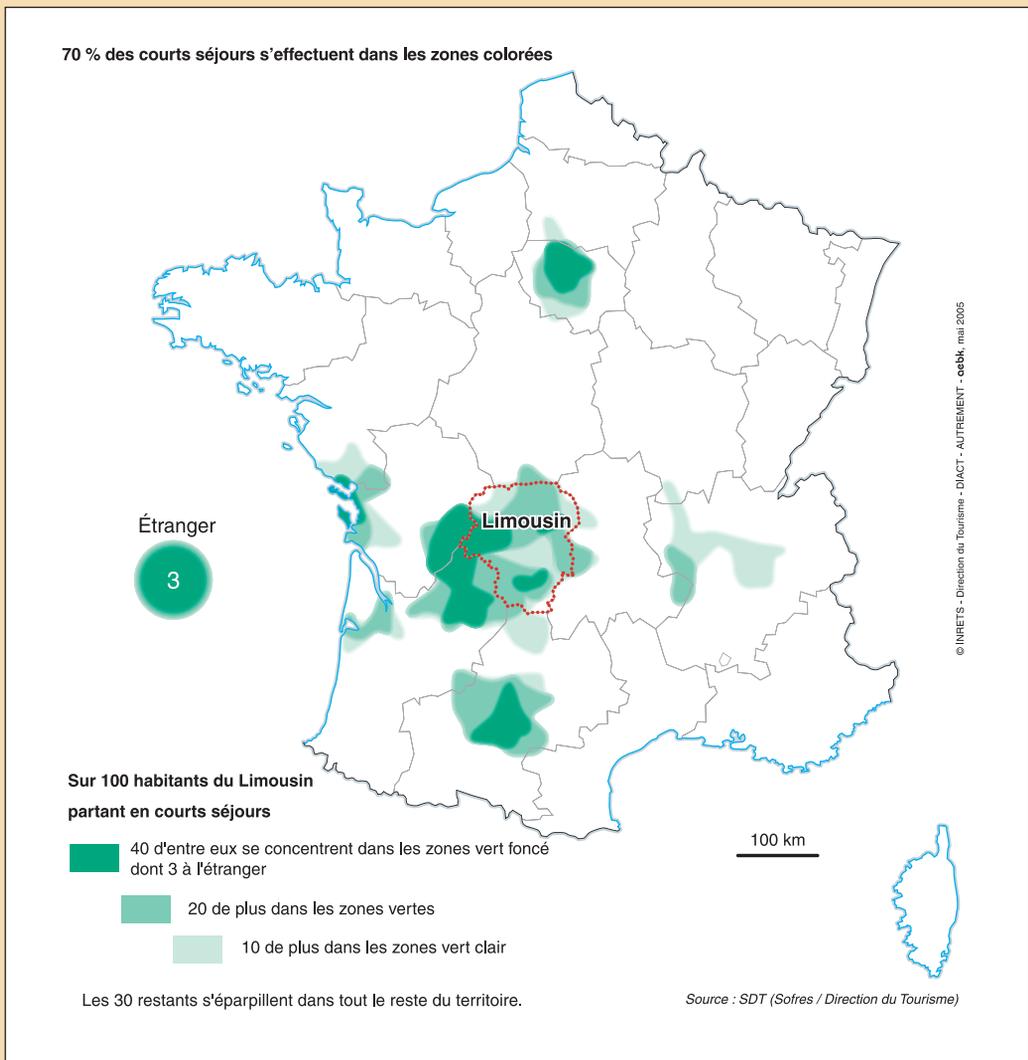
seulement 52 %, taux le plus faible de la France métropolitaine.

Émission des flux touristiques des Limousins

Les séjours touristiques émis par les habitants du Limousin représentent 1 % du volume des séjours touris-

tiques des Français, leurs nuitées 0,9 % pour respectivement un volume de 1,8 million de séjours et 9 millions de nuitées. On compte en moyenne 2,6 séjours touristiques annuels par Limousin et 12,6 nuitées (contre 2,7 séjours par habitant de province

Destinations privilégiées des Limousins lors des courts séjours



et 13,8 nuitées). Cette moyenne recouvre une réalité contrastée : les partants sont peu nombreux mais très mobiles sur de courtes durées. Le taux de départ en voyage personnel (65 %) y est parmi les plus faibles. En revanche, les partants sont parmi les plus mobiles avec 4,6 voyages par partant, mais sur des durées relativement courtes (moyenne de la province : 4,8 nuitées). Sur l'ensemble des voyages des Limousins, seuls 4 % des séjours et 6 % des nuitées se déroulent à l'étranger. Le Limousin est la région de France qui émet la plus faible part de ses voyages à l'étranger,

en grande partie du fait de son enclavement. La part des séjours intrarégionaux est aussi relativement faible (15 % en Limousin contre 20 % en moyenne enregistrée en province).

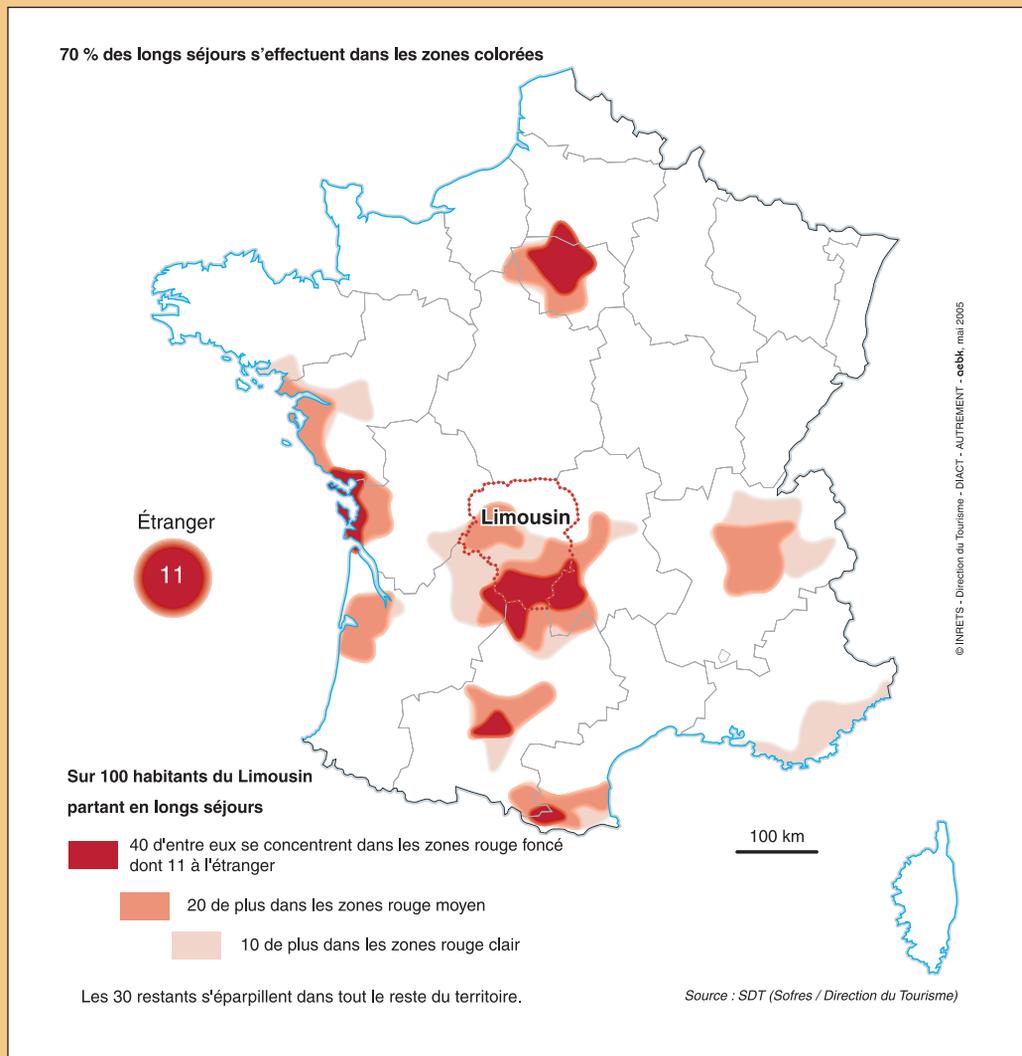
Origine des flux touristiques

Le Limousin est la région qui reçoit le plus faible nombre de séjours effectués par les Français (1,4 % de leurs séjours touristiques) après la Corse. Mais compte tenu de la faible population du Limousin, il apparaît que cette région accueille 3,1 séjours de Français par habitant, la situant très légèrement supérieure à la moyenne de province. C'est une région bénéfi-

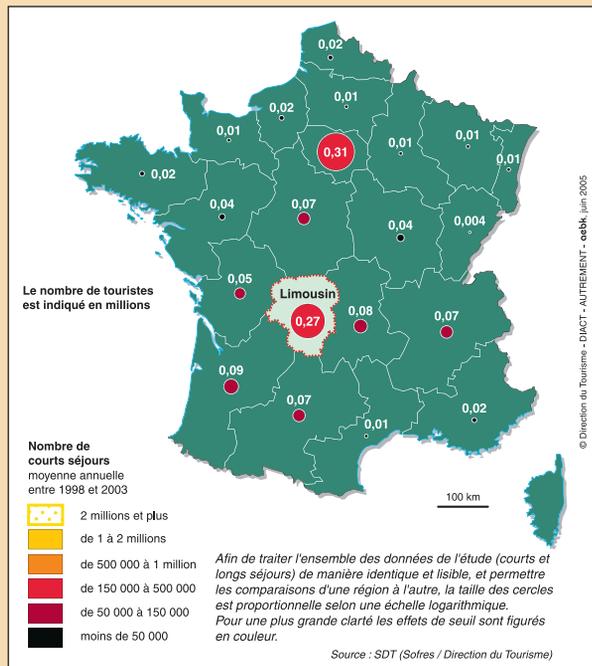
ciaire des flux touristiques puisqu'elle est plus réceptrice qu'émettrice. La durée moyenne des séjours des Français en Limousin est de 5,5 nuits (5,1 en province) : c'est la durée de séjour la plus longue dans les régions non littorales.

La région Limousin est particulièrement peu réceptrice de touristes étrangers. Elle ne reçoit que 0,4 % de leurs nuitées en France métropolitaine, (2,1 millions de nuitées), ce qui représente 15 % des nuitées enregistrées dans la région, pourcentage le plus faible de la France aussi bien en valeur absolue qu'en part relative.

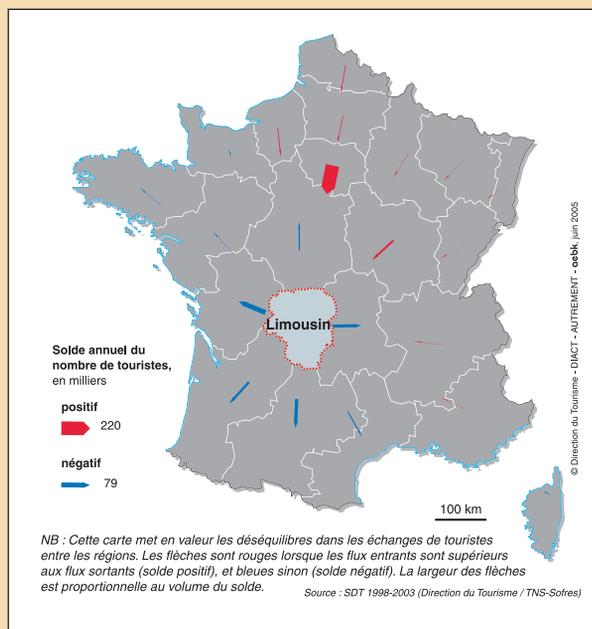
Destinations privilégiées des Limousins lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Limousin



Solde des échanges touristiques entre la région Limousin et les autres régions pour les courts séjours



Les courts séjours

Émission des courts séjours des Limousins

La pratique des courts séjours des Limousins est légèrement plus répandue que dans les autres régions (47 % contre 45 % en province). La mobilité des partants correspond à la moyenne de province : 3,3 courts séjours annuels par partant. Par habitant, on compte 1,6 court séjour annuel contre 1,5 par habitant de province.

Les Limousins effectuent 1,1 million de courts séjours par an, 1,2 % du volume de courts séjours des Français. Par rapport à leurs concitoyens, les Limousins sortent davantage de leur région pour les courts séjours, avec un taux de courts séjours intrarégionaux de seulement 22 % (moyenne de province 28,6 %). Au-delà de la région même, leurs principales destinations se répartissent entre les régions limitrophes : Poitou-Charentes (11 %), Aquitaine (11 %), Auvergne (10 %), Midi-Pyrénées (10 %), et dans une moindre mesure Île-de-France (7 %), Centre (7 %) et Rhône-Alpes (5 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, le Limousin accueille près de 1,2 million de courts séjours des Français, soit 1,3 % des flux de courts séjours émis en France métropolitaine. Un quart provient d'Île-de-France, 22 % du Limousin même. Le reste des courts séjours provient principalement des régions limitrophes : Aquitaine (7 %), Auvergne (6 %), Centre (6 %), Midi-Pyrénées (5,5 %), Poitou-Charentes (4 %) et Rhône-Alpes (6 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges touristiques de courts séjours est excédentaire en faveur du Limousin. Ce solde est très positif avec l'Île-de-France, positif avec la Bourgogne. En revanche, le solde est négatif avec Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, l'Auvergne et l'Aquitaine.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Limousins

La pratique des longs séjours est très inégalement répartie entre les habitants du Limousin. Après celui de

la Corse, le taux de départ en long séjour du Limousin est le plus bas de France métropolitaine (49 % contre 62 % en province). En revanche, les Limousins qui partent en longs séjours sont les plus mobiles des partants de province, avec 2,1 longs séjours annuels par partant (contre 1,9 en province). Par habitant, la mobilité des Limousins est légèrement inférieure à la moyenne de province (1,1 long séjour annuel par habitant contre 1,2 en province).

Les résidents du Limousin effectuent 750 milliers de longs séjours chaque année, dont seulement 5 % à l'intérieur de leur région de résidence. C'est la région française qui émet la plus faible part de ses longs séjours vers l'étranger (12 %). Les principales polarités pour les longs séjours des résidents du Limousin se dirigent vers le littoral atlantique et le sud : Poitou-Charentes (11 %), Languedoc-Roussillon (10 %), Aquitaine (10 %), Midi-Pyrénées (10 %), Pays de la Loire (6 %). Les grandes régions touristiques traditionnelles sont des destinations secondaires de longs séjours pour les Limousins : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes (6 % chacune).

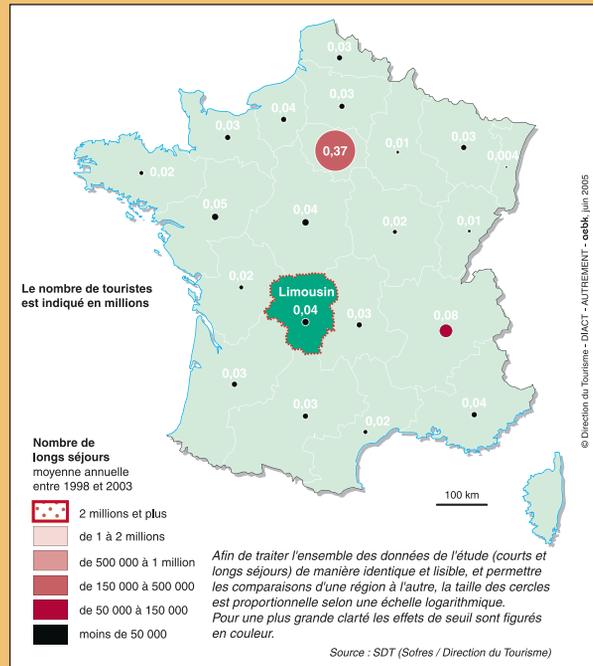
Origine des longs séjours des Français

Le Limousin enregistre chaque année 990 milliers de longs séjours des Français. 38 % des longs séjours en Limousin proviennent d'Île-de-France, puis de Rhône-Alpes (8 %) ; viennent ensuite les Pays de la Loire (5 %), le Limousin (5 %) et le Centre (4,5 %).

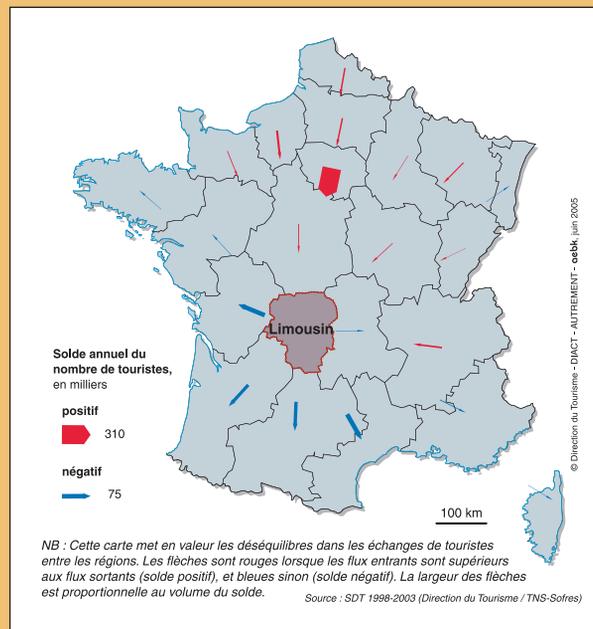
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours pour le Limousin est bénéficiaire. Il est très positif avec l'Île-de-France et dans une moindre mesure avec la Haute-Normandie, Rhône-Alpes, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Limousin



Solde des échanges touristiques entre la région Limousin et les autres régions pour les longs séjours



Lorraine

La région Lorraine capte un nombre significatif de nuitées touristiques chaque année, dont une partie importante est effectuée par des touristes étrangers et un quart par les Lorrains eux-mêmes. Les autres touristes proviennent de la région Île-de-France puis des régions voisines, l'Alsace en tête. Le Lorrain se déplace plutôt pour des séjours de longue durée et fréquente facilement l'étranger.

La région Lorraine compte 2,32 millions d'habitants, ce qui représente 3,9 % de la population de la France. Elle s'étend sur une surface de 23 500 km², soit 4,3 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 72,5 %

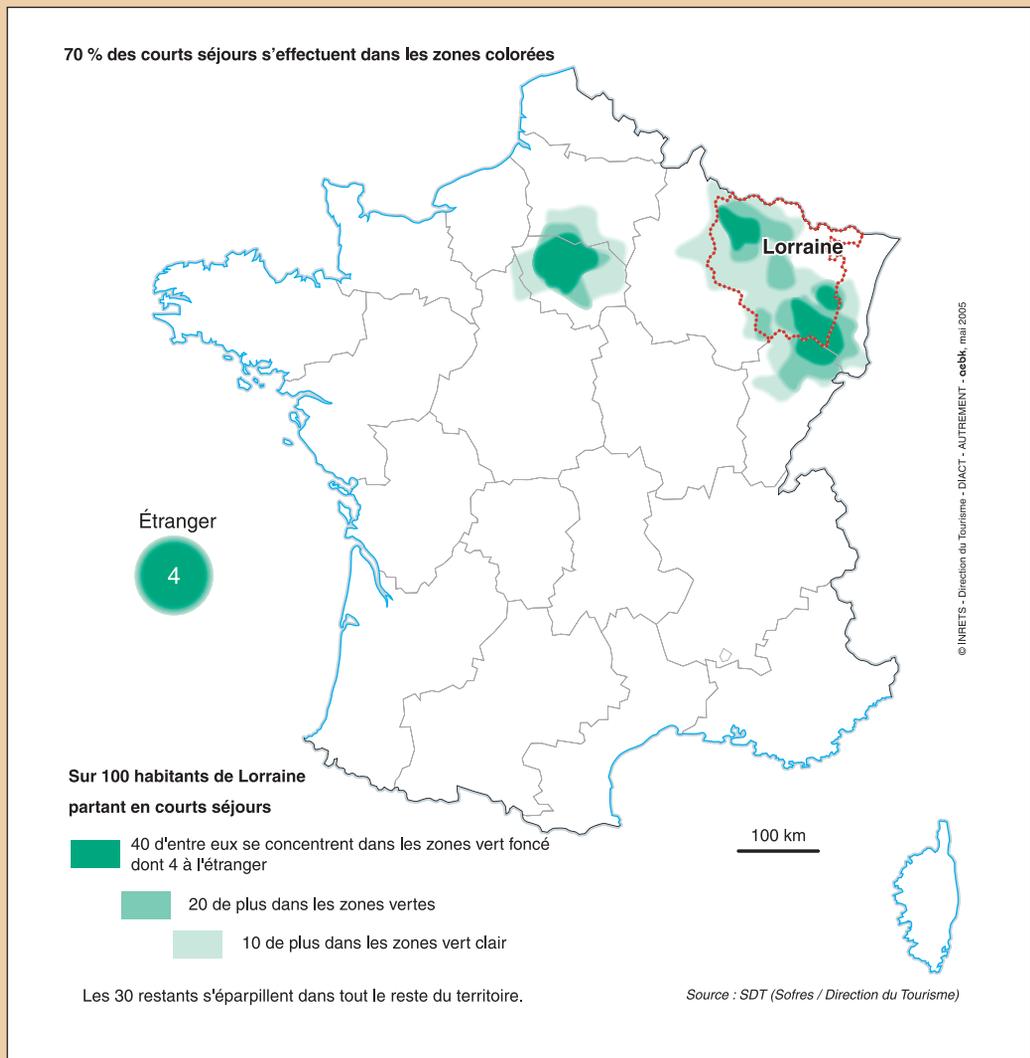
est plus élevé que la moyenne des régions qui est de 70,8 %.

Émission des flux touristiques des Lorrains

La Lorraine émet 5,5 millions de séjours touristiques par an pour un total de 29,7 millions de nuitées, ce

qui représente un poids de 3,1 % dans le volume total des séjours touristiques des Français et 3,1 % dans les nuitées. Avec un taux d'urbanisation élevé, mais un PIB bas, le taux de départ en séjours touristiques de la Lorraine, de 69,9 %, est

Destinations privilégiées des Lorrains lors des courts séjours



en dessous de la moyenne nationale (74,3 %). Le Lorrain voyage globalement moins que l'ensemble des provinciaux. Le nombre de séjours personnels par Lorrain est de 2,4, le nombre de nuitées par habitant de 12,7 et le nombre de séjours par partant de 3,2. Ces valeurs sont inférieures aux moyennes de province qui sont respectivement de 2,7 séjours, 13,8 nuitées et 3,9 séjours. En revanche, le Lorrain part pour des séjours de durée plus longue que celle de la moyenne de province : 5,4 nuits contre 5,1 nuits. Conformément à sa position géo-

graphique, la Lorraine est une des régions dont les habitants vont le plus à l'étranger : 14,6 % de leurs séjours s'y déroulent (moyenne de province 10,4 %). De même, le Lorrain sort facilement de sa région puisque seulement 19,1 % des séjours sont intrarégionaux (moyenne de province 24,5 %).

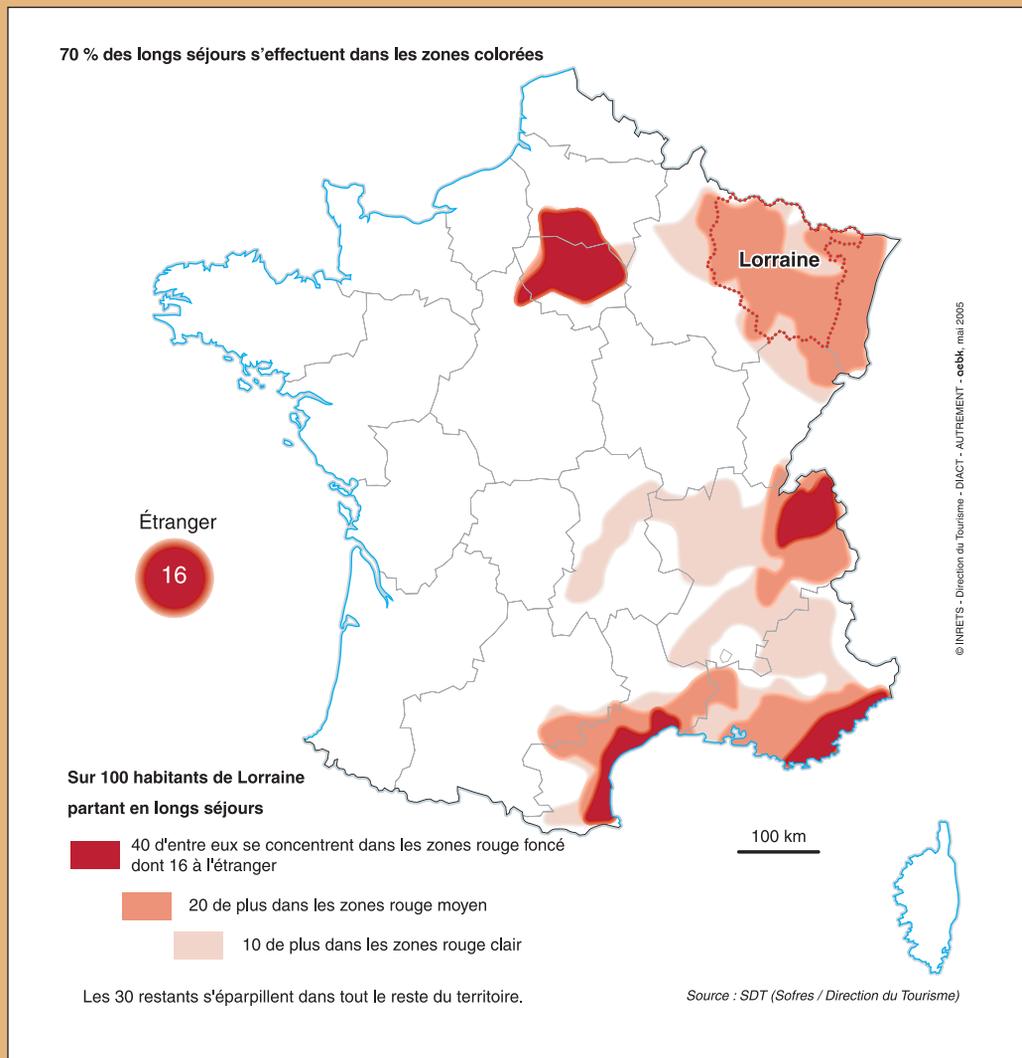
Origine des flux touristiques

La Lorraine reçoit annuellement 4 millions de séjours touristiques des Français, soit 2,5 % du volume total, pour 16,2 millions de nuitées représentant 2 % de l'ensemble des nuitées. C'est une région de séjours

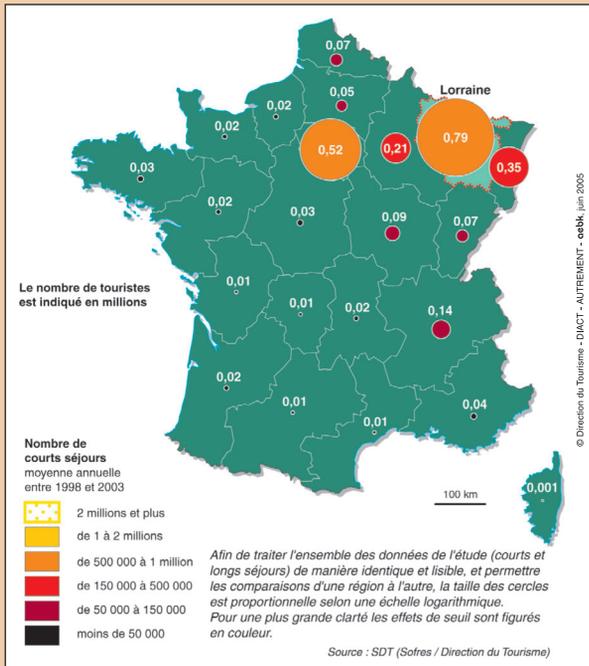
courts. En effet, la durée moyenne des séjours des Français effectués en Lorraine est de 4,1 nuitées alors que la durée moyenne de la province est de 5,2. La part des Lorrains dans les séjours touristiques en Lorraine y est très élevée – 26,3 % – quand elle est de 19,4 % sur les régions. Elle reçoit 1,7 séjour des touristes français par habitant.

Dans le même temps, les touristes étrangers y passent 9,8 millions de nuitées, 1,7 % de l'ensemble des nuitées des touristes étrangers en France métropolitaine et 38 % de l'ensemble des nuitées en Lorraine,

Destinations privilégiées des Lorrains lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Lorraine



largement au-dessus de la moyenne de province qui est de 34 %.

Le taux de densité des touristes, mesuré en séjours, de 689 par kilomètre carré, est l'un des plus bas de la France métropolitaine pour une moyenne nationale de 1 473 séjours par kilomètre carré.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Lorrains

Le taux de départ en court séjour des Lorrains de 38,5 % est très au-dessus de celui de la province (45,2 %). La Lorraine émet 2,9 millions de courts séjours, soit seulement 3 % du volume des courts séjours des Français métropolitains, représentant une moyenne de 1,3 court séjour par habitant (moyenne de la province 1,5 court séjour) et 3,3 courts séjours par Lorrain partant. Un tiers des courts séjours se déroule dans la région et 5,3 % à l'étranger.

Ainsi, la première région des Lorrains pour les courts séjours est la région elle-même, suivie par l'Île-de-France (13,7 %), l'Alsace (7 %) et Rhône-Alpes (6 %).

Origine des courts séjours des Français

La Lorraine reçoit 2,5 millions de courts séjours émis par les Français, soit 2,8 % de l'ensemble, représente 1,1 court séjour touristique pour un habitant. Ces courts séjours proviennent de la Lorraine elle-même (31,2 %), suivie par l'Île-de-France (20,4 %), l'Alsace (13,8 %) et Champagne-Ardenne (8,5 %), des provenances très concentrées.

Solde des échanges de courts séjours

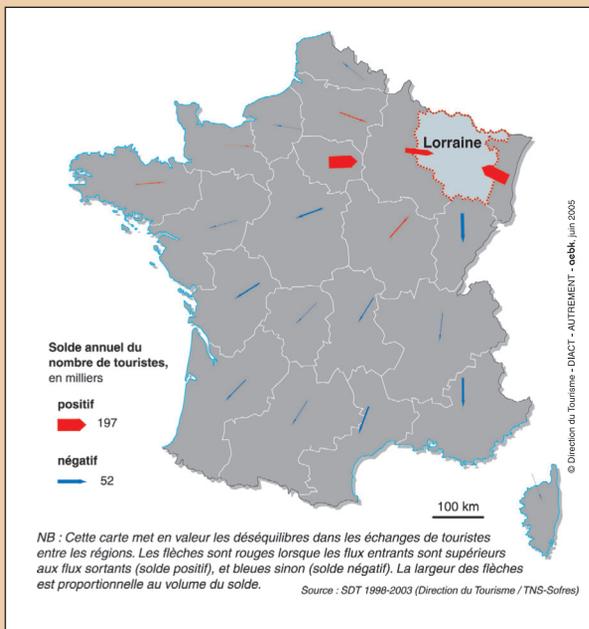
La Lorraine a un solde positif de flux de courts séjours avec l'Île-de-France, l'Alsace et Champagne-Ardenne. Elle connaît un solde négatif de flux de courts séjours avec la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon et le Centre.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Lorrains

Le taux de départ en longs séjours des Lorrains est de 61,2 %, proche de la moyenne de province (61,9 %). La Lorraine émet 2,6 millions de longs séjours par an, représentant 3,2 %

Solde des échanges touristiques entre la région Lorraine et les autres régions pour les courts séjours



de l'ensemble des longs séjours émis par les Français. Au total, 1,1 long séjour par habitant est émis en Lorraine et 1,8 long séjour par partant, correspondant à la moyenne enregistrée en France métropolitaine hors Île-de-France. Peu de Lorrains restent dans leur région pour de longs séjours puisque seulement 8,1 % de leurs longs séjours sont intrarégionaux (moyenne de province 14,3 %). Mais ils vont en nombre important à l'étranger puisque 18,5 % de leur longs séjours s'y déroulent (moyenne de province 15,6 %).

Outre l'étranger, les destinations privilégiées des vacances des Lorrains sont dispersées. On trouve dans un premier groupe Rhône-Alpes (11,7 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,5 %) et le Languedoc-Roussillon (10,3 %), qui indiquent clairement que les Lorrains vont chercher le soleil, voyages facilités par les autoroutes qui relient la Lorraine à la côte méditerranéenne. Un second groupe est formé par la Lorraine (8 %), l'Aquitaine (5,3 %), la Bretagne (4 %) et l'Île-de-France (4 %).

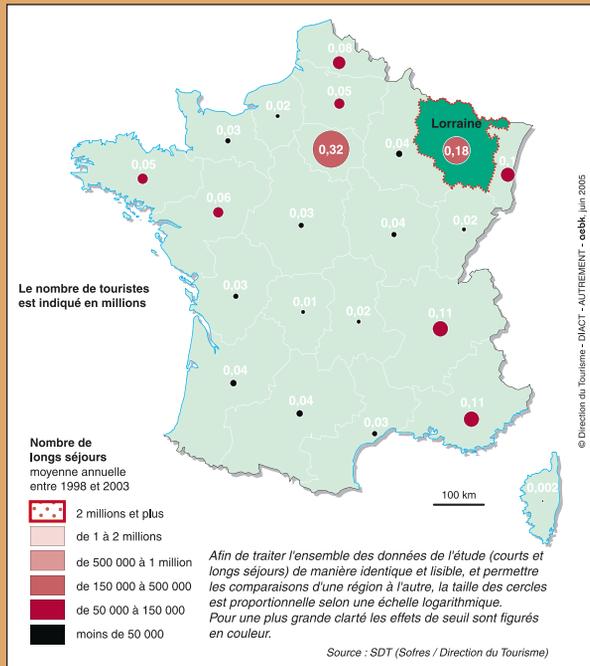
Origine des longs séjours des Français

La Lorraine reçoit 1,4 million de longs séjours émis par les Français, 3 % de l'ensemble. Ceux-ci proviennent d'Île-de-France à hauteur de 22,4 %, de Lorraine (12,9 %), de Rhône-Alpes (8 %), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %) et d'Alsace (7 %).

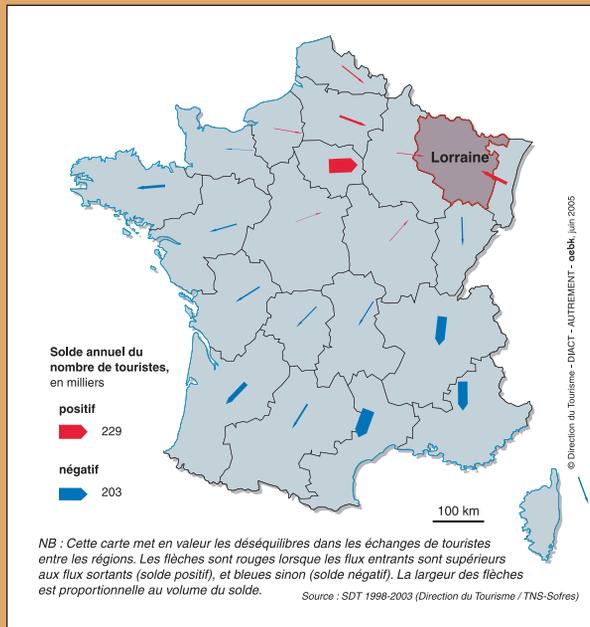
Solde des échanges de longs séjours

La Lorraine connaît un solde positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, et plus faiblement positif avec l'Alsace et la Picardie. Son solde est fortement négatif avec le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, moins fortement négatif avec l'Aquitaine et la Bretagne.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Lorraine



Solde des échanges touristiques entre la région Lorraine et les autres régions pour les longs séjours



Midi-Pyrénées

La mobilité touristique des résidents de Midi-Pyrénées est fragmentée : de nombreux séjours de courte durée. La situation méridionale et continentale de la région Midi-Pyrénées contribue à axer la majorité de ses polarités touristiques vers les régions côtières aux mêmes latitudes, aussi bien à l'est qu'à l'ouest de la France.

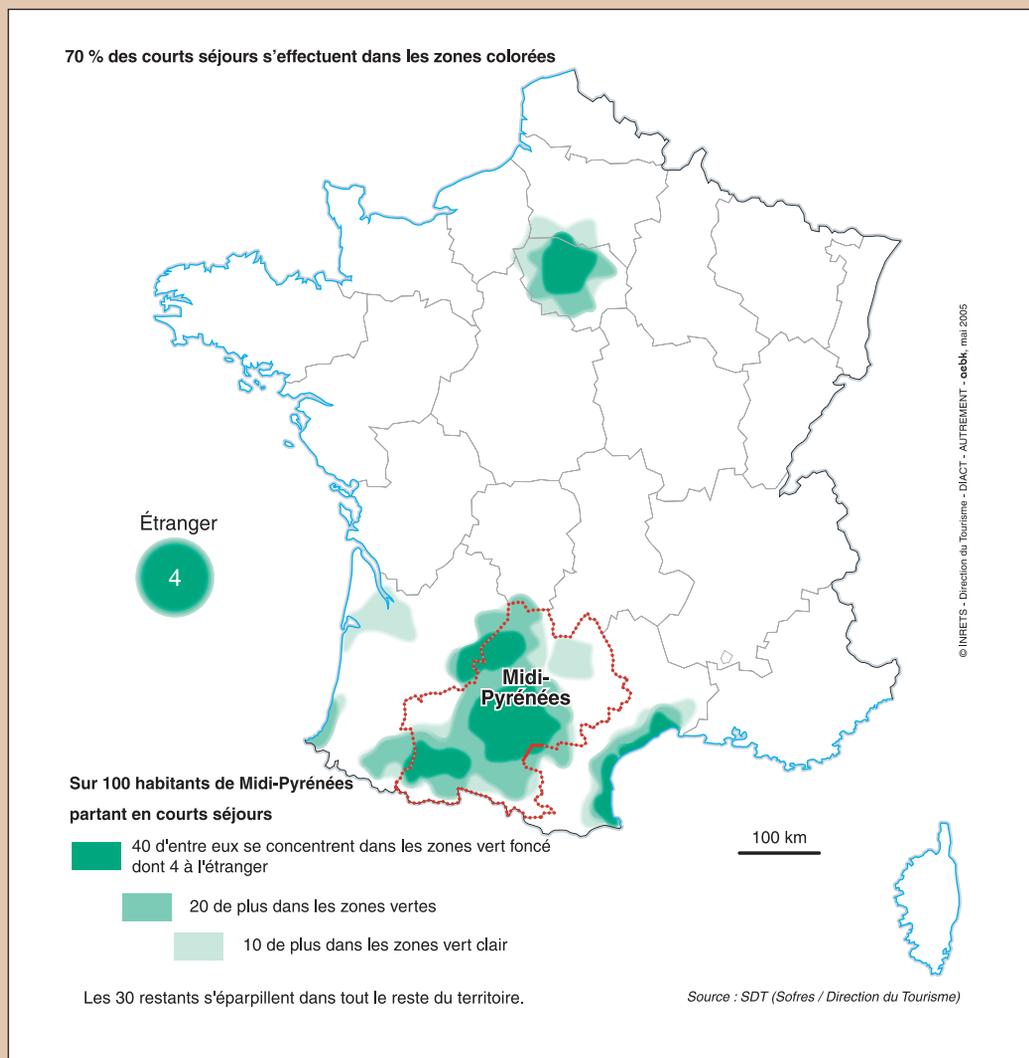
Midi-Pyrénées, région la plus étendue de France, occupe 45 300 km², soit 8,5 % du territoire. Sa population est de 2,7 millions d'habitants, soit 4,5 % de la population du pays. Son taux d'urbanisation est de 65 %, 6 % de moins que la moyenne de province.

Émission des flux touristiques de la région Midi-Pyrénées

Les résidents de Midi-Pyrénées effectuent chaque année 7,8 millions de voyages personnels et 37 millions de nuitées (respectivement 4,4 % et 3,9 % des séjours des Français). Le taux de départ en voyage de la région

est de 73 % (72 % en province). Les partants de Midi-Pyrénées sont plus mobiles que ceux de l'ensemble de la province (4,2 séjours annuels contre 3,7), mais pour de plus courtes durées (4,7 nuitées en moyenne par séjour contre 5,1). La pratique touristique par habitant de Midi-

Destinations privilégiées des résidents de Midi-Pyrénées lors des courts séjours



Pyrénées est estimée à 2,9 séjours annuels, contre 2,7 séjours pour l'ensemble des habitants de province. En conséquence, le nombre de nuitées annuelles par habitant équivaut à celui de la province (13,8 nuitées). Les voyages personnels de ses résidents sont donc généralement plus fragmentés sur l'année que la moyenne : plus nombreux et de plus courte durée. Sur l'ensemble des séjours réalisés par les résidents de Midi-Pyrénées, 23 % ont pour destination la région elle-même et 10 % un pays étranger, correspondant à la moyenne de province.

Origine des flux touristiques

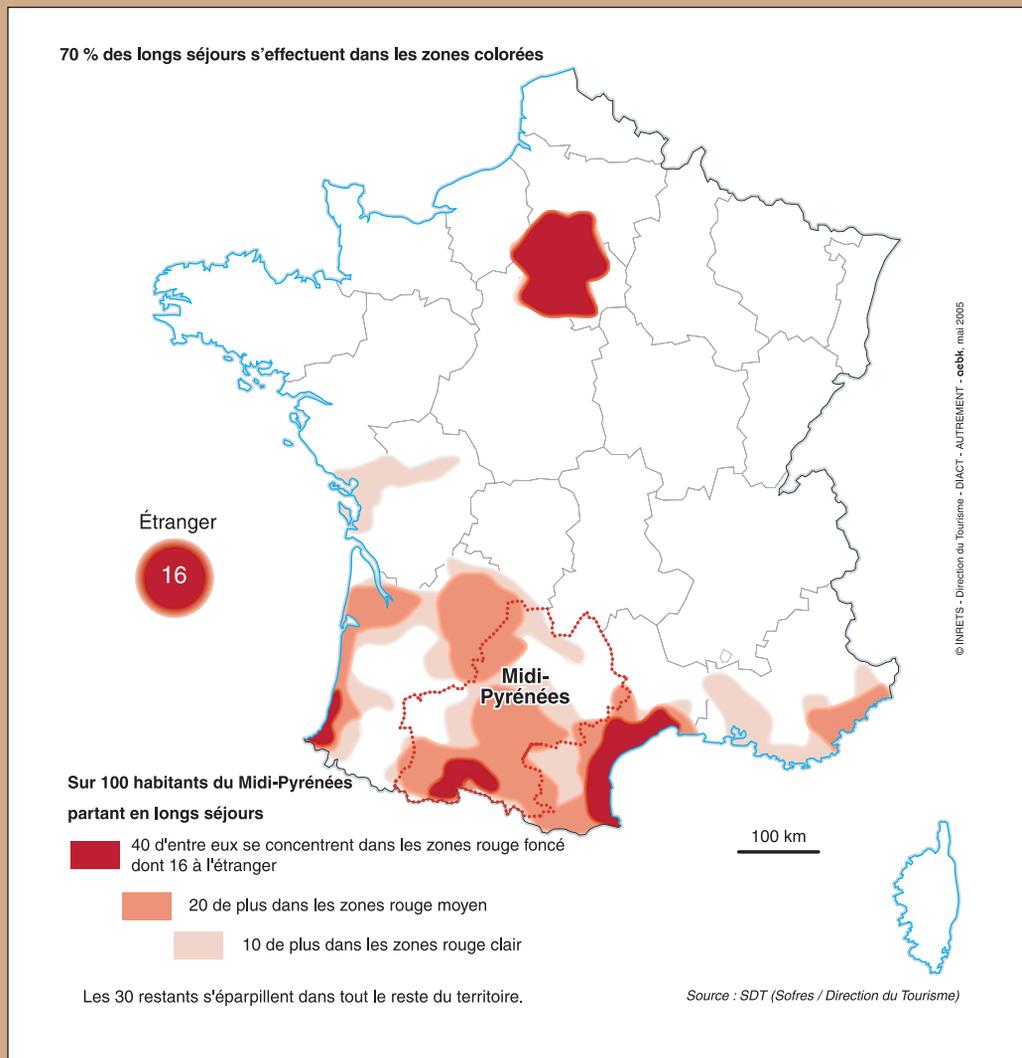
La région Midi-Pyrénées capte 5,5 % des séjours touristiques des Français et la même proportion de leurs nuitées (annuellement 8,5 millions de séjours pour 43,7 millions de nuitées). La durée des séjours des touristes français en Midi-Pyrénées est identique à la durée moyenne de leurs séjours en France métropolitaine toutes régions confondues : 5,1 nuitées. Midi-Pyrénées capte 4 % des nuitées des touristes étrangers en France (22,1 millions de nuitées annuelles). Ces nuitées représentent 31,5 % de l'ensemble des

nuitées enregistrées en Midi-Pyrénées (20,1 millions de nuitées). Les séjours des habitants de la région Midi-Pyrénées représentent 21 % du total des nuitées touristiques en Midi-Pyrénées.

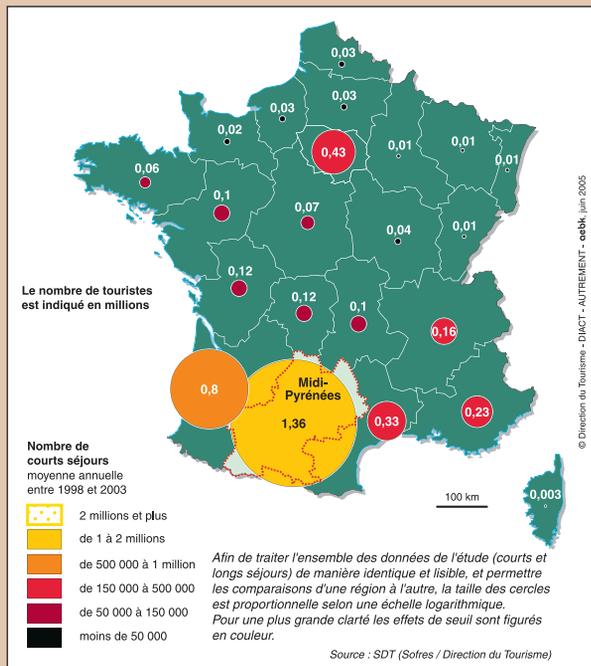
Les courts séjours
Émission des longs séjours de la région Midi-Pyrénées

La pratique des courts séjours est plus répandue en Midi-Pyrénées que dans la moyenne des régions françaises. En effet, 52 % des résidents de Midi-Pyrénées partent au moins une fois en court séjour dans

Destinations privilégiées des résidents de Midi-Pyrénées lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Midi-Pyrénées



l'année contre 45 % des provinciaux. La mobilité des partants est équivalente à celle de province : 3,3 courts séjours annuels par partant. On estime la mobilité des résidents de Midi-Pyrénées à 1,7 court séjour annuel par habitant (contre 1,5 enregistré en province).

Les résidents de Midi-Pyrénées effectuent chaque année 4,6 millions de courts séjours dont un tiers dans leur propre région. Un autre tiers se répartit de façon équitable entre les deux régions méridionales voisines (18 % en Aquitaine et 17 % en Languedoc-Roussillon). La plus forte concentration spatiale de courts séjours des résidents de Midi-Pyrénées se situe le long du littoral languedocien. Enfin, leur quatrième région de destination de courts séjours est l'Île-de-France (5 %).

Origine des courts séjours des Français

La région Midi-Pyrénées accueille chaque année 4,7 millions de courts séjours touristiques des Français, dont un tiers provient des résidents de la région même, 20 % d'Aquitaine, 10 % d'Île-de-France et 8 % du Languedoc-Roussillon.

Solde des échanges de courts séjours

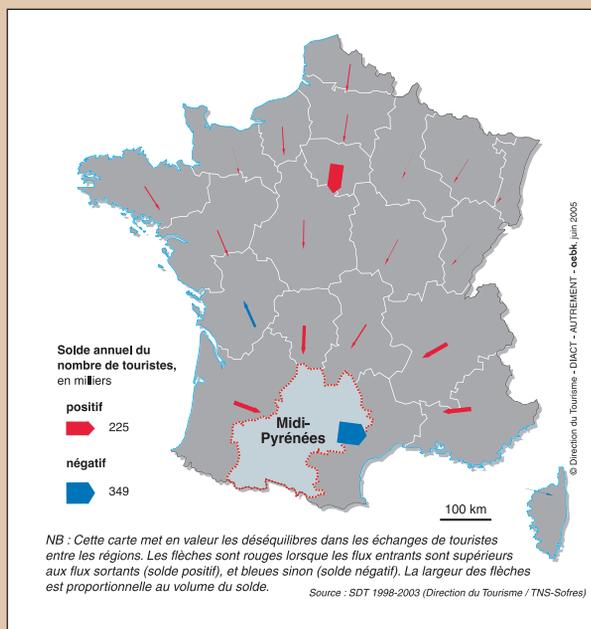
Le solde de courts séjours est très positif en faveur de Midi-Pyrénées avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, Rhône-Alpes, le Limousin et l'Auvergne. Son solde de courts séjours est fortement négatif avec le Languedoc-Roussillon, plus faiblement avec Poitou-Charentes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours de la région Midi-Pyrénées

La pratique des résidents de Midi-Pyrénées des longs séjours n'est pas aussi répandue en Midi-Pyrénées que dans la plupart des autres régions françaises. En effet, le taux de départ en long séjour des résidents de Midi-Pyrénées est de 59 %, soit 3 % de moins que celui des habitants de province. Les partants de Midi-Pyrénées partent d'une manière équivalente à la moyenne des partants de province (2 longs séjours par partant et par an contre 1,9). Ainsi, la mobilité globale de longs séjours par habitant de Midi-Pyrénées est iden-

Solde des échanges touristiques entre la région Midi-Pyrénées et les autres régions pour les courts séjours



tique à la moyenne de province (1,2 séjour annuel par habitant).

Les résidents de Midi-Pyrénées réalisent chaque année 3,2 millions de longs séjours. Leurs principales destinations de longs séjours sont le Sud-Ouest et le littoral méditerranéen. Midi-Pyrénées est la seule région méridionale à ne pas être la première destination de longs séjours pour ses résidents. C'est aussi la seule à ne pas avoir d'accès direct au littoral. La principale destination de longs séjours des résidents de Midi-Pyrénées est le Languedoc-Roussillon (16 %). Viennent ensuite Midi-Pyrénées (14 %), l'Aquitaine (12 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %). Les résidents de Midi-Pyrénées effectuent 18 % de leurs longs séjours à l'étranger, taux parmi les plus élevés de France métropolitaine.

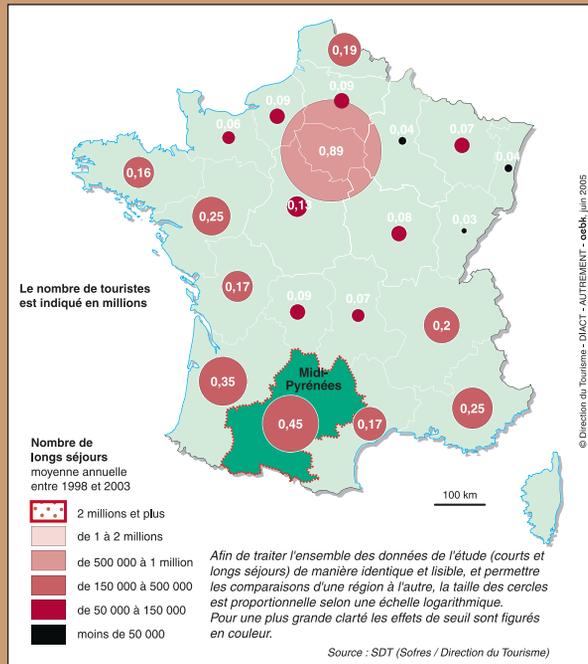
Origine des longs séjours des Français

Chaque année, la région Midi-Pyrénées accueille 3,8 millions de longs séjours des Français, dont 23 % des Franciliens et 12 % de ses propres résidents. Pour le reste, les principaux bassins émetteurs de longs séjours en Midi-Pyrénées sont les régions Aquitaine (9 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,5 %) et Pays de la Loire (6,4 %).

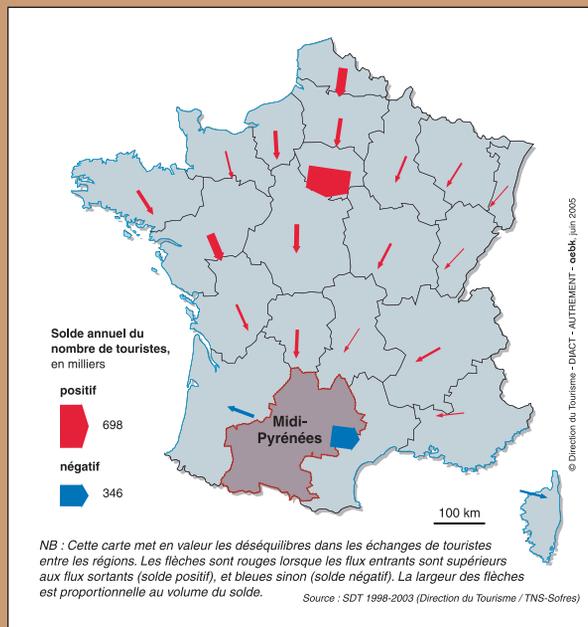
Solde des échanges de longs séjours

Midi-Pyrénées connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, le Centre, la Picardie, la Haute-Normandie, la Bretagne, le Limousin, Poitou-Charentes, la Bourgogne, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne, la Basse-Normandie et la Lorraine. Son solde est très négatif avec le Languedoc-Roussillon, plus faiblement négatif avec l'Aquitaine et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Midi-Pyrénées



Solde des échanges touristiques entre la région Midi-Pyrénées et les autres régions pour les longs séjours



Nord-Pas-de-Calais

Le Nord-Pas-de-Calais est une région peu émettrice malgré sa forte population. Les résidents de cette région partent en voyage de façon moins fragmentée que leurs concitoyens : des voyages moins nombreux et de plus longue durée.

La région Nord-Pas-de-Calais s'étend sur une surface de 12 400 km², soit 2,3 % du territoire français. Elle réunit 4 millions d'habitants, ce qui représente 6,7 % de la population de la France.

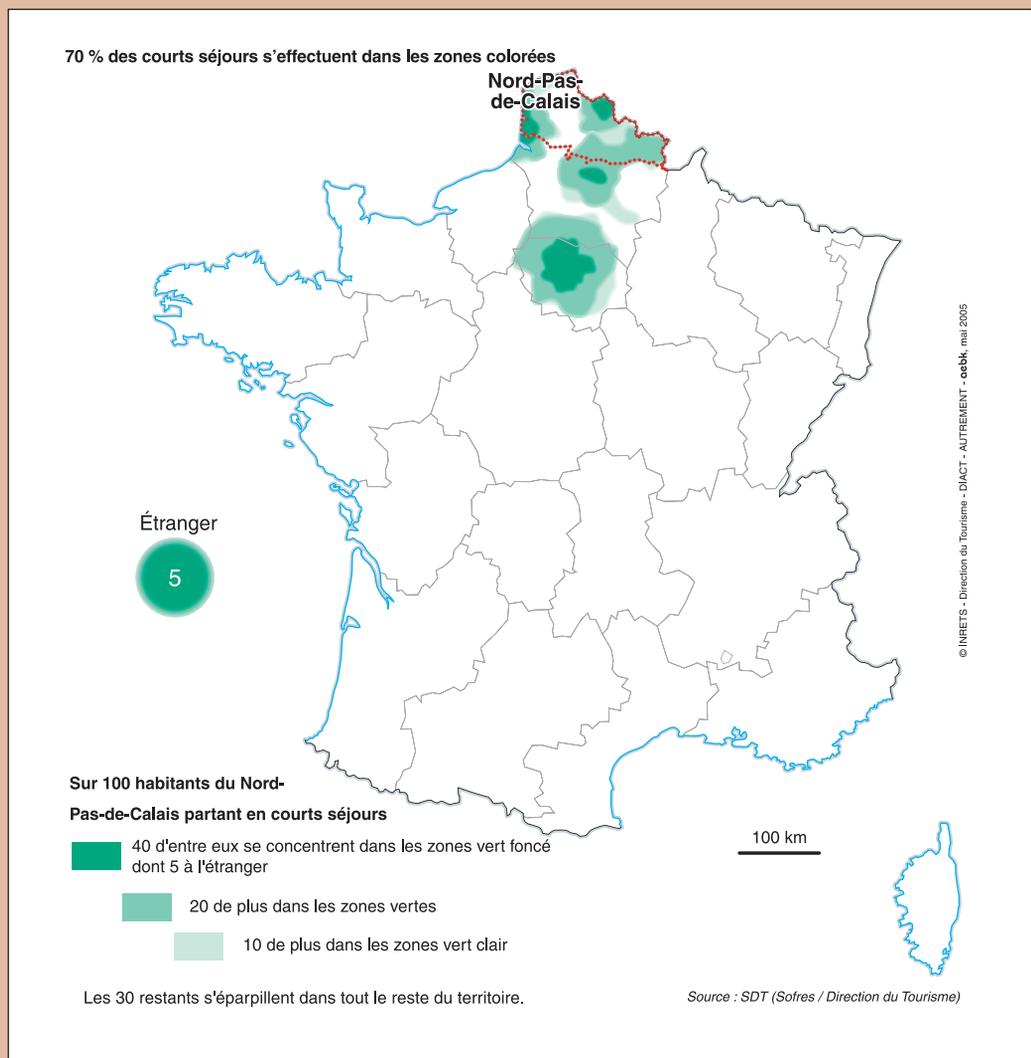
Son taux d'urbanisation, qui atteint 87 %, est le troisième du pays (moyenne nationale : 70,8 %).

Émission des flux touristiques de la région Nord-Pas-de-Calais

Les résidents du Nord-Pas-de-Calais effectuent annuellement 7 millions de séjours et 54 millions de nuitées touristiques (4 % du volume total des séjours français et 5,6 % des nuitées). Quatrième foyer de population du pays et troisième région la plus urba-

nisée, le Nord-Pas-de-Calais se place en dixième position des émissions de séjours. La mobilité touristique de ses habitants est la plus basse du pays, après celle de la Corse, avec seulement 1,7 séjour par habitant et par an. Le Nord-Pas-de-Calais conjugue un très faible taux de départ (59 % de partants contre 74,3 % en moyenne

Destinations privilégiées des résidents du Nord-Pas-de-Calais lors des courts séjours



en France métropolitaine) et des partants peu mobiles (2,8 séjours par partant contre 4,2 en moyenne en France). Si le nombre de séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais est réduit, leur durée en revanche est l'une des plus élevées de la France métropolitaine (7,6 nuitées par séjour en moyenne contre 5,4 en France). Ainsi, la quantité annuelle de nuitées touristiques par habitant du Nord-Pas-de-Calais est à peine inférieure à celle des habitants de province. Le Nord-Pas-de-Calais émet 13 % de ses séjours touristiques à l'étranger, une part relativement importante liée

à sa proximité aux frontières belge et britannique. La part de séjours intrarégionaux est plutôt faible (17 % contre 19,6 % en France).

Origine des flux touristiques

Le Nord-Pas-de-Calais enregistre chaque année 5 millions de séjours touristiques des Français pour un total de 21 millions de nuitées, captant ainsi 3 % des séjours nationaux et 2,6 % des nuitées. La durée des séjours reçus est de 4,2 nuitées (une nuit de moins que la moyenne en province). Un quart des séjours enregistrés en Nord-Pas-de-Calais est effectué par les résidents de la région

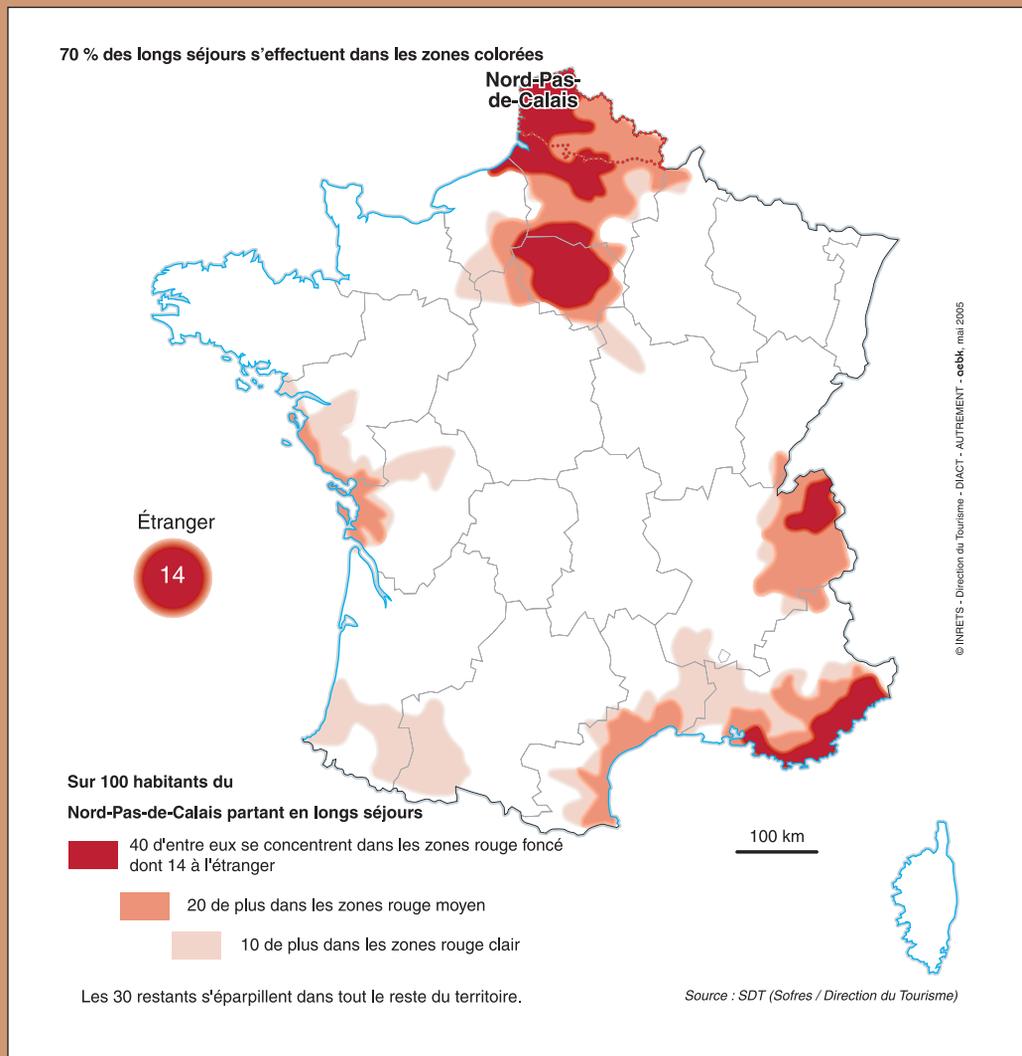
même, la part des nuitées étrangères est de 46 % (troisième taux le plus élevé du pays après l'Île-de-France et l'Alsace). La région enregistre annuellement 18 millions de nuitées touristiques étrangères, soit 3,5 % du total national. Le principal pays émetteur vers le Nord-Pas-de-Calais est la Grande-Bretagne.

Les courts séjours

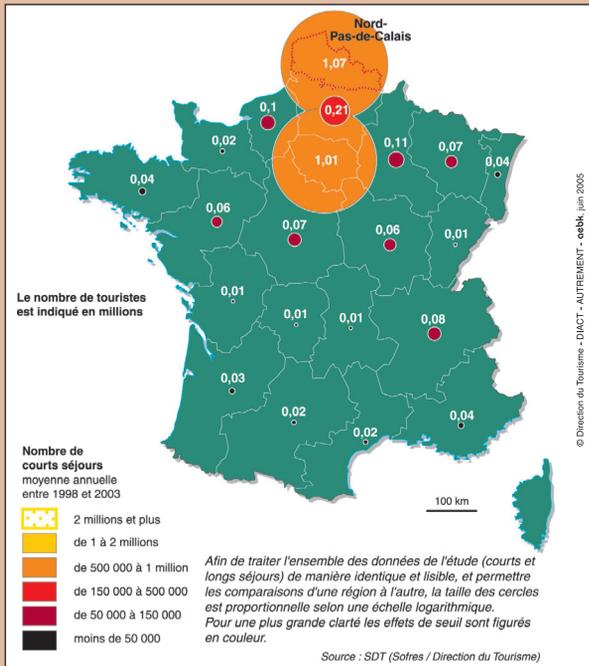
Émission des courts séjours de la région Nord-Pas-de-Calais

Le taux de départ en court séjour des résidents du Nord-Pas-de-Calais est parmi les plus faibles de la France

Destinations privilégiées des résidents du Nord-Pas-de-Calais lors des longs séjours

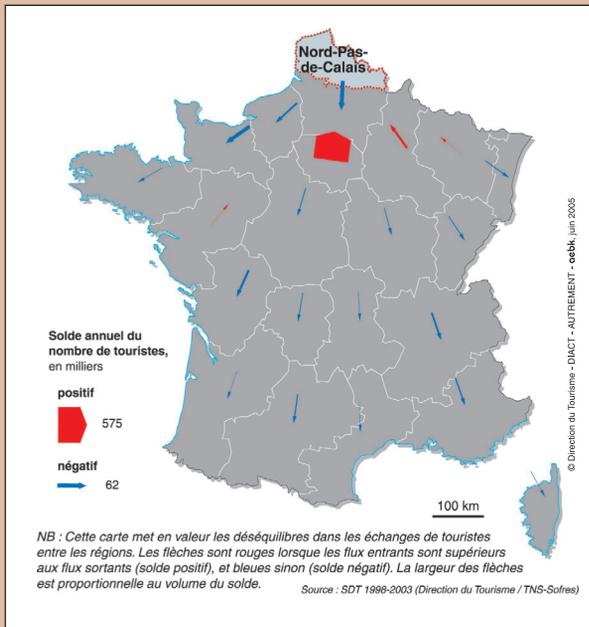


Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Nord-Pas-de-Calais



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Nord-Pas-de-Calais et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

métropolitaine (27 % contre 45 % pour les résidents de province). La mobilité des partants est la moins élevée de la France métropolitaine (2,7 courts séjours par partant et par an). En moyenne, on compte seulement 0,7 court séjour annuel par habitant, le nombre le plus faible après celui de la Corse. Le facteur économique est déterminant, ces deux régions étant les plus pauvres et enregistrant aussi les plus faibles PIB par habitant. Chaque année, les résidents du Nord-Pas-de-Calais effectuent 3 millions de courts séjours, soit 3,1 % du volume total des courts séjours des Français, dont plus du tiers dans leur propre région de résidence. Au-delà de la région même, les principales polarités de courts séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais se dirigent vers l'Île-de-France et la Picardie. Dans une moindre mesure, la Haute-Normandie est également une destination privilégiée pour les habitants du Nord-Pas-de-Calais.

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, les Français effectuent 3,2 millions de courts séjours en Nord-Pas-de-Calais, soit 3,5 % du total de leurs courts séjours. Environ un tiers des courts séjours des Français en Nord-Pas-de-Calais est effectué par les résidents de la région même ; un autre tiers de courts séjours provient de l'Île-de-France. Pour le reste, les régions les plus émettrices de courts séjours en Nord-Pas-de-Calais sont la Picardie (6,9 %), Champagne-Ardenne (3,6 %) et la Haute-Normandie (3,1 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde des échanges de courts séjours du Nord-Pas-de-Calais est légèrement positif avec la France. Il est positif avec l'Île-de-France et faiblement positif avec Champagne-Ardenne. Le solde est négatif avec la Picardie, la Basse-Normandie, Poitou-Charentes, la Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les longs séjours

Émission des longs séjours de la région Nord-Pas-de-Calais

Seuls 53 % des habitants du Nord-Pas-de-Calais partent au moins une fois en long séjour dans l'année. Ce

taux, parmi les plus faibles du pays, est inférieur de 8 % à celui de la province. La mobilité des partants du Nord-Pas-de-Calais est identique à celle des partants de province (1,9 séjour par partant et par an). Ramenée à la population totale, la mobilité de longs séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais est estimée à 1 long séjour par habitant et par an.

Le Nord-Pas-de-Calais émet annuellement 4 millions de longs séjours, soit 5 % du total de ceux des Français. Les destinations les plus prisées par les résidents du Nord-Pas-de-Calais pour leurs longs séjours personnels sont en premier lieu leur région de résidence (12,1 %), puis le littoral méditerranéen, de Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,8 %) au Languedoc-Roussillon (7,4 %), ainsi que la région Rhône-Alpes (11,7 %). L'ouest du pays est fréquenté de façon plus secondaire, avec une préférence pour les côtes vendéenne, aquitaine (5,6 %) et bretonne (5 %), ainsi que la région Midi-Pyrénées (4,7 %).

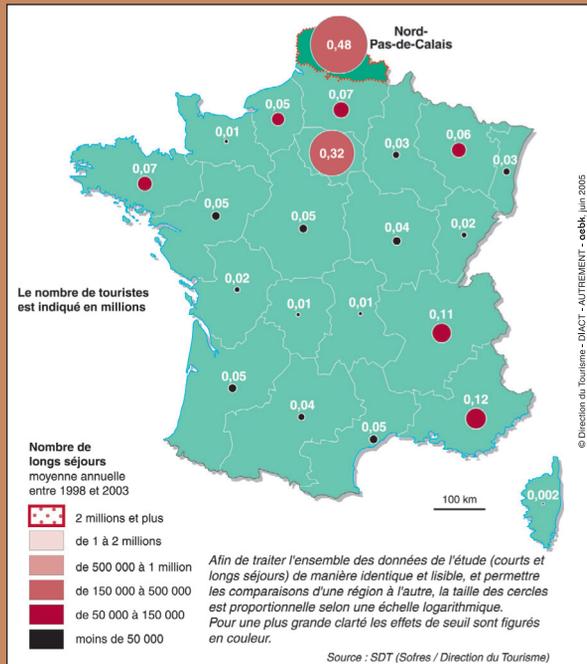
Origine des longs séjours des Français

Le Nord-Pas-de-Calais enregistre annuellement 1,8 million de longs séjours personnels des Français dont presque un tiers de ses propres résidents (28,4 %). Les longs séjours enregistrés en Nord-Pas-de-Calais viennent à 18,8 % des touristes d'Île-de-France, à 7,1 % de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 6,6 % de Rhône-Alpes et à 4,4 % de Picardie (les grands foyers de peuplement et la région voisine).

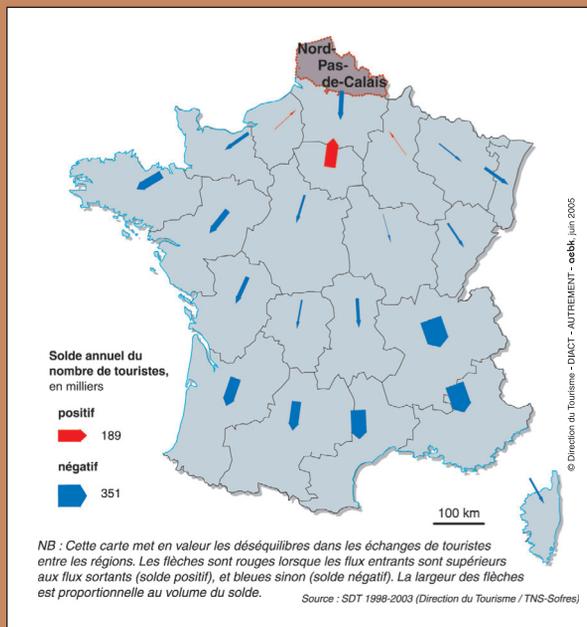
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global avec la France métropolitaine est négatif. Le Nord-Pas-de-Calais connaît un solde de flux de longs séjours négatif avec toutes les régions excepté l'Île-de-France. Son solde est fortement négatif avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, et plus faiblement négatif avec Midi-Pyrénées, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Picardie, Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, l'Auvergne, l'Alsace et le Centre.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Nord-Pas-de-Calais



Solde des échanges touristiques entre la région Nord-Pas-de-Calais et les autres régions pour les longs séjours



Basse-Normandie

La Basse-Normandie est une des régions françaises dont les habitants sont les plus sédentaires. La pratique des longs séjours y est beaucoup moins intense que dans les autres régions. La principale région d'origine de ses touristes est l'Île-de-France, qui émet la moitié des séjours français accueillis dans la région.

La Basse-Normandie compte 1,44 million d'habitants, soit 2,4 % de la population de la France, et s'étend sur 17 600 km², soit 3,2 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 53,8 %, est l'un des plus bas de France. Les déplacements touris-

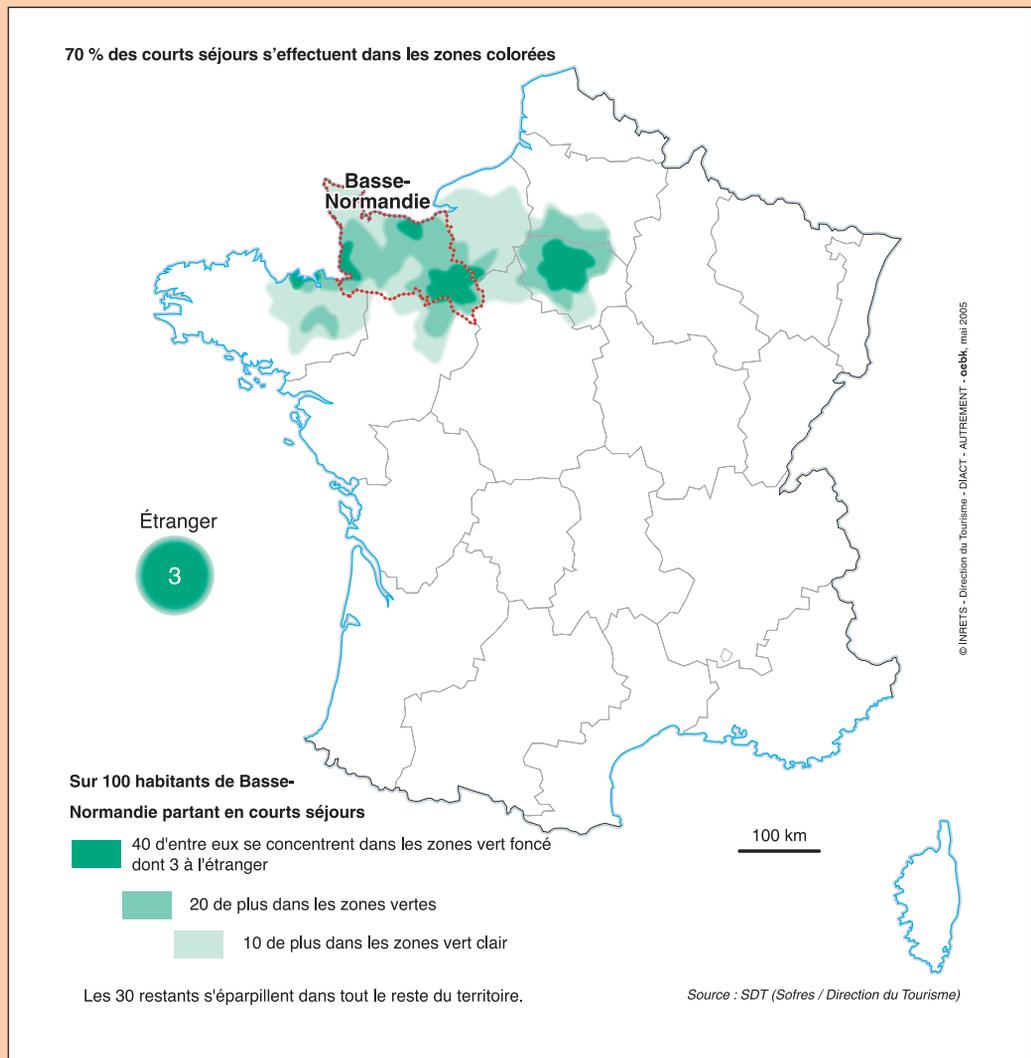
tiques des Bas-Normands s'effectuent à des distances inférieures à la moyenne : près de la moitié ont pour destination la région d'origine ou ses voisines directes.

Émission des flux touristiques des Bas-Normands

Les voyages sont moins fréquents

pour les résidents de Basse-Normandie que dans la plupart des autres régions françaises métropolitaines. En effet, le taux de départ en voyage personnel de la région (67,3 %) est inférieur de 3,5 points à la moyenne de province. La Basse-Normandie, dont la population représente 2,4 %

Destinations privilégiées des Bas-Normands lors des courts séjours



de la population française, n'émet que 1,9 % des séjours nationaux et 1,7 % des nuitées. Ce sont 3,4 millions de séjours personnels et 16,1 millions de nuitées qu'effectuent chaque année les résidents de la région. À peine 15 % de leurs séjours touristiques sont intrarégionaux. La part de leurs séjours à l'étranger représente 11 % du total des séjours effectués par les habitants de la Basse-Normandie et 18 % des nuitées.

Origine des flux touristiques

La Basse-Normandie accueille 3,6 % des séjours des Français et 3,1 % des nuitées, soit un volume annuel de

5,7 millions de séjours et de 24,5 millions de nuitées. Les séjours des touristes français en Basse-Normandie sont relativement courts (4,8 nuitées en moyenne contre 5,1 nuitées en province). Le tourisme des étrangers en Basse-Normandie représente 37 % des nuitées enregistrées en Basse-Normandie, soit 14,2 millions de nuitées annuelles.

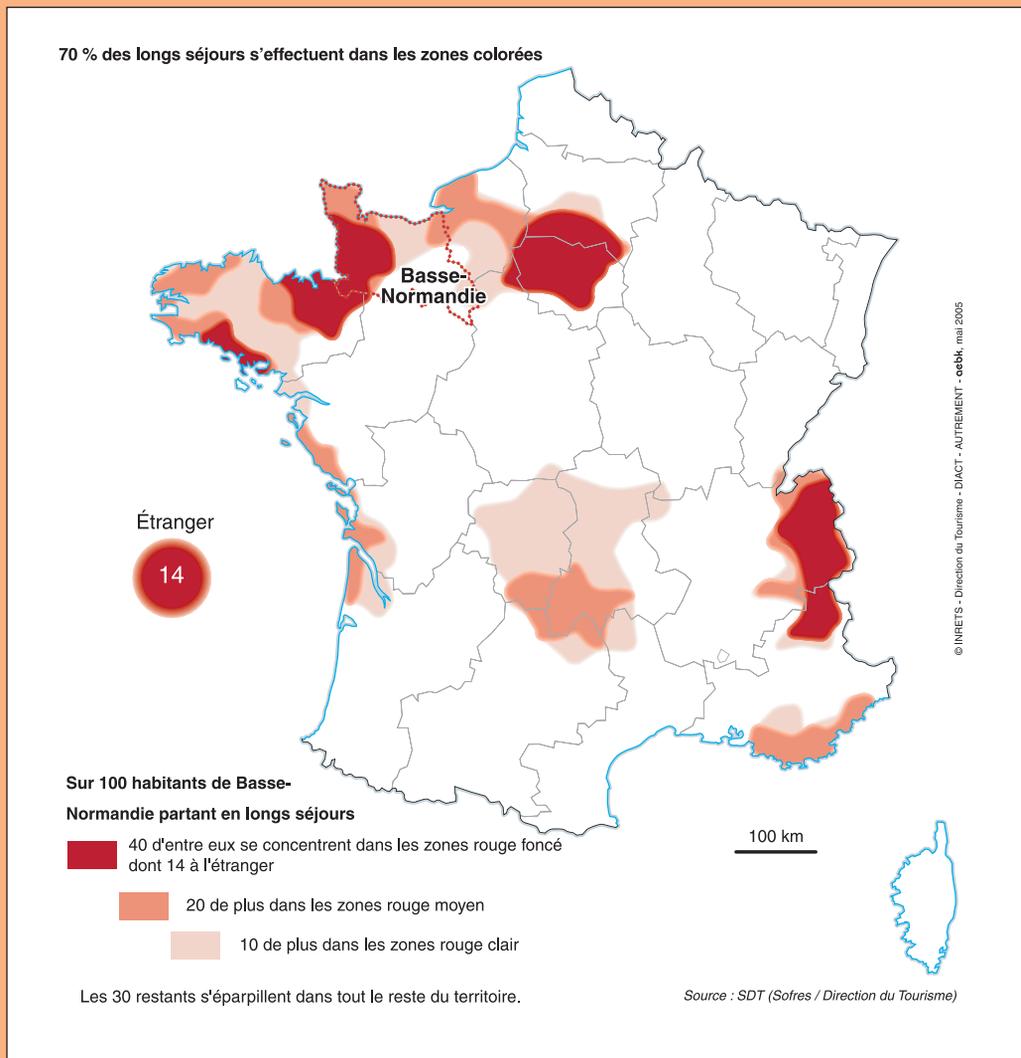
Seulement 9 % des séjours effectués en Basse-Normandie le sont par des résidents de la région même. C'est le taux le plus faible de France après celui de la Corse. Ceci s'explique par l'effet conjugué d'un taux de séjours

intrarégionaux relativement faible et d'une forte attraction de résidents de l'Île-de-France, région huit fois plus peuplée que la Basse-Normandie. C'est le berceau traditionnel des résidences secondaires des Franciliens.

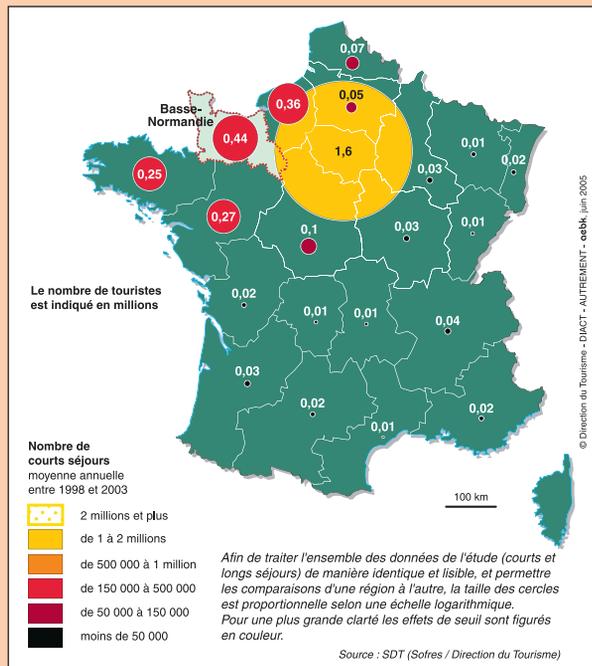
Les courts séjours
Émission des courts séjours des Bas-Normands

Avec un taux de départ en courts séjours de 43 % (5 points de moins que la moyenne nationale), la pratique des courts séjours touristiques est moins répandue chez les Bas-Normands que pour la moyenne

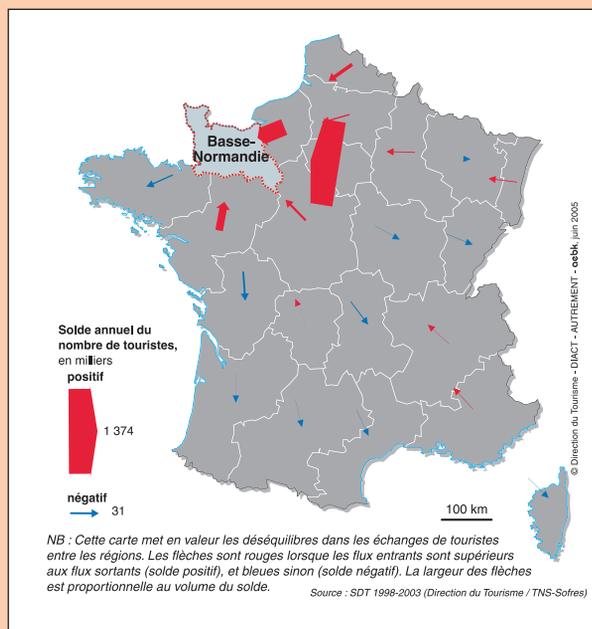
Destinations privilégiées des Bas-Normands lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Basse-Normandie



Solde des échanges touristiques entre la région Basse-Normandie et les autres régions pour les courts séjours



des Français, 2,1 millions de courts séjours sont émis par la Basse-Normandie, soit 2,2 % du total des courts séjours. On compte ainsi 1,4 séjour par habitant de la région et 3,2 par partant, équivalent à la moyenne de province.

Leurs destinations privilégiées de courts séjours se concentrent en Basse-Normandie même (27,3 %), ainsi qu'en Bretagne (16,6 %), en Île-de-France (13,7 %) et en Pays de la Loire (8,7 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, la Basse-Normandie accueille 3,7 millions de courts séjours des Français, soit 4 % du total national. Parmi les courts séjours enregistrés en Basse-Normandie, 47 % proviennent d'Île-de-France. C'est l'une des premières régions de destination de courts séjours pour les Franciliens. Les autres principales régions d'origine des touristes de courts séjours en Basse-Normandie sont la Basse-Normandie elle-même (13 %), la Haute-Normandie (10,6 %), les Pays de la Loire (7,8 %) et la Bretagne (7,3 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde des flux de courts séjours de la Basse-Normandie est globalement positif avec la majorité des régions, très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec la Haute-Normandie, les Pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, le Centre et la Picardie. En revanche, elle connaît un solde de flux négatif pour les courts séjours avec Poitou-Charentes et la Bretagne.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Bas-Normands

Les résidents de Basse-Normandie effectuent chaque année 1,3 million de longs séjours, soit 1,6 % du total des longs séjours des Français. Avec 60,5 %, le taux de départ en long séjour des résidents de Basse-Normandie est légèrement en dessous de la moyenne (moyenne de province 61,9 %), ainsi que la fréquence de départ des partants (seulement 1,5 long séjour par partant et par an pour une moyenne sur la province de 1,9 long séjour). Le nombre de longs séjours annuels

par habitant de Basse-Normandie de 0,9 est le plus bas de France après celui de Corse.

Les plus fortes concentrations de touristes de Basse-Normandie en longs séjours se situent en Bretagne (12,4 %) et en Rhône-Alpes (10 %). Au-delà de ces pôles majeurs, les Bas-Normands se rendent également de façon privilégiée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %), en Basse-Normandie (7,7 %) et dans les Pays de la Loire (6 %).

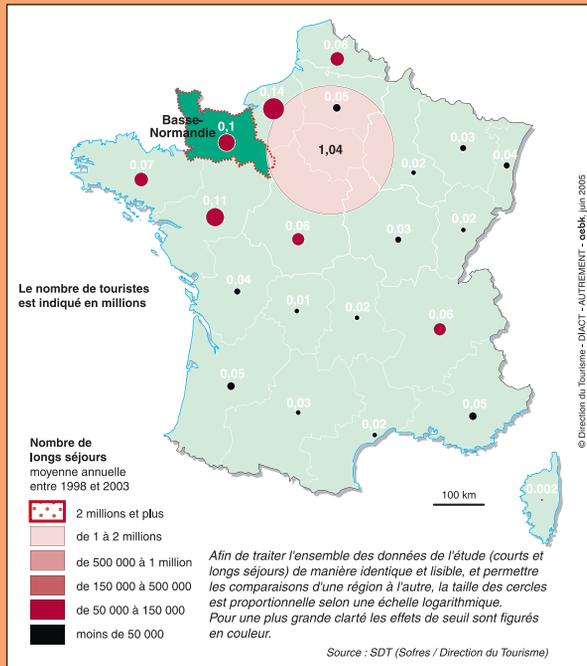
Origine des longs séjours des Français

Tous les ans, la Basse-Normandie accueille 2 millions de longs séjours personnels des Français, soit 3 % du volume total national. Plus de la moitié des longs séjours accueillis par la Basse-Normandie provient d'une seule région : l'Île-de-France (51,3 % des longs séjours enregistrés). La Basse-Normandie est la seule région française à recevoir plus de la moitié de ses longs séjours d'une seule région. Pour le reste, les touristes enregistrés en longs séjours proviennent en majorité de Haute-Normandie (6,8 %), des Pays de la Loire (5,3 %) et de Basse-Normandie (4,8 %).

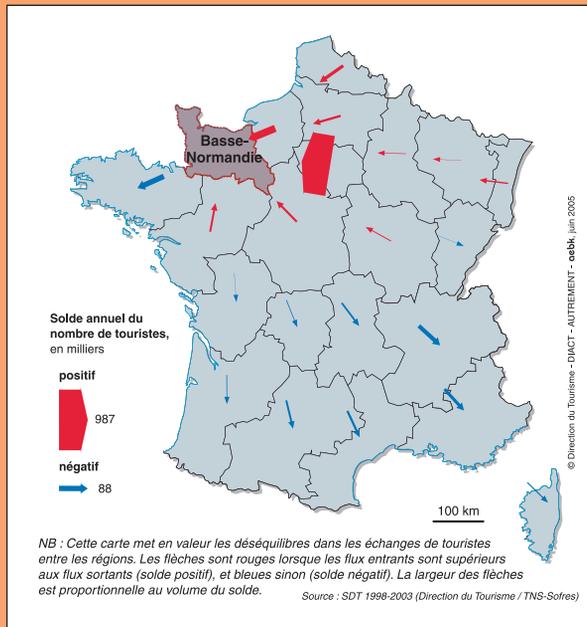
Solde des échanges de longs séjours

La Basse-Normandie connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le Centre et les Pays de la Loire. Son solde est négatif avec la Bretagne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Basse-Normandie



Solde des échanges touristiques entre la région Basse-Normandie et les autres régions pour les longs séjours



Haute-Normandie

La Haute-Normandie est la région qui accueille annuellement le moins de nuitées touristiques de Français. Les durées moyennes de séjours y sont les plus courtes. Les déplacements touristiques des Haut-Normands se font généralement sur des distances très supérieures à la moyenne, en particulier pour les longs séjours. Ainsi les trois quarts de leurs séjours se déroulent au-delà de la région de résidence et de ses voisins directs : c'est le cas de 87 % de leurs longs séjours.

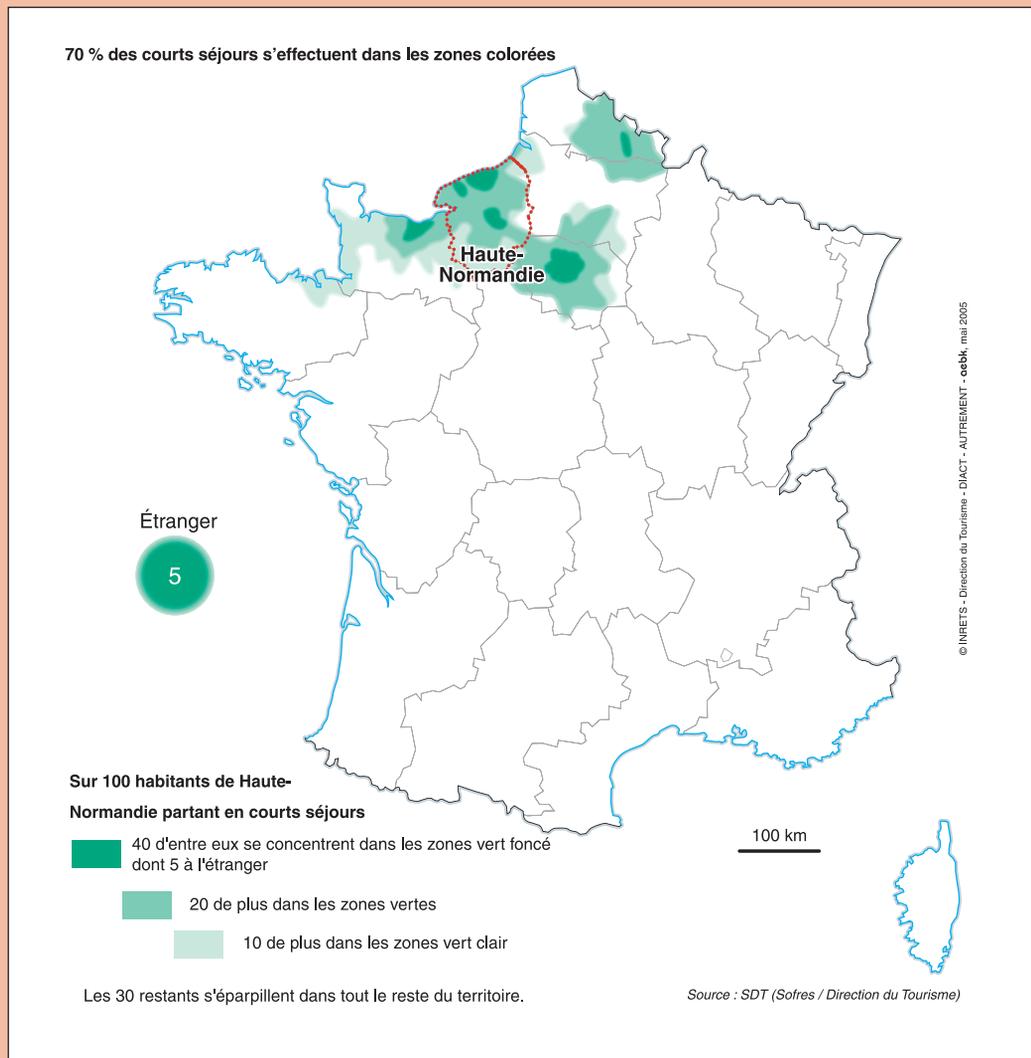
La Haute-Normandie compte 1,8 million d'habitants, soit 3 % de la population de la France, et s'étend sur 12 300 km², soit 2,3 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation est de 69 %, équivalent à la moyenne de province.

Émission des flux touristiques des Haut-Normands

La Haute-Normandie émet 4,8 millions de séjours, soit 2,7 % du total des séjours des Français, et 25,4 millions de nuitées, soit aussi 2,7 % du total des nuitées. Le taux de départ

en tourisme de ses résidents est plutôt élevé (76 % contre 71,9 % sur la province). En revanche, les partants effectuent relativement peu de voyages : 3,3 voyages par partant et par an, soit presque un voyage de moins que la moyenne des partants provin-

Destinations privilégiées des Haut-Normands lors des courts séjours



ciaux. Avec seulement 13 % de leurs séjours réalisés à l'intérieur de leur région de résidence, les Haut-Normands se placent parmi les Français les moins casaniers pour le tourisme. Les séjours à l'étranger n'en sont pas pour autant favorisés, puisqu'ils ne représentent que 9 % de leurs séjours et 15 % de leurs nuitées. Ce sont donc les autres régions françaises qui sont plus particulièrement prisées par les Haut-Normands pour le tourisme.

Origine des flux touristiques

Chaque année, la Haute-Normandie reçoit 3,4 millions de séjours touristi-

ques des Français, soit 2,1 % du total de leurs séjours, pour un volume de 10,4 millions de nuitées, soit 1,3 % du total ; c'est la région qui enregistre la plus faible quantité de nuitées touristiques des Français. La Haute-Normandie est nettement une destination de courts séjours. En effet, sur quatre séjours passés par des Français dans la région, trois sont des courts séjours. Ainsi c'est la région où les Français passent les séjours les plus courts : la durée moyenne des séjours passés en Haute-Normandie est de deux jours inférieure à la moyenne des séjours en France

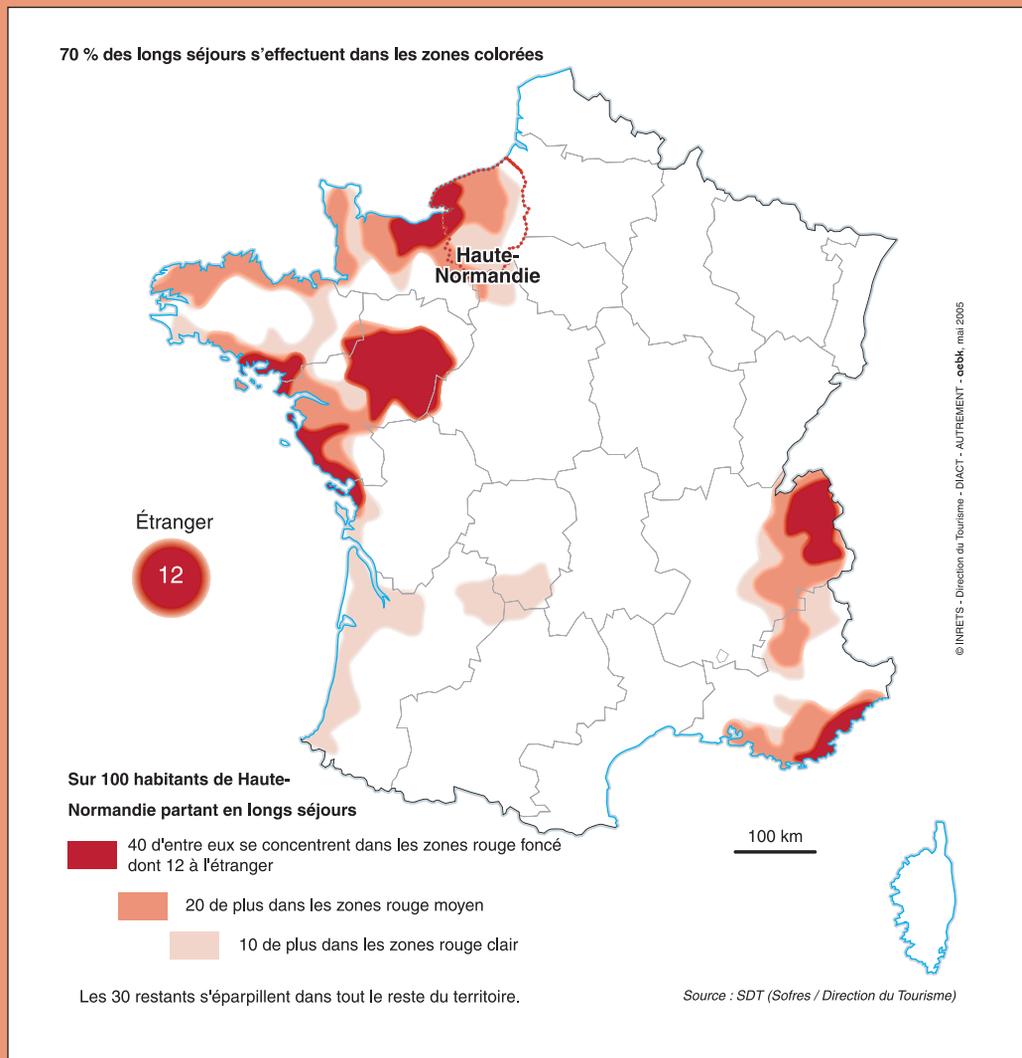
(3,3 nuitées contre 5,1). Elle accueille en une année 7,4 millions de nuitées étrangères, soit 1,4 % du total des nuitées des étrangers en France. Leur poids est important dans l'ensemble des nuitées touristiques de la Haute-Normandie puisqu'il s'élève à 42 %, alors qu'il n'est que de 34 % en province.

Les courts séjours

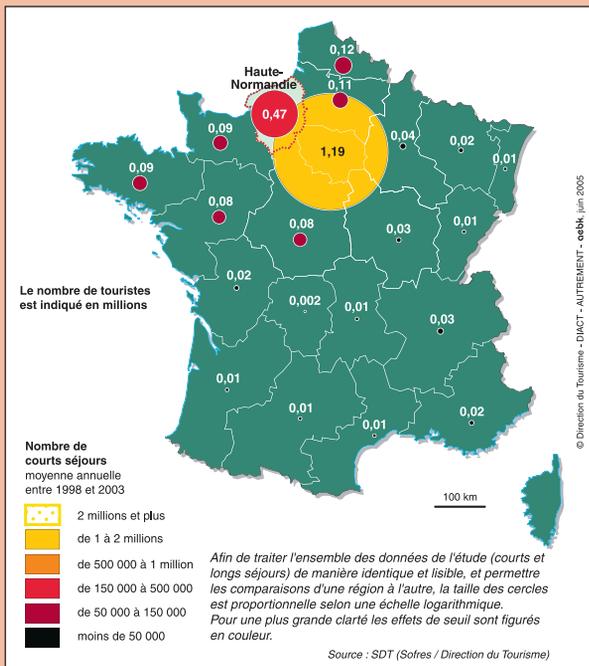
Émission des courts séjours des Haut-Normands

Le taux de départ annuel en courts séjours des Haut-Normands (45,4 %) et le nombre annuel de courts séjours

Destinations privilégiées des Haut-Normands lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Haute-Normandie



par partant (3,2) et par habitant (1,5) sont identiques à ceux de la moyenne de province. Les courts séjours intra-régionaux sont majoritaires (22 %). Les espaces les plus densément fréquentés par les Haut-Normands pour les courts séjours se situent en Haute-Normandie, à Paris et ses environs ainsi que sur le littoral bas-normand. Dans de moindres proportions et de façon plus diffuse, les régions Pays de la Loire, Bretagne et Centre sont aussi des destinations privilégiées de courts séjours des Haut-Normands. Ainsi, les polarités de courts séjours des résidents de Haute-Normandie sont principalement orientées vers le sud et vers le littoral avec une priorité pour la proximité.

Origine des courts séjours des Français

La Haute-Normandie accueille annuellement 2,5 millions de courts séjours des Français, soit 2,7 % de leurs courts séjours. Près de la moitié des courts séjours enregistrés dans la région sont le fait des Franciliens (48 %). Pour le reste, les principales régions émettrices de courts séjours en Haute-Normandie sont la Haute-Normandie elle-même (19 %), le Nord-Pas-de-Calais (5 %) et la Picardie (4,5 %).

Solde des échanges de courts séjours

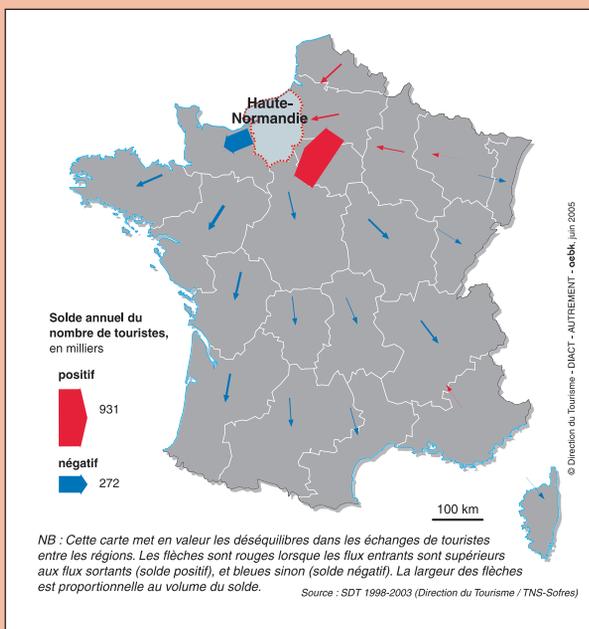
La Haute-Normandie a un solde de courts séjours très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. En revanche, elle connaît un solde de flux négatif pour les courts séjours avec la Basse-Normandie, plus faiblement négatif avec les Pays de la Loire, la Bretagne, Poitou-Charantes, l'Aquitaine, la Bourgogne et Rhône-Alpes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Haut-Normands

Le taux de départ en longs séjours des résidents de Haute-Normandie est relativement élevé (67 % contre 61,9 % en province). En revanche, les Haut-Normands qui partent le font légèrement moins fréquemment que la moyenne enregistrée en province (1,8 long séjour contre 1,9 en province). Au total, ils effectuent annuellement 2,2 millions de longs séjours touristiques, soit 2,7 % de l'ensem-

Solde des échanges touristiques entre la région Haute-Normandie et les autres régions pour les courts séjours



ble des longs séjours des touristes français.

Les destinations de longs séjours touristiques des habitants de Haute-Normandie se situent majoritairement dans le nord-ouest et le sud-est de la France.

Les espaces les plus fréquentés sont les côtes de la Manche de part et d'autre de l'embouchure de la Seine, la côte vendéenne, les Alpes, la Côte d'Azur, les côtes du Morbihan et les châteaux de la Loire. À l'échelle régionale, les résidents de Haute-Normandie se rendent en majorité en Rhône-Alpes pour leurs longs séjours (12 %), puis en Bretagne (11 %), dans les Pays de la Loire (8 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %), en Aquitaine (7 %) et en Basse-Normandie (7 %). Seulement 12 % de leurs longs séjours se déroulent à l'étranger.

Origine des longs séjours des Français

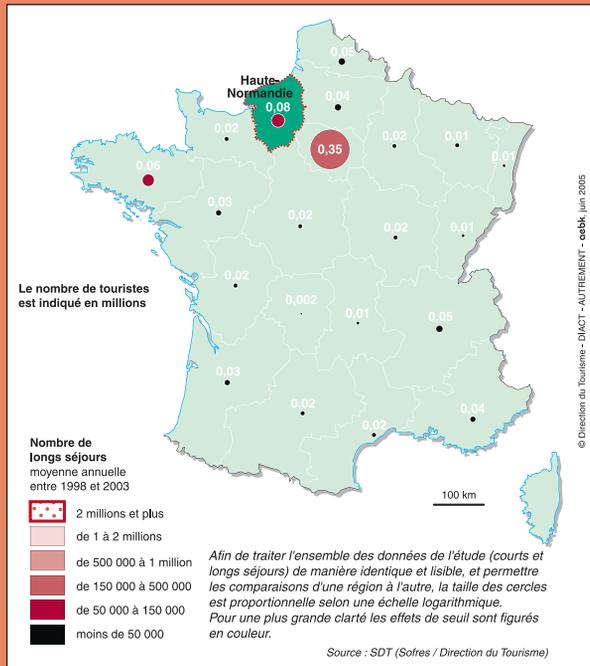
La Haute-Normandie accueille chaque année 871 milliers de longs séjours des Français, soit 1,3 % du total national.

La plus grande partie des longs séjours français accueillis par la Haute-Normandie provient d'Île-de-France (38 %). Viennent ensuite la région même (9 %) et la Bretagne (7 %). Les régions Nord-pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Picardie fournissent chacune 5 % des longs séjours français enregistrés en Haute-Normandie.

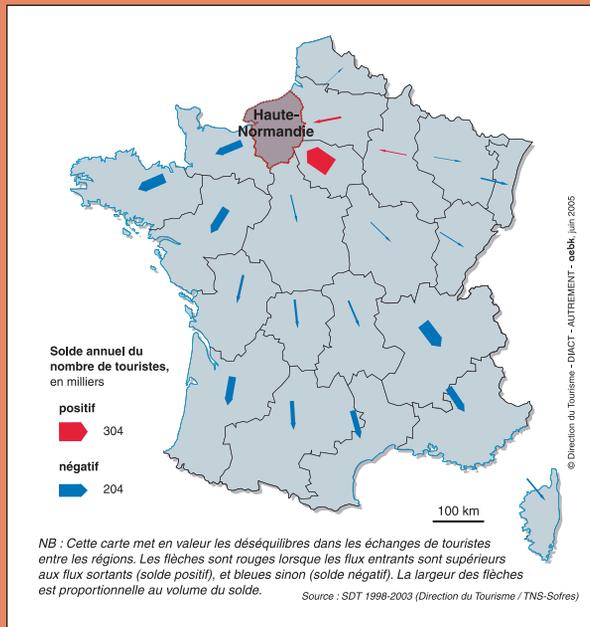
Solde des échanges de longs séjours

La Haute-Normandie connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Picardie. Son solde est très négatif avec Rhône-Alpes, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Basse-Normandie, l'Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, plus faiblement négatif avec Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, le Limousin, l'Auvergne, la Corse et l'Alsace.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Haute-Normandie



Solde des échanges touristiques entre la région Haute-Normandie et les autres régions pour les longs séjours



Pays de la Loire

Les Pays de la Loire, région très réceptrice de séjours touristiques, plus particulièrement de courte durée, exercent une forte attraction auprès de leur propres habitants ainsi qu'auprès des Franciliens. Si cette région génère de nombreux flux touristiques en France, à l'émission comme à la réception, ses échanges de flux touristiques avec l'étranger sont en revanche relativement faibles.

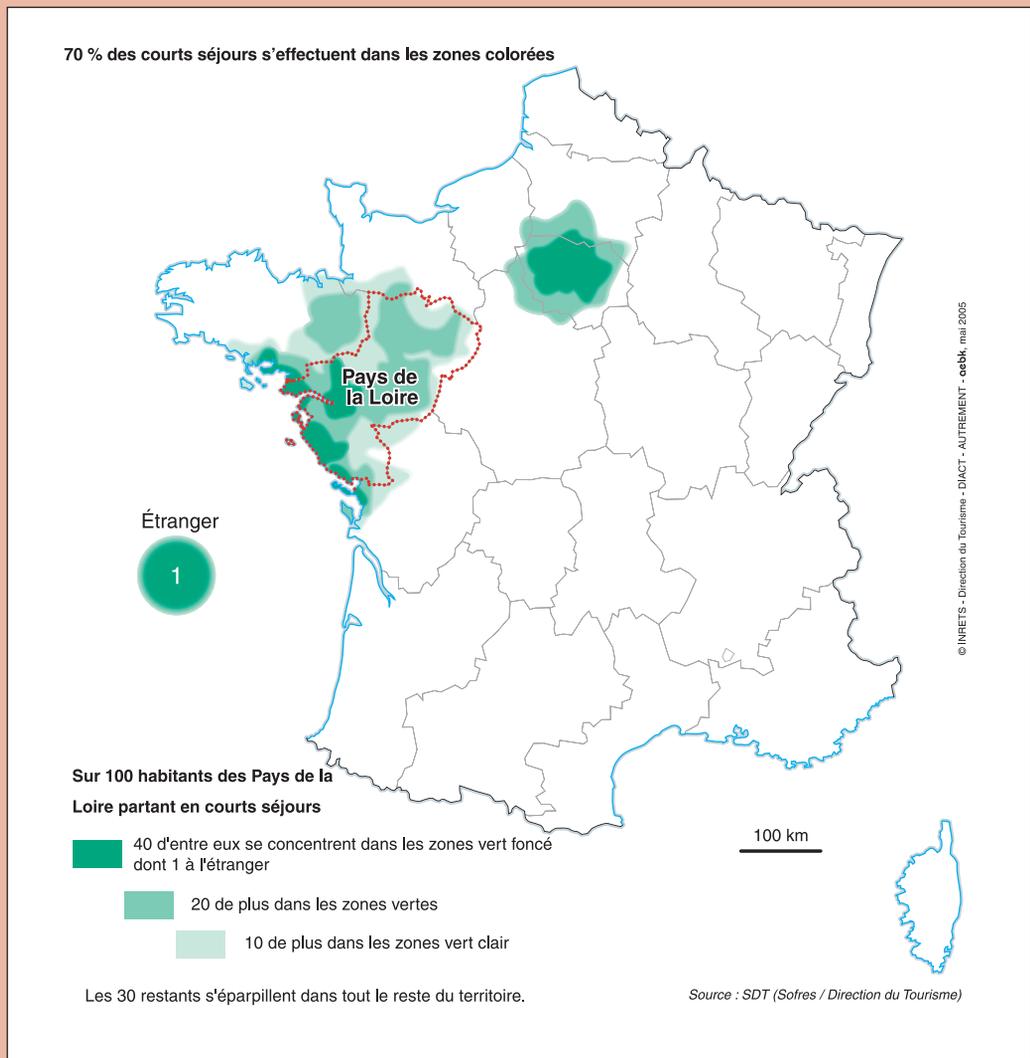
Les Pays de la Loire s'étendent sur une surface de 32 082 km², c'est-à-dire 5,9 % du territoire français, et rassemblent 3,34 millions d'habitants, ce qui représente 5,6 % de la population du pays. Sa population est à 65 % urbaine, 5 % de moins que celle de la province.

Émission des flux touristiques des habitants des Pays de la Loire

On estime à 10 millions le nombre de séjours touristiques effectués annuellement par les résidents des Pays de la Loire, pour un total de 48 millions de nuitées, soit 5,7 % des séjours nationaux et 5,1 % des nuitées.

Avec une population nombreuse, un taux de départ légèrement plus élevé (73 % contre 72 % pour la province) et une forte mobilité des partants (4,6 séjours par partant), les Pays de la Loire font partie des régions françaises les plus émettrices de flux touristiques. Sa mobilité par habi-

Destinations privilégiées des habitants des Pays de la Loire lors des courts séjours



tant compte parmi les plus élevées du pays avec 3 séjours annuels par résident et 14,5 nuitées. La durée moyenne des séjours des résidents des Pays de la Loire est relativement courte (4,8 nuitées contre 5,1 pour les résidents de province). Leurs destinations sont souvent de proximité : 30 % dans la région même et 27 % dans une des quatre régions limitrophes. Le poids des séjours à l'étranger est particulièrement faible, à peine 7 % du total des séjours.

Origine des flux touristiques

Les Pays de la Loire captent annuellement 7,5 % des séjours des Fran-

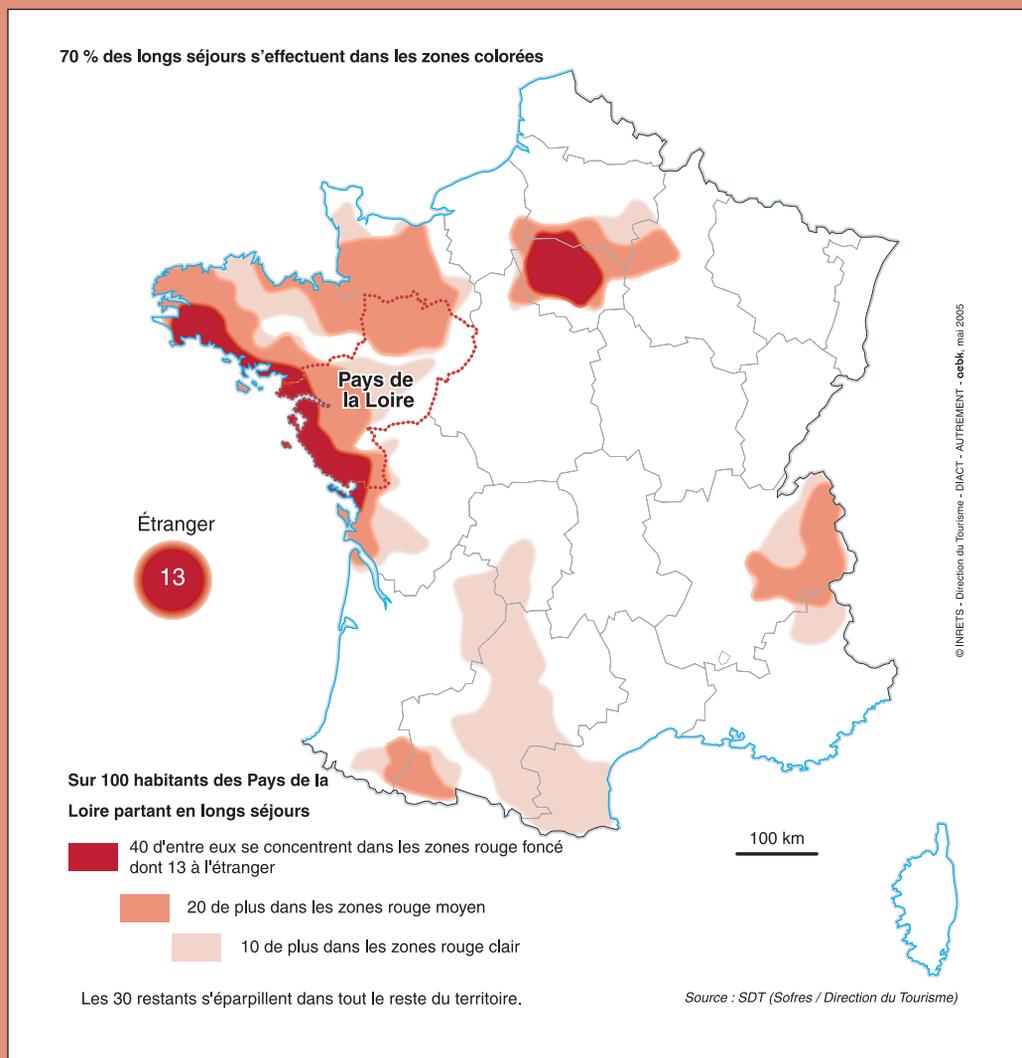
çais et 7,6 % de leurs nuitées, soit un volume total de 12 millions de séjours et 60,5 millions de nuitées. La durée moyenne des séjours dans les Pays de la Loire (5,1 nuitées) est quasiment identique à celle des séjours en province. Région parmi les plus attractives pour les Français, les Pays de la Loire se placent en moins bonne position vis-à-vis de la clientèle étrangère dont ils ne captent que 2,5 % des nuitées en France. Le poids des nuitées touristiques étrangères dans les Pays de la Loire n'est que d'environ 18 % du total des nuitées enregistrées

dans la région (34 % en province). Les Franciliens forment la clientèle touristique la plus nombreuse dans les Pays de la Loire, suivis par les résidents eux-mêmes.

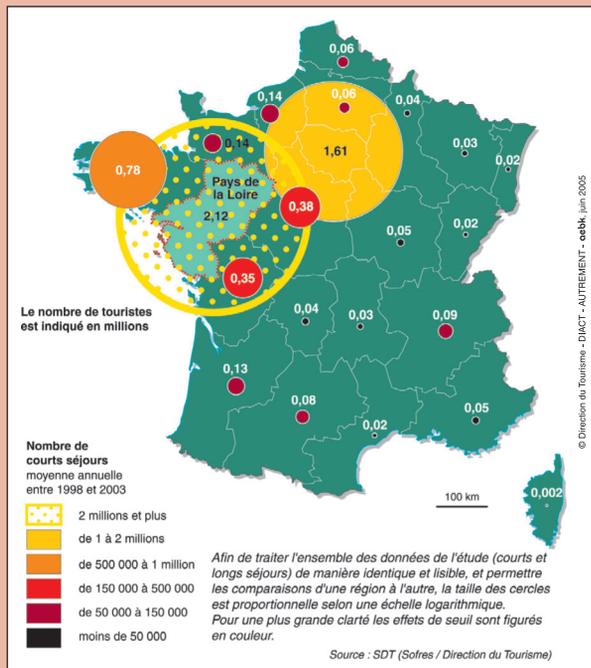
Les courts séjours
Émission des courts séjours des habitants des Pays de la Loire

Les habitants des Pays de la Loire ont une mobilité de courts séjours plus élevée que la moyenne des provinciaux. Chaque année, 49 % d'entre eux effectuent au moins un voyage personnel, soit 4 % de plus qu'en province. Les partants de la région

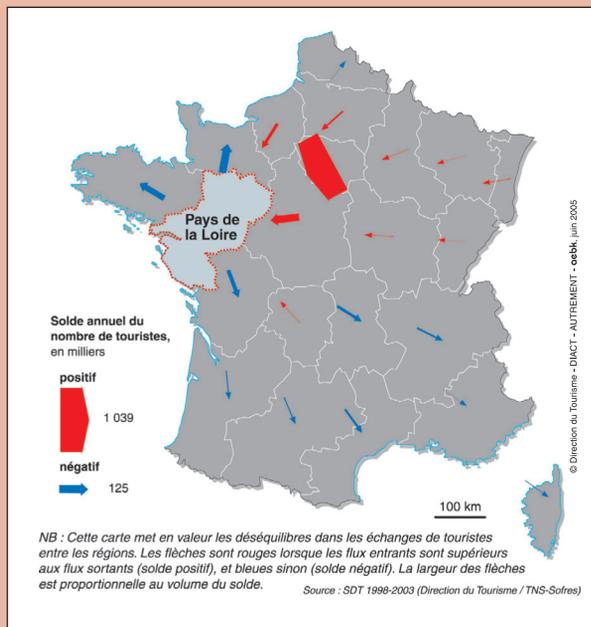
Destinations privilégiées des habitants des Pays de la Loire lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour dans les Pays de la Loire



Solde des échanges touristiques entre la région Pays de la Loire et les autres régions pour les courts séjours



sont également plus mobiles avec 3,6 courts séjours annuels contre 3,3 pour les partants de province. La mobilité touristique rapportée à la population totale est de 1,8 court séjour annuel par résident : c'est la valeur la plus élevée en province, à égalité avec les régions Rhône-Alpes, Aquitaine et Bretagne.

Les résidents des Pays de la Loire effectuent annuellement 5,9 millions de courts séjours, dont plus de 38 % dans leur propre région. Pour le reste, leurs courts séjours se répartissent essentiellement entre les régions limitrophes, avec une priorité pour le littoral atlantique (Bretagne 15 %, Poitou-Charentes 7,5 %, Basse-Normandie 5 %, Centre 5 %) et pour l'Île-de-France (10 %). Les résidents des Pays de la Loire, avec ceux de Poitou-Charentes, sont les Français qui réalisent la plus faible part de leurs courts séjours à l'étranger (2,3 %).

Origine des courts séjours des Français

Les Pays de la Loire accueillent chaque année 7 millions de courts séjours des Français. C'est la troisième région réceptrice de courts séjours nationaux, et ce essentiellement en raison de deux facteurs : une population nombreuse qui part beaucoup dans sa propre région, et une forte attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France (principal émetteur de courts séjours touristiques du pays). Un tiers des courts séjours enregistrés dans les Pays de la Loire est le fait des résidents de la région même, 26 % de l'Île-de-France. Le troisième bassin émetteur de courts séjours dans les Pays de la Loire est la Bretagne (12,5 %). De façon plus secondaire, les régions Centre et Poitou-Charentes émettent chacune 6 % des courts séjours français reçus par la région.

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges de courts séjours est positif en faveur des Pays de la Loire. Dans le détail, il est très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec le Centre, la Haute-Normandie et la Picardie. Le solde de courts séjours est négatif avec la Basse-Normandie, la Bretagne, Poitou-Charentes, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des habitants des Pays de la Loire

La mobilité des résidents des Pays de la Loire en longs séjours touristiques est très légèrement supérieure à celle de la moyenne des résidents de province. Dans les Pays de la Loire, le taux de départ en longs séjours est de 64 % (contre 62 % pour la province) et les résidents de la région qui partent réalisent 2 longs séjours par an. On compte 1,3 long séjour annuel par habitant en moyenne.

Les résidents des Pays de la Loire effectuent annuellement 4,2 millions de longs séjours personnels, dont 20 % dans leur propre région de résidence, taux de longs séjours intrarégionaux parmi les plus élevés du pays. Au-delà de leur région de résidence, les principales destinations de longs séjours des Ligériens sont la Bretagne (10 %), Rhône-Alpes (8 %), l'Aquitaine (6 %) et Midi-Pyrénées (6 %).

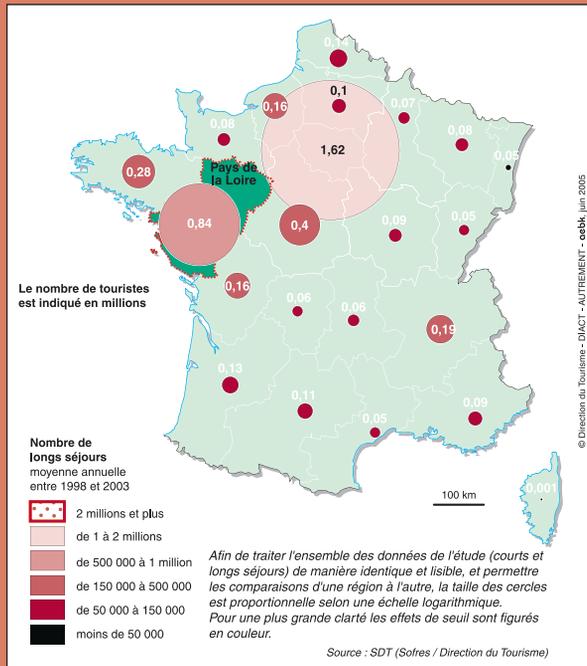
Origine des longs séjours des Français

Les Pays de la Loire enregistrent annuellement 4,8 millions de longs séjours des Français, dont un tiers des Franciliens et 17 % des résidents de la région même ; 8 % proviennent de la région Centre et 6 % de Bretagne. C'est la sixième région réceptrice de longs séjours nationaux.

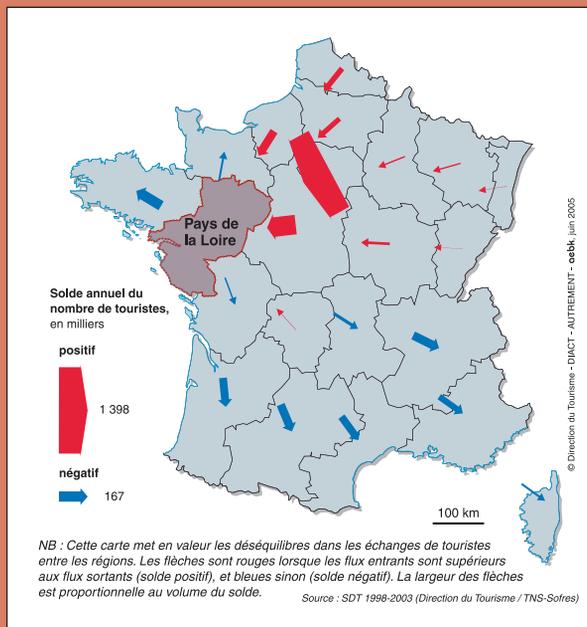
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours touristiques est bénéficiaire pour les Pays de la Loire. Il est très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Haute-Normandie, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Bourgogne. Il est négatif avec la Bretagne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Auvergne, la Basse-Normandie et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour dans les Pays de la Loire



Solde des échanges touristiques entre la région Pays de la Loire et les autres régions pour les longs séjours



Picardie

Les Picards ont une mobilité touristique à la fois réduite et peu fragmentée : peu de séjours de plutôt longue durée. La Picardie dispose d'une attractivité touristique limitée. Ses résidents se déplacent relativement loin pour le tourisme alors que les touristes qui fréquentent la Picardie proviennent généralement de régions peu éloignées.

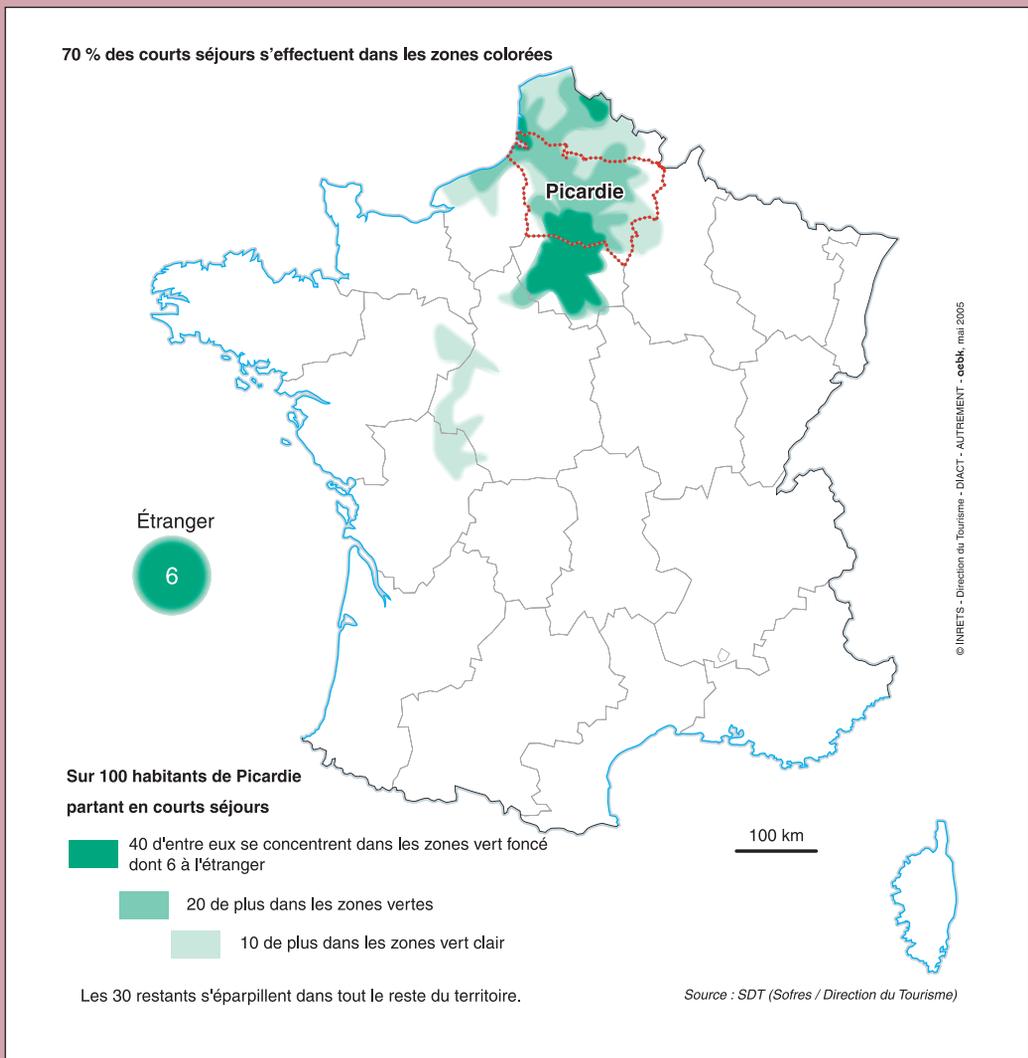
La Picardie s'étend sur 19 400 km² 3,6 % du territoire français et rassemble 1 875 milliers d'habitants, soit 3,1 % de la population du pays. C'est une région relativement peu urbanisée avec 61 % de population urbaine, soit près de 10 % de moins que la moyenne de province.

Émission des flux touristiques des Picards

Les Picards réalisent chaque année 2,2 % des séjours personnels émis par la France métropolitaine et 2,5 % des nuitées (soit 4 millions de séjours et 23,9 millions de nuitées). Ils présentent une mobilité touristique à la fois

moins importante et moins fragmentée que celle de leurs compatriotes. La Picardie figure parmi les trois régions dont les habitants sont les moins mobiles pour le tourisme après ceux du Nord-Pas-de-Calais et de la Corse, et, comme ces régions, possède un PIB par habitant parmi les plus bas

Destinations privilégiées des Picards lors des courts séjours



du pays. On compte en Picardie une moyenne annuelle de 2,1 voyages par habitant (contre 2,7 voyages annuels en moyenne par habitant de province). Le taux de départ y est de 69 % (3 % de moins qu'en province), et les partants sont assez peu mobiles avec 3,3 voyages par partant. En revanche, la durée moyenne des séjours touristiques des Picards est relativement élevée (6 nuitées en moyenne, soit une nuit de plus que pour la province) mais ne suffit pas à compenser leur faible mobilité puisque le nombre de nuitées annuelles par habitant (12,7) demeure assez bas (1 nuitée de moins

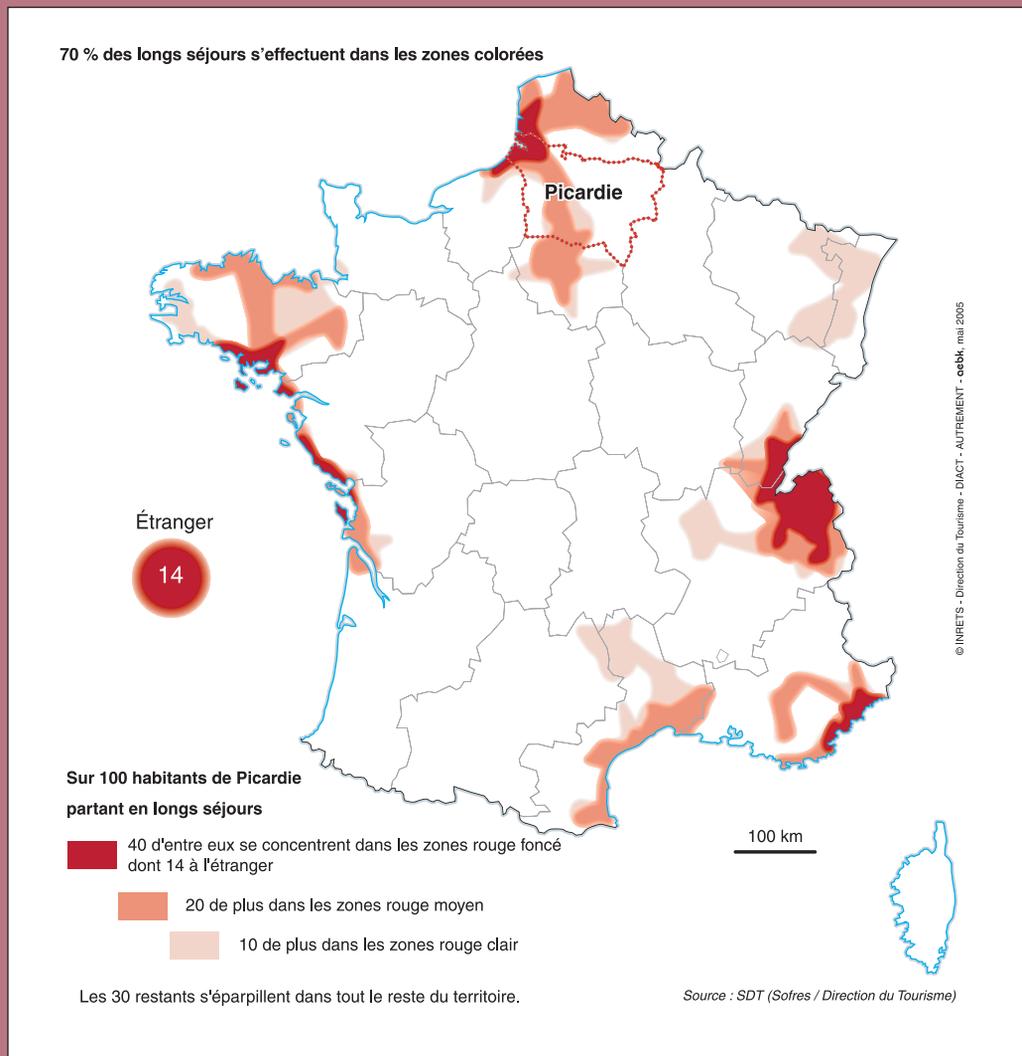
qu'en province). Les Picards sont, après les Franciliens, les Français qui effectuent la moindre part de leurs séjours touristiques à l'intérieur de leur région de résidence (seulement 11 % de séjours intrarégionaux). La part de leurs séjours à l'étranger est quant à elle très légèrement supérieure à celle de province (11 %).

Origine des flux touristiques

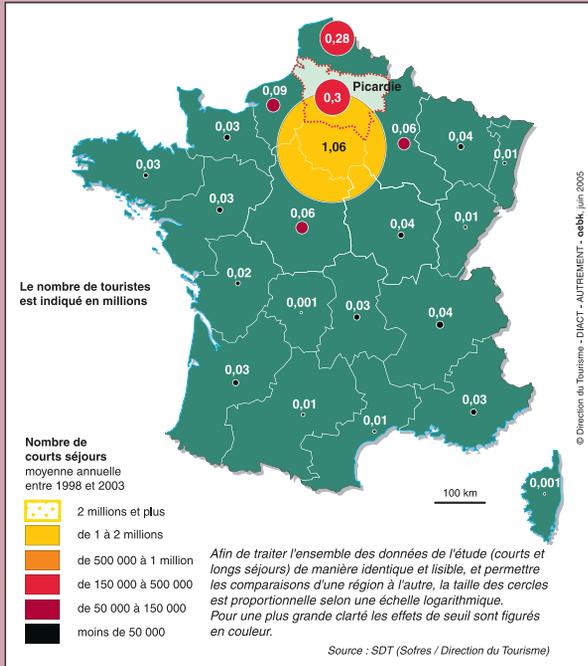
La Picardie est peu réceptrice de séjours touristiques et encore moins de nuitées, avec 2,4 % des séjours nationaux accueillis annuellement et 1,7 % des nuitées. Elle reçoit au total 3,7 millions de séjours des Fran-

çais et 13,4 millions de nuitées, soit 2 séjours par habitant (un de moins que la moyenne de province). Les séjours des touristes français en Picardie sont d'une durée relativement courte, de 3,6 nuitées en moyenne, contre 5,2 pour l'ensemble de la province. L'attractivité de la Picardie vis-à-vis des touristes étrangers n'est pas meilleure puisqu'elle ne capte que 1,5 % (7,5 millions de nuitées par an) des nuitées étrangères réalisées en France. Les nuitées des étrangers en Picardie représentent 36 % du total des nuitées touristiques enregistrées dans cette région.

Destinations privilégiées des Picards lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Picardie



Les courts séjours
Émission des courts séjours des Picards

La Picardie est la troisième région française dont les habitants partent le moins en courts séjours avec un taux de départ de 36 % contre 45 % en province. En outre, les partants font également partie des moins mobiles avec 2,9 courts séjours annuels par partant (3,3 en province). Rapportée à la population totale, la mobilité des Picards est estimée à 1,1 court séjour annuel par habitant contre 1,5 en province.

Les Picards effectuent 2 millions de courts séjours par an dont seulement 17 % dans leur région de résidence (taux le plus bas après celui de l'Île-de-France). Ce sont les Picards qui effectuent la plus grande part de leurs courts séjours en Île-de-France (15 %), la proximité de la capitale étant propice à des séjours de courte durée. La troisième région la plus fréquentée par les résidents de Picardie en courts séjours est le Nord-Pas-de-Calais (12 %) ; dans de moindres proportions, la Haute-Normandie (6 %) et le Centre (5 %) sont également des destinations privilégiées.

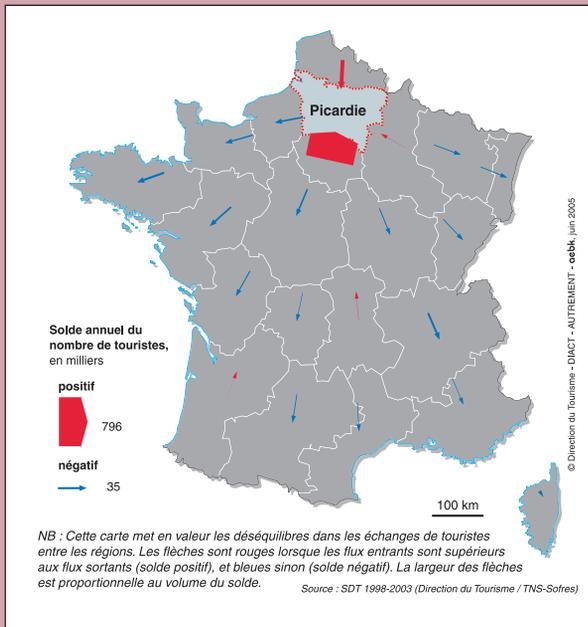
Origine des courts séjours des Français

La Picardie enregistre annuellement 2,7 millions de courts séjours personnels des Français dont presque la moitié de ses voisins Franciliens (48 %). Les deux autres principaux bassins émetteurs de courts séjours en Picardie sont la Picardie elle-même (14 %) et le Nord-Pas-de-Calais (12,5 %). Dans de moindres proportions, le reste des courts séjours est fourni principalement par la Haute-Normandie, le Centre et Champagne-Ardenne (respectivement 4 %, 3 % et 3 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges de courts séjours est bénéficiaire pour la Picardie. Il est très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec le Nord-Pas-de-Calais. Le solde est négatif avec les régions Bretagne, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Haute-Normandie, Centre et Basse-Normandie.

Solde des échanges touristiques entre la région Picardie et les autres régions pour les courts séjours



Les longs séjours
Émission des longs séjours des Picards

La Picardie est moins mal classée pour ses émissions de longs séjours que pour celle de courts séjours. Toutefois, la mobilité de longs séjours de ses habitants demeure très légèrement inférieure à la moyenne de province. 60 % d'entre eux effectuent au moins un long séjour dans l'année, soit 2 % de moins que les habitants de province. Les partants sont assez peu mobiles avec 1,8 long séjour par an, ce qui place la mobilité des Picards à 1,1 long séjour annuel par habitant (contre 1,2 par habitant de province). Les Picards effectuent chaque année 2 millions de longs séjours dont à peine 5 % dans leur propre région. Ils partent le plus souvent en longs séjours dans des régions éloignées. Les destinations privilégiées de vacances des Picards sont les régions Rhône-Alpes (12 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 %), Bretagne (8 %) et Languedoc-Roussillon (7 %). La part des longs séjours émis par les Picards vers l'Île-de-France est relativement faible, en regard de sa forte fréquentation en courts séjours.

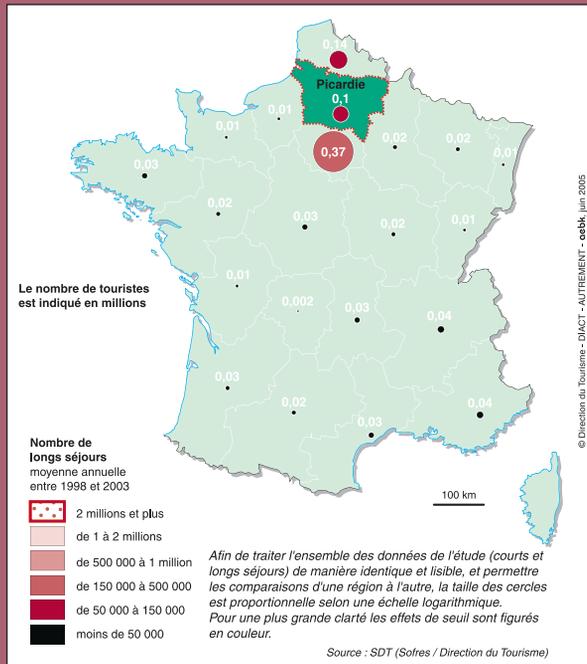
Origine des longs séjours des Français

La Picardie accueille annuellement 1 million de longs séjours personnels des Français, dont plus d'un tiers de ses voisins franciliens (38 %). La majorité des touristes français de longs séjours en Picardie proviennent d'un espace de proximité, notamment du Nord-Pas-de-Calais (15 %) et de la Picardie elle-même.

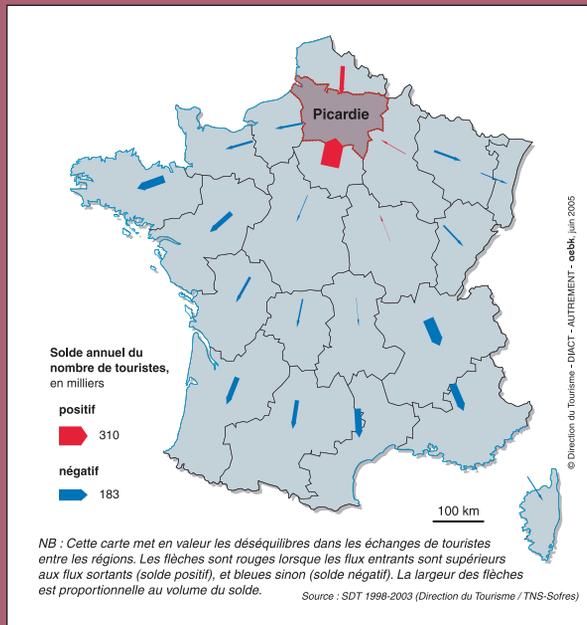
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours est négatif pour la Picardie, qui émet plus qu'elle ne reçoit de longs séjours. Son solde est négatif avec toutes les régions, excepté avec l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Picardie



Solde des échanges touristiques entre la région Picardie et les autres régions pour les longs séjours



Poitou-Charentes

Poitou-Charentes se caractérise par des départs en voyage globalement moins nombreux mais mieux répartis entre ses habitants. La pratique des courts séjours en particulier y est plus répandue qu'ailleurs. Poitou-Charentes compte parmi les régions françaises ayant le moins d'échanges touristiques internationaux.

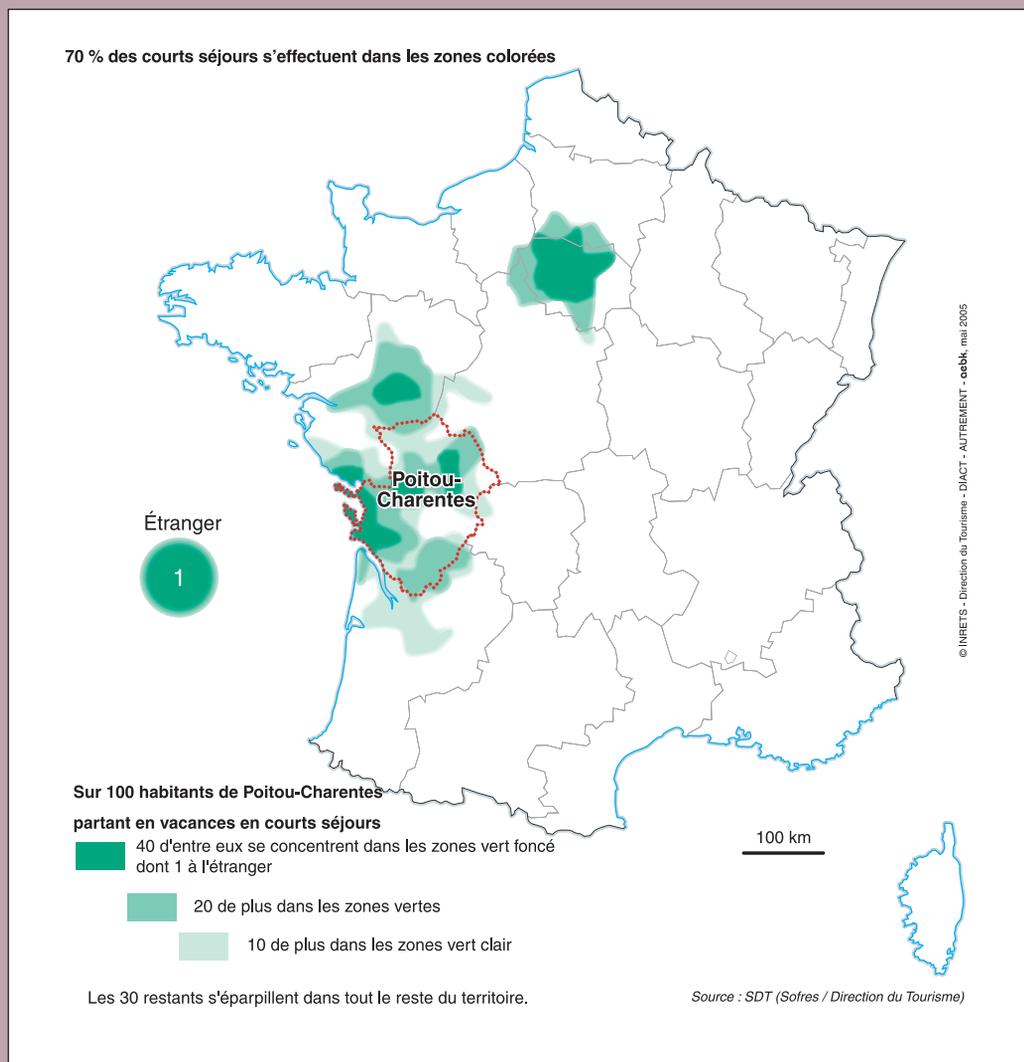
La région Poitou-Charentes s'étend sur 25 800 km², soit 4,7 % du territoire français, et compte 1,69 million d'habitants, ce qui représente 2,8 % de la population de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation est de 53 %, taux le plus bas du pays après celui du Limousin.

Émission des flux touristiques des Pictocharentais

Les résidents de Poitou-Charentes réalisent annuellement 2,5 % des séjours touristiques des Français et 2,3 % des nuitées (soit 4,4 millions de séjours et 21,8 millions de nuitées). En Poitou-Charentes, 75 % des habi-

tants effectuent au moins un voyage personnel dans l'année, 3 % de plus qu'en province. En revanche, les partants sont légèrement moins mobiles (3,4 voyages annuels par partant contre 3,7 par partant de province). La durée de leurs séjours est à peine inférieure à la moyenne de province

Destinations privilégiées des Pictocharentais lors des courts séjours



(5 nuitées contre 5,1). Synthétiquement, la mobilité touristique des résidents de Poitou-Charentes est mieux partagée mais moins importante que dans les autres régions de province, avec 2,6 séjours touristiques annuels par habitant (contre 2,7 en province) et 12,9 nuitées (contre 13,8). Les résidents de Poitou-Charentes effectuent une part relativement élevée de leurs séjours à l'intérieur de leur région de résidence (26 % contre 24 % pour les provinciaux). En revanche, les séjours émis vers l'étranger ne représentent que 7 % de leurs flux touristiques, taux parmi les plus bas de France.

Origine des flux touristiques

Chaque année, Poitou-Charentes capte environ 4,2 % des séjours des Français et 4,5 % de leurs nuitées, soit un total de 6,7 millions de séjours et 36,4 millions de nuitées. Les séjours des Français en Poitou-Charentes sont légèrement plus longs que la moyenne de leurs séjours en province (5,4 nuitées contre 5,2). Seuls 17 % des séjours enregistrés en Poitou-Charentes sont effectués par les résidents de la région même. Le poids des nuitées étrangères est de 22,5 %, parmi les plus bas de la France

métropolitaine. La région est moins attractive vis-à-vis des touristes étrangers que des Français, ne captant que 2 % des nuitées étrangères en France métropolitaine (soit 10,5 millions).

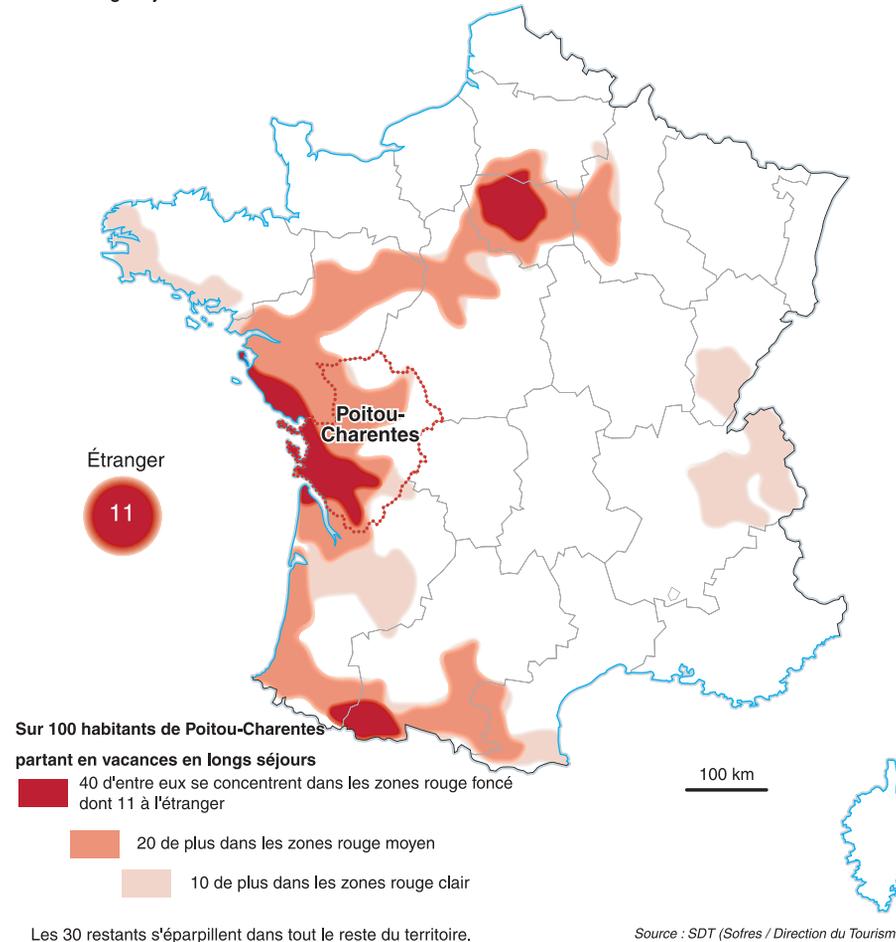
Les courts séjours

Émission des courts séjours des Pictocharentais

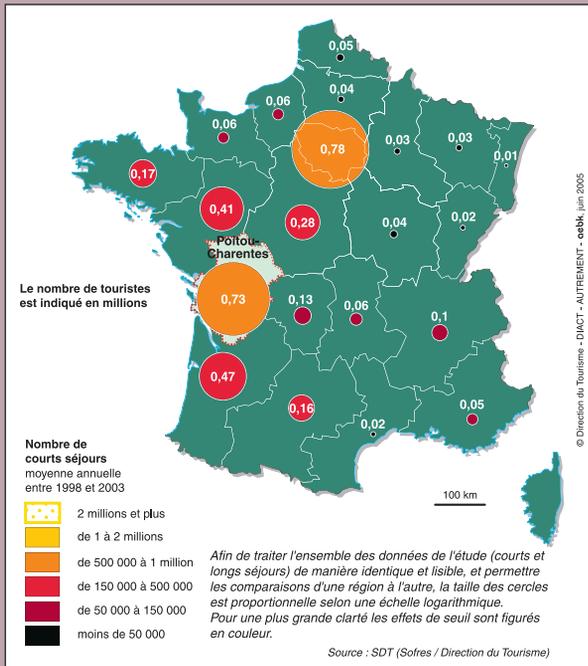
En Poitou-Charentes, le taux de départ en courts séjours est de 50 % (5 points de plus qu'en province). En revanche, la mobilité des partants est plutôt faible (3 courts séjours annuels par partant contre 3,3 pour ceux

Destinations privilégiées des Pictocharentais lors des longs séjours

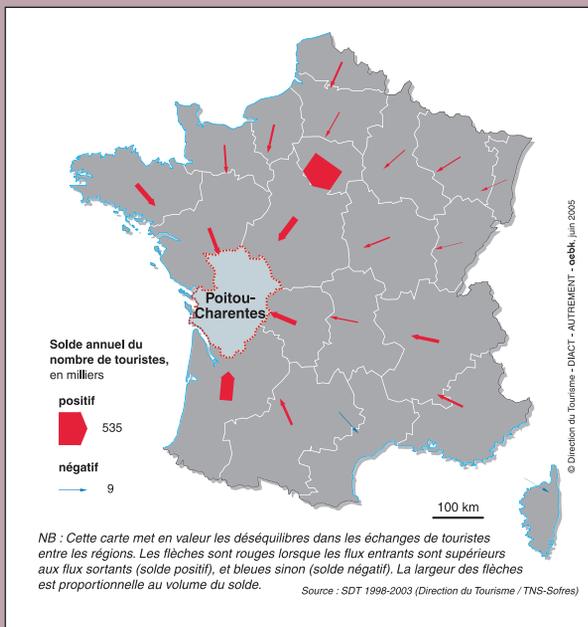
70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Poitou-Charentes



Solde des échanges touristiques entre la région Poitou-Charentes et les autres régions pour les courts séjours



de province). La mobilité de courts séjours des résidents de Poitou-Charentes se cale sur la moyenne de province (1,5 court séjour annuel par habitant).

Les Pictocharentais effectuent 2,5 millions de courts séjours par an soit 2,6 % du total des courts séjours des Français, dont un tiers dans leur région de résidence. C'est la région française qui émet la plus faible part de ses courts séjours à l'étranger (2 %). La majorité des courts séjours des résidents de Poitou-Charentes se répartit sur les régions limitrophes (excepté le Limousin qui n'attire que 2 % de ces courts séjours) : Pays de la Loire (15 %), Aquitaine (11 %), Centre (7 %), ainsi qu'Île-de-France (10 %).

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, Poitou-Charentes accueille 3,6 millions de courts séjours des Français, soit 4 % du total national, dont 21 % de Franciliens et 20 % de résidents de la région même. Pour le reste, les principaux bassins sont les régions limitrophes excepté le Limousin en raison de sa faible population : Aquitaine (13 %), Pays de la Loire (11 %) et Centre (7,5 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des flux de courts séjours est bénéficiaire en faveur de Poitou-Charentes. Il est positif avec l'Île-de-France, l'Aquitaine, le Centre, la Bretagne, le Limousin, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, la Bourgogne et l'Auvergne.

Les longs séjours Émission des longs séjours des Pictocharentais

La mobilité de longs séjours touristiques des Pictocharentais est légèrement inférieure à celle de la moyenne des provinciaux avec un taux de départ de 60 % (62 % en province). Les partants sont aussi légèrement moins mobiles que la moyenne (1,8 séjour annuel par partant contre 1,9 par partant de province). On compte 1,1 long séjour par habitant de Poitou-Charentes (province : 1,2).

Chaque année, les résidents de Poitou-Charentes effectuent 1,9 million

de longs séjours, soit 2,3 % des longs séjours des Français, dont 15 % dans leur propre région de résidence. Les polarités touristiques de Poitou-Charentes pour les longs séjours s'orientent majoritairement le long des côtes atlantiques (avec une plus forte attraction vers le sud), ainsi que le long des Pyrénées : Aquitaine (9 %), Midi-Pyrénées (8,5 %), Pays de la Loire (8 %), Bretagne (5,3 %). Les pôles touristiques secondaires sont l'Île-de-France (7 %) et Rhône-Alpes (6 %). Poitou-Charentes émet 13 % de ses longs séjours vers l'étranger, taux parmi les plus faibles du pays.

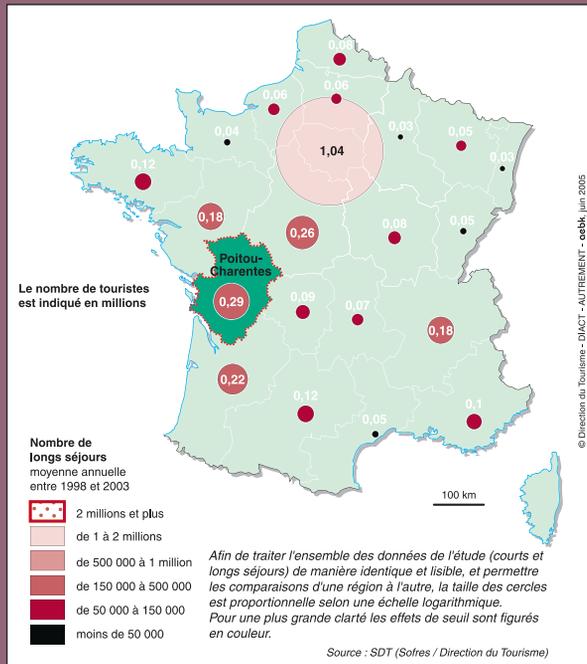
Origine des longs séjours des Français

Poitou-Charentes enregistre chaque année 3 millions de longs séjours de Français (4,5 %), dont 32 % de Franciliens, 9 % de résidents de la région même, 8 % du Centre, 7 % d'Aquitaine, 6 % de Rhône-Alpes et 6 % des Pays de la Loire. À noter que, si les résidents du Limousin ne fournissent que 3 % des longs séjours enregistrés en Poitou-Charentes, il n'en demeure pas moins que le Limousin est la région qui émet la plus forte part de ses longs séjours vers Poitou-Charentes ; c'est sa faible quantité de population qui en fait un bassin d'émission touristique de petite envergure.

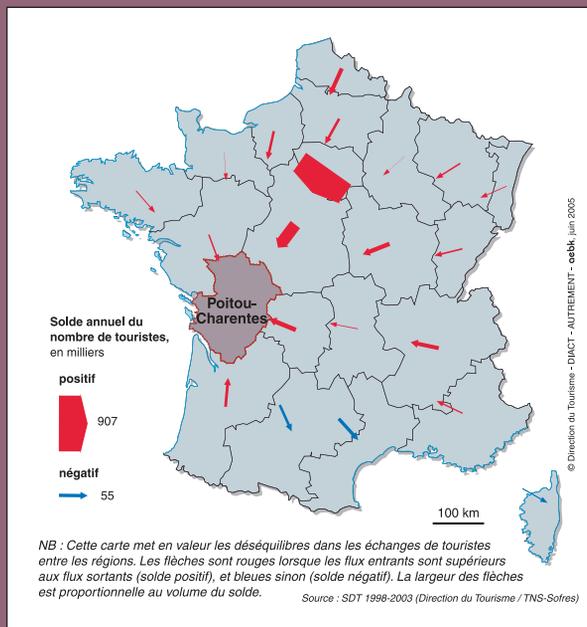
Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des flux de longs séjours est largement bénéficiaire pour la région Poitou-Charentes qui connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Bretagne, le Limousin, la Bourgogne, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, l'Aquitaine, la Picardie, la Haute-Normandie, la Franche-Comté, la Lorraine, les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Poitou-Charentes



Solde des échanges touristiques entre la région Poitou-Charentes et les autres régions pour les longs séjours



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Très attractive touristiquement, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît une forte concentration de touristes français et étrangers. C'est une région qui retient également ses habitants puisqu'un tiers des séjours touristiques de ses résidents s'effectue dans la région.

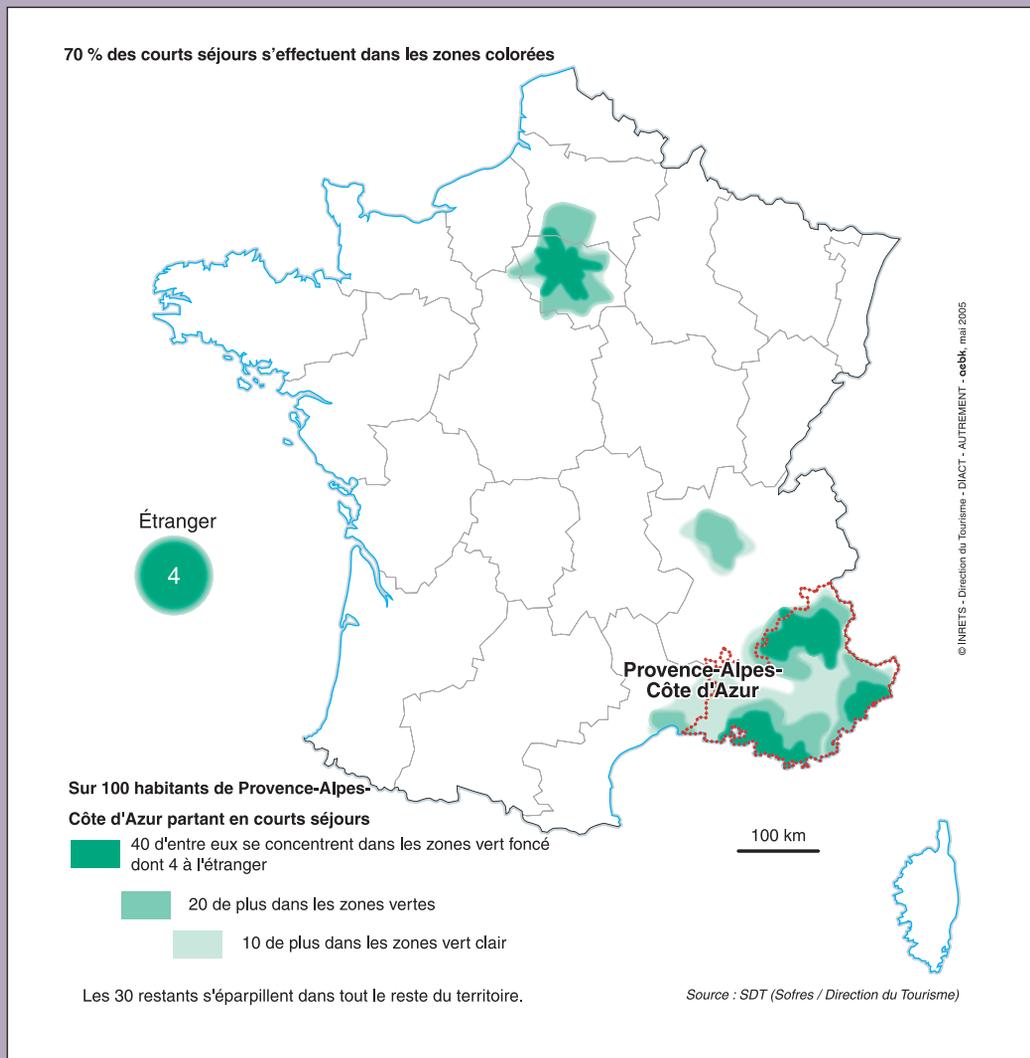
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 4,67 millions d'habitants, soit 7,8 % de la population de la France (9,5 % de celle de province), et s'étend sur 31 400 km², soit 5,8 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 91,6 % est le plus élevé après celui de l'Île-de-France.

Émission des flux touristiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur émet 11,8 millions de séjours touristiques par an pour un total de 65 millions de nuitées, soit 6,7 % de l'ensemble des séjours touristiques des Français et 6,8 % des nuitées. Le taux de

départ de 71,3 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur avoisine la moyenne de province (71,9 %). Compte tenu de sa population, cette région adopte un profil d'émission de flux touristiques somme toute assez moyen : elle émet 2,5 séjours par habitant (moyenne de province 2,7 séjours), 3,7 séjours par par-

Destinations privilégiées des résidents de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des courts séjours



tant (moyenne de province 3,9), 13,9 nuitées par habitant (moyenne de province 13,8), pour une durée moyenne de leurs séjours de 5,5 nuits (moyenne de province 5,1).

C'est une des régions dont les habitants sont très introvertis puisque 31,9 % de leurs séjours sont intra-régionaux. Cependant, ils vont aussi fortement à l'étranger pour un séjour touristique (13,1 % de leurs séjours et 18,7 % de leurs nuitées, moyennes nationales 10,8 % et 16 %).

Origine des flux touristiques

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région réceptrice de flux

des Français. Elle reçoit, annuellement, 14,7 millions de leurs séjours touristiques, représentant 9,3 % de l'ensemble des séjours des Français pour un total de 98,7 millions de nuitées, soit 12,3 % de l'ensemble des nuitées touristiques des Français. Avec 6,7 nuitées par séjour, les durées de séjours y sont plus longues que la moyenne (en province 5,1 nuitées). La part des habitants dans les séjours touristiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur y est élevée (25,7 %), quand elle est de 19,4 % sur la province.

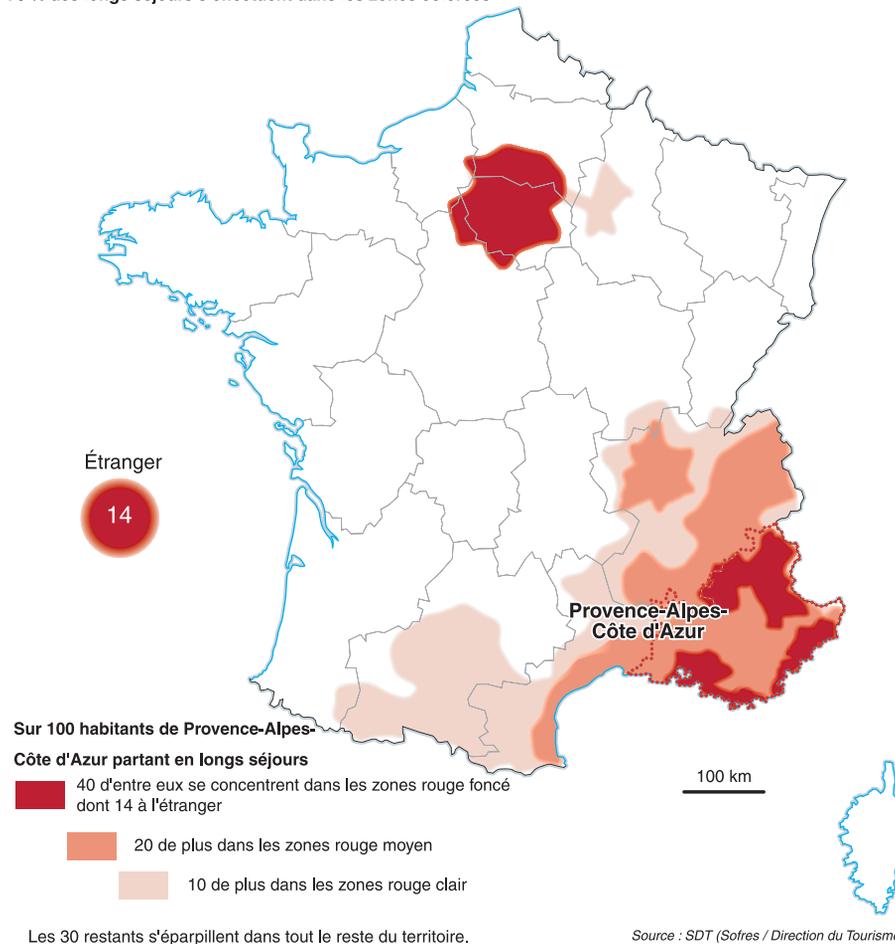
C'est une région extrêmement attrac-

tive. Elle reçoit 3,2 séjours de touristes français par habitant. C'est aussi une région bénéficiaire puisqu'elle reçoit plus de flux touristiques qu'elle n'en émet. Le taux de densité de touristes français de 468 par kilomètre carré est le plus élevé de la France métropolitaine après celui de l'Île-de-France.

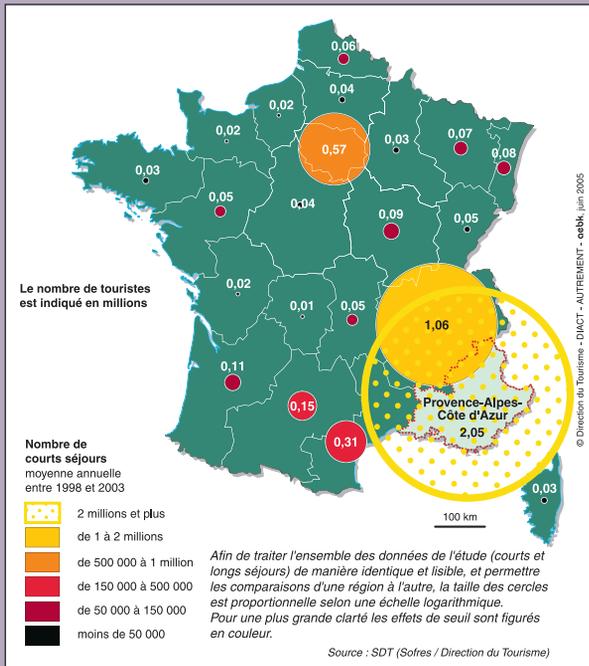
Dans le même temps, les touristes étrangers y passent 81,1 millions de nuitées, soit 18 % de l'ensemble de leurs nuitées en France métropolitaine. Les touristes étrangers représentent 45 % de l'ensemble des nuitées en Provence-Alpes-Côte

Destinations privilégiées des résidents de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



d'Azur, très au-dessus de la moyenne de province qui est de 35 %.

Les courts séjours
Émission des courts séjours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le taux de départ en court séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur de 43,5 % est un peu plus faible que la moyenne de province (45,2 %). La région émet 6 millions de courts séjours par an, soit 1,3 court séjour par habitant et 3 courts séjours par partant, indices un peu inférieurs à la moyenne de province (respectivement de 1,5 court séjour et 3,3 courts séjours). Pour leurs courts séjours, les habitants sont très introvertis puisque 40,2 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région. Mais ils ne boudent pas l'étranger : 6,6 % de leurs courts séjours sont à destination de l'étranger pour une moyenne de 4,6 % des courts séjours des provinciaux.

Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur privilégient les régions limitrophes comme destinations de courts séjours – Rhône-Alpes (14,3 %) et Languedoc-Roussillon (12,2 %) –, mais aussi l'Île-de-France (7,1 %).

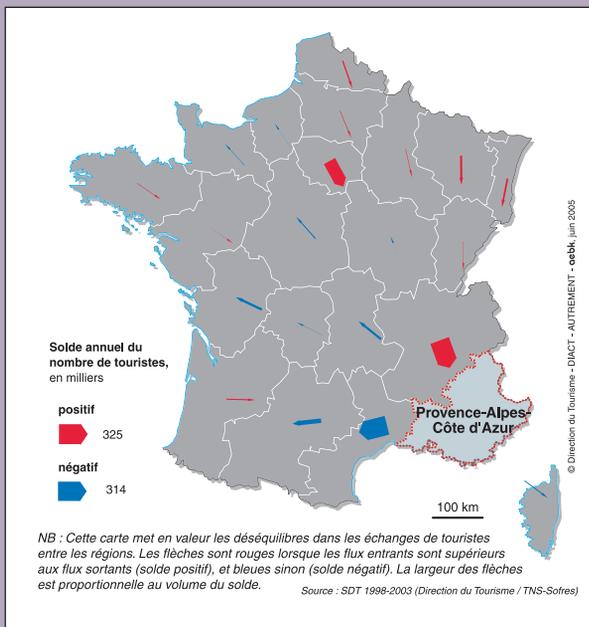
Origine des courts séjours des Français

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région réceptrice de courts séjours avec 6,3 millions émis par les Français, 6,9 % de l'ensemble de leurs courts séjours. Ces courts séjours sont réalisés, pour la grande majorité d'entre eux, par les habitants de la région elle-même (41,6 %), puis ceux de Rhône-Alpes (21,5 %), d'Île-de-France (11,6 %) et du Languedoc-Roussillon (6,2 %).

Solde des échanges de courts séjours

Provence-Alpes-Côte d'Azur a un solde très positif de flux de courts séjours avec Rhône-Alpes et l'Île-de-France, très légèrement positif avec la Lorraine, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais. La région connaît un solde très négatif de flux de courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, faiblement négatif avec Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et l'Auvergne.

Solde des échanges touristiques entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les autres régions pour les courts séjours



Les longs séjours

Émission des longs séjours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le taux de départ en longs séjours en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 61,6 %, proche de la moyenne de province (61,9 %). La région émet 5,8 millions de longs séjours, représentant 7,1 % de l'ensemble des longs séjours des Français. Au total, 1,2 long séjour par habitant est émis par Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 longs séjours par partant, correspondant à la moyenne calculée sur la province. Les habitants restent souvent dans leur région pour y passer un long séjour : 18,5 % sont intrarégionaux (moyenne nationale 10,7 %), 17 % de ses longs séjours se déroulent à l'étranger (moyenne nationale 15,8 %).

Ses autres destinations privilégiées en France métropolitaine se situent principalement dans le sud, entre Provence-Alpes-Côte d'Azur (18,5 %), Rhône-Alpes (12,1 %), le Languedoc-Roussillon (8,9 %), l'Île-de-France (6,6 %), l'Aquitaine (4,8 %) et Midi-Pyrénées (4,7 %).

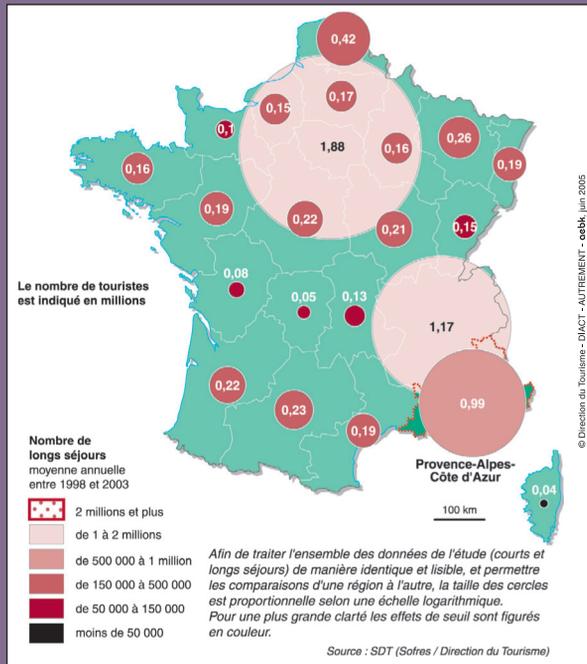
Origine des longs séjours des Français

Deuxième région réceptrice de longs séjours, Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille 8,4 millions de longs séjours des Français, soit 12,5 % du volume total. Ils ont comme principales origines géographiques l'Île-de-France (25 %), Rhône-Alpes (15,9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (13,4 %), les régions les plus émettrices.

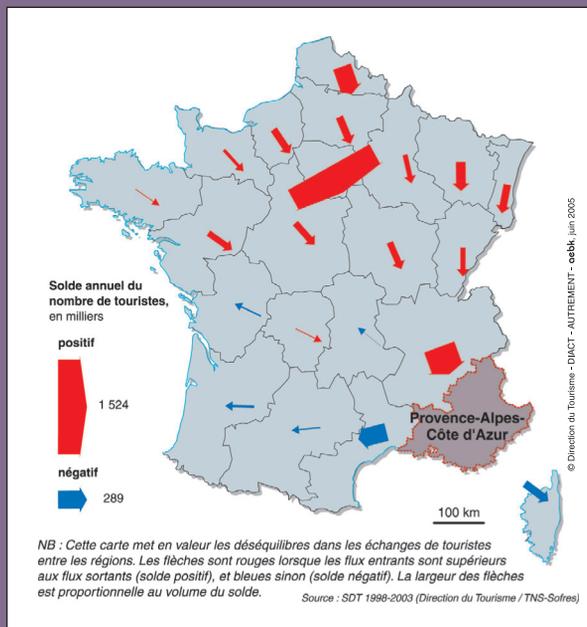
Solde des échanges de longs séjours

Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît un solde extrêmement positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, très positif avec Rhône-Alpes et le Nord-Pas-de-Calais, et positif avec la Lorraine, la Picardie, l'Alsace, la Haute-Normandie, la Bourgogne, le Centre et les Pays de la Loire. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Solde des échanges touristiques entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les autres régions pour les longs séjours



Rhône-Alpes

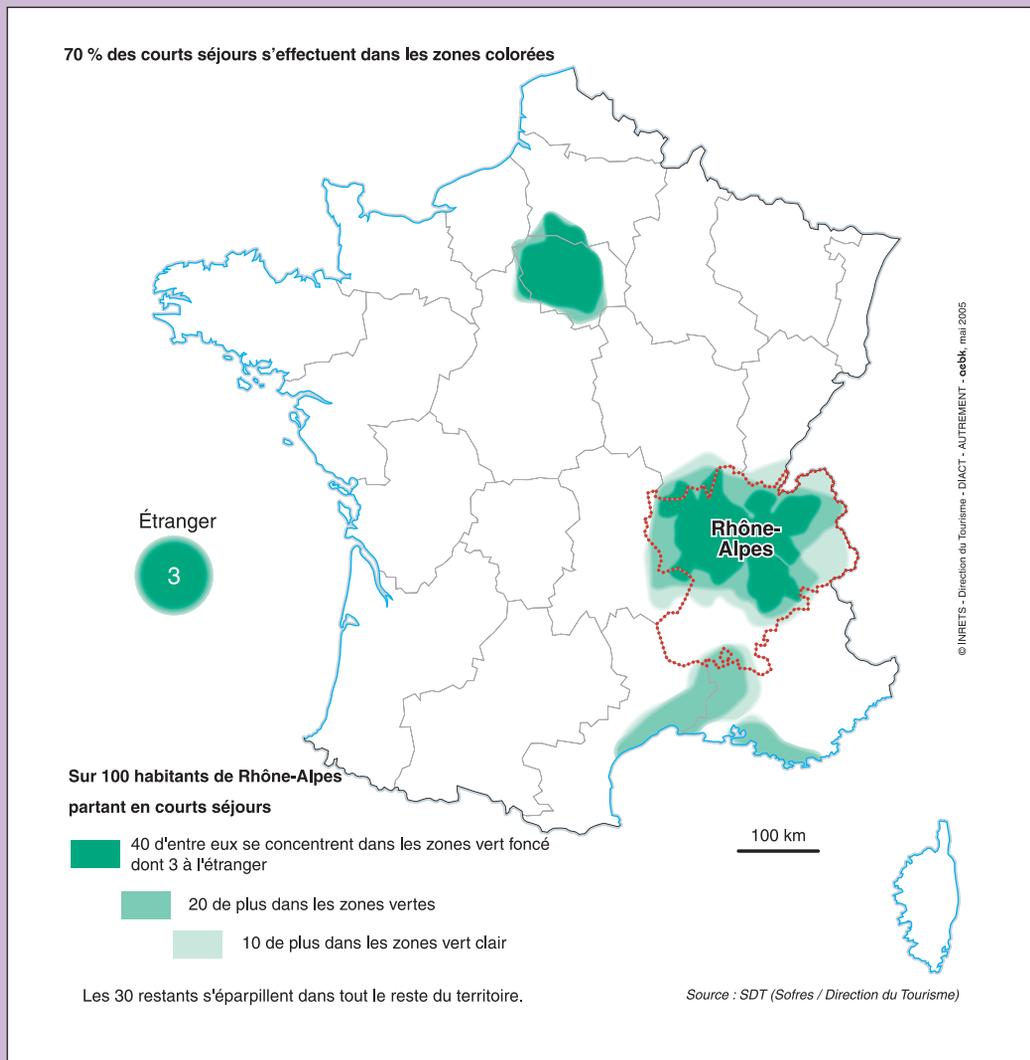
Rhône-Alpes, région de flux croisés, est la première région d'accueil des flux touristiques des Français et la seconde région en émission. Elle équilibre son solde grâce aux flux de touristes étrangers. Bénéficiant d'atouts touristiques avec la proximité des villes et de la montagne, c'est aussi une région appréciée de ses habitants puisqu'ils y effectuent le tiers des séjours touristiques.

Au deuxième rang des régions de France pour sa population de 5,9 millions d'habitants (9,8 % de la population française métropolitaine) et pour sa superficie de 43 698 km² (8 % de la superficie de la France métropolitaine), la région Rhône-Alpes arrive

également en deuxième position pour l'émission de flux – 19,2 millions de séjours, soit 10,8 % de ceux des Français – et en première position pour la réception de flux des Français (11,5 % des flux totaux). Son taux d'urbanisation de 77,4 % est élevé

(moyenne de province 70,8 %). C'est une région de grand transit de flux routiers. Située au carrefour de grandes infrastructures de transport rapide avec le TGV et les autoroutes, elle voit passer les grandes transhumances saisonnières du nord au sud,

Destinations privilégiées des Rhônalpins lors des courts séjours



de l'ouest à l'est, dont elle bénéficie largement au niveau touristique. Il faut ajouter les flux des touristes étrangers – surtout Nord-Européens – qui représentent 55,8 millions de nuitées, soit 37 % du total en Rhône-Alpes. C'est une région qui bénéficie d'atouts touristiques avec les Alpes et de nombreuses villes comme Annecy, Évian, Grenoble et surtout Lyon, la seconde ville française pour les flux de tourisme urbain après Paris.

Émission des flux touristiques des Rhônalpins

Avec un taux de départ en voyage de 80,5 %, Rhône-Alpes arrive en

deuxième position des régions derrière l'Île-de-France. Rhône-Alpes émet donc 19,2 millions de séjours touristiques par an pour un total de 93,6 millions de nuitées touristiques (9,8 % du total des nuitées des Français). On compte 3,3 séjours émis par habitant de la région et 4,5 séjours par partant. Le nombre moyen de nuitées réalisé par un habitant de Rhône-Alpes est de 15,9. La durée moyenne de ses séjours est de 4,9 nuitées, inférieure à celle de la province (5,1).

Les caractéristiques géographiques de Rhône-Alpes font que près d'un

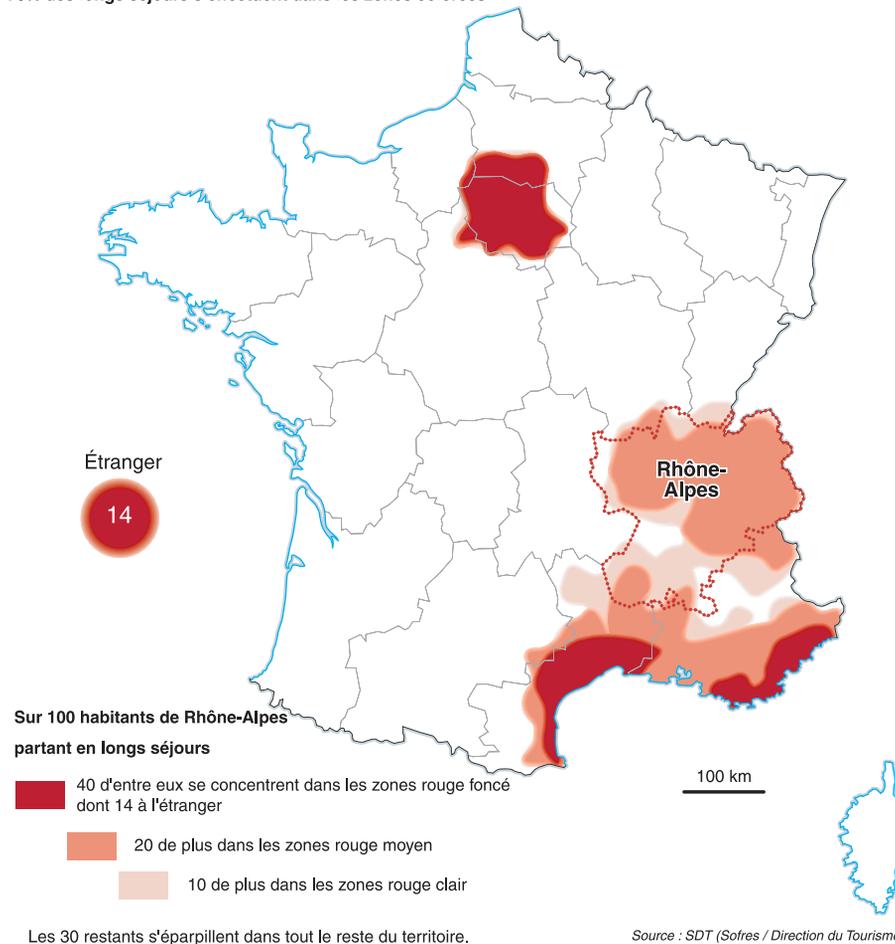
tiers (30,4 %) des flux touristiques émis par ses habitants sont des flux intrarégionaux. Et Rhône-Alpes même est la première région de destination de tourisme de ses habitants. Parmi les flux interrégionaux des Rhônalpins, 20 % ont comme destination l'Île-de-France, et 8,4 % Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9,2 % des séjours et 14,4 % des nuitées se déroulent à l'étranger.

Origine des flux touristiques

Rhône-Alpes reçoit annuellement 18,2 millions de séjours touristiques réalisés par les Français, soit 11,5 % du volume total de leurs séjours et

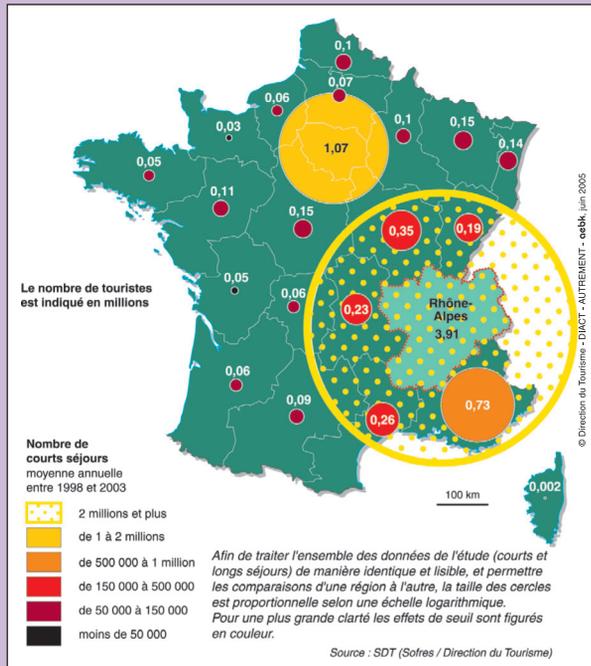
Destinations privilégiées des Rhônalpins lors des longs séjours

70% des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



© INRETS - Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - ocbk, mai 2005

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Rhône-Alpes



95,6 millions de nuitées, représentant 11,9 % de l'ensemble. La durée moyenne des séjours des Français effectués en Rhône-Alpes est de 5,3 nuitées. La part des Rhônalpins dans les séjours touristiques des Français en Rhône-Alpes est très élevée, 32 %, pour une moyenne de 19,4 % sur la province.

Les touristes étrangers représentent un apport de flux important. Avec 55,9 millions de nuitées (10,3 % de l'ensemble des nuitées des touristes étrangers en France métropolitaine), ils comptent pour 32,7 % de l'ensemble des nuitées touristiques en Rhône-Alpes, largement au-dessus de la moyenne de province qui est de 22 %.

Le taux de densité des touristes est de 417 séjours par kilomètre carré, pour une moyenne nationale de 291 séjours par kilomètre carré.

Les courts séjours

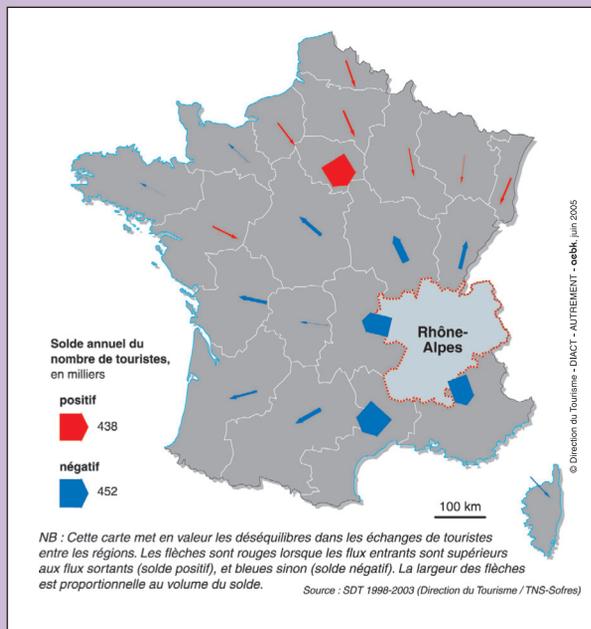
Émission des courts séjours des Rhônalpins

Les taux de départ en court séjour des Rhônalpins de 55,4 % est très haut, flirtant avec celui des Franciliens (56,3 %), bien au-dessus de celui des provinciaux (45,2 %). Rhône-Alpes émet 10,8 millions de courts séjours, soit 11,3 % de l'ensemble des courts séjours des Français métropolitains, représentant 1,8 court séjour par habitant (moyenne de province 1,5) et 3,3 courts séjours par partant, correspondant à la moyenne de province. Le Rhônalpin est parmi les plus casaniers pour les courts séjours : 42,2 % des courts séjours se déroulent dans la région. Les autres destinations privilégiées des Rhônalpins pour les courts séjours sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,4 %), le Languedoc-Roussillon (7,7 %), l'Île-de-France (6,8 %) et l'Auvergne (5,8 %).

Origines des courts séjours des Français

Avec la réception de 9,3 millions de courts séjours des Français, 10,2 % de l'ensemble national, Rhône-Alpes est la première région d'accueil de ce type de séjour. Les principaux touristes de courts séjours de cette région sont les habitants eux-mêmes, à hauteur de 49 %, puis ceux de l'Île-de-France (13,4 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,2 %).

Solde des échanges touristiques entre la région Rhône-Alpes et les autres régions pour les courts séjours



Soldes des échanges de courts séjours

Rhône-Alpes a un solde très positif de flux de courts séjours avec l'Île-de-France, positif avec la Basse-Normandie et l'Aquitaine. La région connaît un solde très négatif de flux de courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Auvergne, négatif avec la Bourgogne, Midi-Pyrénées, la Franche-Comté, le Centre et Poitou-Charentes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Rhônalpins

Le taux de départ en longs séjours des Rhônalpins est de 72,3 %. C'est le plus élevé après celui de l'Île-de-France. Rhône-Alpes émet 8,4 millions de longs séjours, 10,3 % de l'ensemble de ceux émis par les Français. Au total, on dénombre en Rhône-Alpes 1,4 long séjour émis par habitant et 2 longs séjours par partant, se situant parmi les taux les plus élevés de province. La première destination des Rhônalpins pour les longs séjours est la région elle-même (19,4 %), suivie en France par Provence-Alpes-Côte d'Azur (15,5 %), le Languedoc-Roussillon (12,4 %), l'Aquitaine (4,5 %) et l'Île-de-France (4,2 %). 15,5 % de leurs longs séjours se déroulent à l'étranger.

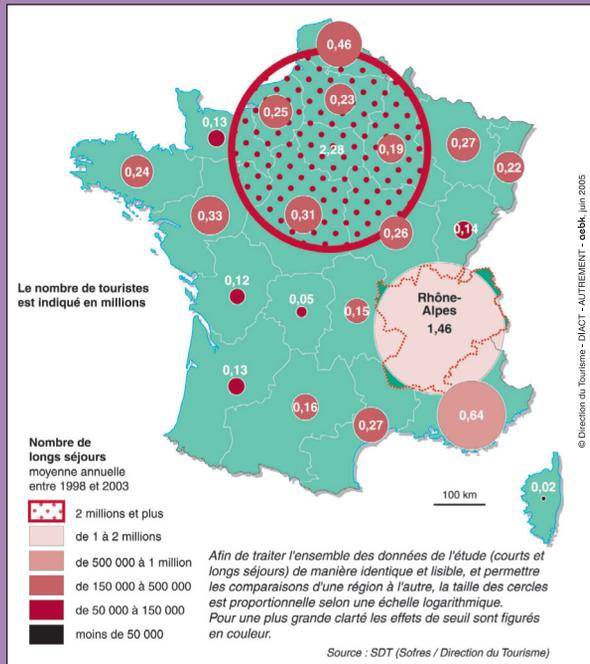
Origine des longs séjours des Français

Rhône-Alpes reçoit 8,9 millions des longs séjours des Français (13,2 % du volume total), ce qui positionne la région, là aussi, à la première place. 27,5 % des longs séjours à destination de Rhône-Alpes proviennent de l'Île-de-France, puis 17,6 % de la région elle-même, et 7,8 % de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

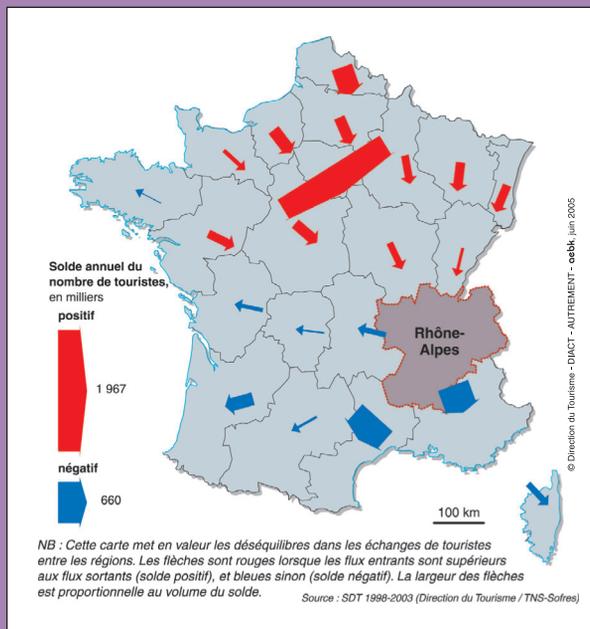
Soldes des échanges de longs séjours

Rhône-Alpes connaît un solde extrêmement positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, très positif le Nord-Pas-de-Calais, positif avec la Haute-Normandie, la Picardie, le Centre, la Lorraine, l'Alsace, les Pays de la Loire, Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Son solde est très négatif avec le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, négatif avec l'Aquitaine, la Corse et l'Auvergne.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Rhône-Alpes



Solde des échanges touristiques entre la région Rhône-Alpes et les autres régions pour les longs séjours



OBJECTIF POURSUIVI

Le but de cette cartographie est de mettre en évidence les territoires les plus massivement fréquentés pour le tourisme par les Français selon leur région de résidence.

Une représentation détaillée géographiquement

L'espace de résidence retenu est la région, ce qui correspond à la nécessité statistique de disposer d'un échantillon de séjours suffisamment important pour être représentatif.

Ce type de cartographie a été réalisé pour les déplacements domicile-travail par l'INSEE. Dans ce cadre, une seule carte permettait de visualiser les polarités depuis toute la France. Comme le tourisme donne lieu à des déplacements beaucoup plus dispersés que le domicile-travail, il serait illisible de retranscrire ces polarités sur une seule et même carte. Par souci de lisibilité et de sémiologie graphique, une carte a alors été élaborée pour chacune des régions de France.

Deux temporalités de tourisme

Les espaces de fréquentation touristique privilégiés des résidents de chaque région de France sont représentés selon deux temporalités de séjour : une carte pour les courts séjours, une autre pour les longs séjours.

Les espaces les plus massivement fréquentés sont délimités sur les cartes par des plages de couleur, avec un dégradé d'intensité suivant la densité de la fréquentation touristique de la zone.

Soulignons que seuls les espaces les plus densément fréquentés sont représentés, ce qui n'exclut pas que les résidents de l'espace émetteur se rendent ailleurs pour le tourisme. Il s'agit d'un résumé des polarités les plus fortes, pas d'une retranscription exhaustive.

LA SOURCE D'INFORMATION

Présentation générale de la base de données

La base de données utilisée pour cartographier les espaces vécus des Français lors de leurs séjours touristiques est issue de l'enquête « Suivi de la demande touristique » (SDT), conduite par la société TNS Sofres, pour le compte de la Direction du tourisme. Cette cartographie a été réalisée

à partir des données du SDT cumulées sur la période de 1995 à 2001.

Le SDT porte sur un panel de personnes âgées de quinze ans et plus, représentatif de la population française métropolitaine. Ce panel comprenait 10 000 personnes jusqu'à l'an 2000 où il est passé à 20 000 individus interrogés. Chaque mois, les panélistes sont interrogés, par voie postale, sur leurs déplacements incluant au minimum une nuit hors du domicile durant le mois précédent l'enquête.

Le questionnaire porte d'une part sur le déplacement lui-même avec le mode de transport et la localisation du lieu de villégiature défini par la commune, le motif et la période, et d'autre part sur le séjour avec la durée, le mode d'hébergement et les activités pratiquées lors de ce séjour. Les caractéristiques socio-économiques et géographiques des enquêtés sont connues.

Choix des données pour la cartographie

Le fichier utilisé pour cette cartographie des séjours touristiques des Français est le fichier dit « constant », qui ne conserve du SDT que les individus ayant répondu régulièrement au questionnaire (au moins dix mois sur douze).

Comme l'échantillon de population interrogé a doublé depuis l'an 2000, il a dû être ramené au volume de la population totale grâce à un coefficient environ deux fois moins élevé à partir de l'an 2000. Des coefficients de pondération ont été définis par la Sofres, permettant de multiplier les observations par une valeur fixe pour chaque année afin d'obtenir des valeurs brutes d'individus et de flux.

Mieux connaître les voyages et les séjours des Français

Cette enquête comporte un niveau d'information « voyage » et un niveau « séjours ». Un voyage est la période comprise entre le départ du domicile et le retour au domicile incluant au moins une nuit. Le séjour représente le temps passé en un lieu fixe ou au cours d'un circuit comprenant au moins une nuit. Ainsi, un voyage peut comprendre un ou plusieurs séjours.

Dans le cadre de cet ouvrage, nous nous sommes attachés à décrire l'ensemble des destinations de séjours décrites par les panélistes. Par conven-

tion, un séjour incluant de une à trois nuits est appelé court séjour, au-delà de trois nuits, il est appelé long séjour. On classe les séjours selon le nombre de nuitées du voyage dans lequel il s'inclut (considérant que la différence entre les destinations de courts et de longs séjours est davantage liée à la durée disponible pour l'ensemble des vacances qu'à la durée de leurs étapes). Ainsi, sont classés sous le terme de courts séjours ceux inclus dans des voyages de trois nuitées ou moins, et sous le terme de longs séjours ceux inclus dans des voyages de plus de trois nuitées.

Les motifs professionnels et contraints ont été exclus du champ d'étude pour ne garder que les motifs personnels : visites à la famille et aux amis, le sport, la culture, les événements, les vacances, la résidence secondaire, etc.

LE « PROCÉDÉ » CARTOGRAPHIQUE

Cette cartographie a été réalisée à partir des données du SDT sur la période de 1995 à 2001. Les sept années de suivi des déplacements touristiques ont, dans un premier temps, donné lieu à une cartographie année par année. L'observation de ce premier jeu de cartes a montré une stabilité des polarités touristiques, en ce qui concerne les principales zones denses, et ce pour toutes les régions étudiées. Dès lors, il était possible de compiler les sept années pour obtenir une représentation statistique plus étoffée.

La base de données est, dans un premier temps, scindée en plusieurs bases, selon la région de résidence des personnes interrogées et le type de séjour (court ou long séjour). On dispose alors d'une base distincte pour chaque région d'étude.

La méthode de zonage

L'objectif recherché est de définir précisément les contours des zones de fréquentation touristiques, de pouvoir les quantifier et de mettre en avant les plus significatives.

La méthode utilisée pour délimiter les espaces les plus densément fréquentés correspond à une agrégation, sous forme de zones, des communes de destinations selon leur proximité et le nombre de visiteurs qu'elles reçoivent.

Pour chaque région étudiée, on dispose d'une liste de communes de destinations de séjours. À chaque commune, on associe le nombre de séjours reçus. Chaque commune de destination est considérée comme un point spatialement localisé par les coordonnées géographiques de son centre de gravité.

Mode d'agrégation des destinations

En premier lieu, toutes les communes de destination sont assemblées en couples de points selon toutes les combinaisons possibles : ainsi, si il n'existe que les trois communes de destination A, B et C on constituera les couples AB, BC et AC.

On attribue une valeur « densité » à chaque couple de commune selon un rapport : (nombre de visiteurs commune A + nombre de visiteurs commune B) / distance AB.

Un classement des couples de communes est ensuite réalisé, par ordre décroissant de densité.

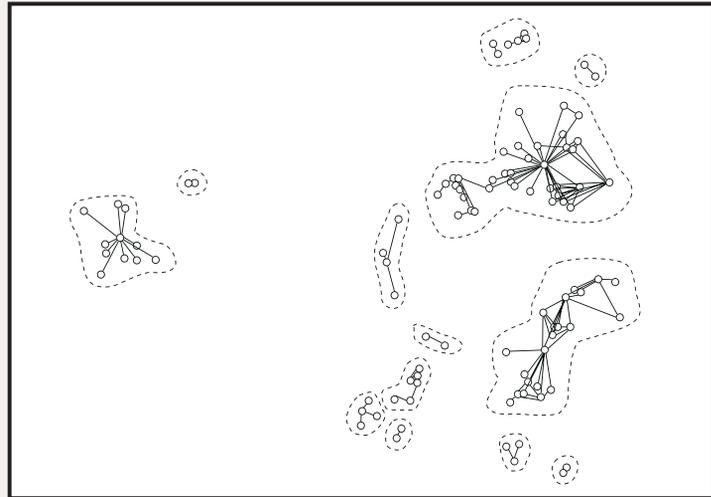
Un seuil de densité est fixé pour sélectionner les n premiers couples de destinations les plus denses, soit les segments les plus « fréquentés ». Il s'agit d'un seuil test que l'on va faire varier jusqu'à ce qu'il filtre le pourcentage d'information que l'on souhaite représenter.

Avec cette méthode, certaines destinations très polarisatrices, comme Paris par exemple, reçoivent une telle quantité de touristes qu'elles attirent dans leur champ la plupart des autres communes fréquentées. Tous les couples de communes situés à plus de cent kilomètres de distance sont alors exclus du procédé d'agrégation. La distance de cent kilomètres est celle retenue par l'INRETS pour départager le champs quotidien des déplacements du non quotidien. Ainsi, on ne relie deux communes entre elles que lorsqu'elles peuvent être reliées par un déplacement de l'ordre du quotidien.

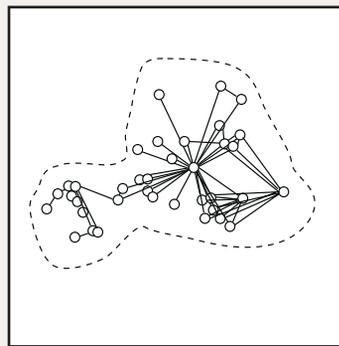
Les couples de communes ainsi sélectionnés sont matérialisés par des segments. Toutes les communes reliées entre elles par des segments, directement ou par saut de puce, composent alors des ensembles territorialisés (schéma 1). On obtient ici des groupes de communes, composés de couples présentant un niveau de densité minimal. Ces groupes de communes composent des zones de polarité touristic-

que dense que l'on met visuellement en évidence par des « taches » selon une méthode d'enveloppes.

la demande touristique française » (SDT), réalisée pour la Direction du tourisme par partenariat avec la Sofres.



Seules les zones contenant au moins 3 % des destinations sont retenues ; ce seuil est celui de la représentativité statistique. (Sans ce « nettoyage », on se retrouverait avec une quantité de microzones n'englobant qu'une part infime de destinations.)



L'information est filtrée afin de représenter les zones regroupant les 40 % de destinations les plus densément fréquentées dans l'espace, puis les 60 %, et enfin, pour un aperçu plus vaste la quantité d'information est élevée à 70 % .

Les zones se distinguent par un dégradé de couleur selon le pourcentage retenu et donc selon l'intensité de fréquentation représentée.

Les déplacements touristiques des Français sont mesurés ici à partir des données de l'enquête « Suivi de

Fondée sur l'interrogation mensuelle d'un panel de 20 000 individus (10 000 jusqu'en mars 1999) représentatifs de la population française âgée de quinze ans et plus, elle permet de connaître les déplacements touristiques des Français en France et à l'étranger sur une année, et notamment leur commune de résidence et leur commune de destination.

La taille de l'échantillon apparaissant limitée pour construire une matrice des flux interrégionaux sur une année, les résultats font appel ici à des moyennes établies sur la période 1997-2001 à partir du volume de nuitées extrapolées.

Les déplacements touristiques des étrangers, faute d'une enquête aux frontières depuis 1996, sont mesurés ici à partir des estimations annuelles réalisées par la Direction du tourisme, sur la même période. Celle-ci a développé en effet une méthodologie spécifique fondée sur l'estimation des dépenses mensuelles des étrangers en France, puis de l'estimation des volumes annuels d'arrivées et de nuitées, notamment au niveau régional.

Région visitée	Statistiques par région de destination (en milliers - Français de 15 ans et plus - voyages pour motif personnel)					Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme		
	Nombre de courts séjours personnels des Français	Nombre de longs séjours personnels des Français	Nombre de nuitées touristiques françaises	Durée moyenne de séjour des touristes français	Part des séjours par des habitants de la région	Nombre de nuitées des touristes étrangers (séjours de moins de 4 mois)	Part des nuitées étrangères dans l'ensemble des nuitées	
Alsace	1 783	1 113	12 321	4,3	23,2 %	22 950	64,2 %	
Aquitaine	5 146	5 380	64 333	6,1	28,8 %	26 864	23,9 %	
Auvergne	3 046	2 031	24 624	4,8	18,7 %	7 128	18,1 %	
Bourgogne	3 854	1 679	20 736	3,7	11,5 %	10 090	30,1 %	
Bretagne	6 692	5 576	71 517	5,8	26,9 %	22 894	20,3 %	
Centre	6 049	2 046	27 194	3,4	10,9 %	10 904	26,9 %	
Champagne-Ardenne	2 529	803	10 447	3,1	13,7 %	6 584	35,4 %	
Corse	153	806	10 653	11,1	0,8 %	7 436	32,4 %	
Franche-Comté	1 893	1 281	13 666	4,3	21,9 %	5 275	23,1 %	
Île-de-France	8 590	3 456	40 004	3,3	22,1 %	115 864	77,2 %	
Languedoc-Roussillon	4 911	5 840	73 452	6,8	16,2 %	38 899	28,9 %	
Limousin	1 210	991	12 142	5,5	12,4 %	2 119	11,7 %	
Lorraine	2 533	1 425	16 214	4,1	26,5 %	9 813	30,7 %	
Midi-Pyrénées	4 710	3 818	43 710	5,1	21,5 %	20 146	27,8 %	
Nord-Pas-de-Calais	3 164	1 811	20 968	4,2	24,5 %	17 927	44,9 %	
Basse-Normandie	3 677	2 022	24 473	4,3	8,7 %	14 234	32,3 %	
Haute-Normandie	2 485	871	10 411	3,1	18,1 %	7 443	39,7 %	
Pays de la Loire	7 003	4 828	60 545	5,1	26,0 %	13 032	14,8 %	
Picardie	2 713	1 034	13 439	3,6	12,4 %	7 512	32,5 %	
Poitou-Charentes	3 641	3 048	36 356	5,4	17,2 %	10 550	18,7 %	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 277	8 428	98 689	6,7	25,7 %	81 106	39,4 %	
Rhône-Alpes	9 335	8 874	95 628	5,3	32,0 %	55 877	32,7 %	
France	91 394	67 161	801 521	5,1	19,6 %	514 648	34,4 %	

Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme)

Région de résidence	Statistiques par région émettrice (en milliers - Français de 15 ans et plus - voyages pour motif personnel)							Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme)		
	Nombre d'habitants de la région au 1 ^{er} janvier 2004	Taux de départ (voyages personnels)	Taux de départ en longs voyages personnels	Taux de départ en courts voyages personnels	Volume de courts séjours personnels (toutes destinations)	Volume de longs séjours personnels (toutes destinations)	Volume de nuitées personnelles (toutes destinations)	Part des séjours intrarégionaux	Part des séjours personnels à l'étranger	Part des nuitées personnelles à l'étranger
Alsace	1 793	70,9 %	62,2 %	39,7 %	2 385	1 981	22 253	15,4 %	22,6 %	26,2 %
Aquitaine	3 049	73,4 %	65,5 %	50,4 %	5 488	3 982	43 909	32,0 %	10,2 %	17,8 %
Auvergne	1 327	73,0 %	61,1 %	47,8 %	2 215	1 517	18 579	25,5 %	7,1 %	13,4 %
Bourgogne	1 616	76,4 %	65,5 %	53,0 %	2 313	1 950	20 981	14,9 %	9,4 %	15,1 %
Bretagne	3 011	69,3 %	57,9 %	44,5 %	5 346	3 268	39 574	38,3 %	7,6 %	12,8 %
Centre	2 480	78,5 %	70,6 %	52,9 %	3 907	3 453	39 316	12,0 %	7,9 %	12,3 %
Champagne-Ardenne	1 330	66,0 %	56,0 %	39,9 %	1 647	1 391	16 111	15,0 %	10,2 %	18,9 %
Corse	272	52,4 %	49,2 %	13,3 %	139	139	2 369	2,9 %	25,6 %	24,6 %
Franche-Comté	1 133	69,3 %	57,0 %	42,3 %	1 902	1 231	14 875	22,2 %	9,8 %	16,0 %
Île-de-France	11 264	86,3 %	83,2 %	56,3 %	23 599	22 888	279 309	5,7 %	12,0 %	16,1 %
Languedoc-Roussillon	2 458	72,2 %	60,7 %	47,9 %	4 087	2 948	32 682	24,8 %	12,7 %	17,7 %
Limousin	712	65,3 %	49,3 %	47,4 %	1 127	750	9 006	14,6 %	4,3 %	6,1 %
Lorraine	2 329	69,9 %	61,2 %	38,5 %	2 935	2 571	29 668	19,1 %	14,6 %	20,3 %
Midi-Pyrénées	2 687	72,6 %	59,0 %	51,9 %	4 602	3 219	37 067	23,5 %	10,3 %	17,3 %
Nord-Pas-de-Calais	4 026	59,5 %	53,5 %	27,5 %	2 966	4 066	53 564	17,3 %	13,5 %	15,9 %
Basse-Normandie	1 443	67,3 %	60,5 %	42,8 %	2 079	1 275	16 076	14,8 %	10,9 %	17,8 %
Haute-Normandie	1 805	75,6 %	67,0 %	45,4 %	2 634	2 183	25 444	12,6 %	8,7 %	14,8 %
Pays de la Loire	3 344	73,4 %	64,2 %	49,4 %	5 912	4 236	48 326	30,3 %	6,6 %	12,1 %
Picardie	1 875	69,4 %	60,1 %	36,3 %	1 987	1 999	23 855	11,6 %	11,1 %	14,7 %
Poitou-Charentes	1 687	75,2 %	60,3 %	50,3 %	2 529	1 876	21 832	26,1 %	6,9 %	11,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 666	71,3 %	61,6 %	43,5 %	6 054	5 775	65 045	31,9 %	13,1 %	18,7 %
Rhône-Alpes	5 893	80,5 %	72,3 %	55,4 %	10 778	8 376	93 616	30,4 %	9,2 %	14,4 %
France	60 200	74,3 %	65,9 %	47,3 %	96 632	81 072	953 457	19,6 %	10,8 %	16,0 %

TOURISME

Touriste : est toute personne voyageant hors de son environnement habituel quel que soit le motif (affaires, loisirs, etc.) et dont le voyage comporte au moins une nuit hors du domicile et dure au plus un an. Dans cet ouvrage, le champ d'étude se focalise sur les touristes en déplacement pour « motif personnel » qui peut être d'agrément (croisière, manifestation sportive ou culturelle, festival, visite d'un lieu, repos...), de sociabilité (visite à la famille, aux amis,) ou bien encore suivre une cure thermale ou aller faire un séjour linguistique.....

Tourisme : c'est l'ensemble des déplacements et des activités des touristes. C'est le tourisme qui fait le tourisme.

Le voyage commence au départ du domicile et se termine lors du retour à ce domicile. Un voyage peut comporter plusieurs déplacements et plusieurs séjours. Le voyage mono-séjour, très majoritaire, se compose d'un déplacement pour aller vers un lieu, suivi d'un séjour en ce lieu et du déplacement de retour vers le domicile.

Le séjour représente le temps passé **en un lieu fixe** comprenant au moins une nuit. On distingue le **court séjour**, séjour incluant une à trois nuitées, du **long séjour**, séjour comprenant **au moins quatre nuités**.

Vacances : voyage comportant au moins quatre nuitées consécutives en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. La notion de vacances est plus restreinte que celle de « tourisme » puisqu'elle n'englobe pas le tourisme d'affaires ni de santé.

Les régions sont étudiées sous leur double aspect d'émetteur et de récepteur. Les caractéristiques d'émission sont étudiées à partir de la mobilité des habitants de la région. Pour la réception, l'analyse porte sur le nombre, l'origine et le comportement des touristes qui viennent séjourner dans la région.

RÉGION ÉMETTRICE

La mobilité de la population d'une région est caractérisée par plusieurs indicateurs : le taux de départ en tourisme, le nombre de voyages par habitant, le nombre de voyages par partant ainsi que le nombre de nuitées (ou nuits) correspondant, dont on déduit les durées moyennes de séjour. Ces indicateurs se déclinent pour les courts et pour les longs séjours.

Le taux de départ est le rapport entre le nombre de personnes de la région parties au moins une fois en voyage dans l'année et la population totale de la région. C'est la part de la population concernée par les voyages.

Le nombre de voyages par habitant est le rapport entre le nombre de voyages entrepris au cours d'une année par les habitants de la région et le nombre total d'habitants de la région.

Le nombre de voyages par partant est le rapport entre le nombre de voyages réalisés au cours d'une année par les habitants de la région et le nombre d'habitants de la région qui ont voyagé au moins une fois dans l'année. Ce nombre représente la fréquence de voyage des personnes qui voyagent.

Le taux d'urbanisation est la part des habitants de la région qui résident dans une commune appartenant à une aire urbaine. En moyenne, le taux de départ en tourisme est nettement plus élevé pour les urbains que pour les ruraux.

RÉGION RÉCEPTRICE

L'attractivité d'une région est mesurée par le nombre des séjours ou des nuitées touristiques effectués dans cette région. Une part de ces séjours ou nuitées touristiques est réalisée par les habitants de la région eux-mêmes, une autre part est réalisée par des touristes venant d'autres départements français ou de pays étrangers.

On rapporte ce nombre de séjours et de nuitées touristiques au nombre d'habitants de la région ou à la superficie du territoire de la région. Plusieurs indicateurs ont été calculés pour caractériser les régions.

Le solde touristique d'une région est la différence entre le nombre de séjours ou nuitées touristiques effectués dans cette région par les habitants des autres régions françaises ou des pays étrangers (flux entrants) et le nombre de séjours ou nuitées touristiques réalisés par les habitants de cette région dans les autres régions françaises ou à l'étranger (flux sortants).

L'indice de gain de flux est le rapport entre les flux entrants et les flux sortants d'une région.

Dans cet ouvrage portant essentiellement sur les flux internes au territoire français métropolitain, certains soldes sont donnés en référence aux seuls échanges entre les régions françaises métropolitaines, excluant les déplacements vers ou en provenance des régions d'outre-mer et des pays étrangers.

L'auto-attractivité (ou indice de sédentarité) est mesurée par le rapport entre le nombre de séjours (ou de nuitées) touristiques que les habitants de la région effectuent dans leur propre région de résidence et le nombre total des séjours (ou nuitées) touristiques réalisés par les habitants de la région. Cette auto-attractivité est forte dans les régions littorales ou de montagne où les habitants trouvent sur place leurs pôles d'attraction touristiques. Pour une région possédant une auto-attractivité élevée on utilisera les qualificatifs de **sédentaire** ou **casanier**. Une région de faible auto-attractivité sera qualifiée d'expansive ou **extravertie**.

L'auto-attraction est mesurée par la part des habitants de la région dans le total des séjours (ou des nuitées) touristiques réalisés dans la région : il s'agit d'autoconsommation touristique. Une auto-attraction forte peut résulter de situations très différentes : par exemple une région peu attractive dont les habitants ont un comportement casanier ou, au contraire, une région très attractive comportant en son sein une ou plusieurs grandes villes dont les habitants trouvent à proximité leurs espaces touristiques de prédilection.